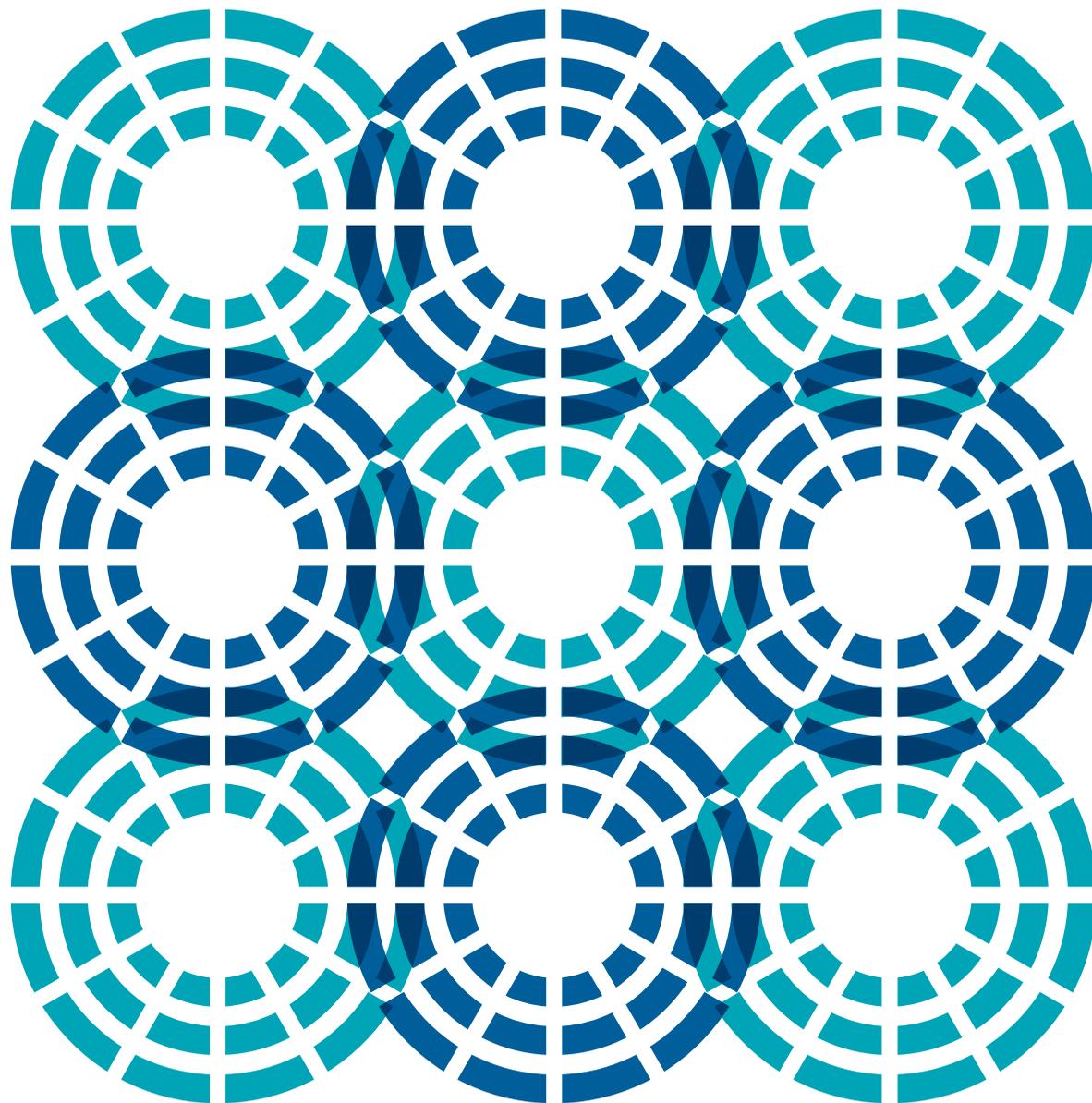




Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour l'unité.

## Célébration des 130 ans de l'UIP Livres anniversaire



## Qu'est-ce que l'UIP ?

L'UIP est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Lorsqu'elle a été fondée il y a maintenant 130 ans pour encourager la coopération et le dialogue entre toutes les nations, c'était la première organisation politique multilatérale à voir le jour. Elle compte aujourd'hui 179 Parlements membres et 13 organismes parlementaires régionaux. Elle œuvre pour la démocratie et aide les parlements à se renforcer, se rajeunir, se rapprocher de la parité hommes-femmes et à représenter la population dans toute sa diversité. Elle défend aussi les droits de l'homme des parlementaires par le biais d'un comité de parlementaires issus de toutes les régions du monde et dévoués à cette cause. Deux fois par an, elle convoque plus de 1 500 délégués et parlementaires à une assemblée mondiale et apporte une dimension parlementaire aux travaux de l'ONU et à la mise en œuvre des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

**Membres (179)** Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (Etat plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Estonie, Eswatini, Ethiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (Etats fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

**Membres associés (13)** Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des Etats indépendants (AIP CEI), Assemblée législative est-africaine, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Assemblée parlementaire pour la coopération économique de la Mer noire, Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Parlement andin, Parlement arabe, Parlement centraméricain (PARLACEN), Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Parlement européen et Parlement latino-américain (PARLATINO).

Copyright © Union interparlementaire, 2020

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

ISBN 978-92-9142-766-6

## **Contenu**

Avant-propos de la Présidente	4
Avant-propos de la Présidente du Forum des femmes parlementaires de l'UIP	10
Avant-propos du Président du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP	12
Avant-propos du Secrétaire général	14
Nos 130 premières années	17
Contributions de nos Membres	45



## Avant-propos de la Présidente

« Pour la démocratie. Pour tous » a été l'inspiration derrière la motivation de William Randal Cremer et Frédéric Passy pour transformer notre monde par le dialogue et la compréhension entre parlementaires du monde entier : de là est née notre Union interparlementaire (UIP).

Cent trente ans plus tard, notre institution est bien établie. Au fil des ans depuis sa création, nous avons vu le monde changer. L'UIP a traversé un siècle de guerres majeures et de catastrophes humanitaires et elle est aujourd'hui plongée dans l'une des pandémies mondiales les plus graves de l'histoire, dont la conséquence sera une crise imprévue, tant pour la santé que pour l'économie et, bien sûr, en politique. Au cœur de cette crise, nous sommes tous témoins de l'émergence de tentations autoritaires.

Il ne faut donc pas oublier que notre institution est fondée sur l'existence et la défense de la démocratie. Par conséquent, notre défi actuel est encore plus important : il ne s'agit pas seulement de promouvoir et de développer la démocratie, mais de revenir à nos racines, notamment pour lutter contre l'autoritarisme. C'est ainsi que notre génération sera celle qui renforcera la voie démocratique ou accentuera sa veine autoritaire. Soyons tout à fait clairs, la manière dont nous, les parlementaires, réagissons à cette crise en 2020 déterminera l'avenir de notre démocratie et de nos droits et libertés en tant qu'êtres humains.

*J'essaie d'imaginer à quoi ressemblait le monde en 1889, alors qu'il y avait de nombreuses guerres et révolutions, les libertés et les droits civils étaient un privilège pour quelques-uns et le mouvement féministe ne faisait qu'émerger.*

Quand j'ai décidé d'encourager la rédaction de ce livre, je ne pouvais imaginer ce que le monde allait vivre cette année. Quelques mois se sont écoulés depuis le 30 juin 2019, lorsque nous nous sommes réunis à Genève pour commémorer le 130<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'UIP. Depuis lors, beaucoup de choses ont changé : nous vivons dans un monde différent. Historiquement, les parlements ont été les fers de lance de la défense de la liberté et de la démocratie. Maintenant, ils doivent à nouveau s'opposer à ceux qui veulent abuser du pouvoir pour restreindre les droits de l'homme.

J'essaie d'imaginer à quoi ressemblait le monde en 1889, alors qu'il y avait de nombreuses guerres et révolutions, les libertés et les droits civils étaient un privilège pour quelques-uns et le mouvement féministe ne faisait qu'émerger. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, très peu de personnes imaginaient que les êtres humains atteindraient la lune, que l'électricité serait si courante dans notre vie quotidienne, que nous voyagerions en avion, que les communications se développeraient via la radio, la télévision et Internet, et que la nourriture serait produite massivement grâce à la technologie. Dans le domaine de la médecine, la pénicilline a été découverte en 1928 et aujourd'hui la chirurgie peut être effectuée à distance à l'aide des technologies numériques.

Dans l'arène politique, les progrès n'ont pas été linéaires. Au XX<sup>e</sup> siècle, nous avons connu le fascisme et le nazisme, deux guerres mondiales et l'holocauste. Nous vivions dans un monde polarisé, divisé entre capitalistes et communistes, marqué par la menace d'une

guerre nucléaire, qui nous a permis en quelque sorte de comprendre les motivations des hommes, qui restent les mêmes aujourd'hui. La carte du monde a radicalement changé au cours du siècle dernier : l'Europe a été remodelée, des processus de décolonisation ont été entrepris en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, et des conflits révolutionnaires ont eu lieu en Amérique latine. Mais en même temps, nous avons commencé à réfléchir à des solutions non pas locales mais globales. En 1919, la Société des Nations a été créée afin de trouver un mécanisme qui utiliserait la diplomatie comme outil de paix après la Première Guerre mondiale. Ce mécanisme n'ayant pas suffi en 1945, comme en témoigne la Seconde Guerre mondiale, le multilatéralisme a franchi une étape historique et décisive pour l'humanité : la création de l'Organisation des Nations Unies. Soyons clairs, l'ONU a constitué le plus grand pari pris par les gouvernements dans l'après-guerre : une tentative de résoudre les conflits par le dialogue. L'ONU - tout comme l'UIP l'avait reconnu 56 ans auparavant - comprend que la paix est le produit de la compréhension mutuelle et de la reconnaissance de l'humanité commune. C'est ainsi que la Charte proclame : *<< Nous, peuples des Nations Unies, résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites... »*<sup>1</sup>

Tout cela a conduit à un régime des droits de l'homme de plus en plus robuste, où il est entendu que la liberté sans égalité est un rêve inaccessible. C'est pourquoi non seulement les droits négatifs sont promus, mais aussi les droits positifs qui impliquent une obligation de la part de l'État d'agir, à savoir ces droits appelés aujourd'hui droits sociaux, civils et économiques, dans l'objectif de parvenir aux meilleures conditions de vie pour des millions de personnes. En un mot : la justice. Une partie de ce combat, de cette conquête des droits, était contre les pratiques racistes et le régime d'apartheid. Les noms de Martin Luther King et Nelson Mandela nous rappelleront toujours notre engagement pour la défense de l'égalité et de la liberté.

De leur côté, les mouvements féministes ont obtenu le droit de vote pour les femmes et de se présenter aux élections. Il y a cent trente ans, la révolution sexuelle, l'utilisation de contraceptifs et les politiques de planification familiale étaient impensables. La Conférence de Beijing en 1995 a formé les bases de politiques, de législations et de l'exercice des droits en pleine égalité entre les sexes.

En 1889, environ 10 pour cent de la population mondiale vivait dans une démocratie. En 2015, ce pourcentage avait atteint 55,8<sup>2</sup>. Il est clair pour moi que ce changement est le résultat de multiples facteurs, parmi lesquels le travail des parlementaires. Je suis sûre qu'une démocratie solide aura toujours un parlement fort. Le vote à la pluralité et la représentation des citoyens au sein d'un parlement ou d'une branche législative sont au cœur même de la démocratie.

Entre 1918 et 1920, la grippe espagnole a fait environ 50 millions de morts. A cette époque, il n'y avait ni immunité ni vaccins, ni traitement ni tests diagnostiques. Au XXI<sup>e</sup> siècle, malgré les grands progrès de la science et de la médecine, l'humanité est à nouveau confrontée à une

situation de grande incertitude : un virus, une menace presque imperceptible, fait des milliers de morts chaque jour en raison de son taux d'infection extrêmement élevé.

Nous éprouvons un sentiment d'incertitude quant à notre propre existence, car la pandémie de COVID-19 a submergé les systèmes de santé les plus solides du monde et plongé certaines villes dans les profondeurs du chagrin. La peur de la dévastation que ce virus peut causer nous a obligés à changer notre vie quotidienne, à rester à la maison, à fermer les écoles et les espaces publics, et à nous replier sur nous-mêmes. L'époque où l'on se saluait en se serrant la main ou en se faisant la bise est peut-être révolue.

Notre santé n'est pas la seule victime de la pandémie, nos moyens de subsistance sont également menacés. La réponse au virus a paralysé les industries, le commerce et les flux internationaux. Des milliers d'emplois disparaissent chaque jour et nous assistons à l'effondrement des marchés financiers et à la faillite des micro, petites et moyennes entreprises du jour au lendemain. L'erreur est d'envisager cette crise en termes arithmétiques et en se concentrant uniquement sur les chiffres sans tenir compte des personnes laissées pour compte : des millions de familles sont au bord de l'extrême vulnérabilité, de la pauvreté, de la faim, de la discrimination et de la marginalisation.

*Nous avons tous réagi tardivement à cette crise, il faut l'admettre, en particulier dans les systèmes multilatéraux, tant pour la qualifier officiellement de pandémie que pour l'aborder lors de la réunion du Groupe des 20 (G20).*

Nous avons tous réagi tardivement à cette crise, il faut l'admettre, en particulier dans les systèmes multilatéraux, tant pour la qualifier officiellement de pandémie que pour l'aborder lors de la réunion du Groupe des 20 (G20). De plus, il a fallu faire face à la réponse menaçante de plusieurs pays au ton sérieusement autoritaire et nationaliste. Cela s'est reflété dans la compétition entre les dirigeants, qui a été plus vive que la coopération internationale, et dans la lutte d'ego pour obtenir un brevet de vaccin, alors que certaines voix de la raison continuent de défendre la solidarité mondiale et le partage d'informations susceptibles de sauver des milliers de vies.

Ce désarroi international a entraîné différentes réponses nationales. Certains gouvernements ont fondé leur stratégie en matière de santé sur la possession d'informations transparentes et sur la responsabilité des citoyens, tandis que d'autres pays ont fait un pas de plus, restreignant la libre circulation et mettant en place des contrôles intensifs à l'aide de diverses technologies. Cependant, certains politiciens utilisent la peur du coronavirus pour restreindre la liberté d'expression ou museler l'opposition, et certains pays vont jusqu'à tirer sur des citoyens dans les rues. Cela doit être considéré comme inacceptable.

Bien qu'il soit raisonnable en cas d'urgence de s'attendre à ce que les citoyens comprennent et respectent les restrictions (qui doivent être légales, proportionnées et temporaires), la principale question que nous devons nous poser lorsque cette crise sera terminée est de savoir si les gouvernements seront tentés de "normaliser" l'état d'urgence et d'accroître leur pouvoir sur les citoyens en poursuivant les restrictions des droits de l'homme, ou s'ils reviendront à une vie constitutionnelle respectueuse et endosseront à nouveau leur rôle de garants des libertés.

En d'autres termes, le risque sérieux après la pandémie est que certains dirigeants pourraient profiter de la peur des gens pour imposer des régimes autoritaires. D'où la nécessité urgente de revenir à la direction parlementaire dans la lutte pour la démocratie et la liberté.

Après cette pandémie, l'avenir de la démocratie sera également incertain. La démocratie dans son sens le plus large, n'est pas seulement l'ensemble des valeurs et des processus électoraux utilisés par une société, mais aussi la forme et les pratiques selon lesquelles le pouvoir public est exercé et limité. L'UIP doit tout particulièrement tenir compte du fait que deux milliards de personnes se trouvent désormais face à des parlements limités ou fermés suite à cette pandémie, ce qui signifie que les efforts de surveillance ont été réduits ou sont inexistant<sup>3</sup>.

Les menaces qui pèsent sur le modèle démocratique ne sont pas faciles à résoudre : des tentations autoritaires visant à limiter les droits des citoyens, en utilisant la peur comme opportunité et la santé comme justification, le populisme affaiblissant les institutions et cherchant à monopoliser la représentation du « vrai peuple »<sup>4</sup>, le développement exponentiel de la technologie sans contrôle de son impact sur la vie privée et sans connaître les conséquences qu'elle aura dans la sphère publique, 500 millions de personnes qui pourraient souffrir de la pauvreté<sup>5</sup>, et la détérioration constante de la confiance du public dans les dirigeants et les politiciens. Ce ne sont là que quelques-uns des défis qui nous attendent.

Je dois souligner que l'inspiration des fondateurs « Pour la démocratie. Pour tous » trouve un nouveau sens au milieu de cette crise : nous sommes la génération qui doit choisir entre la voie démocratique ou autoritaire, entre l'humanisme et le totalitarisme et entre la liberté et l'oppression.

Nous sommes 46 552 parlementaires dans le monde. Notre génération peut mettre fin au changement climatique ou condamner la planète à l'autodestruction. Notre génération peut obtenir l'égalité des sexes ou perpétuer les modèles de violence contre les femmes. Notre génération peut ouvrir les portes de la politique aux jeunes ou porter le coup fatal à la confiance publique. Notre génération peut redéfinir la solidarité humaine ou renforcer le nationalisme et fermer les frontières aux migrants et aux réfugiés. Notre génération peut revitaliser le multilatéralisme ou construire des murs et créer des divisions. Notre génération peut mettre fin à la pauvreté ou accroître la faim et les inégalités. Notre génération peut éradiquer le discours de haine et comprendre que nous sommes une seule et même humanité. Notre génération peut changer l'histoire.

En 130 ans, je suis la deuxième femme à devenir Présidente de l'UIP et la plus jeune à accéder à ce poste. Je suis consciente de l'énorme potentiel dont nous disposons pour devenir la génération de la démocratie, des droits de l'homme et de l'inclusion. L'UIP a écrit l'histoire : il s'agit de la première organisation politique multilatérale et elle est maintenant proche d'atteindre l'adhésion universelle. Sa nature parlementaire lui confère une valeur ajoutée car la composition des délégations nationales doit représenter la pluralité politique, le sexe et l'âge. Par conséquent, l'UIP est devenue un miroir de la réalité politique mondiale. L'UIP a été le garant de la démocratie et il est désormais impératif qu'elle endosse à nouveau ce rôle, mais plus forte, plus solide et plus unie que jamais.

La plate-forme de dialogue créée par l'UIP a été et peut encore être un espace de consolidation de la paix. Cremer et Passy (ainsi que six autres membres de l'Organisation) ont remporté le prix Nobel de la paix. Il nous appartient désormais de restaurer l'esprit parlementaire et le travail politique, afin de nous impliquer dans la recherche de solutions. Des événements viennent nous rappeler la situation tragique que vivent certains pays, tels les crises politiques et humanitaires en Syrie et au Yémen, les luttes complexes au Sahel, les groupes terroristes ou le défi de la mise en œuvre du processus de paix en Colombie, pour ne citer que quelques conflits.

La planète a besoin de solutions mondiales à des problèmes qui ne connaissent pas de frontières, c'est pourquoi le partage des meilleures pratiques et la possibilité de développer des initiatives de coopération internationale sont essentiels. L'UIP bénéficie du statut d'observateur auprès de l'ONU. D'une part, cela signifie que l'UIP apporte à l'ONU une grande diversité politique avec la représentation et la participation des parlements nationaux et, d'autre part, l'UIP assume la responsabilité de traduire les accords internationaux en réalités nationales.

*Travaillons ensemble avec passion et intelligence. L'avenir de l'humanité dépend de nous, les 46 552 parlementaires, du courage et de la défense de la démocratie, de la liberté et des droits de l'homme.*

Notre Organisation constitue précisément le meilleur mécanisme pour accomplir cette tâche de transformation du consensus international en solutions locales, en raison de notre capacité à réunir les 179 Parlements membres et de notre riche histoire. Les pouvoirs législatifs constituent le lien idéal entre le multilatéralisme et les citoyens : dans les parlements, les traités sont analysés et ratifiés, ils sont mis en œuvre par le biais de cadres juridiques nationaux, ils se concrétisent grâce aux allocations budgétaires qui les transforment en politiques publiques, et nous surveillons également la performance des gouvernements au cours de leur mise en œuvre.

De nombreuses leçons peuvent être tirées de la crise que nous traversons, mais l'une des plus importantes est la nécessité urgente de renforcer le multilatéralisme et ses mécanismes. Nous ne devons pas relâcher notre attention mais bien poursuivre nos efforts pour renforcer l'autorité des organisations internationales, la responsabilité, le contrôle parlementaire de ces organisations multilatérales et les pouvoirs parlementaires de chaque pays. J'espère que les réflexions sur le soixante-quatrième anniversaire de l'ONU nous guideront sur cette voie.

Une solution urgente à certaines des menaces pesant sur la politique et la démocratie doit être trouvée dans les meilleures pratiques législatives. Je le répète : les parlements sont l'essence même de la démocratie et le meilleur endroit pour la défendre. Les parlementaires peuvent faire la différence et choisir d'utiliser la technologie pour obtenir le contrôle politique ou pour sauver des vies. C'est à nous de faire tout notre possible pour que les réseaux sociaux ne deviennent pas un forum de désinformation et de discrimination mais un mécanisme de promotion de la démocratie directe et du dialogue social. C'est à nous de faire en sorte que l'intelligence artificielle serve l'humanité plutôt qu'elle ne l'assujettisse. C'est à nous de légiférer et de défendre les droits à l'identité, au libre arbitre et à la liberté de pensée<sup>6</sup>, avec une nouvelle génération de garanties face à la technologie qui progresse de façon

exponentielle chaque jour. Il est de notre responsabilité de rendre le monde plus inclusif et de veiller à ce que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 devienne la feuille de route pour mettre fin à la pauvreté et ne laisser personne de côté.

En bref, la meilleure façon de commémorer le 130<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'UIP est : a) de renouveler notre attachement à la démocratie et aux droits de l'homme, en particulier pendant et après cette crise où la peur et l'incertitude sont utilisées pour restreindre la liberté ; b) protéger et renforcer la nature politique de l'Organisation et sa direction, sa gestion et son contrôle ; c) renouveler notre engagement envers la responsabilité parlementaire en plaçant toujours les personnes au centre de nos décisions et (d) renforcer le rôle fondamental de chaque parlement dans son pays.

Chers collègues parlementaires, chers lecteurs,

Ce livre a été conçu dans le but de rappeler l'importance de l'UIP et de sa fondation en 1889, d'expliquer son histoire et ses valeurs, et de faire connaître le travail que chacun des parlements nationaux a entrepris avec nous. Je remercie ceux qui ont soutenu le financement de ce projet et tous les présidents de parlements qui m'ont aidée à le rendre possible.

Je tiens à exprimer ma gratitude la plus sincère à l'Assemblée nationale du Koweït et à son Président, M. Marzouq Al Ghanim, pour leur soutien. Ils ont fourni les ressources financières indispensables qui ont permis à ce livre de voir le jour. Sans leur solidarité, cela n'aurait tout simplement pas été possible.

Notre histoire nous engage et nous guide. Travaillons ensemble avec passion et intelligence. L'avenir de l'humanité dépend de nous, les 46 552 parlementaires, du courage et de la défense de la démocratie, de la liberté et des droits de l'homme.

L'œuvre de Rodin « Le Penseur » a été exposée pour la première fois à Paris en 1889. Cette magnifique sculpture nous transmet un message unique : celui qui pense est celui qui crée. Aujourd'hui, notre défi en tant que parlementaires est précisément celui-ci : réfléchir au monde d'aujourd'hui pour en créer un nouveau. Un monde égalitaire, plus libre et plus juste.

**Gabriela Cuevas Barron**, Présidente de l'Union interparlementaire.

1 Charte des Nations Unies.

2 <https://ourworldindata.org>

3 <https://www.opendemocracy.net>

4 Müller, J.-W.: ¿Qué es el populismo? Editorial Grano de sal, 2017.

5 Oxfam : La dignité et pas la misère : Un « plan de sauvetage économique pour tous » pour lutter contre la crise de coronavirus et reconstruire un monde plus égalitaire, point de presse, avril 2020, disponible sur : <https://oxfamlibrary.openrepository.com/>

6 Le Dr. Rafael Yuste: Discours à l'ouverture du débat général de la 140<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP.



## Avant-propos de la Présidente du Forum des femmes parlementaires de l'UIP

### 130 ans de promotion de la démocratie, un siècle de défense de l'égalité des sexes

L'UIP fait figure de pionnière dans le domaine de l'égalité des sexes. Depuis 1921 à Stockholm, où des femmes parlementaires ont participé pour la première fois à une conférence de l'UIP en tant que déléguées, les femmes jouent un rôle crucial au sein de l'Organisation.

Depuis lors, le travail de l'UIP sur l'égalité homme-femme est façonné par ses membres et vice versa. Au moment de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995, où des engagements politiques forts en faveur

de la promotion des droits des femmes ont été pris, l'UIP avait déjà fait un long chemin dans la promotion de l'égalité des sexes.

*L'adoption en 2012 du Plan d'action pour des parlements sensibles au genre a fourni à nos parlements un guide indispensable pour devenir des institutions où les femmes et les hommes ouvrent la voie à la concrétisation de l'égalité des sexes.*

À la veille de la première Conférence mondiale sur les femmes en 1975 à Mexico, l'UIP avait créé un programme spécifique sur l'égalité des sexes et avait commencé à recueillir des données sur la participation des femmes dans les parlements. Les données et les outils de l'UIP destinés à renforcer la participation des femmes à la vie politique sont indispensables aujourd'hui, aussi bien pour les décideurs que pour les militants.

Depuis les années 1980, la haute direction de l'UIP a toujours inclus les femmes par le biais d'un quota obligatoire applicable aux membres élus du Comité exécutif. En 1987, deux sièges étaient réservés aux femmes. Ce nombre a été porté à trois en 2003 et à cinq en 2017, ce qui permet de garantir qu'au moins un tiers des sièges est désormais occupé par chaque sexe.

Vingt-cinq ans après Beijing, grâce à l'assistance technique et à l'engagement diplomatique, en prenant des mesures spéciales, telles que l'introduction de quotas sur les délégations, et en surveillant de près les taux de participation des femmes à ses réunions, l'UIP a encouragé ses Membres à inclure davantage de femmes et, pour certains, à atteindre la parité entre les sexes. Aujourd'hui, alors que seulement 25 pour cent des parlementaires sont des femmes, ces dernières représentent près d'un tiers des parlementaires qui assistent aux Assemblées de l'UIP.

Au-delà des chiffres, l'influence des femmes à l'UIP a également augmenté de manière exponentielle, grâce au rôle crucial joué par le Forum et le Bureau des femmes parlementaires quant à l'intégration d'une perspective de genre dans les travaux de l'UIP et au résultat des délibérations de ses organes directeurs.

L'UIP est la seule institution à l'échelle mondiale qui rassemble les parlements nationaux, et à ce titre elle a pris conscience que la responsabilité de promouvoir l'égalité des sexes ne devait pas incomber uniquement aux femmes parlementaires. L'institution parlementaire a un rôle crucial à jouer pour faire progresser l'égalité des sexes dans la société. L'adoption en 2012 du Plan d'action pour des parlements sensibles au genre a fourni à nos parlements un guide indispensable pour devenir des institutions où les femmes et les hommes ouvrent la voie à la concrétisation de l'égalité des sexes.

Les progrès ne peuvent jamais être tenus pour acquis. Et nous devons toujours être plus ambitieux. L'important travail de l'UIP sur l'égalité des sexes ne portera ses fruits qu'en présence d'une forte volonté politique au niveau national. J'encourage tous les Membres de l'UIP à poursuivre leurs efforts pour obtenir une meilleure répartition, une répartition équitable des hommes et des femmes aux postes décisionnels, pour mettre fin à toutes les formes de sexisme, de harcèlement et de violence faites aux femmes au sein du parlement et de la société, et pour inscrire réellement toutes nos initiatives dans une perspective de genre.

Au nom de nos démocraties, de la force de nos économies et du bien-être de nos sociétés.

**Mme. Susan Kihika**, Présidente du Forum des femmes parlementaires de l'UIP.



## Avant-propos du Président du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP

Le 130<sup>e</sup> anniversaire de l'UIP nous offre l'occasion de revenir sur notre passé, notre présent et notre avenir. Cela m'a amené à penser aux personnes qui ont assisté à la première Conférence de l'UIP en 1889 et à quel point elles étaient différentes des personnes qui assistent aux assemblées de l'UIP aujourd'hui.

Beaucoup de choses ont changé depuis. L'Organisation a vieilli, mais ce n'est pas le cas des personnes qui la font vivre. Notre Organisation s'est grandement diversifiée et a notamment rajeuni.

Alors que nous célébrons le 130<sup>e</sup> anniversaire de l'UIP, nous fêtons également le 10<sup>e</sup> anniversaire du mouvement des jeunes de l'UIP. Ce mouvement a commencé avec les délibérations consacrées à la jeunesse qui ont accompagné l'adoption de la résolution de l'UIP sur « La participation des jeunes au processus démocratique » en 2010 dont j'ai fait partie en tant que jeune parlementaire. La résolution est un appel à l'action dont l'objectif est de répondre aux besoins des jeunes et de les inclure dans la prise de décision politique et le leadership. Il s'agit également d'un manuel d'utilisation proposant des mesures concrètes pour autonomiser les jeunes et garantir leur pleine participation à la démocratie. Cette résolution a également conduit à la création du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP, une plate-forme stratégique rassemblant les jeunes hommes et femmes parlementaires du monde entier, afin de garantir que le point de vue des jeunes soit inclus, pris en compte et intégré dans les travaux des parlements et de l'UIP. Ce phénomène est sans précédent dans l'histoire parlementaire mondiale.

*Je me réjouis que depuis son adoption l'UIP se soit fermement placée à l'avant-garde du mouvement mondial pour l'autonomisation des jeunes. C'est un succès dont nous pouvons tous être fiers.*

Comme beaucoup d'autres initiatives de l'UIP, la résolution était visionnaire. Je me réjouis que depuis son adoption l'UIP se soit fermement placée à l'avant-garde du mouvement mondial pour l'autonomisation des jeunes. C'est un succès dont nous pouvons tous être fiers.

L'UIP est devenue l'observatoire international des jeunes au parlement.

Notre Conférence mondiale annuelle des jeunes parlementaires est désormais un événement de marque non seulement pour les jeunes membres, mais pour l'ensemble des jeunes dans le monde.

Le plaidoyer de l'UIP en faveur de la participation des jeunes et les recommandations qu'elle émet à cet égard, de l'adoption de quotas de jeunes à l'abaissement des âges d'éligibilité, sont désormais au centre des efforts mondiaux d'autonomisation des jeunes.

L'UIP est également passée de la parole aux actes en adoptant des objectifs concrets et des mesures propices pour renforcer la participation des jeunes à ses assemblées et organes, et en promouvant l'autonomisation des jeunes dans ses travaux. À ce titre, sous ma présidence, nous souhaitons investir davantage dans le renforcement des capacités des jeunes parlementaires et les programmes de mentorat, afin de partager les connaissances et les expériences pour améliorer le travail très exigeant que nous devons mener à bien. Ce processus a déjà démarré avec succès.

Il est clair que notre mouvement pour les jeunes a fait de grands progrès. Mais nous ne nous reposons pas sur nos lauriers. Au contraire, nous redoublons d'efforts pour aller encore plus loin. Alors que nous célébrons notre histoire et les succès actuels, regardons vers l'avenir pour protéger et promouvoir la démocratie, le développement et les droits des générations futures. J'invite donc l'ensemble des citoyens, en particulier les jeunes et les jeunes parlementaires, à faire entendre leur voix. Vive la démocratie, vive l'UIP !

Soyez béni.

**M. Melvin Bouva**, Président du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP.



## Avant-propos du Secrétaire général

Nous ne devrions jamais tenir la démocratie pour acquise. Parmi nos parents et nos grands-parents, nombreux sont ceux qui se sont battus pour la défendre pendant la Seconde Guerre mondiale et lors des luttes pour s'affranchir de la domination coloniale. Dans les années 90, nous avons célébré l'effondrement du régime autoritaire et la naissance de nouveaux parlements dans diverses parties du monde, et plus récemment, nous avons vu les parlements redoubler d'efforts pour veiller à ce que les processus démocratiques ne soient pas contournés alors que les gouvernements mettaient en place des mesures d'urgence pour lutter contre la pandémie de coronavirus.

Tout au long de ses 130 ans d'histoire, l'UIP a représenté une référence fiable dans la lutte incessante de défense des valeurs démocratiques et une source d'inspiration pour les démocraties nouvelles et en développement. Elle est restée déterminée à défendre son aspiration fondamentale à un monde pacifique.

L'UIP a résisté à l'épreuve du temps, s'étendant constamment sur 13 décennies et se rapprochant toujours plus de l'adhésion universelle. Nous avons parcouru un long chemin depuis la réunion d'un petit groupe de parlementaires de neuf pays seulement lors de la première Conférence interparlementaire le 30 juin 1889 à Paris, en France.

*Tout au long de ses 130 ans d'histoire, l'UIP a représenté une référence fiable dans la lutte incessante de défense des valeurs démocratiques et une source d'inspiration pour les démocraties nouvelles et en développement.*

Aujourd'hui, avec 179 Parlements membres et 13 Membres associés, l'UIP est véritablement devenue l'organisation mondiale des parlements nationaux.

Cependant, malgré notre croissance, nous n'avons jamais perdu de vue les principes défendus par nos fondateurs : l'importance de créer des parlements forts et efficaces, et la possibilité d'entamer un dialogue parlementaire et de garantir la diplomatie pour résoudre les différends et aider à construire des ponts entre les nations.

Notre histoire est marquée par ces principes comme l'illustre ce livre.

Des pourparlers de paix pendant les guerres chaude et froide mondiales à la fourniture d'une assistance technique à de nombreux parlements, en passant par l'autonomisation des femmes et des jeunes parlementaires, la défense des droits de l'homme des parlementaires, la mobilisation des parlements mondiaux dans les travaux des Nations Unies et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'UIP n'a jamais cessé de s'adapter pour faire face aux défis du moment.

En regardant vers l'avenir, j'encourage l'UIP à maintenir intact l'esprit de nos fondateurs en poursuivant ses travaux pour chacun des 46 000 parlementaires et 193 parlements du monde. Les parlements sont aujourd'hui plus que jamais mis au défi de répondre aux attentes et aux espoirs des citoyens.

L'essence de l'UIP, ce sont les parlements, avec des activités menées par les parlements et pour les parlements, et fondamentalement le peuple. Nous sommes honorés et privilégiés d'être au service de l'Organisation. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour l'aider à concrétiser sa noble vision de parlements travaillant pour le peuple et ce de manière efficace.

**M. Martin Chungong**, Secrétaire général de l'Union interparlementaire.

30 ans





**Nos 130 premières années**

## 1889-1914 Une nouvelle ère pour les relations internationales

**L**a fin du XIX<sup>e</sup> siècle a constitué une période incertaine et turbulente. Pour de nombreuses puissances européennes, la guerre a représenté le moyen naturel de régler les différends.

Mais deux parlementaires (un Britannique, un Français) ont réalisé qu'il pouvait en être autrement. Visionnaires de leur époque, William Randal Cremer et Frédéric Passy, pensaient qu'un ordre international plus pacifique et plus stable était possible si les États-nations pouvaient régler leurs différends en choisissant l'arbitrage plutôt que la guerre.

Ils étaient parvenus à cette conclusion malgré leurs origines et leur nationalité différentes. William Randal Cremer était un politicien de la classe ouvrière, tandis que Passy venait d'une famille aristocratique. Après avoir entendu parler l'un de l'autre, ils se sont rencontrés en 1888 avec d'autres parlementaires britanniques et français. Et ils ont convenu de se revoir.

Ainsi, en 1889, l'Union interparlementaire (UIP) est née, sous un nom différent, à l'occasion de la première Conférence interparlementaire pour l'arbitrage international à l'Hôtel Continental à Paris. Cette fois, 94 délégués se sont réunis en provenance de neuf pays : la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Italie et le Libéria.

1889

1890

1891

1892

1893

1894

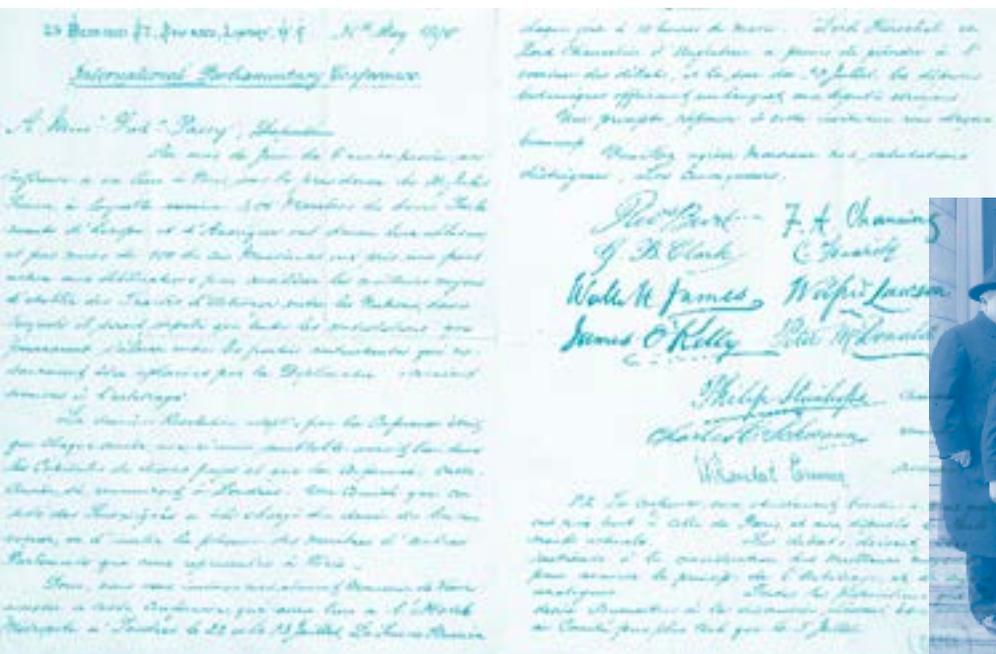
1895

**1889**

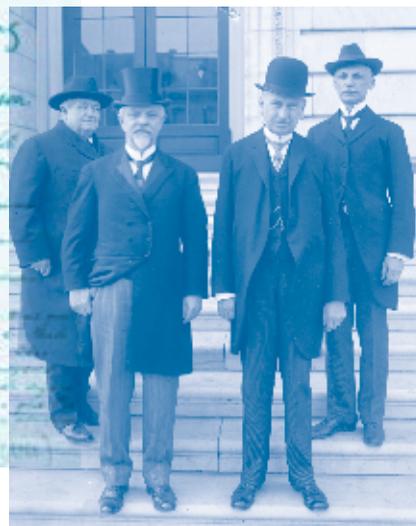
Création de l'UIP, connue à l'époque sous le nom de Conférence interparlementaire pour l'arbitrage international ; neuf membres (la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Hongrie, l'Italie et le Libéria).

**1890-1896**

Onze autres membres rejoignent l'UIP.



1.



2.

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

**1899**

La Cour permanente d'arbitrage est créée lors de la première Conférence de paix à La Haye, avec la participation active des Membres de l'UIP.

**1901**

Frédéric Passy, cofondateur de l'UIP, remporte le premier prix Nobel de la paix, avec Henry Dunant.

1. Lettre du cofondateur britannique de l'UIP, le parlementaire britannique Sir William Randal Cremer, et d'autres parlementaires britanniques au cofondateur français de l'UIP Frédéric Passy, l'invitant à Londres pour assister à la deuxième Conférence interparlementaire de l'UIP, mai 1890. © UIP

2. Délégation américaine de l'Union interparlementaire.  
© Harris & Ewing



1.



2.

# 1889-1914

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909



1903

William Randall Cremer, cofondateur de l'UIP, remporte le prix Nobel de la paix.

1904

Le Royaume-Uni et la France signent l'Entente cordiale, inspirée par la Conférence de paix de La Haye.

1. La baronne Bertha von Suttner, écrivaine et militante austro-bohème, était une figure de proue des mouvements pour la paix et l'égalité des sexes au tournant du siècle. Très impliquée dans l'UIP et les conférences de paix à La Haye, elle est devenue la première femme à remporter le prix Nobel de la paix en 1905.

© Collection Roger-Viollet

2. Les suffragettes dans un bureau d'information à New York en 1914. Les suffragettes se sont battues pour le droit de vote des femmes au début du XX<sup>e</sup> siècle.

© Photo12/Archives Snark

L'arbitrage avait le vent en poupe. En 1906, quelque 38 pays avaient signé 38 traités d'arbitrage et le nombre des Membres de l'UIP augmentait rapidement. Pendant ce temps, les conférences annuelles réunissaient certains des politiciens les plus influents de l'époque, dont une douzaine de membres qui ont par la suite remporté le prix Nobel de la paix. Et la liste des réalisations de l'UIP s'allongeait.

Premièrement, les Membres de l'UIP ont participé activement à deux conférences de paix à La Haye en 1899 et 1907, abordant l'arbitrage, la maîtrise des armements et les lois de la guerre. La première conférence a créé la Cour permanente d'arbitrage, qui est toujours d'actualité aujourd'hui.

Deuxièmement, les conférences ont démontré que le dialogue contribuait à consolider la paix et le développement. De cette manière, elles ont ouvert la voie à des accords internationaux tels que l'Entente cordiale de 1904 entre le Royaume-Uni et la France, qui a mis fin à des siècles de conflits intermittents.

Troisièmement, et c'est là le point le plus important, l'UIP a montré qu'un nouvel ordre international était possible.

Elle a ainsi jeté les bases du système multilatéral actuel, avec notamment la Société des Nations, puis les Nations Unies.

Mais en 1914, ce n'était pas encore suffisant. Alors que les préparatifs de la troisième Conférence de paix à La Haye étaient en cours, la Première Guerre mondiale a éclaté.

**1910****1911****1912****1913****1914**

1915

1916

**1907**

Deuxième conférence de paix à La Haye. Les élections au nouveau Parlement finlandais sont les premières élections européennes au suffrage universel et, pour la première fois dans le monde, des femmes sont élues au Parlement.

**1914-1918**

Première Guerre mondiale.

## 1918-1949 Nouvelle ère, nouvelle énergie pour le dialogue parlementaire

**L**a Première Guerre mondiale a brisé la vie de millions de personnes, mais en discréditant l'aristocratie, l'autoritarisme et l'impérialisme, elle a insufflé une nouvelle énergie à la démocratie.

Les années suivantes ont été propices à l'UIP, qui a survécu à la guerre et a réussi à reconstruire ses structures. Son Secrétaire général, Christian L. Lange, lauréat du prix Nobel de la paix en 1921, était un administrateur compétent et à ce titre, il a obtenu un soutien financier essentiel du philanthrope Andrew Carnegie.

La nouvelle Société des Nations était peut-être au centre de toutes les attentions, mais l'UIP était désormais bien établie. Les parlementaires voyaient toujours l'intérêt du dialogue. Comme pour appuyer son point de vue, l'UIP a réuni d'anciens ennemis, la France et l'Allemagne. C'était la première organisation internationale à le faire.

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921



**1919**

La Conférence de paix de Paris aboutit à la création de la Société des Nations et à la signature du traité de Versailles.

**1920-1928**

Quinze autres Membres adhèrent à l'UIP, ce qui porte le nombre total de Membres à 40.

**1921**

Le Secrétaire général de l'UIP, Christian L. Lange, remporte le prix Nobel de la paix.

La Conférence de l'UIP à Stockholm accueille pour la première fois des femmes déléguées.



1.



2.

3.



4.

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1. « En 1920, première réunion de la Société des Nations à Genève. Le 10 janvier 1920, la Société des Nations a été fondée à la suite de la Conférence de paix de Paris qui a mis fin à la Première Guerre Mondiale.

© Harlingue/Roger-Viollet

2. En 1922, Antonie Pfülf, professeur d'allemand et parlementaire, a été la première femme à prendre la parole lors d'une conférence interparlementaire.

© AdsD/Friedrich-Ebert-Stiftung

3. Christian L. Lange, Secrétaire général de l'UIP de 1909 à 1933 et lauréat du prix Nobel de la paix en 1921. © AFP

4. La séance d'ouverture de la 23e Conférence de l'Union interparlementaire, le 1er octobre 1925 à la Chambre des représentants, au Capitole des États-Unis. © Harris & Ewing

**L**es Membres de l'UIP ont également poussé les idées démocratiques encore plus loin, promouvant l'égalité des sexes, le commerce international et de meilleurs droits pour les travailleurs. En ce qui concerne le commerce, l'UIP a encouragé la baisse des tarifs, une union douanière européenne, des accords économiques régionaux et une surveillance accrue des grands groupes et des sociétés internationaux. Et elle a livré un plaidoyer éloquent en faveur du règlement des différends commerciaux devant les tribunaux internationaux.

Un autre exemple de l'influence de l'UIP pourrait être sa promotion de lois visant à protéger les droits des travailleurs, qui a conduit à une coopération avec la toute nouvelle Organisation internationale du travail (OIT), dont le premier directeur général, Albert Thomas, avait également été actif au sein de l'UIP.

Cependant, à partir de 1929, la Grande Dépression a déclenché des forces historiques sous contrôle d'une seule personne ou organisation. Des dictatures ont émergé. Les courses aux armements ont commencé. La menace d'une guerre planait.

Lorsque la guerre a éclaté en 1939, les activités de l'UIP ont cessé temporairement.

Le Conseil directeur s'est réuni pour la première fois après la guerre, en septembre 1945. Deux ans plus tard, la Conférence de l'UIP s'est réunie au Caire (Égypte) avec des parlementaires de 24 pays différents.

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935



1929

Début de la Grande Dépression.



1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942



**1939-1945**

Seconde Guerre mondiale.

La Grande Dépression – Des hommes sans emploi faisaient la queue devant une soupe populaire à Chicago. © Shutterstock



1.



2.

# 1915-1949

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1945

Le Conseil directeur de l'UIP se réunit pour la première fois après la guerre.

1946

Début de la guerre froide.

1947

Pour la première fois depuis la guerre, la Conférence interparlementaire se réunit au Caire, en Égypte.

1. Le Sansad Bhavan (Parlement) est le bâtiment du Parlement de l'Inde. L'Inde a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne en 1947 et est devenue une république démocratique en 1950.

© AFP/Pool/Ravi Raveendran

2. En novembre 1945, des femmes aident à reconstruire des maisons en Allemagne. L'UIP estime que les parlements devraient être au cœur des processus de prévention des conflits, de médiation, de réconciliation et de rétablissement de la paix. © AFP



3.

3. Coupure de presse du Journal d'Égypte sur la 36e Conférence de l'UIP au Caire, sur le thème des réfugiés, déjà un sujet brûlant. © Le Journal d'Égypte



4.

4. Coupures de presse de La Patrie et Le Phare d'Égypte, journaux égyptiens, sur la 36e Conférence de l'UIP au Caire en avril 1947, nommant diverses délégations présentes à la réunion. © La Patrie et Le Phare d'Égypte

## Les années 1950 L'UIP soutient les nouveaux parlements

**A**près 1945, l'UIP est rapidement retournée au travail. Avec son siège en Suisse, ses structures administratives étaient restées intactes pendant la guerre et l'UIP avait continué ses activités.

Alors que la communauté internationale était confrontée aux énormes défis de la reconstruction et de la réconciliation, l'UIP a débattu de la guerre, de la reconstruction de l'Europe et des Nations Unies nouvellement créées.

Cependant, si les Membres de l'UIP parlaient de multilatéralisme, les deux superpuissances sont rapidement passées à une nouvelle confrontation, qui devait durer plus de quatre décennies.

Pendant la guerre froide, les débats de l'UIP ont porté sur le désarmement, les essais nucléaires et la nécessité de limiter la course aux armements. Et en réunissant des parlementaires de l'autre côté du rideau de fer, elle a montré les possibilités et les avantages du dialogue. La détente suivra dans les années 1980.

Ce fut une période difficile pour l'UIP. Le rideau de fer était tombé à travers l'Europe et le monde, et les tensions étaient fortes.

1950

**1950**

Le premier groupe géopolitique de l'UIP est créé.

1951



**1951**

La Libye est le premier pays africain à obtenir son indépendance sous Idris, roi du Royaume-Uni de Libye de 1951 à 1969.

1952

1953

1954

1955

1956

La décolonisation a apporté de nouveaux espoirs et de nouvelles possibilités de dialogue entre les parlementaires du monde. Beaucoup d'anciennes colonies nouvellement indépendantes ont été confrontées à des problèmes urgents de sous-développement, souvent liés à leur passé colonial. L'UIP a présenté un forum important et informatif pour discuter de questions telles que le libre-échange, l'accès équitable aux marchés internationaux et l'aide au développement.

De nombreux parlements dans les pays nouvellement indépendants du monde construisaient également des systèmes politiques à partir de zéro. Au fil du temps, le soutien de l'UIP au développement parlementaire est devenu la pierre angulaire de son portefeuille de compétences. Depuis les années 1950, l'UIP a fourni une assistance technique à plus de 70 parlements. La priorité va aux parlements en transition ou dans les pays sortant d'un conflit, mais un soutien est fourni à tout parlement qui souhaite améliorer son fonctionnement.

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1957

La Communauté économique européenne est instituée par le traité de Rome.

1959

L'UIP compte 69 membres.



Le bâtiment des Nations Unies à New York. Le partenariat stratégique de l'UIP avec l'ONU garantit la participation des parlementaires aux processus décisionnels mondiaux.

© Collection Roger-Viollet

## Les années 1960-1970 L'UIP aborde les droits de l'homme et l'égalité des sexes

**L**e cycle de l'actualité s'est accéléré dans les années 1960 et 1970. Les droits civils, la guerre du Viêt Nam et la conquête spatiale ont rivalisé d'attention avec les crises énergétiques, la décolonisation et la menace d'anéantissement nucléaire. La politique n'avait jamais été aussi mondiale.

Pour l'UIP, la décolonisation a amené de nouveaux pays sur la carte politique et a déplacé le centre des discussions. Alors que le nombre de parlements membres est passé de 69 en 1959 à 113 en 1979, les réunions de l'UIP ont exploré les disparités entre les pays riches et les pays du Sud.

Cet intérêt croissant pour la justice sociale s'est étendu aux droits de l'homme. L'UIP a collaboré avec les parlements pour s'assurer que leurs pays adhèrent aux traités relatifs aux droits de l'homme et appliquent les lois pertinentes. Aujourd'hui, ce programme de l'UIP fonctionne toujours. Par exemple, au Burkina Faso une commission parlementaire des droits de l'homme a contribué à abolir la peine de mort en 2018.

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966



1961

Le mur de Berlin est érigé.



1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

### 1968

Des manifestations d'étudiants et de travailleurs ont lieu dans le monde entier, en particulier en Europe.

**L**es droits de l'homme des parlementaires ont également souvent été attaqués ; les arrestations arbitraires, les détentions et même l'assassinat de parlementaires sont trop courants. En 1976, l'UIP a créé son Comité des droits de l'homme des parlementaires, le seul mécanisme international au monde ayant pour mandat de défendre les droits de l'homme des parlementaires persécutés. Son travail comprend la mobilisation de la communauté parlementaire internationale pour soutenir les parlementaires maltraités et menacés, le lobbying auprès des autorités nationales et l'envoi d'observateurs durant les procès.

Les efforts en faveur des droits de l'homme à l'UIP comprenaient également la promotion de l'égalité des sexes. Ce n'était pas nouveau. L'UIP promouvait l'égalité des sexes depuis la Conférence de Stockholm de 1921, lorsque les femmes déléguées ont été accueillies pour la première fois. Mais le travail de l'UIP sur l'égalité des sexes a donné plus de visibilité à la question dans les parlements et a influencé les initiatives sur l'égalité des sexes, notamment la Déclaration de Beijing de 1995, l'un des premiers projets mondiaux pour faire avancer les droits des femmes.

En 1974, l'UIP a créé un programme distinct pour l'égalité des sexes et a commencé à recueillir des données sur la participation des femmes aux parlements. Les données et les outils de l'UIP destinés à renforcer la participation des femmes à la vie politique sont indispensables aujourd'hui, aussi bien pour les décideurs que pour les militants.

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

**1974**

Pour les parlements, l'UIP crée un programme distinct concernant l'égalité des sexes et commence à recueillir des données sur la participation des femmes en politique.

**1976**

L'UIP crée le Comité des droits de l'homme des parlementaires.

**1979**

L'UIP compte 113 Membres.

## Les années 1980 et 1990 La démocratie a besoin de parlements forts

**A** lors que l'Empire soviétique implosait lentement, certains analystes prédisaient la "fin de l'histoire". Mais si le XXe siècle touchait à sa fin, le monde était encore confronté à de nombreux défis. De nouveaux pays ont émergé de l'ancienne Union soviétique. Ailleurs, les régimes autoritaires ont perdu la protection des superpuissances et se sont effondrés. Ces changements ont souvent conduit à un gouvernement démocratique, mais le coût de la transition a souvent été la guerre.

L'UIP a continué de promouvoir le dialogue, en facilitant la paix partout où elle l'a pu. Au lendemain de la guerre dans les îles Falkland (Malouines), des parlementaires britanniques ont rencontré leurs homologues argentins à l'UIP, contribuant ainsi à rétablir les relations diplomatiques. Les réunions ultérieures entre homologues britanniques et irlandais à l'UIP n'ont peut-être pas été officielles, mais elles ont également contribué à instaurer la confiance nécessaire pour l'accord du Vendredi saint en 1998.

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986



### 1980

Dernière décennie de la guerre froide.

### 1985

L'UIP organise la première réunion des femmes parlementaires à Lomé, au Togo.

**E**t tandis que certaines organisations internationales hésitaient à s'immiscer dans les affaires intérieures des États souverains, l'UIP a soutenu l'émergence de régimes démocratiques en renforçant les nouveaux parlements partout où elle le pouvait. Certains de ces parlements existaient auparavant, mais venaient juste de devenir démocratiques. Certains avaient été créés à partir de zéro. En les renforçant, l'UIP contribuerait à maintenir la paix.

Les idéaux démocratiques étaient si importants aux yeux de l'UIP qu'en 1994, elle a adopté la Déclaration sur les critères pour des élections libres et régulières. Trois ans plus tard, elle est allée plus loin avec sa Déclaration universelle sur la démocratie, décrivant la démocratie comme un idéal universellement reconnu et fondé sur des valeurs communes partagées par tous.

Les déclarations ne sont pas passées inaperçues. En 1945, la Charte des Nations Unies n'avait pas mentionné les parlements, se référant uniquement aux gouvernements. Mais en 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu la valeur de l'UIP dans une résolution officielle (57/32).

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993



**1989**

Le mur de Berlin tombe et l'Allemagne est réunifiée un an plus tard.

**1990s**

De nouvelles démocraties naissent en Europe de l'Est et en Amérique latine.

**1992**

Fin de la guerre froide.



1.

2.



3.

# '80 et '90

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

**1994**

L'UIP publie la Déclaration sur les critères pour des élections libres et régulières.

**1995**

Les données de l'UIP montrent que 11,3 pour cent des parlementaires dans le monde sont des femmes.

**1997**

L'UIP adopte la Déclaration universelle sur la démocratie.

**1999**

L'UIP compte 154 membres.

1. Le Seimas lituanien (Parlement). La Lituanie a rejoint l'UIP en 1991.  
© Petras Malukas/AFP

2. La Déclaration universelle sur la démocratie adoptée par le Conseil de l'UIP au Caire en 1997. L'UIP croit aux principes universels et aux valeurs démocratiques fondamentales qui s'appliquent à tous les parlements. © UIP

3. En 1990, les habitants de Berlin célèbrent la réunification de l'Allemagne. La fin de la guerre froide a vu naître de nouvelles démocraties et parlements soutenus par l'UIP.  
© AFP/Gilles Leimdorfer

## 2000-Aujourd'hui L'attention se tourne vers les jeunes

**A**u début du XXI<sup>e</sup> siècle, le monde a été confronté à un formidable ensemble de défis, notamment le changement climatique, le terrorisme et les inégalités croissantes. Mais les dirigeants mondiaux ont commencé à relever le défi lorsqu'ils se sont mis d'accord sur un ensemble d'objectifs, les Objectifs du millénaire pour le développement et leurs successeurs, les Objectifs de développement durable (ODD). L'UIP a contribué aux discussions sur les ODD, en particulier l'objectif 16 qui reconnaît l'importance de disposer d'institutions solides.

Mais un programme aussi ambitieux ne serait pas facile à mettre en place. Cela nécessiterait une collaboration internationale et un large soutien politique. L'UIP promeut depuis longtemps le multilatéralisme. En faisant mieux connaître les ODD au sein des parlements nationaux, l'UIP pourrait également contribuer à consolider un soutien politique. Les parlements ont un rôle clé à jouer dans la mise en œuvre des ODD, en fixant les budgets nationaux ou en façonnant les agendas politiques.

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

**2007**

À la demande de l'UIP, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte une résolution instituant une Journée internationale de la démocratie le 15 septembre.



2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

**2008**

Les données de l'UIP montrent que 18,3 pour cent des parlementaires dans le monde sont des femmes.

**2010**

Le printemps arabe : manifestations antigouvernementales au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

L'UIP crée le Forum des jeunes parlementaires, un cadre international pour la participation des jeunes à la démocratie.

Manifestation des jeunes pour sauver la planète.

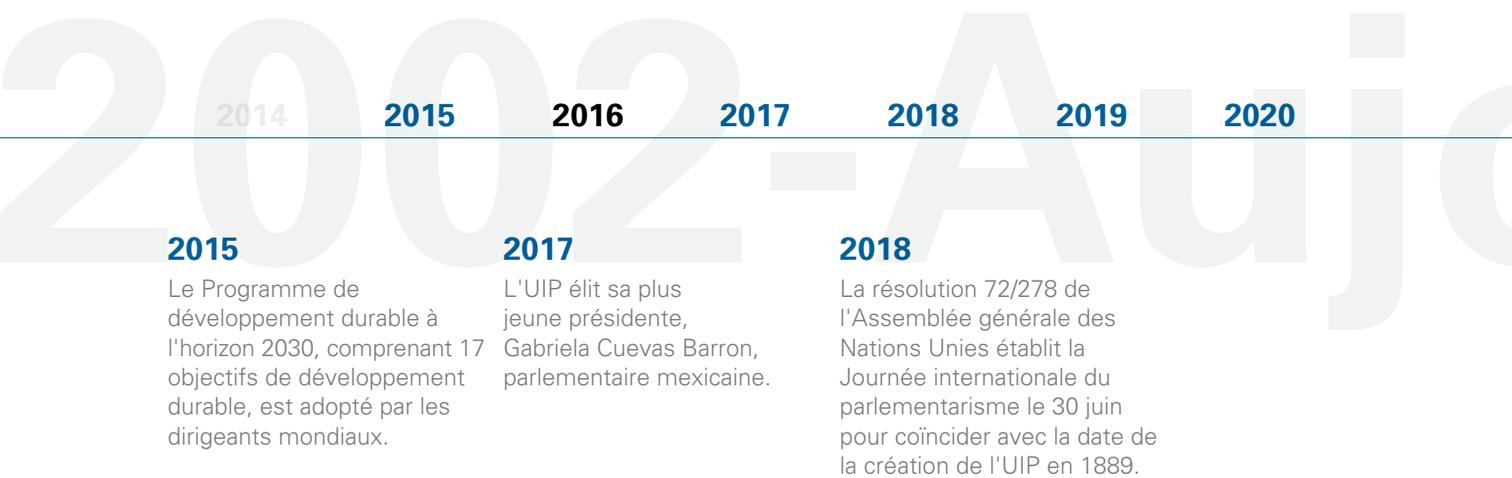
© AFP/Phill Magakoe

**P**endant ce temps, accéléré par les médias sociaux, le monde change à un rythme toujours plus rapide. Le printemps arabe et la montée des populismes ont montré le prix de l'échec aux gouvernements qui ne sont pas à la hauteur. La confiance dans les parlements diminue.

Et donc, en plus d'aider les parlements à agir plus efficacement, l'UIP les accompagne pour qu'ils inspirent plus de confiance, notamment en représentant mieux leurs citoyens. Depuis sa Conférence de Stockholm en 1921, l'UIP est un chef de file en matière d'égalité des sexes. Et au XXI<sup>e</sup> siècle, elle a commencé à se concentrer sur les jeunes.

Les jeunes ont souvent le plus à gagner ou à perdre des décisions de leur gouvernement, mais restent sous-représentés. En 2019, plus de la moitié de la population mondiale était âgée de moins de 30 ans, mais seulement 2,2 pour cent des parlementaires avaient moins de 30 ans. En 2010, l'UIP a exhorté les parlements à se concentrer davantage sur la jeunesse. Elle a également mis en place un cadre international pour la participation des jeunes à la démocratie et un Forum des jeunes parlementaires. Ses données sur les jeunes dans les parlements contribuent à alimenter les réflexions et à promouvoir une plus grande participation des jeunes à la démocratie.

Enfin, en 2017, l'UIP a élu sa plus jeune présidente, Gabriela Cuevas Barron, parlementaire mexicaine et deuxième femme à présider l'UIP en 130 ans.





# our d'aujourd'hui



## 2019

Les données de l'UIP montrent que 24,3 pour cent des parlementaires sont des femmes.

Saint-Vincent-et-les Grenadines devient le 179<sup>e</sup> Membre de l'UIP à la 140<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Doha, Qatar.

## 2020

La cinquième Conférence mondiale des présidents de parlement se tiendra virtuellement. La conférence, qui a lieu tous les cinq ans, vise à encourager une coopération plus étroite entre les titulaires de la plus haute fonction dans les parlements mondiaux et l'ONU.

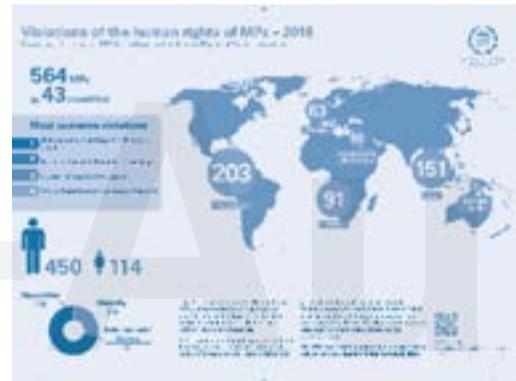
Gabriela Cuevas Barron, la plus jeune présidente de l'UIP de l'histoire, a été élue en octobre 2017 pour trois ans. © UIP



1.



2.

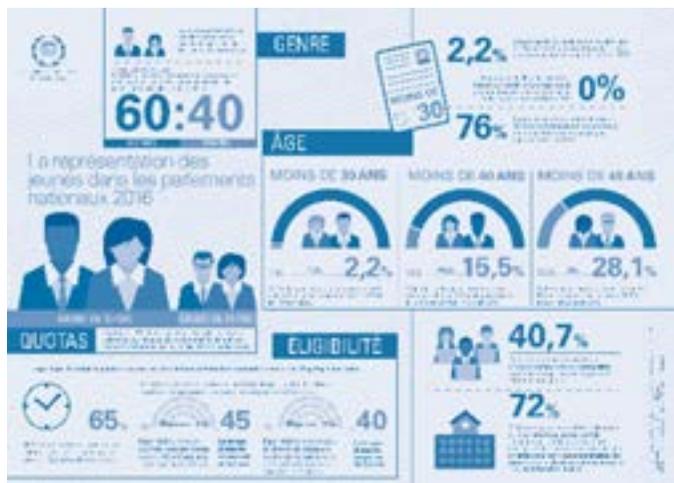


3.

1. Cuidado! El machismo mata (Attention, le machisme tue !). Manifestation au Chili à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. L'UIP publie régulièrement des études sur la violence à l'égard des femmes au parlement.  
© AFP/Martin Bernetti

2. Le Forum des femmes parlementaires lors de la 140e Assemblée de l'UIP. L'UIP est convaincue que l'égalité des sexes est une responsabilité partagée entre les hommes et les femmes.  
© Aboos Images

3. Chaque année, l'UIP publie une carte indiquant le nombre de cas de parlementaires examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP.  
© UIP



4.



6.

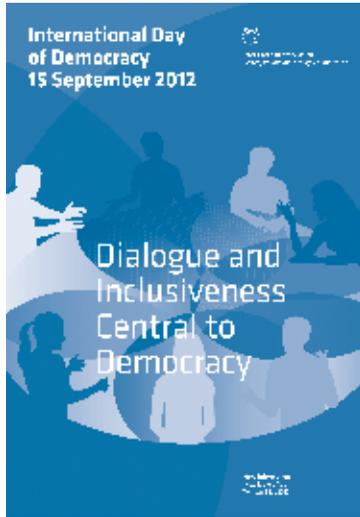


5.

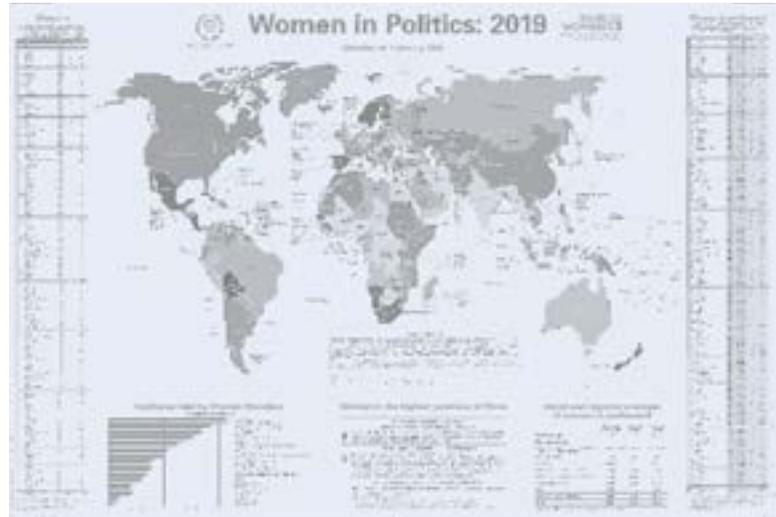
4. Chaque année, l'UIP publie des données qui reflètent le niveau de représentation des jeunes dans les parlements nationaux. © UIP

5. Le jour de l'investiture d'Ibrahim Mohamed Solih à la présidence des Maldives en 2018. L'UIP défend activement les droits des parlementaires persécutés aux Maldives, dont Ibrahim Mohamed Solih. © AFP/A. Shurau

6. Le Parlement sud-africain en session. L'UIP est convaincue que des parlements forts représentent la pierre d'angle de la démocratie. Ils représentent la volonté du peuple, adoptent des lois et obligent les gouvernements à rendre des comptes. © AFP/Pool/Mike Hutchings



1.



2.



3.

1. "Dialogue et participation, au cœur de la démocratie" était le thème de la Journée internationale de la démocratie (JID) en 2012. Initiative de l'UIP, la JID est célébrée dans le monde entier le 15 septembre, à la suite d'une résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2007. © UIP

2. La carte UIP / ONU Femmes 2019 sur les femmes en politique montrant la position des femmes dans la prise de décision politique dans le monde. © UIP

3. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, et María Fernanda Espinosa (deuxième en partant de la droite), Présidente de l'Assemblée générale, lors de l'audition parlementaire annuelle 2019 de l'UIP-ONU à New York. © Joel Thomas Sheakoski



4.

4. Valeria Gonzalez, 19 ans, vote pour la première fois à San Jose, Costa Rica. Selon les dernières statistiques de l'UIP, les femmes représentent désormais 30,7 pour cent des parlementaires des Amériques, la moyenne régionale la plus élevée au monde. © AFP/Carlos Gonzalez



5.

5. Le Président du Parlement de Saint-Vincent-et-les Grenadines, Thomas Sanga, lors de la 140e Assemblée à Doha, Qatar, en avril 2019. Saint-Vincent-et-les Grenadines est devenu le 179e membre de l'UIP, rapprochant ainsi l'organisation mondiale des parlements de l'adhésion universelle.

© UIP/Joel Thomas Sheakoski





## Contributions de nos Membres

Afghanistan  
Afrique du Sud  
Albanie  
Andorre  
Allemagne  
Angola  
Argentine  
Arménie  
Autriche  
Bahreïn  
Bangladesh  
Belgique  
Bhoutan  
Biélorussie  
Brésil  
Bulgarie  
Burundi  
Cambodge  
Canada  
Chili  
Chine  
Chypre  
Congo (DRC)  
Costa Rica

Croatie  
Cuba  
Danemark  
Djibouti  
Égypte  
Émirats Arabes Unis  
Équateur  
Espagne  
Fédération de Russie  
Finlande  
France  
Gambie  
Géorgie  
Guinée-Bissau  
Guinée Équatoriale  
Guyane  
Hongrie  
Inde  
Indonésie  
Iran  
Islande  
Israël  
Japon  
Jordanie

Kazakhstan  
Kenya  
Koweït  
Lettonie  
Libye  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Macédoine du Nord  
Malawi  
Mali  
Malte  
Mexique  
Mongolie  
Myanmar  
Namibie  
Nouvelle-Zélande  
Nicaragua  
Nigéria  
Norvège  
Oman  
Pakistan  
Pays-Bas  
Pologne

Portugal  
Qatar  
République Tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Rwanda  
Saint Marin  
Sénégal  
Serbie  
Singapour  
Slovénie  
Sri Lanka  
Suède  
Suisse  
Syrie  
Thaïlande  
Timor-Leste  
Turkménistan  
Turquie  
Uruguay  
Viet Nam  
Yémen  
Zimbabwe

## Contribution de l'Afghanistan

**C**hers parlementaires, collègues et amis de la démocratie. Félicitations à l'UIP pour son travail sans cesse en faveur de la paix, de la démocratie mondiale et de la coopération entre les parlements.

L'UIP est un excellent exemple d'une unité, fondée par deux parlementaires, qui a commencé ses œuvres en tant que petit groupe de parlementaires voués à la promotion de la paix par la diplomatie et le dialogue parlementaires et est depuis devenue l'organisation mondiale actuelle des parlements nationaux. Nous sommes désormais connectés à 179 parlements nationaux à travers le monde prouvant que : « Ensemble, nous pouvons réussir ».

L'UIP a toujours pris les devants lorsque le monde était en danger. Aujourd'hui, l'UIP est plus que jamais indispensable. Alors que le terrorisme se propage plus largement, nous espérons que l'UIP continuera d'être un pionnier de la paix par la diplomatie parlementaire et le dialogue dans les pays d'agitation, y compris l'Afghanistan.

Au nom du Secrétariat de Wolesi Jirga (Maison du peuple) de l'Assemblée nationale d'Afghanistan, nous félicitons sincèrement l'UIP et tous ses Membres à l'occasion du 130e anniversaire. Nous pensons que les relations interparlementaires entre les Membres de l'UIP continueront à se développer à l'avenir et contribueront à la réalisation des objectifs de l'UIP.

*Alors que le terrorisme se propage plus largement, nous espérons que l'UIP continuera d'être un pionnier de la paix par la diplomatie parlementaire et le dialogue dans les pays d'agitation, y compris l'Afghanistan.*

Comme cet anniversaire va être célébré à l'occasion de la Journée internationale du parlementarisme, nous souhaitons adresser nos encouragements à tous les parlements du monde. C'est l'occasion pour les parlements de célébrer la démocratie. C'est le moment où nous devons encourager les citoyens et les parlements à se souvenir de leurs devoirs et engagements et à améliorer la vie des personnes qu'ils représentent.

Les parlements peuvent être les piliers de la démocratie et d'importants défenseurs des droits de l'homme et, étant tous connectés par le biais de l'UIP, nous pouvons relier les questions locales et mondiales. Grâce aux lois et aux décisions, nous pouvons contribuer de manière significative à la réalisation des ODD.

L'UIP offrant un espace mondial unique pour la diplomatie parlementaire en réunissant les parties opposées autour de la table, nous encourageons les États membres à partager leurs meilleures pratiques parlementaires avec le Parlement afghan.

Félicitations encore une fois et nous sommes impatients d'en faire plus pour tout notre peuple.

# Administrations





## Contribution de l'Afrique du Sud

**L**e Parlement sud-africain est membre de l'UIP depuis 1994. Nous apprécions notre association avec ce forum vieux de 130 ans qui rassemble diverses cultures, langues et idéologies pour discuter librement et agir ensemble sur les problèmes communs auxquels l'humanité est confrontée.

Les fondateurs de l'UIP, Frédéric Passy et William Randal Cremer, étaient actifs dans le mouvement international pour la paix, important pour nous car la paix est nécessaire à la croissance, à la dignité et à l'égalité.

*Notre appartenance à l'UIP et notre participation aux Assemblées et aux réunions connexes nous offrent une plate-forme pour partager les meilleures pratiques et contribuer positivement aux défis urgents de l'humanité.*

L'Afrique du Sud appréciera toujours les efforts déployés par l'UIP pour reconnaître et célébrer le centenaire de notre premier Président démocratiquement élu, Nelson Mandela. Sa contribution à l'avancement de la paix, des droits de l'homme, de la réconciliation et de la démocratie face au racisme et à l'égalité économique et entre les sexes, doit continuer à nous encourager à vivre son rêve.

Nelson Mandela était un internationaliste et un leader qui s'efforçait de prendre en compte d'autres points de vue dans la recherche de solutions pacifiques. Notre appartenance à l'UIP et notre participation aux Assemblées et aux réunions connexes nous offrent une plate-forme pour partager les meilleures pratiques et contribuer positivement aux défis urgents de l'humanité.

En avril 2008, notre Parlement a eu l'honneur d'accueillir la 118ème Assemblée de l'UIP et les réunions connexes au Cap. L'objectif de cette Assemblée était de « Repousser les frontières de la pauvreté ».

Onze ans plus tard, la pauvreté et les inégalités sont toujours des problèmes existants. La mondialisation accrue et l'innovation technologique n'ont pas, en elles-mêmes, réduit les inégalités. Les objectifs d'intégration du développement durable, des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité, de l'inégalité entre les sexes et d'une gouvernance inclusive, transparente, représentative et efficace restent aussi urgents qu'auparavant.

Le statut d'observateur permanent de l'UIP auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies a élargi le rôle des parlements dans les affaires mondiales. Ceci s'est traduit par des rôles, des décisions et des résolutions pour trouver des solutions à des problèmes complexes tels que l'extrémisme violent, le terrorisme et les inégalités croissantes.



La capacité de l'UIP de consulter, débattre et même mettre en œuvre certaines des décisions et résolutions prises confère légitimité et autorité à tous les niveaux de la gouvernance internationale. Nous suggérons que des initiatives de suivi de la mise en œuvre des résolutions soient développées.

Les parlements représentent le peuple et ses espoirs. Nous représentons également les aspirations et les réalisations au nom de notre peuple. Nous sommes affectés par des facteurs socio-économiques et politiques au-delà de nos frontières et de nos continents. En collaboration avec d'autres parlements, nos efforts pour améliorer la qualité de vie de ceux que nous représentons sont renforcés.

Dans sa dernière allocution au Parlement sud-africain en mars 1999, le président Mandela a déclaré : « Dans la mesure où j'ai pu réaliser quoi que ce soit, je sais que c'est parce que je suis un produit du peuple sud-africain », et il a ajouté : « Dans la mesure où j'ai pu faire avancer notre pays dans cette nouvelle ère, c'est parce que je suis le produit des peuples du monde qui ont chéri la vision d'une vie meilleure pour tous, partout dans le monde. Ils ont insisté, dans un esprit d'abnégation, pour que cette vision se concrétise également en Afrique du Sud. Ils nous ont donné de l'espoir parce que nous savions par leur solidarité que nos idées ne pouvaient être réduites au silence puisqu'elles étaient des idées de toute l'humanité. »



Contribution de l'Afrique du Sud

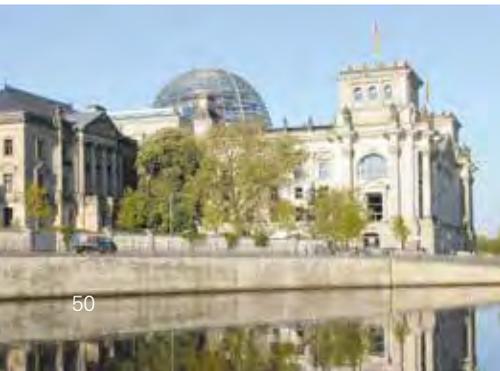
## Contribution de l'Allemagne

**C**ela fait 130 ans que l'UIP a décidé de se consacrer à la démocratie, aux droits de l'homme et à la paix et c'est une idée plus pertinente et urgente que jamais. L'UIP n'est pas seulement une organisation avec une histoire impressionnante en ce qui concerne son engagement en faveur de la démocratie, du parlementarisme et des droits de l'homme, son présent et son avenir sont également caractérisés par des tâches importantes. C'est ce qu'illustre le Comité des droits de l'homme des parlementaires, qui plaide pour les parlementaires qui sont criminalisés, persécutés ou empêchés d'exercer leur travail. Le Comité apporte son soutien aux parlementaires qui ont été injustement emprisonnés, afin d'obtenir leur libération. Ses réalisations ne peuvent être suffisamment valorisées et, même après plus de 40 ans, son travail reste d'un intérêt vital.

*Chaque parlement peut faire quelque chose - et l'UIP est le forum qui facilite la discussion sur ce qui peut être fait et comment y parvenir.*

Le programme « Les parlementaires protègent les parlementaires » du Bundestag allemand est étroitement lié à cette idée de solidarité. Le programme a été lancé en 2003 à la suite d'une initiative multipartite et organise des « sponsors » pour les politiciens qui sont persécutés ou menacés. L'initiative est informée des cas de parlementaires et d'activistes des droits de l'homme persécutés, tant par le biais de l'UIP, que par des particuliers ou des organisations de la société civile, par exemple.

Le programme relève de la compétence de la commission des droits de l'homme et de l'aide humanitaire du Bundestag, qui relie les députés aux parlementaires qui ont besoin d'un parrain ou leur fournit des informations sur la persécution ou la menace de politiciens dans un pays particulier, par exemple en exil à l'étranger, leur permettant de défendre leurs collègues en personne. De tels voyages sont l'occasion de discussions informelles et d'écouter les préoccupations montrant clairement à ceux qui violent les droits de l'homme que nous suivons de très près l'évolution de la situation et que le sort des personnes concernées ne restera pas dans l'ignorance. De cette manière, les membres du Bundestag apportent une contribution importante à la protection et à la promotion des droits de l'homme. Après tout, c'est



© Julia Kummerow

l'une des tâches les plus importantes pour les parlementaires : protéger ceux qui défendent courageusement leurs propres droits et ceux d'autrui, et qui sont eux-mêmes menacés.

L'initiative du Bundestag allemand a pu apporter espoir et assistance à de nombreuses personnes. La délégation de l'UIP au Bundestag saisit ces réalisations, ainsi que le 130e anniversaire de l'UIP, comme une occasion d'appeler tous les membres de l'UIP à établir un mécanisme similaire au sein de leur propre parlement pour documenter systématiquement les violations des droits de l'homme et prendre des mesures contre. Chaque parlement peut faire quelque chose - et l'UIP est le forum qui facilite la discussion sur ce qui peut être fait et comment y parvenir.

Dans cet esprit, nous adressons nos compliments à l'UIP pour son travail au cours des 130 dernières années et pardessus tout nous la souhaitons tout le meilleur pour un avenir marqué par le même courage et la même détermination.



© Marc-Steffen Unger

## Contribution d'Andorre

**L'**UIP célèbre son 130e anniversaire et continue de jeter des ponts entre les parlements du monde entier afin que les questions d'intérêt commun puissent être débattues. Il s'agit d'un forum essentiel pour le XXIe siècle pour s'assurer que le paysage démocratique et le respect des droits de l'homme continuent d'être les fondements du monde dans lequel nous vivons.

Cette année, le Parlement andorran (le Conseil général) célèbre également un anniversaire. Il y a six cents ans, en 1419, le Consell de la Terra a été fondé. C'était l'ancienne assemblée des

*Le Parlement andorran estime que ses Membres doivent saisir cette opportunité pour se tailler un rôle actif sur la scène internationale. C'est pourquoi le Conseil estime que les relations entre les organisations internationales et les parlements sont mutuellement bénéfiques.*

Andorrans et le précurseur de notre corps représentatif actuel. Le Consell serait considéré comme imparfait par rapport aux normes actuelles, car seule une petite partie de la population pourrait participer. Cependant, cela démontre que, dès le XVe siècle, il y avait une volonté profonde de gérer nos propres affaires par le dialogue avec les autres et en soumettant des propositions aux seigneurs qui gouvernaient la fortune du pays à l'époque.

La participation politique a progressivement augmenté dans la société andorrane. Une révolte en 1881 a contribué à susciter un sentiment de souveraineté chez les Andorrans. Il a également identifié le besoin d'institutions plus démocratiques et l'ambition de jouer un rôle dans notre passé et notre avenir en tant que communauté.

En 1993, les Andorrans ont voté pour approuver la Constitution de la Principauté. Il a contribué à l'élaboration d'un nouvel arrêté parlementaire qui a progressivement constitué les institutions de la Principauté, avec une séparation complète des pouvoirs.

Dès le début de ce nouveau chapitre, le Conseil général a compris que contribuer aux organisations internationales était un excellent moyen de partager connaissances et pratiques et de contribuer conjointement à développer le discours des débats qui façonnent chaque époque.

En 2009, notre Parlement a achevé un exercice d'autoévaluation de l'UIP, qui a conduit à une amélioration de ses moyens d'information du public. En 2015, le Conseil général a adopté un pacte pour améliorer l'égalité des sexes qui met en œuvre les recommandations de l'UIP. Après les élections de 2019, le Parlement a atteint la parité des sexes pour la deuxième fois de son histoire, et la toute première présidente a pris ses fonctions. En outre, les quatre membres du conseil d'administration interne, la Sindicatura, sont des femmes : elles représentent les différents groupes politiques au sein de la chambre.

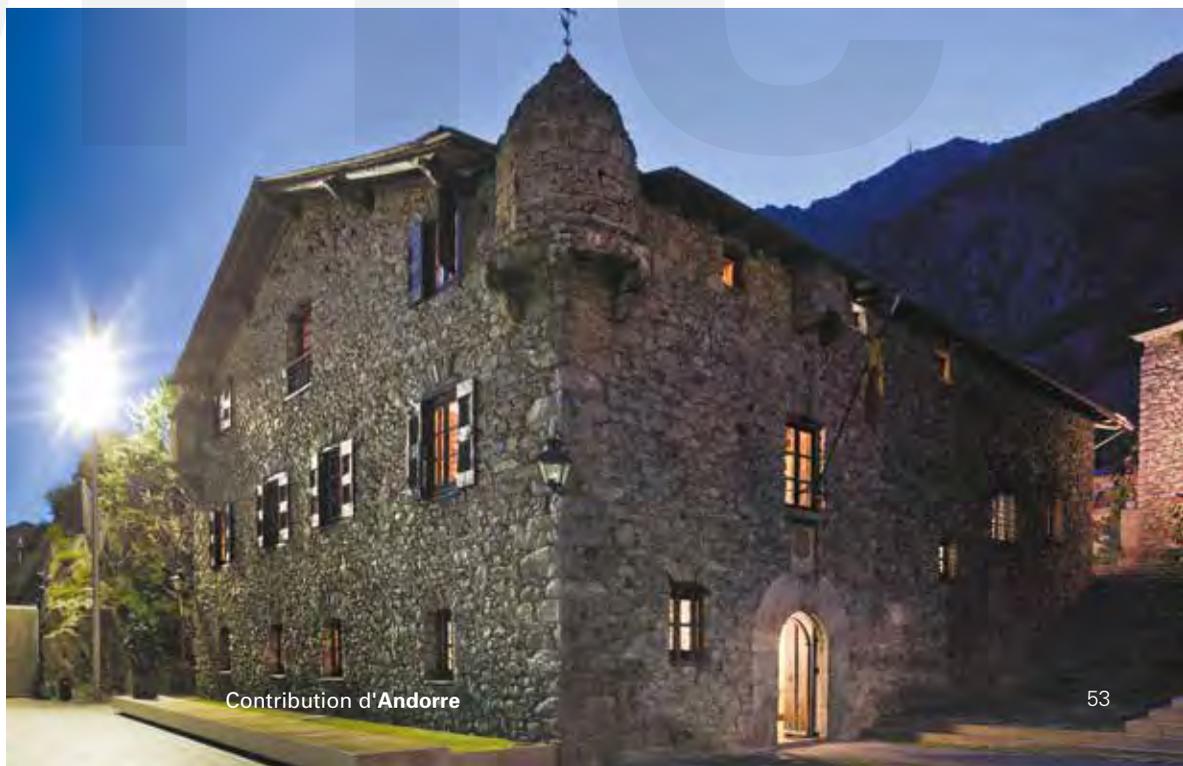
En ce 130e anniversaire, c'est un grand plaisir de pouvoir partager des informations sur des aspects particuliers de nos fonctions. Ceci montre comment notre propre analyse a permis de réaliser des progrès dans de nombreux domaines d'intérêt public. Les réunions que l'UIP organise sont pour nous, parlementaires, l'occasion de prendre contact, de partager nos expériences professionnelles et d'écouter différents points de vue sur des questions

générales. Cela nous permet d'améliorer notre compréhension et nos connaissances mutuelles, tout en enrichissant le discours et la prise de décision au niveau national.

Le Parlement andorran estime que ses Membres doivent saisir cette opportunité pour se tailler un rôle actif sur la scène internationale. C'est pourquoi le Conseil estime que les relations entre les organisations internationales et les parlements sont mutuellement bénéfiques. Les parlementaires jouent un rôle de premier plan en veillant à ce que les accords internationaux soient mis en œuvre au niveau national en adoptant des lois, en tenant le gouvernement responsable et en s'acquittant de son devoir de dialoguer avec le public.

Il est essentiel que tous les parlements prennent la parole lors des réunions de l'UIP. À une époque où le monde veut reconfigurer les relations entre les pays, la meilleure façon d'éviter la polarisation politique et de promouvoir l'inclusion est de renforcer un espace sûr à partir duquel nous pouvons nous exprimer et écouter différentes préoccupations, divers points de vue et événements relatés par des points de vue contrastés.

Les parlementaires andorranes sont déterminés à participer de manière continue et active aux travaux de l'UIP et à s'appropriier les résolutions qu'elle adopte. En effet, nous sommes tout à fait conscients que c'est l'engagement des Parlements membres qui permet à l'UIP d'atteindre ses objectifs ultimes et donc d'assurer sa raison d'être.



## Contribution de l'Angola

**E**n 1984, le Parlement angolais a eu son premier contact institutionnel avec l'UIP. Bien qu'il ne soit pas membre de l'UIP, le Parlement angolais a salué la résolution condamnant le régime d'apartheid, qui avait été approuvée par plus de 100 membres de l'UIP à l'époque.

Cette résolution a démontré l'importance de la diplomatie parlementaire pour défendre des causes justes et importantes pour un monde meilleur. Le vote anti-apartheid a motivé le jeune Parlement angolais à demander à devenir membre de l'UIP, ce qui a fait de l'Angola le 105e Membre de l'Organisation en 1986.

L'histoire du Parlement angolais et de l'UIP sert de guide à ce qui est, ce qui a été et doit continuer d'être l'organisation qui rassemble tous les parlements. Dans le monde d'aujourd'hui et à l'avenir, l'UIP doit rester la plate-forme mondiale des parlements et la première étape de la diplomatie parlementaire.

La question du milieu et du changement climatique requiert notre attention non seulement en termes de politique, mais aussi à travers des changements de comportement. C'est dans cet objectif que, à partir de 2016, l'Assemblée nationale d'Angola a mis en œuvre la numérisation de la distribution des documents pour ses sessions plénières. En trois ans, l'automatisation de tous les travaux en plénière a permis d'économiser 20 millions de feuilles de papier; équivalent à 2000 arbres.

*Le rôle de la consolidation de la paix est sans équivoque l'une des fonctions que le Parlement angolais a joué et il espère inspirer d'autres parlements des pays sortant d'un conflit à tirer des leçons de cette expérience.*

L'Angola a réalisé des progrès substantiels dans l'augmentation du pourcentage de représentation féminine. À l'Assemblée nationale d'Angola, 30% des sièges sont occupés par des femmes et, bien que ce chiffre soit près de 6% supérieur à la moyenne mondiale, nos efforts pour parvenir à la parité se poursuivront.

Le Groupe des femmes parlementaires de l'Assemblée nationale d'Angola, qui intègre toutes les femmes quel que soit leur parti, a joué un rôle crucial dans la promotion d'une plus grande inclusion des femmes. Ce groupe a pu mener d'importantes initiatives législatives telles que la loi contre la violence domestique, approuvée en 2011.

L'inclusion des jeunes à l'Assemblée nationale angolaise est une préoccupation de tous les partis parlementaires. Les principaux partis ont même fixé des quotas de jeunes sur leurs

listes électorales. Cependant, l'inclusion des jeunes est un défi constant car plus de 50% de la population du continent africain a moins de 30 ans. Par conséquent, l'inclusion d'un plus grand nombre de jeunes dans la vie parlementaire est importante pour tous les parlements du monde, mais encore plus importante pour les parlements africains.

L'Assemblée nationale angolaise a joué un rôle important dans le processus de consolidation de la paix, étant donné que le pays a connu 27 ans de conflit, l'une des périodes les plus longues du continent africain.

En effet, la paix atteinte en 2002 a été consolidée avec les efforts de tous les Angolais et sans aucun doute avec la contribution de notre Parlement, incarnée dans le processus d'apprentissage de la coexistence institutionnelle et démontrée par le fait que plusieurs négociateurs de paix sont désormais des collègues assis à côté à côté sans renoncer à leurs opinions politiques.

Le rôle de la consolidation de la paix est sans équivoque l'une des fonctions que le Parlement angolais a joué et il espère inspirer d'autres parlements des pays sortant d'un conflit à tirer des leçons de cette expérience.



## Contribution de l'Argentine

**A** la fin du XIXe siècle, des parlementaires du Royaume-Uni et de la France se sont réunis à Paris et l'UIP est née. L'objectif de la réunion était de soutenir l'arbitrage comme moyen de résoudre les différends internationaux : de travailler ensemble pour la paix internationale.

L'ONU a été fondée en 1945, après la Seconde Guerre mondiale, poursuivant les efforts des parlementaires de différents pays pour créer des organisations internationales de rétablissement de la paix. La portée des travaux de l'UIP s'est ensuite étendue à des questions telles que la liberté d'expression, la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la discrimination et la protection des droits des femmes et des enfants.

*La reconnaissance du fait que toutes les guerres se terminent par un dialogue montre qu'il vaut mieux commencer par le dialogue sans passer par la guerre. C'est ce que l'UIP et nous défendons.*

En 1974, lors de la Conférence interparlementaire de Tokyo, après un débat sur la torture, l'UIP a décidé de créer un mécanisme de défense des droits de l'homme des citoyens et de leurs représentants en créant le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP. L'objectif du Comité n'est pas seulement de respecter et de protéger les droits de l'homme, mais aussi d'éviter de nouvelles violations à l'avenir.

Aujourd'hui, 130 ans après la première étape, l'UIP offre toujours une plate-forme pour renforcer les relations avec d'autres parlementaires afin de renforcer la confiance et l'amitié. La confiance est la base de la coopération comme la méfiance est la base de la confrontation. La confiance ouvre un espace qui vous permet d'écouter les autres, afin de comprendre leurs intérêts et leurs points de vue. Le respect des autres opinions est une condition nécessaire au dialogue, et le dialogue est le chemin de la paix. La reconnaissance du fait que toutes les guerres se terminent par un dialogue montre qu'il vaut mieux commencer par le dialogue sans passer par la guerre. C'est ce que l'UIP et nous défendons.

© Congrès national d'Argentine



© Shutterstock.com



## Contribution de l'Arménie

**L'**Assemblée nationale d'Arménie est devenue Membre de l'UIP en 1995. Depuis lors, la délégation arménienne participe activement aux travaux de l'UIP et à ceux du Groupe géopolitique Eurasie, créé en 1998.

En 2011, en coopération avec l'UIP et l'UNICEF, l'Assemblée nationale a organisé un séminaire régional à Erevan sur les droits de l'enfant, auquel ont participé des parlementaires de 10 pays.

Pendant des décennies, l'UIP s'est engagée à résoudre de nombreux problèmes cruciaux en essayant de les exprimer et de trouver des solutions. Dans les années à venir, l'Assemblée nationale arménienne souhaite que l'UIP poursuive ses travaux en tant qu'organisation s'occupant de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme, du développement durable et d'autres questions, unie et déterminée à défendre les groupes vulnérables de la société, les droits des femmes et des enfants, en particulier dans les zones de conflit et en temps de guerre.

*L'Assemblée nationale arménienne a une délégation auprès de l'UIP qui respecte l'égalité des sexes, avec un nombre égal de femmes et d'hommes parlementaires. Il s'agit d'un engagement que notre parlement a mis en œuvre et d'un principe que l'UIP a toujours respecté.*

En 2018, les Arméniens sont descendus dans la rue et ont commencé une révolution velours. En vertu de la nouvelle Constitution, la République d'Arménie est devenue un pays à régime parlementaire. Le 9 décembre 2018, des élections législatives anticipées ont eu lieu qui, selon des observateurs internationaux, ont été transparentes, libres et équitables.



© Murad Tomnasyan HH azgayin foxov

Les parlementaires actuels participent activement à l'activité législative et à la diplomatie parlementaire et répondent à leur responsabilité de contrôle.

Lorsque nous utilisons le terme « démocratie représentative », nous entendons des élections libres et équitables, la liberté de pensée, de parole et de réunion, des médias indépendants, l'équilibre des pouvoirs, l'état de droit, la paix et une vie digne.

L'Assemblée nationale arménienne a une délégation auprès de l'UIP qui respecte l'égalité des sexes, avec un nombre égal de femmes et d'hommes parlementaires. Il s'agit d'un engagement que notre parlement a mis en œuvre et d'un principe que l'UIP a toujours respecté. Les parlementaires arméniens sont membres des commissions permanentes de l'UIP et font tout leur possible pour exprimer les problèmes qui les préoccupent et partager leur expérience dans différents domaines.

A l'heure actuelle, il y a plus de femmes et de jeunes députés à l'Assemblée nationale que jamais. Le parlement est disposé à augmenter les quotas de femmes fixés dans le code électoral.

Le Parlement arménien travaille activement à la nationalisation du programme des ODD et à la mise en œuvre de mécanismes de parlement ouvert.

© Murad Tovmassyan HH azgayn ioxov



## Contribution de l'Autriche

Il y a 130 ans, un petit groupe de parlementaires voués à la promotion de la paix par la diplomatie et le dialogue parlementaires est devenu une organisation mondiale de parlements nationaux. Cette institution unique, avec près de 180 membres, a réuni des parlementaires du monde entier, représentant de multiples opinions politiques, traditions, cultures et religions. S'appuyant sur cette diversité, les Membres de l'UIP ont toujours réussi à poursuivre le dialogue, à apprendre les uns des autres et à échanger des points de vue, même dans les moments les plus turbulents. Ils ont défini le principe fondamental de leur Organisation : promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans le monde et ont chargé l'UIP de se concentrer sur le renforcement des parlements, la promotion de l'égalité des sexes, la protection des droits de l'homme, la promotion de la paix et de la stabilité, la promotion du développement durable, augmenter le rôle des parlements dans les affaires mondiales et encourager la participation des jeunes.

*Nos enfants devront relever les défis que nous n'avons pas pu résoudre et nous sommes convaincus qu'ils seront en mesure de le faire. Cependant, nous devons leur fournir les bons outils pour les aider à construire leur avenir.*

Les anniversaires sont non seulement une bonne occasion de regarder en arrière mais aussi de regarder en avant. Nous pensons qu'il est primordial de se concentrer sur la jeune génération. Nos enfants devront relever les défis que nous n'avons pas pu résoudre et nous sommes convaincus qu'ils seront en mesure de le faire. Cependant, nous devons leur fournir les bons outils pour les aider à construire leur avenir. Le Parlement autrichien attache une grande importance à la participation des jeunes et a développé des initiatives pour promouvoir la démocratie et l'intérêt pour la politique auprès des enfants et des jeunes.

À partir d'octobre 2007, le Parlement autrichien a lancé le Democracy Workshop : un programme éducatif conçu comme un atelier interactif et une plate-forme expérimentale proposant différentes approches de sujets politiques. Les changements législatifs de 2007, qui visaient à abaisser l'âge de voter de 18 à 16 ans et les résultats de plusieurs études montrant une augmentation de l'apathie politique chez les jeunes, étaient quelques-unes des raisons de ce programme. En outre, il y avait un consensus croissant selon lequel, outre ses fonctions traditionnelles de législation et de gouvernance, le Parlement devrait également jouer un rôle de premier plan en assurant la transparence des processus et des décisions politiques.

L'atelier sur la démocratie et la plateforme en ligne du Parlement pour les enfants, le Democracy Webshop, ont été créés, ainsi que les parlements semestriels des jeunes pour les élèves de neuvième année et des visites guidées du bâtiment du parlement pour les enfants





et les jeunes. En 2015, le programme a été prolongé par une offre spécialement créée pour les apprentis comprenant des ateliers, des visites guidées et son propre parlement des jeunes pour les apprentis.

A un moment donné, presque tous les 183 membres du Conseil national ont été impliqués dans l'atelier sur la démocratie, par exemple en tant que partenaires d'interview ou experts et ont ainsi été en contact direct avec plus de 100 000 jeunes jusqu'à présent.

L'objectif du Parlement des jeunes est de susciter un intérêt pour les processus de décision démocratiques et de faire mieux comprendre aux jeunes les procédures parlementaires. Ils doivent faire campagne pour leur propre position au sein du groupe parlementaire, rechercher des solutions par compromis, préparer des discours et enfin voter sur un projet de loi. En commission et en plénière, ils peuvent découvrir ce que c'est que d'être politicien et comment les décisions politiques sont prises.

La plate-forme en ligne du Parlement pour les jeunes propose un large éventail de sujets qui peuvent être intégrés efficacement dans les cours scolaires, ainsi qu'une section spécifique pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas l'allemand, avec des exercices qui combinent formation linguistique et informations sur l'Autriche et son système politique. Avec plus d'un million de visiteurs en 2018, l'offre en ligne du Parlement est une ressource précieuse.

Nous sommes convaincus que le meilleur investissement à l'avenir est d'autonomiser nos enfants et nous espérons que les initiatives décrites ci-dessus seront une contribution précieuse.

Joyeux anniversaire, l'UIP ! Puissiez-vous exister pendant encore 130 ans en tant que forum de dialogue et d'échange d'idées innovantes - avec le soutien d'une jeune génération dévouée et bien informée.



Contribution de l'Autriche

## Contribution de Bahreïn

**N**ous adressons nos sincères félicitations à l'UIP à l'occasion de son 130e anniversaire. Nous saluons le rôle de l'UIP dans le soutien aux parlements, la promotion des pratiques démocratiques et du renforcement des capacités, la défense des Droits de l'Homme, le soutien aux ODD et d'autres sujets vitaux.

*Sur la base des principes du projet de réforme, la Charte d'action nationale, qui a été approuvée par le peuple bahreïni avec un taux de 98,4%, le Royaume de Bahreïn a réussi à faire de nombreuses réalisations parlementaires.*

Aujourd'hui, 130 ans après la création de l'UIP, nous pouvons dire que l'exercice des fonctions législatives et de contrôle par les parlements est l'un des moyens les plus importants de contribuer au développement des sociétés et de traiter des questions susceptibles de porter atteinte à la sécurité intérieure. et la stabilité des États et la préservation des droits de l'homme.

Nous tenons à saluer les efforts considérables déployés par les Présidents de l'UIP depuis sa création. Nous pensons que l'UIP et les parlementaires devraient prendre une série de mesures et d'actions qui contribueront au développement de l'efficacité de l'UIP :

- Œuvrer à l'équilibre et à l'intégration entre le maintien de la sécurité et la promotion de l'exercice des principes des droits de l'homme, par le biais de traités et conventions internationaux qui mettent l'accent sur ces droits et les placent dans un cadre juridique international.
- Assurer le suivi auprès des Membres des conseils législatifs et parlementaires pour amender et développer les législations locales conformément aux conventions et traités internationaux.
- Élaborer des plans et des programmes pour motiver les gens à exercer leurs droits politiques et à contribuer librement à la sélection des membres élus des assemblées législatives libres et transparentes, guidés par des expériences réussies dans des pays comme le Royaume de Bahreïn, qui a réussi à atteindre un objectif qualitatif et transition démocratique réussie à cet égard.
- Adopter une initiative avec la communauté internationale pour mettre fin aux guerres et aux conflits et éliminer les groupes terroristes radicaux.
- Prendre des mesures efficaces pour faire face aux tragédies humanitaires dans le monde.

Le Conseil de la Choura et le Conseil des représentants du Royaume de Bahreïn sont fiers de notre contribution active et positive à l'UIP et d'avoir participé à diverses conférences, réunions, l'adhésion de ses comités et à ses programmes régionaux et internationaux depuis la formation des deux Conseils en 2002.

Sur la base des principes du projet de réforme, la Charte d'action nationale, qui a été approuvée par le peuple bahreïni avec un taux de 98,4%, le Royaume de Bahreïn a réussi à faire de nombreuses réalisations parlementaires, notamment :

- Obtenir une participation plus efficace à la politique de manière plus efficace. Les élections parlementaires au Royaume de Bahreïn ont enregistré un taux de participation élevé de 67% et le taux de nouveaux membres a atteint 92,5%.
- L'élection de Mme Fawzia Abdulla Zainal à la présidence du Conseil des représentants, l'élection de six femmes au Conseil des représentants et la nomination de neuf femmes au Conseil de la Choura. Le pourcentage actuel de femmes parlementaires bahreïinites dans le pouvoir législatif est de 18,75%.
- Discuter et approuver le plan d'action du gouvernement avant la mise en œuvre, en plus des nombreux outils de contrôle et législatifs qui ont confirmé le rôle effectif de l'autorité législative dans le Royaume de Bahreïn.
- Développer des mécanismes de communication avec l'opinion publique et les citoyens, diffuser la culture du travail parlementaire dans tous les segments de la société, utiliser les canaux de communication sociaux et électroniques et soutenir le rôle des médias parlementaires.
- Transformation des travaux législatifs et de contrôle en une approche électronique globale.

Nous souhaitons à l'UIP plein succès dans la propagation de la démocratie, de la sécurité et de la paix dans le monde et espérons que ses activités et le rôle qu'elle joue recevront l'appréciation qu'elle mérite en tant qu'organisation mère pour l'exercice de la diplomatie parlementaire dans le monde.

مجلس النواب

## Contribution du Bangladesh

**L**a démocratie parlementaire au Bangladesh nourrit des valeurs de l'État de droit, des libertés fondamentales et des droits de l'homme.

Nous espérons que l'UIP continuera de jouer un rôle déterminant dans le renforcement de la démocratie, de l'état de droit et du développement durable et en encourageant les parlementaires à tenir les engagements pris envers leur peuple.

Nous pensons que les parlementaires doivent s'unir sous l'égide de l'UIP et se rassembler pour relever les défis communs et, dans les années à venir, chercher des moyens d'évaluer les inégalités et de veiller à ce que les besoins des pauvres et des marginalisés soient pris en compte à tous les niveaux du processus décisionnel.

Aujourd'hui, aucune société dans le monde n'est à l'abri du terrorisme. Il est donc nécessaire que les Parlements membres de l'UIP s'engagent à faire tout leur possible pour prévenir le terrorisme.

*« Le Bangladesh a toujours mené une politique étrangère indépendante non alignée, favorisant l'amitié avec tous les pays du monde sur la base du respect mutuel de la souveraineté, de l'égalité, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États. »*

Le thème du débat général de la 141<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP est le suivant : « Renforcer le droit international : Les rôles et mécanismes parlementaires et la contribution de la coopération régionale ». Depuis l'indépendance du Bangladesh en 1971, le pays a mis l'accent sur le principe de « l'amitié avec tous, la méchanceté envers personne ». Participant à l'Assemblée générale des Nations Unies le 17 septembre 1974 pour la première fois, notre père de la nation Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman a déclaré : « Le Bangladesh a toujours mené une politique étrangère indépendante non alignée, favorisant l'amitié avec tous les pays du monde sur la base du respect mutuel de la souveraineté, de l'égalité, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États. »

Les parlements membres peuvent prendre des mesures pragmatiques aux niveaux national et international pour réduire les inégalités et restaurer la dignité humaine dans les domaines social, politique et économique. L'UIP a lancé un appel clair aux parlements du monde entier pour qu'ils prennent des mesures pour protéger le système politique de l'influence des lobbies organisés et œuvrent pour mettre fin aux inégalités et promouvoir les droits de l'homme. Elle devrait appliquer ces mesures pour améliorer la transparence et renforcer la législation anti-corruption.

Dans les années à venir, nous espérons que l'UIP offrira des espaces pour l'engagement des Membres de l'UIP auprès de leurs gouvernements en vue de soutenir le succès en termes

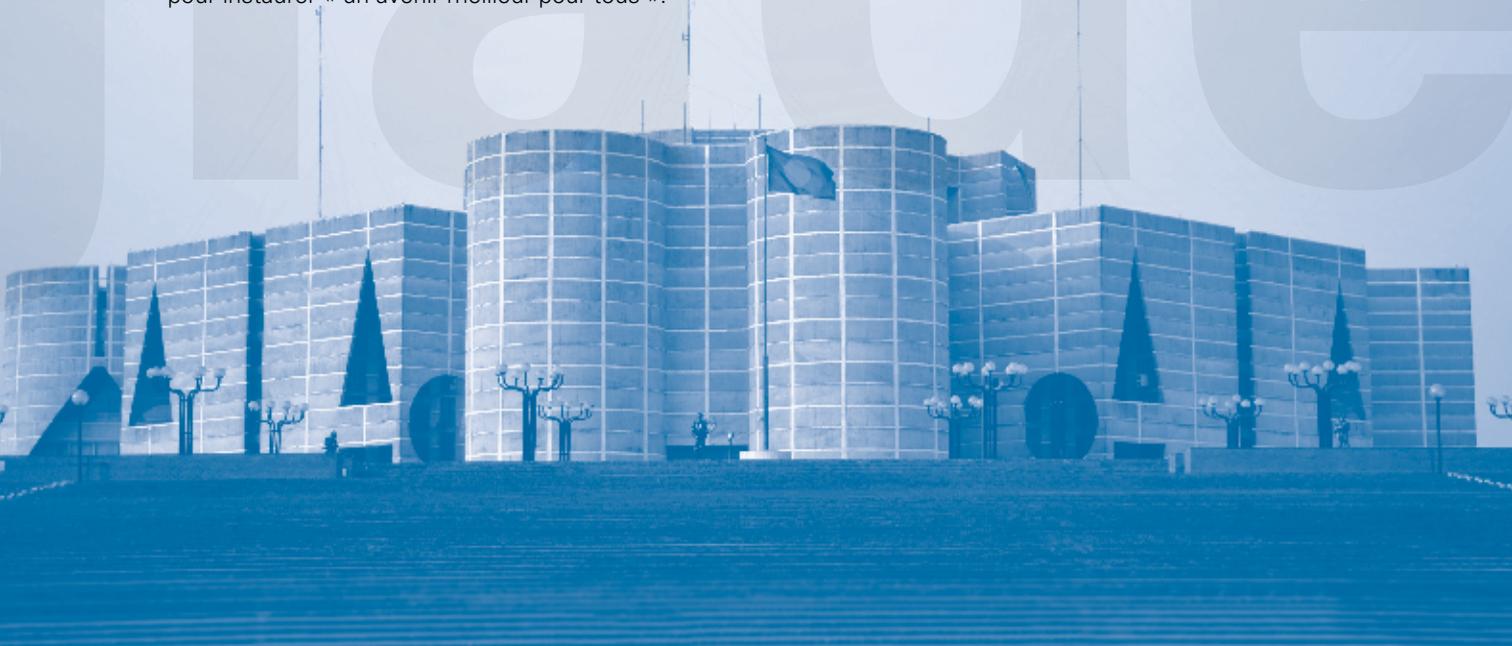
d'élimination de la pauvreté, d'autonomisation des femmes, de juridiction et de problèmes politiques, de logistique et de changement climatique. Les parlements devraient envisager de plaider pour une représentation plus juste des intérêts des pays en développement dans les institutions de gouvernance économique et financière mondiale. Avec l'UIP, tous les Parlements membres devraient œuvrer pour mettre fin à la traite des enfants et ne ménager aucun effort pour protéger les droits fondamentaux des enfants.

Le Bangladesh progresse rapidement en termes de participation des femmes à l'émancipation politique, à l'éducation et aux affaires économiques. Il a assuré la première position en Asie du Sud dans la réduction des disparités entre les sexes. En tant que Président du Bangladesh, Dr. Shirin Sharmin Chaudhury a travaillé pour l'autonomisation politique des femmes en créant un parlement sensible au sexe qui répond aux besoins et aux intérêts des hommes et des femmes dans ses structures, ses opérations, ses méthodes et son travail. Le Parlement du Bangladesh promeut également les jeunes parlementaires et modifie la législation dans le but d'ouvrir la voie à de futurs dirigeants.

En avril 2017, le Bangladesh a accueilli la 136ème Assemblée de l'UIP à Dhaka. Des députés du monde entier ont été témoins des progrès du pays en matière de démocratie et de développement dans divers secteurs. Le Bangladesh a prouvé sa capacité à devenir une économie à croissance rapide grâce à ses réalisations en matière de parité entre les sexes, d'espérance de vie et de réduction de la mortalité infantile.

Grâce à nos efforts concertés, nous sommes fermement convaincus que nous pouvons faire une différence positive dans la réalisation des aspirations communes de la population. Nous pensons que la prochaine Assemblée sera un jalon dans la promotion de nos efforts collectifs pour instaurer « un avenir meilleur pour tous ».

© Parlement de Bangladesh



## Contribution de la Belgique

**L**e Groupe belge a toujours été un Membre actif de l'UIP depuis sa création et n'a jamais considéré la démocratie parlementaire comme banale ou simple. La démocratie n'est jamais complète, parfaite ou même réalisée. Alors que nous ne devons jamais perdre de vue ses valeurs fondamentales, la démocratie doit s'adapter à un large éventail de circonstances pour survivre et se développer. L'UIP représente un forum précieux où les parlements peuvent se parler, demander des comptes, s'inspirer et se soutenir mutuellement, afin que la démocratie parlementaire puisse perdurer et prospérer dans des contextes en constante évolution.

Le Groupe belge estime que les ODD devraient être un fil conducteur dans le travail de l'UIP dans les années à venir. Pour mettre en œuvre les ODD, le Groupe belge tient à souligner qu'il devrait y avoir une répartition des tâches entre les acteurs politiques nationaux, les organisations internationales, les donateurs multilatéraux, les institutions de financement du développement, le secteur public national, la société civile et le secteur privé. Les parlements sont chargés de contrôler les progrès de leurs gouvernements sur cette question, de veiller à ce que les différents intérêts en jeu soient correctement équilibrés et de demander des comptes à leurs gouvernements lorsque des problèmes surviennent. Nous sommes maintenant à l'ère numérique, et le Groupe belge souhaite donc plaider pour des solutions numériques pouvant servir de levier pour atteindre les ODD, tout en restant conscient des risques potentiels liés à ces solutions. Il est difficile d'imaginer un meilleur forum de discussion et de mise au point de ces solutions que l'UIP.

*Nous sommes maintenant à l'ère numérique, et le Groupe belge souhaite donc plaider pour des solutions numériques pouvant servir de levier pour atteindre les ODD, tout en restant conscient des risques potentiels liés à ces solutions.*

L'UIP devrait se lancer dans de nouvelles approches, mais cela ne devrait pas conduire à négliger les voies établies de longue date par l'Organisation. L'UIP est un forum unique où les parlementaires de différents pays peuvent engager un dialogue franc et ouvert, dans le cadre de réunions privées si nécessaire. Elle représente le seul forum dans lequel des représentants de certains États ou régions se parlent encore et où des collègues parlementaires tentent d'adopter de nouvelles façons de trouver des solutions. Malgré la croissance du nombre d'organisations internationales au fil des ans, la diplomatie parlementaire est devenue non moins importante, bien au contraire. Le Groupe belge est reconnaissant à l'UIP d'être la principale organisation au sein de laquelle la diplomatie parlementaire et le débat parlementaire ouvert sont possibles au niveau mondial. C'est pourquoi le Groupe belge regrette vivement qu'en octobre 2018, l'Assemblée ait décidé, pour la première fois dans l'histoire de l'UIP, qu'un débat en commission - en l'occurrence sur les droits de l'homme des personnes LGBTI - ne puisse avoir lieu. Au contraire, ce type de débat devrait être encouragé, y compris par les ambassades des pays concernés. Il s'agit également d'un levier de dialogue que nous souhaitons renforcer.

© 2008, Guy Goossens Sénat belge



## Contribution du Bhoutan

**L'**UIP est l'une des plus anciennes organisations parlementaires et est composée de parlements du monde entier qui œuvrent à la protection et à la construction de la démocratie mondiale par le dialogue politique et des actions concrètes. Le 7 octobre 2013, le Parlement du Bhoutan est devenu le 163e membre de l'UIP à Genève.

Dans les années à venir, l'UIP, en collaboration avec les pays membres, devrait accroître la sensibilisation et développer les capacités des parlements, en particulier pour les jeunes démocraties. Nous nous attendons également à ce qu'elle développe de nouveaux systèmes parlementaires ouverts, transparents, représentatifs, non discriminatoires, responsables et efficaces et qu'elle réponde aux besoins spéciaux et renforce les jeunes pays à gouvernance démocratique en se concentrant sur les aspects techniques, la gestion, la coordination et le développement des capacités de la nation.

La participation à l'UIP est très importante pour les parlementaires car elle fournit une plate-forme pour discuter des problèmes et apprendre les bonnes pratiques des autres parlements du monde entier. Le Bhoutan a un jeune parlement, qui n'en est qu'à sa onzième année. Avec une démocratie aussi jeune, nous trouvons la participation à l'UIP très importante car c'est une plate-forme pour apprendre d'autres parlements plus expérimentés.

*Le Bhoutan a un jeune parlement, qui n'en est qu'à sa onzième année. Avec une démocratie aussi jeune, nous trouvons la participation à l'UIP très importante car c'est une plate-forme pour apprendre d'autres parlements plus expérimentés.*

Les honorables Membres du Conseil national du Bhoutan qui participent à l'UIP ont tiré d'immenses avantages de l'Organisation pour instaurer le dialogue et rassembler les parlements du monde entier. En outre, les Secrétaires généraux du Parlement du Bhoutan ont été membres de l'Association des secrétaires généraux du Parlement, où ils ont pris connaissance des méthodes de travail des différents parlements. Cela contribue à l'amélioration de nos services parlementaires. Cet organe consultatif de l'UIP contribue à assurer la coopération entre les services des différents parlements.

Nous définissons l'UIP comme une assemblée réunissant les parlements pour renforcer la démocratie et parvenir à un développement pacifique et durable à travers le monde, avec un engagement envers l'effort mondial pour prendre des mesures appropriées et opportunes en matière de sécurité, de souveraineté, de changement climatique et d'autres questions régionales et mondiales.

Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre effective et le respect des résolutions et déclarations de l'Assemblée générale de l'UIP, de ses commissions et d'autres organes.



## Contribution de la Biélorussie

**F**ondée en 1889, l'UIP est devenue une structure mondiale comparable à l'Organisation des Nations Unies. Son objectif est de promouvoir le développement des relations interparlementaires, des institutions démocratiques et de la coopération internationale multidisciplinaire. La date de la fondation de l'UIP - le 30 juin - est célébrée comme la Journée internationale du parlementarisme.

Aujourd'hui, l'UIP joue à juste titre un rôle central dans la promotion d'une coopération interparlementaire globale en tant que plate-forme universelle la plus ancienne et la plus influente permettant aux parlementaires d'interagir entre eux. Il est symbolique pour nous que la première visite en Biélorussie de la Présidente de l'UIP, Gabriela Cuevas Barron, ait eu lieu l'année du 130<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation.

*Aujourd'hui, dans un environnement international difficile, le dialogue parlementaire est plus important que jamais. L'UIP peut et doit jouer un rôle important pour assurer la compréhension et l'accord mutuels sur la scène internationale.*

En Biélorussie, nous apprécions hautement le rôle de l'UIP dans le développement du parlementarisme. Grâce aux efforts de l'UIP, les parlements ont la possibilité de construire mutuellement des relations égales et respectueuses. Il y a toutes les raisons d'attribuer l'UIP la dimension parlementaire des Nations Unies. Nous espérons que l'UIP poursuivra ses travaux constructifs et de fond en étroite coopération avec tous les Parlements membres dans l'intérêt de la communauté parlementaire mondiale.

Nous nous félicitons des activités du Forum des femmes parlementaires et appuyons la stratégie de l'Organisation visant à renforcer encore le rôle des jeunes parlementaires et à engager des négociations sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Nous plaidons également pour une interaction à part entière de l'UIP et des Nations Unies, en particulier en ce qui concerne le respect par les États de leurs obligations au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous sommes convaincus que le Rapport parlementaire mondial, préparé par l'UIP en collaboration avec le UNDP et contenant 28 recommandations à l'intention des parlements, des gouvernements et de la société civile, deviendra un outil efficace pour la mise en œuvre des fonctions de contrôle parlementaire et de responsabilité des gouvernements.

Il est nécessaire de continuer à participer activement à la mise en œuvre des ODD. Nos parlementaires travaillent activement à la coordination, à l'échange d'expériences et au partenariat pour le développement durable. Nous avons organisé le premier forum régional des coordinateurs nationaux des pays d'Europe et de la CEI pour atteindre les ODD en 2018 et le Forum national sur le développement durable en 2019.

Les membres du Conseil de la République du Bélarus sont régulièrement élus à des postes au sein des organes de l'UIP du groupe géopolitique Eurasie. Les membres des délégations biélorussiennes prennent la parole lors des débats généraux sur les projets de résolution et les amendent. Dans les périodes entre les assemblées, l'Assemblée nationale de la République du Bélarus, conformément aux exigences de la Charte de l'UIP, répond aux questionnaires de l'UIP, envoie des informations sur ses activités et participe aux actions initiées par l'UIP.

Aujourd'hui, dans un environnement international difficile, le dialogue parlementaire est plus important que jamais. L'UIP peut et doit jouer un rôle important pour assurer la compréhension et l'accord mutuels sur la scène internationale. Les décisions de l'UIP, en tant qu'organisation non gouvernementale, ne sont pas contraignantes. Cependant, pour accroître leur importance et leur influence sur le programme mondial, il faut des feuilles de route dont les activités inciteraient les parlements nationaux à prendre leurs propres décisions découlant des documents de l'UIP.



## Contribution du Brésil

**A** l'occasion de la célébration du 130e anniversaire de l'UIP, ce fut un honneur pour le Congrès national brésilien de faire partie d'un forum aussi prestigieux. Depuis 1954, le Brésil a participé activement aux travaux de l'Organisation, contribuant à son objectif de soutien interparlementaire et de promotion et de protection de la démocratie et de la paix dans le monde.

Au cours des 65 dernières années, notre pays a occupé deux postes importants au sein de l'UIP. Le député fédéral de l'État de Rio de Janeiro, Francisco Saturnino Braga, a été membre du Comité exécutif de 1957 à 1960, après avoir été nommé vice-président de 1958 à 1960. Ranieri Mazzilli, président de la Chambre des députés de 1959 à 1965, a été le premier non-Européen à occuper le poste de président de l'UIP, de 1962 à 1967.

En 1958, Rio de Janeiro a accueilli la 47ème Assemblée de l'UIP. Au cours du forum, le Brésil a proposé la création du Groupe régional américain de l'UIP. Le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou et le Venezuela ont été les premiers membres de ce groupe. Cette initiative est à l'origine de l'actuel Parlement latino-américain et caribéen - Parlatino. En 1962, la 57e Assemblée de l'UIP a eu lieu à Brasilia, notre capitale.

*Depuis 1954, le Brésil a participé activement aux travaux de l'Organisation, contribuant à son objectif de soutien interparlementaire et de promotion et de protection de la démocratie et de la paix dans le monde.*

Au cours de ses 130 années d'existence, l'UIP a été d'une grande importance pour la démocratie. À l'avenir, nous espérons que l'Organisation poursuivra ses œuvres et augmentera le nombre de pays Membres. Plus les parlements et les parlementaires échangent et partagent entre eux des expériences, plus vite nous atteindrons les objectifs de l'UIP : coopération entre les peuples et création solide d'institutions représentatives.

Parmi les problèmes qui affectent de nombreux pays, il y a la question de l'égalité des sexes dans les parlements. Au Brésil, c'est une question très préoccupante et problématique. Au Brésil, plus de 77 millions d'électeurs sont des femmes, soit 52,5% du total des 147,5 millions d'électeurs. Cependant, sur le dossier Women in Politics 2017, créée par l'UIP et Nations Unies pour les femmes, le Brésil occupait la 154e position sur 193 pays répertoriés. Au 1er février 2019, le Brésil était classé 133e.

Ces dernières années, plusieurs initiatives de soutien à la candidature des femmes ont été mises en œuvre au Brésil, ce qui a contribué à l'augmentation progressive de la représentation des femmes en politique. En 1997, la loi électorale a déterminé la réservation de sièges pour les femmes aux postes de députés et de conseillers. En 2009, il a été établi que les postes

devraient être pourvus par un minimum de 30% et un maximum de 70% de citoyens de chaque sexe. Pour les élections générales de 2018, les partis politiques ont été obligés d'allouer au moins 30% du total des ressources publiques qu'ils reçoivent au financement des campagnes des candidates. En outre, des ressources publiques doivent être utilisées pour créer et maintenir des programmes de promotion et de diffusion de la participation politique des femmes.

En conséquence, 77 femmes parlementaires ont été élues à la Chambre des députés en 2018, soit une augmentation de 51% par rapport aux élections précédentes. Dans les assemblées législatives, il y a eu une augmentation de 41,2% par rapport à 2014, avec 161 femmes élues comme députés d'État.

La pression populaire exercée par divers canaux de communication et le contact direct des électeurs avec les membres du Congrès via les médias sociaux ont soulevé un scénario dans lequel l'interaction entre la société et le Parlement doit se resserrer. Il est inévitable et nécessaire que nous nous connectons avec les électeurs en utilisant les réseaux sociaux car il est impossible d'ignorer leur place dans un monde virtuel et en constante expansion.

Les parlementaires brésiliens en sont conscients. Notre Congrès mène une tentative de réunir le citoyen ordinaire et les parlementaires au moyen d'une série de mesures. Ces initiatives visent à améliorer les canaux de communication avec les électeurs et à offrir aux citoyens de meilleures opportunités de s'exprimer devant le pouvoir législatif.

De plus, de nouvelles voies pour valoriser cette approche sont régulièrement étudiées au Congrès national, notamment dans l'espoir que l'intelligence artificielle sera de plus en plus utilisée dans des domaines variés, des profils de candidats au contrôle et à la transparence des activités du Congrès national et parlementaires. Nous espérons que l'innovation renforcera et facilitera le plein exercice de la démocratie représentative dans le monde entier dans les années à venir.

## Contribution de la Bulgarie

**D**ès sa création en 1889, l'UIP est devenue le premier forum permanent de discussions politiques entre parlementaires de différents pays. Son objectif principal est le maintien de la paix et la réglementation du droit international, et sa création précède la création des plus grandes organisations gouvernementales - la Société des Nations et les Nations Unies.

C'est un honneur pour l'Assemblée nationale de la République de Bulgarie de faire partie de l'UIP. Le Parlement bulgare est membre de l'Organisation depuis 1896 et ses représentants s'efforcent de contribuer à la réalisation de ses objectifs.

*L'Assemblée nationale considère les activités éducatives destinées aux enfants et aux jeunes comme particulièrement importantes. Une communication éducative efficace est donc un élément clé des relations publiques du Parlement.*

Les réunions semestrielles de l'Assemblée de l'UIP et les séminaires régionaux offrent au Parlement bulgare une excellente occasion d'échanger des contacts et des opinions entre parlementaires de différents pays. Les débats des Comités permanents de l'UIP sont particulièrement précieux car non seulement des sujets juridiques mais aussi des questions strictement spécifiques sont débattus.

Les parlementaires bulgares sont des membres volontaires et motivés des groupes d'amitié avec les parlements d'autres pays. Cela favorise une relation plus étroite et mutuellement bénéfique entre les parlementaires, car elle facilite l'organisation de réunions et de discussions dans un cadre informel. La tâche la plus importante des groupes d'amitié est de renforcer le dialogue politique entre les pays et de contribuer à l'expansion de la coopération à tous les niveaux.

L'Assemblée nationale s'efforce d'assurer la transparence dans tous ses travaux et activités, ainsi qu'une large accessibilité à l'information pour tous les groupes civiques qui pourraient être intéressés. En 2019, l'Assemblée nationale a marqué 140 ans de convocation du premier Parlement bulgare - l'Assemblée constituante - et d'adoption de la première Constitution bulgare: la Constitution de Tarnovo. Cet anniversaire a été l'occasion pour les citoyens bulgares d'en apprendre davantage sur la Constitution de Tarnovo, sur la vie parlementaire en Bulgarie et sur les personnes qui ont contribué à la construction d'un État bulgare moderne. Le jour de la convocation de l'Assemblée constituante, plus de 9 000 citoyens ont visité l'Assemblée nationale.

Pour marquer cet anniversaire, une exposition itinérante intitulée « 140 ans de l'Assemblée constituante et l'adoption de la Constitution de Tarnovo » a visité toutes les villes de Bulgarie. Un concours national pour mener un débat parlementaire pour les étudiants et les étudiants

de premier cycle a été organisé afin d'impliquer la jeune génération dans la célébration, le débat final ayant eu lieu dans la salle plénière de l'Assemblée nationale. Près de 95 000 élèves de 1 425 écoles ont participé à une « Leçon sur la Constitution ».

L'Assemblée nationale considère les activités éducatives destinées aux enfants et aux jeunes comme particulièrement importantes. Une communication éducative efficace est donc un élément clé des relations publiques du Parlement. Elle s'adresse principalement aux étudiants et aux étudiants de premier cycle. L'Assemblée nationale prépare des programmes éducatifs pour ses visiteurs : présentations sur l'histoire du parlementarisme en Bulgarie, visites du bâtiment, observation des séances plénières et des séances des commissions parlementaires, simulations de séance plénière et réunions avec des députés de la circonscription des visiteurs.

Le Parlement bulgare est le garant de la transparence du processus législatif. Il fonctionne dans le cadre d'un dialogue ouvert avec le public et a pour politique active de fournir aux électeurs des informations sur tous les sujets liés aux pouvoirs du Parlement. Les séances de l'Assemblée nationale et de ses commissions sont diffusées en temps réel sur son site Internet, où se trouvent également des archives vidéo des séances plénières. Sur le même site Web, on peut également accéder aux informations publiées sur chaque étape de la discussion d'un projet de loi, ainsi qu'à des informations sur la pratique parlementaire et sur le travail des députés.

Avec le soutien financier du programme opérationnel : « Bonne gouvernance 2019 », l'Assemblée nationale exécute un projet qui prévoit un examen complet de la transposition et de l'impact des directives européennes dans la législation. Le grand public bénéficiera d'un accès gratuit à ces informations. Après la réalisation du projet, la Bulgarie deviendra le troisième État membre de l'UE avec un système accessible au public pour les dispositions transposées.

© Assemblée nationale de la République de Bulgarie



## Contribution du Burundi

**L**e Parlement de la République du Burundi est fier d'être Membre de l'UIP, la grande famille parlementaire du monde. En tant que représentants du peuple burundais, nous pensons que notre appartenance à l'UIP nous offre un forum spécial où nous pouvons partager et échanger des expériences avec nos homologues du monde entier. L'adhésion devrait également permettre d'encourager l'égalité entre les nations et à travers ça, la solidarité entre tous.

Le Parlement du Burundi est membre à part entière de l'UIP. Il souhaite contribuer à la célébration du 130e anniversaire de l'Organisation en proposant que de nouveaux éléments dans les futurs programmes de travail visent à rendre l'UIP plus représentative.

*La population du Burundi croît rapidement et est majoritairement jeune. Les jeunes devraient donc être une force de progrès plutôt qu'une contrainte.*

Pour relever les défis auxquels certains Parlements membres sont confrontés, nous demandons à l'UIP de consacrer plus d'attention aux questions relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées, aux migrations, à la résolution des conflits interétatiques, à la prévention et à la lutte contre les épidémies, à la gestion des catastrophes naturelles et à la résilience au changement climatique, en s'occupant des questions de désarmement civil, en luttant contre la prolifération des armes légères et de petit calibre et en combattant le financement du terrorisme dans le monde.

Dans chaque nation, les jeunes représentent l'avenir et la pierre angulaire du développement. Il faut donc continuer à soutenir les efforts parlementaires pour permettre aux jeunes de participer à la prise de décision politique en responsabilisant les jeunes parlementaires et les jeunes en général, et en intégrant la perspective des jeunes dans les lois et les politiques. La population du Burundi croît rapidement et est majoritairement jeune. Les jeunes devraient donc être une force de progrès plutôt qu'une contrainte. Les élus au Burundi sont très soucieux d'améliorer l'avenir des jeunes et donc de sensibiliser à la créativité et à l'amour de son pays. Il existe un programme spécifique pour les jeunes filles scolarisées qui se concentre en particulier sur la lutte contre les mariages précoces et les grossesses non désirées.

Dans le cadre du travail du Burundi en vue d'une résolution durable de décennies de mauvaise gouvernance et de conflit interethnique depuis l'indépendance, le pays a opté pour un parlement bicaméral hautement inclusif. Cette innovation est une bonne pratique que le Burundi pourrait partager. Il est basé sur le respect de l'égalité ethnique (60% de Hutu et 40% de Tutsi à l'Assemblée nationale et des proportions égales de Hutus et de Tutsis au Sénat),

l'équilibre régional, un minimum de 30% de femmes au Parlement et l'inclusion de trois membres de la minorité ethnique twa dans chaque chambre. Les Bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat doivent également être équilibrés en termes de persuasion politique, d'appartenance ethnique et de sexe. Le Sénat est allé plus loin et est maintenant sur le point d'atteindre la parité entre les sexes.

Pour favoriser le développement durable et global du pays, le Parlement bicaméral mène constamment une politique de proximité impliquant un travail de développement communautaire avec les membres du public. Il est dirigé par des membres des Bureaux et d'autres parlementaires y participent également. Dans le même esprit, des sessions sont organisées pour sensibiliser le public au changement d'attitude, au développement personnel, à la paix et à la sécurité.

Répondre aux besoins des générations actuelles ne devrait pas diminuer la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. L'UIP devrait contribuer à cet objectif en permettant aux parlementaires d'être formés aux questions de développement durable. Cela pourrait se faire par le biais de programmes comprenant du matériel sur le renforcement des capacités des élus dans les domaines concernés. En matière d'environnement, les programmes de l'UIP devraient poursuivre des projets visant à relever les défis du changement climatique, à protéger l'environnement et à préserver et protéger la biodiversité.

Nous appelons l'UIP à aborder la bonne gouvernance en promouvant la position et le rôle des parlements dans la gestion des affaires mondiales et la lutte contre la corruption.

© Gilbert Niyongere, Cameraman et photographe du Sénat



## Contribution du Cambodge

**L**e Parlement cambodgien est fier d'être membre de l'UIP, le mécanisme parlementaire mondial le plus influent. Le Cambodge, partisan de la diplomatie multilatérale, est résolu à promouvoir les valeurs fondamentales de l'UIP, qui comprennent l'égalité, l'inclusion, le respect, l'intégrité et la solidarité, et souhaite ajouter deux autres valeurs: la diversité et le respect de la souveraineté. Nous exhortons tous les Membres de l'UIP à adhérer pleinement à ces principes aux niveaux national, régional et mondial.

*« Nous souhaitons un monde où chaque voix compte, où la démocratie et les parlements sont au service du peuple pour la paix et le développement. »*

L'UIP a aidé les parlements nationaux à acquérir et à appliquer les connaissances, les outils et les bonnes pratiques nécessaires pour mieux s'acquitter de leurs rôles et responsabilités législatifs dans l'intérêt de la paix mondiale et du développement. La vision de l'UIP est la suivante :  
« Nous souhaitons un monde où chaque voix compte, où la démocratie et les parlements sont au service du peuple pour la paix et le développement. »

Pour sa part, le Cambodge a promu une société multiraciale et socialement inclusive. L'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes se sont améliorées au fil des années. Nos caucus parlementaires de femmes se sont voués à l'émancipation et à l'amélioration de la situation des femmes au Cambodge. Nos femmes parlementaires sont les agents du changement dans nos processus de construction de la nation.

Le Cambodge continuera de valoriser et d'embrasser la diversité culturelle, de respecter les différentes opinions et points de vue et de prendre en considération les divers intérêts. Nous pensons que nous ne pouvons avoir un dialogue productif et une coopération efficace que si nous nous respectons les uns les autres et essayons de comprendre le point de vue de l'autre.

Pour promouvoir et mettre en œuvre les valeurs de l'UIP, le Cambodge a activement participé aux activités et initiatives relevant de la compétence de l'UIP depuis qu'il est devenu Membre officiel en 1997. Nous avons envoyé des délégués de haut niveau assister aux Assemblées de l'UIP et aux réunions connexes. Les voix du Cambodge ont été entendues et partagées entre les membres et amis de l'UIP pour réaliser la mission de l'UIP : paix, développement et démocratie.

Le Cambodge a également assumé des rôles de direction au sein de l'UIP. En octobre 2009, le Cambodge a été nommé Membre du Comité exécutif pour un mandat de quatre ans, en novembre 2011, le Cambodge a été nommé représentant de l'UIP, participant au 4e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement en République de Corée. Le Cambodge



© Parlement du Cambodge

a été nommé vice-président de l'UIP d'octobre 2011 à octobre 2012 et en mars 2019, le Cambodge, en coopération avec l'UIP, a organisé un atelier régional sur « Le rôle du Parlement dans la promotion d'une société pacifique et durable en Asie du Sud-Est ».

En termes d'unir les efforts mondiaux pour réaliser les ODD des Nations Unies, le Parlement cambodgien a intégré les ODD dans les commissions parlementaires, a pris des mesures pour superviser et suivre les progrès du gouvernement dans la mise en œuvre des ODD et promouvoir le dialogue et le partenariat multipartites.

Dans un contexte de montée du protectionnisme, de l'unilatéralisme et de la mondialisation, il est impératif que nous restions unis et parlions d'une seule voix pour faire avancer nos valeurs et intérêts communs en restant fermes sur les principes d'ouverture, d'inclusivité, d'égalité, de respect, d'intégrité et de solidarité. L'UIP restera un mécanisme multilatéral clé pour défendre ces valeurs, tout en promouvant la paix, la sécurité, le développement et la démocratie.

Il est vital de continuer à renforcer le rôle des parlements dans la résolution des problèmes et défis mondiaux tels que le changement climatique, la pauvreté, les inégalités économiques, les inégalités entre les sexes, la dégradation de l'environnement, l'extrémisme et le terrorisme et la sécurité d'eau-alimentation-énergie.

Nous devons renforcer encore le partenariat institutionnel et la coopération pratique entre l'UIP et l'ONU, ainsi qu'avec d'autres institutions internationales telles que l'Organisation mondiale du commerce, pour faire en sorte que les systèmes commerciaux multilatéraux fondés sur des règles prévalent. L'UIP devrait également étudier les possibilités de coopération avec des mécanismes régionaux tels que l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE et la Conférence internationale des partis politiques asiatiques.

La coopération et le partenariat internationaux peuvent être maintenus et encouragés si toutes les parties respectent les principes fondamentaux de respect mutuel, de compréhension, de non-ingérence, d'égalité de souveraineté et de respect du droit international. La démocratie et les droits de l'homme ne doivent pas être utilisés comme des instruments géopolitiques ou géostratégiques, mais plutôt comme des moyens de servir véritablement le bien-être et la dignité des personnes. La démocratie doit servir le peuple pour la paix et le développement.



## Contribution du Canada

*« Alors que nous célébrons le 130e anniversaire de l'UIP, la devise de l'UIP : « Pour la démocratie. Pour tous. » n'a jamais été aussi important ou n'a représenté un idéal plus puissant. Nous, ses Membres, devons nous réengager pour assurer la pertinence continue de cette institution unique et nous efforcer continuellement de concentrer notre travail sur la satisfaction des besoins et des aspirations des personnes que nous représentons. »*

**L'honorable David McGuinty, C.P., député, Président, Groupe canadien de l'Union interparlementaire**

**L'**année 2020 marque le 120e anniversaire de la participation des parlementaires canadiens aux assemblées de l'UIP. La présence du sénateur Raoul Dandurand à l'Assemblée de l'UIP de 1900 à Paris a marqué le début de son engagement de 37 ans avec l'Organisation et de l'engagement du Parlement du Canada avec ses collègues parlementaires du monde entier. Au cours de sa remarquable carrière, le sénateur Dandurand a ensuite créé le Groupe canadien de l'UIP et en a été le premier président avant de devenir le premier membre canadien du Comité exécutif de l'UIP.

*«...Je suis sorti de la conférence avec le sentiment que cette organisation peut et a vraiment une place effective dans les affaires du monde. Sa fonction principale consiste à fournir une tribune prestigieuse aux forces pacifiques de toutes les nations engagées dans la lutte pour la paix. »*

Cent vingt ans plus tard, l'héritage du sénateur Dandurand se poursuit. Aujourd'hui, les parlementaires canadiens reconnaissent plus que jamais l'importance de la coopération mondiale et du dialogue interparlementaire. Ce qui a commencé comme un seul voyage en 1900 s'est transformé en un vaste programme d'engagement interparlementaire. En 2018/2019, le Parlement du Canada a envoyé plus de 300 parlementaires à l'étranger au sein de 72 délégations dans 41 pays différents.

La participation du Parlement du Canada à l'UIP est un élément important de ses activités d'engagement international. Depuis 1900, près de 400 parlementaires canadiens ont participé à une Assemblée de l'UIP. Le Canada a accueilli quatre assemblées de l'UIP: en 1925, 1965, 1985 et, plus récemment, à Québec en 2012. L'Assemblée de 1965 à Ottawa a marqué la première fois que des femmes parlementaires faisaient partie de la délégation canadienne; depuis lors, près de 60 femmes parlementaires canadiennes ont participé aux Assemblées de l'UIP. Onze Canadiens qui ont siégé au Comité exécutif de l'UIP, tandis que de nombreux autres ont occupé des postes au sein des comités et autres organes de l'UIP ou ont agi comme rapporteurs pour les résolutions de l'UIP.

Au fil des années, les Canadiens ont également participé à de nombreuses réalisations de l'UIP. Le Canada a présenté des résolutions de l'UIP sur la protection des droits de l'enfant (Budapest, 1989), la démocratie et l'expression de la diversité ethnique (Yaoundé, 1992), l'interdiction mondiale des mines terrestres antipersonnel (Beijing, 1996), l'accès à la santé en tant que droit fondamental pour les femmes et les enfants (Kampala, 2012) et l'instauration d'un monde dénucléarisé (Genève, 2014). Les délégués canadiens ont favorisé le changement institutionnel à l'UIP pour encourager l'Organisation à mieux répondre aux préoccupations actuelles. Les Canadiens ont rédigé un premier texte qui a conduit à la création du Comité des

droits de l'homme des parlementaires et a proposé un amendement aux Statuts de l'UIP pour assurer la représentation des femmes au Comité exécutif de l'UIP.

Ce bilan témoigne de la participation active du Canada à la recherche de solutions à des problèmes d'une importance mondiale critique par l'intermédiaire de l'UIP. Tout au long de son histoire, l'UIP et ses Membres ont fait preuve de courage pour aborder des sujets difficiles et litigieux, engager un débat honnête et promouvoir des idées qui font avancer la cause de la paix et de la sécurité internationales. C'est ce courage qui a fait de l'UIP une institution internationale vitale et unique qui a gagné le soutien de générations de parlementaires canadiens. Dans certains cas elle a même séduit des sceptiques comme le sénateur Alfred Johnson Brooks, qui a déclaré à son retour de l'Assemblée de l'UIP en 1963 :

*« Quel est l'avantage d'une union parlementaire internationale? ... Je croyais au début qu'il ne s'agissait guère plus que d'une espèce de société de débats, sans aucun pouvoir exécutif. Cependant, j'ai vite changé d'idée et je suis revenu de cette conférence avec le sentiment que cet organisme peut jouer et joue de fait un rôle utile dans les affaires mondiales. Sa fonction principale consiste à fournir une tribune prestigieuse aux forces pacifiques de toutes les nations engagées dans la lutte pour la paix. »*

Alors que l'UIP célèbre son 130<sup>e</sup> anniversaire, le Groupe canadien espère que l'Organisation et ses Membres réaffirmeront cet engagement à ouvrir le débat dans la recherche de la paix internationale. L'UIP doit continuer d'être un forum pour débattre des questions les plus urgentes du moment, affronter des divergences d'opinion et s'efforcer de dégager un consensus pour un monde plus pacifique.

Pour sa part, le Groupe canadien s'engage à continuer de défendre les principes qui définissent le Canada et son Parlement. La promotion du respect de la transparence, de la diversité, des Droits de l'Homme, de l'égalité des sexes, de la démocratie et de l'état de droit ont été des caractéristiques de l'approche canadienne à l'UIP et continueront de l'être à l'avenir. Le Groupe canadien espère poursuivre l'important travail de l'Organisation avec ses collègues parlementaires dans un esprit d'inclusion et d'ouverture et se réjouit de participer 130 ans de plus aux œuvres de l'UIP.



## Contribution du Chili

**C'**est un grand honneur de participer aux Assemblées de l'UIP et aux réunions connexes, en particulier à un moment aussi important et significatif que le 130<sup>e</sup> anniversaire de l'Organisation.

L'UIP est sans aucun doute l'organisation la plus importante de la sphère parlementaire. Les principes qui ont inspiré ses fondateurs, Frédéric Passy et William Randal Cremer, sont non seulement toujours valables mais de plus en plus importants dans un monde globalisé confronté à de nouveaux défis urgents.

L'engagement de l'UIP de promouvoir la paix et la coopération internationale par le biais d'un dialogue politique et parlementaire mondial est une approche tout à fait appropriée aux défis actuels auxquels l'humanité est confrontée.

Un jalon pour l'UIP a été l'accord de coopération signé avec l'ONU et ses organes, qui nous a permis d'engager des discussions de haut niveau sur des questions d'importance mondiale.

*Au moment de la rédaction du présent rapport, le Chili avait assumé l'énorme tâche d'organiser la conférence COP 25 sur les changements climatiques en décembre 2019.*

Cette étroite collaboration est une démonstration claire de l'idéologie de l'UIP, dont les membres sont aujourd'hui composés de 179 parlements nationaux et de 13 organes parlementaires régionaux qui, avec l'ONU, luttent pour la paix et la sécurité dans le monde, en particulier en ce qui concerne le Moyen-Orient, le commerce international, le renforcement de la démocratie et des institutions démocratiques et le respect inconditionnel des droits de l'homme, ainsi que la lutte contre le terrorisme.

Alors que nous commémorons les 130 ans de la fondation de l'UIP, il est gratifiant de constater des progrès significatifs sur les questions d'égalité de sexe, sur la prise de conscience des effets du changement climatique et sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 - définissant des objectifs économiques, sociaux, politiques ambitieux et essentiels et les engagements environnementaux pour la survie juste et digne des générations futures.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à l'un des plus grands défis jamais enregistrés et dans la mémoire humaine : les conséquences imminentes du changement climatique causées par un développement non réglementé basé sur la surconsommation des ressources rares de la planète. Au moment de la rédaction du présent rapport, le Chili avait assumé l'énorme tâche d'organiser la conférence COP 25 sur les changements climatiques en décembre 2019, ce qui

signifiait concentrer tous nos efforts sur la recherche du consensus nécessaire pour adopter des mesures urgentes et commencer à limiter les effets graves du changement climatique en des domaines tels que l'environnement, la santé humaine, les migrations forcées et l'économie rurale.

Nous sommes actuellement confrontés à un défi de dimensions civilisationnelles. Les changements associés aux nouvelles technologies de l'information et leur utilisation dans le développement de la robotique, l'automatisation du travail et l'intelligence artificielle promettent et menacent à la fois d'avoir un impact profond sur notre mode de vie. Bien qu'ils créeront certainement des opportunités de valeur ajoutée et de prestation de services avancés, ils présentent également des risques en termes de potentiel de remplacement des travailleurs et de transformation de la nature de certains secteurs. Ceci nous oblige à élaborer des stratégies pour exploiter le potentiel technologique pour le développement humain et, en même temps, adapter les capacités et les compétences des personnes à la nouvelle réalité du marché du travail.

Dans l'avenir immédiat, nous sommes confrontés à des tâches ardues, comme déterminer ce que les gens que nous représentons pensent et veulent vraiment, si nous voulons progresser vers un avenir plus prospère caractérisé par un meilleur niveau et une meilleure qualité de vie, le respect des valeurs incarnées par la démocratie et l'humanité, une plus grande inclusivité de tous les groupes qui composent nos sociétés, plus de transparence, de responsabilité et d'autres réalisations qui rendent nos institutions - y compris nos parlements et congrès nationaux - plus proches du peuple et plus crédibles, ce qui est vital pour la démocratie républicaine.

© Rainer Lesniewski / Shutterstock.com



## Contribution de la Chine

**C**ompte tenu du dynamisme de plus en plus changeant de l'équilibre international des pouvoirs et des défis mondiaux croissants dans le monde d'aujourd'hui, la tendance est à notre époque d'apporter plus d'équité et de justice à l'ordre international et au système de gouvernance mondiale car c'est ce qu'exige le développement de la société humaine et ce que tous les pays attendent. Les changements apportés au système de gouvernance mondiale devraient mieux manifester l'évolution du paysage international et mieux équilibrer les volontés et les intérêts de la majorité des pays, des marchés émergents et des pays en développement en particulier.

*Comme le stipule clairement la Constitution chinoise, « tout le pouvoir de la République populaire de Chine appartient à son peuple », c'est la nature et le noyau du système du Congrès du peuple que tout le pouvoir d'État est dévolu au peuple.*

Jamais de meilleures conditions n'ont été créées pour que nous nous dirigions ensemble vers la paix et le développement. Cependant, l'unilatéralisme et le protectionnisme croissants ont remis en cause l'ordre international et le système de gouvernance mondiale. Notre monde appelle plus que jamais au multilatéralisme et à des organisations internationales plus fortes. L'UIP est la plus grande organisation parlementaire internationale avec l'histoire la plus ancienne et la plus grande influence. Le Congrès national du peuple de Chine attache une grande importance et respecte le statut et les rôles de l'UIP. Nous espérons que l'UIP unira mieux les parlements du monde entier, maintiendra

la coopération gagnant-gagnant, l'équité et la justice et jouera un rôle de premier plan dans le maintien de la paix mondiale, la promotion du développement commun, et en particulier dans l'approfondissement de la coopération mondiale et la résolution des défis mondiaux.

Le système du Congrès du peuple est le régime de la Chine et c'est le système politique fondamental pour sauvegarder la direction du Parti communiste chinois, le statut du peuple en tant que maître du pays et l'état de droit. En septembre 1954, les fondateurs de la République populaire de Chine, ainsi que plus de 1 200 députés au Congrès national du peuple élus lors d'élections générales, ont tenu la première réunion du 1er Congrès national du peuple, au cours de laquelle la Constitution de la République populaire de Chine a été adoptée. Depuis lors, le système du Congrès du peuple, le système politique fondamental de la Chine, a été établi. Dans un pays comme la Chine avec une histoire de plus de 5000 ans et une population d'environ 1,4 milliard d'habitants, la création d'un tel nouveau type de système politique permettant aux gens de gouverner le pays est d'importance historique, non seulement pour l'histoire politique de la Chine, mais aussi à celle du monde entier.

Comme le stipule clairement la Constitution chinoise, « tout le pouvoir de la République populaire de Chine appartient à son peuple », c'est la nature et le noyau du système du Congrès du peuple que tout le pouvoir d'État est dévolu au peuple. L'Assemblée populaire nationale et les congrès populaires locaux à tous les niveaux sont des organes par lesquels les gens exercent leur pouvoir. Par le biais d'élections générales, les gens élisent leurs députés pour former des congrès populaires à tous les niveaux, qui à leur tour, répondent au nom du peuple et sont soumis à leur supervision. Les organes exécutifs, de contrôle, judiciaires

et procuratoriales sont élues par les congrès populaires aux mêmes niveaux et sont donc responsables pour et supervisées par eux.

Il y a plus de 2,62 millions de députés aux cinq niveaux des congrès populaires, à savoir aux niveaux national, provincial, municipal, des comtés et des cantons. Ils représentent 1,4 milliard de Chinois pour exercer le pouvoir d'État. Des comités permanents en tant qu'organes permanents, sont créés pour les congrès populaires au-dessus du niveau du comté. Les congrès populaires et leurs commissions permanentes détiennent les pouvoirs suivants : Premièrement, le pouvoir législatif. L'Assemblée populaire nationale et son Comité permanent exercent le pouvoir législatif en formulant et en procédant à un amendement constitutionnel et d'autres lois. Les congrès populaires locaux et leurs comités permanents dotés de pouvoirs législatifs élaborent la législation locale conformément aux lois. Deuxièmement, le pouvoir de surveillance. Ils supervisent la mise en œuvre de la Constitution, des lois et des règlements tels que stipulés dans la Constitution et les lois. Il leur incombe également de superviser les travaux du Conseil d'État, de la Commission nationale de surveillance, de la Cour suprême populaire et du Parquet populaire suprême. Troisièmement, le pouvoir de décision sur les grandes questions d'État. Conformément à la Constitution et aux lois, ils discutent et décident des grandes questions au niveau national ou dans leurs zones administratives. Quatrièmement, le pouvoir de nommer et de révoquer des fonctionnaires. Les fonctionnaires du gouvernement et les fonctionnaires aux mêmes niveaux sont élus ou nommés par eux, conformément à la Constitution et aux lois. Les réunions des congrès populaires et des commissions permanentes se tiennent conformément aux procédures légales pour garantir que le pouvoir est exercé collectivement par le biais de discussions de groupe et de votes de manière démocratique et ordonnée.

Au cours des 60 dernières années depuis le lancement du système du Congrès populaire, il a montré une efficacité organisationnelle et une force institutionnelle significatives dans le développement du Parti communiste chinois et de la nation. Il a uni et mobilisé tous les Chinois pour qu'ils participent à la modernisation socialiste en tant que maîtres du pays, en libérant et en faisant jouer pleinement leur enthousiasme, leurs initiatives et leur créativité. Il a effectivement réglé les relations entre les institutions de l'État, entre les autorités centrales et locales et entre tous les groupes ethniques, de manière à garantir que toutes les activités à l'échelle nationale soient menées de manière unifiée et efficace. La force du système socialiste est ainsi attestée par la façon dont les gens sont capables de faire des efforts concertés pour atteindre un objectif commun. Il a permis la formation et l'amélioration d'un système juridique socialiste aux caractéristiques chinoises avec la Constitution comme noyau, qui comprend 273 lois en vigueur, plus de 700 règlements administratifs et plus de 12 000 règlements locaux. Tous les engagements en Chine ont depuis été lancés et mis en œuvre conformément aux lois et règlements formulés par les congrès populaires et les comités permanents respectifs, ce qui signifie que tout le travail est régi par la loi. Grâce au système du Congrès populaire, nous avons établi et mis en œuvre consécutivement 13 plans quinquennaux pour l'économie nationale et le développement social, réalisant d'incroyables progrès dans le domaine du développement économique et social.

© OGRD/SYB\_BINAN / NPC of China



## Contribution de Chypre

**A** mesure que le paysage international se transforme, les organisations prospères de l'avenir seront celles qui pourront évoluer, apprendre et s'adapter plus rapidement et relever les défis.

Forte de ses 179 Parlements membres et incarnant avec succès la dimension parlementaire des Nations Unies, l'UIP fête ses 130 ans et continue de consolider l'héritage de ses co-fondateurs, William Randal Cremer et Frédéric Passy.

La participation de la Chambre des représentants de Chypre à l'UIP donne à ce parlement, ainsi qu'à tous les autres Parlements membres du monde entier, la possibilité d'identifier et d'améliorer constamment sa position sur la scène politique mondiale, dans le respect des principes et des valeurs de la démocratie.

*... Le « Parlement parallèle » aspire à stimuler la société face aux développements et aux défis mondiaux et à inciter les citoyens à s'impliquer eux-mêmes.*

Le pouvoir de la coopération définit à la fois l'UIP et est un engagement partagé entre ses Parlements membres. Ces dernières années, la Chambre des représentants de Chypre a mis en place des mécanismes de coopération trilatérale associant des acteurs clés de notre région en vue d'élargir encore cet effort à d'autres pays de la région. Ces partenariats trilatéraux ont pour objectif commun de promouvoir la stabilité et le développement régionaux, dans l'intérêt de notre peuple et de la région dans son ensemble.

En identifiant la nécessité de faire du Parlement un lieu familier et accessible à ses citoyens, la Chambre des représentants a créé une nouvelle institution : le « Parlement parallèle ».

Le « Parlement parallèle » vise à développer une relation interactive avec le public afin de renforcer la citoyenneté, la démocratie participative, le pluralisme et la transparence. En particulier, agissant en tant que force motrice dans l'intérêt supérieur de la société, le « Parlement parallèle » aspire à stimuler la société face à l'évolution de la situation internationale et aux défis mondiaux et à inciter les citoyens à s'impliquer eux-mêmes. De cette manière, le progrès et le développement peuvent être réalisés à tous les niveaux : politique, économique, social et culturel.

Le « Parlement parallèle » fonctionnera dans les domaines suivants :

1. Recherche, innovation et e-gouvernance
2. Culture
3. Environnement, écologie-durabilité et santé
4. Citoyens
5. Enfants
6. Jeunes représentants



© Chambre des représentants de Chypre

En ce qui concerne la poursuite de la promotion de la communication entre les citoyens et le pouvoir législatif, la Chambre des représentants a également créé la « Maison des citoyens », qui est un ancien bâtiment restauré à proximité du Parlement, ouvert au public, où un véritable échange de dialogue et d'information peut avoir lieu.

Au cours de la dernière décennie, nous avons tous assisté à d'énormes changements aux niveaux politique, économique et social. Les gouvernements, les parlements et l'UIP sont appelés à s'adapter à ces changements, en ayant à leur disposition peut-être l'outil le plus ambitieux de tous les temps, le Programme 2030, adopté par l'ONU en 2015. La réalisation des 17 ODD qui sont représentatifs et la responsabilisation des gouvernements envers leurs engagements nécessitent la participation et la détermination des parlements, à travers les structures de transparence, de responsabilité et d'inclusivité fournies par l'UIP.

Par conséquent, les parlements nationaux ont un rôle central à jouer dans le renforcement du développement régional par le biais d'initiatives, d'actions et de synergies conjointes pour atteindre les ODD. À cette fin, la Chambre des représentants a lancé la création d'un centre de coopération au Moyen-Orient. Fonctionnant comme une plate-forme qui réunira les parlements, le milieu d'affaires, les institutions universitaires et les citoyens des pays du Moyen-Orient, ce projet vise à générer et à partager des connaissances, des idées, des expériences et des meilleures pratiques dans des domaines tels que la recherche, l'innovation, l'intelligence artificielle, la technologie, l'énergie, l'environnement, l'économie bleue, l'éducation et la culture.

L'une des parties les plus dynamiques de cette initiative est le projet de diffusion de la langue et de la culture arabes à Chypre par divers canaux, facilitant le respect mutuel et la compréhension avec les pays et les habitants de la région.

Chypre est un pont de paix, de stabilité, de sécurité et de coopération dans la région au sens large. C'est pourquoi nous sommes actifs et sur un pied d'égalité au sein de l'UIP depuis 1978 et participons à ses travaux pour un monde de progrès, de prospérité, de paix et de sécurité.



## Contribution de la République démocratique du Congo

L'UIP se veut une plateforme de dialogue et de recherche de solutions qui profiteront aux institutions parlementaires, aux États et à l'humanité. Les principes organisationnels et fonctionnels sur lesquels s'inspirent les parlements sont définis par l'UIP. Il fournit aux parlements tous les outils intellectuels nécessaires pour mener une vie démocratique et protéger le public.

Notre vision de l'avenir de l'UIP consiste à tirer parti de tous ses droits et obligations normatifs et institutionnels actuels. Il s'agit également d'intensifier les travaux sur le terrain pour développer et renforcer la démocratie et la protection des droits de l'homme et c'est une vision d'un monde plus pacifique. Pour renforcer notre organisation interparlementaire, les

*Pour renforcer notre organisation interparlementaire, les Membres de l'UIP doivent continuer à travailler sur le projet de transformer l'UIP en un véritable parlement mondial.*

Membres de l'UIP doivent continuer à travailler sur le projet de transformer l'UIP en un véritable parlement mondial. Avoir ce statut permettrait à l'UIP d'agir avec plus de latitude et ses décisions auraient donc un impact plus important sur le travail parlementaire et la gouvernance de l'État.

En tant qu'organisation de parlements, l'UIP devrait renforcer son engagement à fortifier les capacités de ses Membres afin qu'ils deviennent plus performants et résilients. En tant que piliers sur lesquels repose l'action de l'UIP, les parlements devraient être en mesure de remplir pleinement leur rôle et atteindre leurs objectifs. En tant que parlementaires, nous devons nous engager à donner la priorité à la recherche de solutions aux problèmes qui menacent nos sociétés respectives, à renforcer la démocratie, à défendre les droits de l'homme, à maintenir la paix et la sécurité dans le monde et à lutter contre le changement climatique. Tous les Membres de l'UIP devraient s'engager à mettre en œuvre les résolutions, recommandations et toutes les décisions adoptées par les Assemblées de l'UIP.

Pour devenir plus représentatifs, les parlementaires congolais ont adopté des dispositions légales dans le règlement des deux chambres qui exigent que tous les mouvements politiques ayant des sièges au parlement soient représentés dans les organes des deux chambres. Le respect de ce principe a permis au Sénat et à l'Assemblée nationale d'inclure des représentants de la majorité ainsi que de l'opposition dans toutes leurs commissions. Des sections de la population sont représentées en partie grâce à un engagement régulier entre les parlementaires et les communautés et en partie en tenant compte des aspirations de la population dans le travail parlementaire. Le Parlement travaille de manière transparente en organisant des débats en plénière en public et en les diffusant à la radio et à la télévision nationale.

# ongco

© Parlement de la République du Congo



## Contribution du Costa Rica

L'Assemblée législative de la République du Costa Rica félicite l'UIP pour son travail acharné, accompli pendant 130 ans, qui se reflète dans sa composition croissante, dans sa contribution à la réalisation de ses objectifs, les efforts visant à assurer la liaison entre les parlements du monde et comme point de rencontre dans un réseau mondial des meilleures pratiques démocratiques.

Ces dernières années, le Parlement costaricien a créé un Parlement électronique et s'est engagé avec nos citoyens à améliorer l'accès à l'information aux travaux législatifs. De plus, nous nous sommes engagés à être plus transparents, en faisant connaître au public les questions de l'institution, telles que les salaires des députés et du personnel législatif, les budgets annuels, les achats effectués par le service des approvisionnements et la diffusion des données et travail parlementaire.

De même, beaucoup a été fait pour améliorer l'accès des citoyens au travail législatif effectué par nos parlementaires grâce à la transmission des sessions législatives à l'aide de plateformes numériques et de la télévision nationale, ainsi que de forums et de conférences.

Nous sommes fiers du Département de la participation des citoyens de l'Assemblée législative qui favorise l'interaction du Parlement avec les citoyens. Ce bureau a été créé il y

*Ces dernières années, le Parlement costaricien a créé un Parlement électronique et s'est engagé avec nos citoyens à améliorer l'accès à l'information aux travaux législatifs.*

a plusieurs années et permet aux Costaricains de présenter leurs propres initiatives législatives qui sont partagées par tous les parlementaires afin d'analyser leur objectif. S'ils sont jugés pertinents, ils sont signés par les parlementaires pour les intégrer au Programme législatif.

À l'avenir, nous aimerions voir l'UIP renforcer sa présence sur tous les continents, au moyen de réunions rotatives qui permettent aux représentations parlementaires de différentes régions de partager les défis et les bonnes pratiques.

Deuxièmement, l'UIP continuera de mener ses objectifs, non seulement pour permettre aux parlementaires d'interagir les uns avec les autres, mais aussi pour que tous les citoyens soient conscients du travail de l'UIP.

Les œuvres de l'UIP bénéficieront de la conclusion d'accords avec d'autres organisations multilatérales, créant des espaces efficaces pour travailler en collaboration, comme elle le fait avec l'ONU.

Enfin, nous voulons réaffirmer l'attachement de l'Assemblée législative du Costa Rica aux progrès de l'UIP qui nous encouragent à renforcer les relations de travail, de coopération et d'amitié avec les parlements des nations démocratiques et pacifiques du monde, en menant nos efforts pour construire un développement plus prospère de toutes les nations.

© Assemblée législative de la République du Costa Rica





## Contribution de la Croatie

**L'**UIP est la plus ancienne organisation multilatérale du monde. Ce fait parle de lui-même lorsqu'il s'agit d'une tradition de promotion de la gouvernance et des valeurs démocratiques, en travaillant avec les parlements et les parlementaires pour parvenir à un monde plus stable et inclusif.

La portée des activités est impressionnante : droits de l'homme, paix, démocratie, égalité des sexes, autonomisation des jeunes et développement durable.

Nous tenons également à saluer les activités des dirigeants actuels de l'UIP : La Présidente, Mme Gabriela Cuevas Barron et le Secrétaire général, M. Martin Chungong.

*Ces dernières années, le Parlement costaricien a créé un Parlement électronique et s'est engagé avec nos citoyens à améliorer l'accès à l'information aux travaux législatifs.*

Les réalisations de l'UIP sont nombreuses. La résolution sur la réalisation de la couverture maladie universelle d'ici 2030 adoptée lors de la dernière Assemblée est un jalon dans les efforts internationaux visant à réduire la mortalité, les maladies et autres problèmes de santé dans le monde.

Il y a de nombreux nouveaux défis au XXI<sup>e</sup> siècle, même si certains restent les mêmes : la guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide. La République de Croatie a subi les graves conséquences de la guerre à la fin du siècle dernier et comprend donc les problèmes de la guerre à travers sa propre expérience.

Pour garantir un ordre international stable, nous devons insister sur le respect du droit international et travailler ensemble pour le mettre en œuvre partout où nous le pouvons.

L'autonomisation des jeunes est l'une des questions particulières traitée par l'UIP. Ici, nous voudrions mentionner le rôle de l'ancienne députée croate, Mme Marija Lugarić, dans la création du Forum des jeunes parlementaires en 2010.

Le travail de l'UIP pour atteindre les ODD est également d'importance capitale. L'avenir de notre planète est en danger. Par conséquent, nous aimerions voir plus d'activité dans ce domaine, notamment dans le cadre des groupes géopolitiques. Des discussions plus fréquentes et plus détaillées seront la contribution parlementaire à l'avenir durable du monde.

Ces questions, ainsi que l'égalité des sexes, revêtent une grande importance pour nos parlementaires et font partie des discussions parlementaires régulières. Ils sont traités par différentes instances parlementaires et notre Parlement organise également des tables rondes sur divers sujets, tels que les ODD, l'égalité des sexes et les droits de l'homme.

La valeur ajoutée de l'UIP est sa manière non agressive de faire les choses et l'inclusion de tous les pays et sociétés. C'est quelque chose qui fait que l'UIP est respectée dans le monde entier. Par conséquent, nous aimerions voir une UIP plus visible à l'avenir, une UIP qui est immédiatement reconnue par une population plus large. Un travail et une discussion plus intenses sur les questions cruciales telles que les ODD et la couverture maladie universelle représentent la voie vers une plus grande visibilité. Son influence doit être ressentie dans tous les coins du monde.

Ce n'est pas une tâche facile, mais il incombe à l'Organisation de continuer à renforcer la dimension parlementaire de la gouvernance.



© Parlement de la Croatie

## Contribution de Cuba

L'UIP est une organisation solide avec une longue histoire marquée par la promotion des valeurs démocratiques les plus authentiques. Ses stratégies encouragent l'échange de vues et la recherche des meilleures expériences permettant aux parlements d'acquiescer et d'utiliser les connaissances, les outils et les bonnes pratiques pour s'acquiescer de leurs devoirs et responsabilités législatifs et mieux faire face au monde complexe d'aujourd'hui.

Ceci nous aide à promouvoir l'engagement démocratique envers notre peuple et le désir de léguer un monde meilleur aux générations à venir, afin qu'ils jouissent d'une vie bien remplie sans adversité ni peur.

L'objectif premier de l'UIP doit être de parvenir à l'unité, conjuguer les efforts pour trouver des solutions communes aux besoins les plus pressants des citoyens du monde et surmonter les conflits dans le strict respect des principes du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Le système cubain est fondé sur la démocratie participative et le pouvoir souverain du peuple, qui est l'unique source et porteur du pouvoir de l'État. À Cuba, le peuple propose, nomme et élit ses représentants au scrutin libre, égal, direct et secret, sans médiation des partis politiques.

*À Cuba, le peuple propose, nomme et élit ses représentants au scrutin libre, égal, direct et secret, sans médiation des partis politiques.*

Les membres de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire assument ce mandat de leur plein gré et rendront régulièrement compte de leurs transactions aux électeurs, qui peuvent les révoquer s'ils estiment que ces députés ne méritent plus de rejoindre le Parlement cubain.

Une plus grande participation citoyenne est encouragée dans l'élaboration des lois, les consultations populaires et d'autres formes de participation démocratique, afin d'assurer une plus grande transparence et responsabilité dans la gestion gouvernementale et administrative, ainsi que pour apporter des solutions aux problèmes quotidiens des communautés et dans les décisions fondamentales pour le développement du pays.

Il existe également une volonté politique d'augmenter le nombre de jeunes aux postes politiques et publics : sans aucune discrimination et garantir un accès sensible à l'égalité et équilibre entre les sexes au processus démocratique.

À l'avenir, nous souhaitons voir l'UIP préserver l'objectivité de ses principes fondateurs dans la lutte pour la paix, la fraternité, la justice et la solidarité.

En cette période cruciale pour la survie humaine, l'UIP peut jouer un rôle essentiel si elle maintient ses efforts pour défendre et préserver le multilatéralisme : le respect du droit des peuples de choisir librement et souverainement leur système économique, politique et social sans ingérence étrangère; le respect de la diversité, de l'indépendance; l'autodétermination des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

Elle peut faire progresser la réalisation des objectifs du Programme 2030 pour résoudre les problèmes liés à la pauvreté et au développement qui sont inextricablement liés à la paix. Il ne peut y avoir de paix sans développement et pas de développement sans paix. Ils sont interdépendants et indissolubles.

Nous pensons également que l'UIP devrait lutter énergiquement contre le manque de volonté politique de trouver des solutions aux graves crises qui provoquent le chaos et l'instabilité avec leurs séquelles de la faim, de la pauvreté et des maladies. Elle doit œuvrer pour la paix et la sécurité internationales pour tous.

© Tony Hernandez Mena



## Contribution du Danemark

**L**e Danemark est un Membre fondateur de l'UIP : le Parlement danois est représenté à l'UIP depuis sa fondation en 1889. L'un des fondateurs était danois, et son nom était Fredrik Bajer.

Fredrik Bajer (1837–1922) était un officier de l'armée danoise. En 1864, il a vécu un service actif dans la guerre contre la Prusse et l'Autriche. À la suite de ses expériences de conflit armé, il quitta l'armée en 1865 et consacra sa vie à la cause de la paix. Entre autres organisations, il rejoint la Ligue internationale et permanente de la paix, créée en 1867 en réponse à la menace d'une guerre entre la France et la Prusse. Fredrik Bajer a continué à travailler pour la paix après son élection au Parlement danois en 1872. En 1889, il a contribué à la création de l'UIP. En 1908, Fredrik Bajer a reçu le prix Nobel de la paix pour ses efforts soutenus pour la paix et la coopération internationale.

*Le Danemark est un Membre fondateur de l'UIP : le Parlement danois est représenté à l'UIP depuis sa fondation en 1889.*

Tout à fait en harmonie avec le travail de Fredrik Bajer, il y a toujours eu au Danemark un soutien politique cohérent et large à la coopération internationale et aux organes de coordination multilatéraux ancrés dans la législation internationale et des réglementations internationales équitables, comme l'ONU, dont le Danemark a été membre depuis sa fondation en 1945. Les parlementaires danois ont été des membres consciencieux de l'UIP et le Parlement danois a accueilli trois sessions de l'UIP : en 1923, 1964 et 1994.

Avec son large groupe de Membres, l'UIP joue un rôle unique en tant que contrepartie parlementaire des Nations Unies. Alors que les Nations Unies sont principalement dirigées par les gouvernements, l'UIP représente un large éventail d'opinions dans les différents États membres et est donc un homologue parlementaire constructif des Nations Unies. À cet égard, la Stratégie de l'UIP 2017-2021 souligne le rôle important de l'UIP et des parlements nationaux pour combler le fossé entre les niveaux mondial et local.

Le rôle spécifique de l'UIP et des parlements nationaux est de contribuer à atténuer les effets du déficit démocratique dans les relations internationales. Les deux peuvent contribuer spécifiquement à renforcer la légitimité démocratique de l'ONU et à encourager un large soutien aux œuvres importants de l'ONU.

Depuis sa création, l'UIP s'est concentrée sur les Droits de l'Homme des parlementaires. Cela reste un domaine prioritaire qui, malheureusement, exige toujours de la vigilance sur tous les continents. Comment la coopération interparlementaire peut-elle fonctionner et se développer si les parlementaires de certains pays sont victimes d'abus ?

L'attention de l'UIP sur cette question est unique. Aucune autre organisation internationale ne s'y attaque de la même manière. L'UIP a réussi à faire la différence auprès des parlementaires exposés à la répression, en particulier depuis 1976 lorsque l'UIP a introduit une procédure de traitement des cas de violation des droits parlementaires et depuis janvier 1977 lorsque le Comité des droits de l'homme des parlementaires a été créé pour traiter ces plaintes.

Pour une organisation de coopération interparlementaire telle que l'UIP et pour les Parlements membres, il est essentiel qu'aucun gouvernement n'a jamais réussi à violer les droits des parlementaires élus sans contestation.

L'UIP est - et doit continuer d'être - un moteur dans la poursuite de la réalisation des 17 ODD des Nations Unies. Les ODD axés sur la paix, la justice et des institutions représentatives solides sont des objectifs évidents pour une organisation comme l'UIP.

La majorité des autres objectifs de développement durable présupposent que la coopération internationale est efficace et contraignante. Si les parlements nationaux doivent prendre les devants, une capacité à prendre des décisions contraignantes au niveau international est également impérative.

L'UIP estime qu'en ce qui concerne la réalisation des objectifs des Nations Unies, notamment l'élimination de la pauvreté et de la faim, la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, la fin des inégalités et la lutte contre les changements climatiques, leur réalisation est impérative si nous voulons progresser vers une situation plus juste, un monde plus démocratique et plus pacifique - en effet, voici le principal objectif de l'UIP.

Depuis 130 ans, l'UIP s'efforce de transformer le monde dans un endroit plus juste et plus pacifique. Ses objectifs restent en grande partie non résolus et le travail doit se poursuivre. Dans les années à venir, l'UIP doit également se concentrer sur les ODD des Nations Unies, défendre les parlementaires exposés aux abus et le rôle de l'UIP en tant que organe parlementaire des Nations Unies. Cependant, nous devons également considérer et discuter de nouvelles questions. L'UIP pourrait par exemple surveiller les élections afin de promouvoir des élections libres et démocratiques afin que, par conséquent, tous les parlements du monde en viennent à refléter la volonté de leurs peuples respectifs.

Les parlementaires danois ont joué un rôle actif dans les travaux de l'UIP depuis 130 ans. Nous continuerons de le faire !

© David Kahr



## Contribution de Djibouti

**L**e Groupe de Djibouti a rejoint l'UIP en 1981 et a été affilié jusqu'en 2006. Après une brève période en dehors de l'UIP, elle a renouvelé son affiliation en 2010. Djibouti définit l'UIP comme suit : *une fondement d'un multilatéralisme solide où l'effort du groupe vise à créer un monde meilleur.*

L'affiliation à l'UIP a donné aux parlementaires djiboutiens l'accès au soutien d'un parlement efficace qui permet d'améliorer :

- L'égalité des sexes
- Les droits humains
- La consolidation de la paix
- Le dialogue parlementaire
- L'autonomisation des jeunes
- Le développement durable
- La gouvernance mondiale

Pour avoir un parlement plus fort, capable de mettre en œuvre ces principes dans la pratique, un mécanisme efficace qui comprend une assistance dans divers domaines du renforcement des capacités institutionnelles doit être mis en place.

L'UIP donne à ses Membres les moyens et le soutien qui leur permettent de s'appuyer sur une équité sociale inclusive et une gouvernance optimale pour offrir à toutes les populations de ses Membres la possibilité de vivre dans un État démocratique. Le Groupe de Djibouti assume la responsabilité de la mise en œuvre d'une stratégie de diplomatie parlementaire durable afin de parvenir à un monde prospère et globalement impartial où le multilatéralisme et la coopération interparlementaire sont clairement formalisés.



Le Parlement de Djibouti a amélioré son efficacité en augmentant :

- le nombre de jeunes parlementaires, qui représentent désormais 35% du Parlement et
- le nombre de femmes parlementaires, qui représentent désormais 26,15% du Parlement, afin d'atteindre l'égalité des sexes à l'avenir.

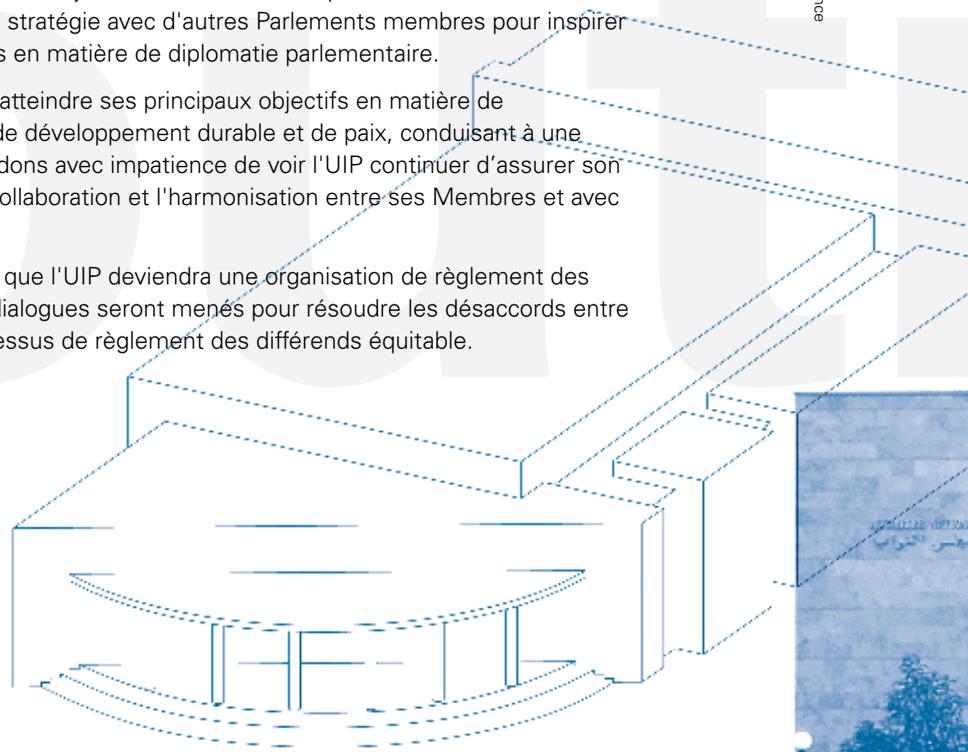
En outre, afin de promouvoir la compréhension de l'égalité des sexes et des changements d'attitudes, une attention particulière a été accordée aux femmes parlementaires au sein de toutes les commissions et parmi les membres de l'exécutif : la deuxième vice-présidente du Parlement est une femme, augmentant ainsi les chances des femmes de contribuer au débat parlementaire et aux décisions nationales. Ces femmes représentent notre Parlement aux niveaux régional, national et international, et le Groupe de Djibouti est attaché à l'égalité des sexes afin d'améliorer la représentation démocratique.

Le Parlement djiboutien organise une « caravane » parlementaire qui se rend une ou deux fois par an dans les régions reculées du pays pour amener le Parlement aux habitants. Leurs avis et demandes sont recueillis et soumis au membre concerné du Gouvernement. Cet exercice fait l'objet d'un suivi au cours de l'année suivante, lorsque le Parlement évalue la situation des personnes vivant dans des zones reculées et vérifie si les demandes ont été satisfaites et les problèmes résolus.

Ces améliorations et outils permettent à Djibouti de renforcer son parlement et celui-ci souhaite ardemment partager cette stratégie avec d'autres Parlements membres pour inspirer de nouvelles réformes ou stratégies en matière de diplomatie parlementaire.

À l'avenir, nous espérons voir l'UIP atteindre ses principaux objectifs en matière de renforcement du multilatéralisme, de développement durable et de paix, conduisant à une mondialisation efficace. Nous attendons avec impatience de voir l'UIP continuer d'assurer son rôle d'organisation qui promeut la collaboration et l'harmonisation entre ses Membres et avec les parlements non-membres.

Enfin, le Groupe de Djibouti espère que l'UIP deviendra une organisation de règlement des différends de premier plan où des dialogues seront menés pour résoudre les désaccords entre les Membres par le biais d'un processus de règlement des différends équitable.



## Contribution de l'Égypte

**L**a Chambre des représentants égyptienne et l'UIP partagent les meilleures pratiques et mécanismes, rendant le Parlement égyptien plus représentatif, transparent, ouvert à la société et facilement accessible. Le Parlement égyptien a adopté un ensemble de services interactifs mis à jour pour la première fois dans l'histoire du cours parlementaire égyptien afin de faciliter la communication entre le Parlement et les citoyens grâce aux mécanismes suivants :

- Lancement du service WhatsApp de la Chambre des représentants en 2016 afin de communiquer avec les citoyens. Le service a activement contribué à en apprendre davantage sur les points de vue et les suggestions des citoyens ainsi que sur les problèmes auxquels ils sont confrontés dans les questions liées au travail parlementaire. Au cours des quatre premières sessions de la législature actuelle, un total de 743 368 messages ont été reçus, dont 352 149 concernant des propositions législatives.
- Lancement d'une chaîne officielle pour la Chambre des représentants sur YouTube en octobre 2018. La chaîne est une plateforme pour le contenu numérique des médias parlementaires, reflétant les activités et les événements du Parlement égyptien aux niveaux législatif et de contrôle, ainsi que les activités dans le domaine de la diplomatie parlementaire. Le résumé des séances plénières a obtenu le plus de points de vue dans les playlists de la chaîne, suivi par les activités de commissions permanentes spécifiques et les activités de diplomatie parlementaire. Le groupe d'un âge entre 25 et 34 ans représentait le groupe d'écoute le plus nombreux.
- Développement du site Web officiel de la Chambre des représentants et publication des versions anglaise et française. Il présente régulièrement les actualités et les activités du Parlement et fournit des données, des informations et des statistiques documentées sur la Chambre et ses députés.
- Publication d'un périodique numérique intitulé « Harvest of the Parliament », publié sur le site officiel. Elle fournit un suivi mensuel documenté des activités législatives et de surveillance de la Chambre, ainsi que de toutes les autres activités parlementaires. Elle est également publiée sur le site Web officiel de l'Union interparlementaire arabe. Des versions électroniques traduites en anglais et en français sont régulièrement envoyées à l'UIP.
- L'adoption de tels mécanismes a aidé le Parlement à appliquer le concept de démocratie interactive, l'un des principaux déterminants que l'UIP soutient, et exhorte les autres parlements à également mettre en œuvre et répondre à ce concept, qui est l'un des critères internationaux de la qualité des parlements au travail.

Nous pensons que l'UIP peut se développer à l'avenir en :

- Améliorer et renforcer la coopération et la coordination entre l'UIP et l'Organisation des Nations Unies et ses organes, en particulier sur des questions d'intérêt commun, telles que le terrorisme, le développement durable et l'égalité des sexes.
- Mettre en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations des comités de l'UIP.
- Publier un bulletin mensuel sur les législations et les développements parlementaires les plus importants, et le faire circuler aux Parlements membres de l'UIP, de manière à permettre aux parlements de profiter de l'expérience accumulée les uns des autres.
- Prêter attention à certaines des questions mondiales les plus critiques qui constituent une menace potentielle pour la paix et la sécurité internationales, en particulier la sécurité nucléaire, étant donné le rôle important des parlementaires à cet égard.
- Mettre en évidence la question de la formation parlementaire des parlementaires et des secrétariats généraux. Fournir également un soutien plus technique et logistique aux Parlements membres dans les domaines liés au soutien de la capacité législative des parlements et à l'amélioration de l'efficacité de leur personnel.
- Examiner et développer des critères d'auto-évaluation pour les parlements dans tous les domaines et secteurs du travail parlementaire.



## Contribution des Émirats arabes unis

**L**e Federal National Council (FNC) (Conseil national fédéral) a un partenariat distingué avec l'UIP qui fête cette année son 130e anniversaire. Depuis que le FNC a rejoint l'UIP lors de la 64<sup>ème</sup> Assemblée à Sofia en 1977, le FNC a réussi à entretenir d'excellentes relations avec l'UIP, l'une des plus anciennes unions parlementaires au monde.

Nous pensons que la coopération institutionnelle est au cœur de notre vision des relations futures avec l'UIP. En 2014, le FNC et l'UIP ont signé un accord de coopération technique et de partenariat ; la première au monde à être signée par l'UIP avec un parlement depuis sa création. L'accord fournit une plate-forme pour renforcer la coopération et le partenariat parlementaires aux niveaux régional et international dans cinq domaines principaux :

Arabisation du site Web de l'UIP, coopération parlementaire régionale, programmes de soutien à l'égalité des sexes, normes de qualité des secrétariats des parlements et soutien financier à l'UIP.

*En 2014, le FNC et l'UIP ont signé un accord de coopération technique et de partenariat ; la première au monde à être signée par l'UIP avec un parlement depuis sa création.*

Le FNC a joué un rôle efficace dans les assemblées et comités de l'UIP en soumettant des propositions et des points d'urgence qui ont été accueillis et reconnus par les représentants des parlements internationaux. En outre, les membres du FNC ont occupé plusieurs postes à l'UIP, notamment la représentation du Groupe arabe au Comité exécutif de 2008 à 2015. Nous pensons que notre appartenance au Comité exécutif a contribué efficacement à l'élaboration de la stratégie

2012-2017 de l'UIP et il convient de mentionner que la stratégie de FNC lancée en 2016, est alignée sur la stratégie de l'UIP.

Le FNC a contribué aux efforts parlementaires de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Le Dr. Amal Abdullah Al-Qubaisi, ancien président du FNC, préside le Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent depuis sa création. Le Groupe a contribué de manière significative au succès et à la réalisation des objectifs de l'UIP en matière de lutte contre le terrorisme et aux relations de l'UIP avec l'ONU par le biais du premier programme conjoint de ce type et par la signature de l'accord de coopération trilatérale entre l'UIP et les Bureaux des Nations Unies contre le terrorisme et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le FNC a également accueilli la deuxième réunion du Groupe à Abu Dhabi en 2018 où un plan d'action intensif a été adopté.



En 2010, le FNC a également proposé la mise en place du Forum des jeunes parlementaires et l'a présidé depuis sa création jusqu'en 2016. Ce Forum était l'une des propositions les plus importantes faites par le FNC pour encourager la participation des jeunes parlementaires car nous croyons en l'importance de l'autonomisation des jeunes.

Le FNC a accueilli le premier Sommet mondial des femmes présidentes de parlement à Abu Dhabi en 2016 en présence de plus de 30 femmes présidentes de parlement du monde entier. Le sommet, intitulé « Unis pour façonner l'avenir pour un monde meilleur », s'est conclu par la publication et l'adoption de la Déclaration d'Abu Dhabi. La Déclaration d'Abu Dhabi affirme l'engagement à la réalisation des Nations Unies concernant 2030 ODD, l'Accord de Paris, les résultats de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Marrakech et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Il répond également à de nombreuses ambitions du FNC, en particulier en ce qui concerne la création de stratégies, de plans d'action exécutifs, de propositions et de mécanismes pour soutenir et faire avancer des questions importantes telles que l'autonomisation des femmes et des jeunes, et pour promouvoir les valeurs de tolérance auxquelles les Émirats arabes unis croient fortement et souhaite diffuser et promouvoir à l'échelle mondiale.

Le FNC, dans son rôle de développement d'une meilleure pratique parlementaire, a travaillé à l'établissement de sa stratégie parlementaire, la première du genre dans le monde arabe et a fixé des objectifs stratégiques pour les années 2016-2020. En outre, il a mis en place un futur comité permanent qui vise à mettre en œuvre les importantes recommandations de la Déclaration d'Abu Dhabi et à relever les futurs défis et opportunités.

Les prochaines élections au FNC marqueront une étape importante pour l'émancipation des femmes, car le décret du président des UAE a appelé les femmes émiriennes à occuper 50% des sièges du FNC. Cette étape historique est une première du genre dans le monde arabe. Nous espérons que cette étape représentera une référence pour les parlements du monde entier.

Le FNC cherche à renforcer son partenariat avec l'UIP en signant un nouvel accord de partenariat lors de la 141<sup>ème</sup> Assemblée en Serbie. L'accord est fondé sur notre volonté de tirer parti du partenariat fructueux et de renforcer la coopération avec les programmes conjoints, qui soutiennent le travail parlementaire mondial et la stratégie de l'UIP.

L'alignement des objectifs stratégiques du FNC sur la stratégie de l'UIP permet au FNC, par la mise en œuvre de ses propres initiatives stratégiques, de soutenir la stratégie de l'UIP. Le FNC est fier de ce partenariat stratégique exceptionnel avec l'UIP.

© FNC



## Contribution de l'Équateur

L'Assemblée nationale de l'Équateur encourage l'UIP à continuer d'œuvrer en faveur de l'humanité. L'avenir de l'UIP doit rester axé sur la réalisation des ODD, permettre l'échange d'expériences entre les parlements du monde et se rapprocher ainsi de la réalisation d'un objectif commun. Nous sommes convaincus que l'UIP élaborera des stratégies qui traverseront les frontières et permettront à chaque pays Membre et non-Membre de bénéficier du travail accompli au sein de l'Organisation.

La lutte pour la démocratie, le développement et le respect des droits de l'homme sont des questions qui préoccupent de plus en plus notre pays. La promotion et le travail selon la diplomatie parlementaire doivent avant tout être le principe fondamental de l'action internationale des parlements, ce qui a caractérisé l'UIP au cours de ses 130 années

d'existence. Nous félicitons l'UIP pour le travail qu'elle mène et, en tant qu'Assemblée nationale de l'Équateur, nous encourageons l'engagement continu des pays qui composent l'UIP à faire face aux défis du monde et aux besoins particuliers de notre pays.

*Briser les préjugés entre les nations, comprendre nos histoires et rapprocher nos cultures, est la voie que l'UIP devrait emprunter maintenant et à l'avenir ...*

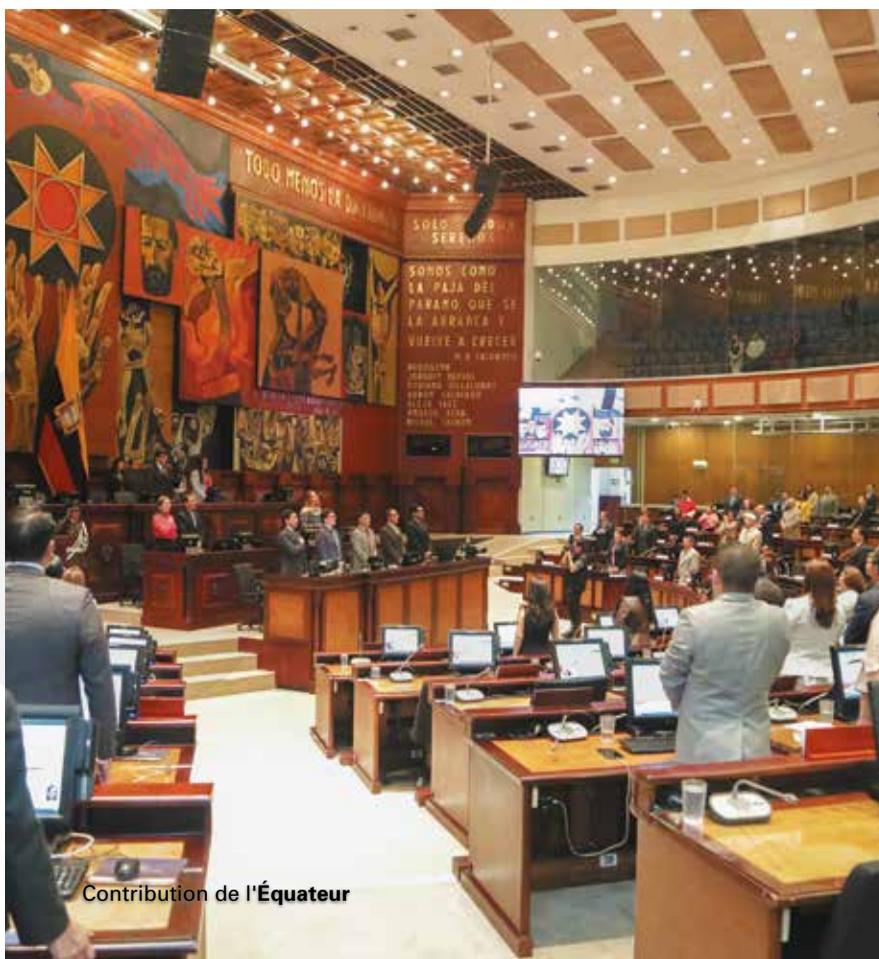
Tout processus d'intégration dépendra fondamentalement des efforts internes de chaque pays : sur les espaces qu'ils créent pour établir les réformes ou les actions immédiates dans leur législation nationale, ainsi que sur l'efficacité de leurs politiques nationales. Briser les préjugés entre les nations, comprendre nos histoires et rapprocher nos cultures, est la

voie que l'UIP devrait emprunter maintenant et à l'avenir, avec une vision intégrale des droits de l'homme fondée sur un principe d'universalité, de force exécutoire, d'indivisibilité, d'interdépendance et de progrès.

En Équateur, le paysage politique actuel démontre l'existence d'un dialogue entre différents secteurs de la société. La portée de la discussion sur les questions économiques et productives a été élargi, tout comme la recherche d'alternatives pour résoudre les problèmes liés à la dette publique et à la crise économique et l'appel à faire face à tous les cas de corruption.

Au niveau des pays, nous proposons d'améliorer la qualité de la représentation politique à l'Assemblée nationale pour renforcer la légitimité démocratique et promouvoir la transparence de l'exercice politique. Il est essentiel de renforcer le leadership démocratique, la responsabilité partagée, la qualité délibérative et parlementaire et la participation citoyenne, sur la base d'un dialogue public transparent, sérieux, respectueux et conçu pour le bien commun.

À l'exemple de l'UIP, nos parlementaires s'engagent à créer des espaces de dialogue avec différents secteurs et entités pour former des accords nationaux. Promouvoir la création d'accords nationaux stratégiques avec des propositions créatives et inclusives et approfondir le dialogue national est important pour parvenir à une démocratie pleine, inclusive et éthique. À cet égard, nous devons œuvrer pour parvenir à une plus grande participation conjointe avec les pays avec lesquels nous avons formé le Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour renforcer la position du pays et prêter attention aux questions les plus délicates qui nous concernent tous.



© N@ndo\_Lagla

## Contribution de l'Espagne

**N**ous célébrons une idée magnifique : la création d'une organisation mondiale, la première organisation politique permanente au monde, qui permet au travail conjoint des parlements et des parlementaires de résoudre les conflits internationaux grâce à la coopération multilatérale entre les nations. Grâce à cette organisation, la Cour permanente d'arbitrage de La Haye (1899), la Société des Nations (1919) et les Nations Unies (1945) ont été créées. Ses promoteurs et jusqu'à huit Membres de l'UIP ont reçu le prix Nobel de la paix.

Aujourd'hui, 179 pays travaillent ensemble à la suite de la Déclaration universelle pour la démocratie par le biais de nos parlements, représentant plus de 6500 millions de personnes dans le monde entier pour la promotion, la protection et la force de la démocratie, de l'état de droit, de l'égalité, des droits de l'homme, du développement durable et de la paix, construire des sociétés plus égalitaires et inclusives.

*L'UIP mérite un hommage pour les 130 années de partage des efforts pour que les parlements travaillent en coopération et nous espérons que l'UIP restera une organisation utile et indispensable pour notre monde.*

L'Espagne a été très active au sein de l'UIP. Au moment de la rédaction du présent rapport, le député espagnol, M. José Ignacio Echániz, chef de la délégation espagnole, est le président du Comité de la paix et de la sécurité internationale. Les autres membres de la délégation espagnole ont contribué à toutes les sessions, assemblées statutaires, réunions du groupe géopolitique 12+ et réunions sectorielles, laissant leur empreinte dans tous les documents et débats, assistés par des commis et techniciens très professionnels de la direction internationale des Cortes Generales espagnoles.

L'Espagne souhaite contribuer activement à l'avenir de l'UIP, une organisation dans laquelle nous souhaitons travailler à l'amélioration des instruments de dialogue, au partage d'expériences et de politique, à l'amélioration de la gouvernance et des bonnes pratiques parlementaires.

Nous considérons qu'il existe également des possibilités de réduire la bureaucratie dans une organisation aussi complexe que l'UIP.

Nous considérons également qu'il y a un vide à combler dans la conscience générale de l'UIP entre les parlementaires et leurs citoyens. De la même manière, il est nécessaire de renforcer et d'améliorer les relations avec l'ONU : travailler de manière beaucoup plus efficace, efficiente et complémentaire.

Pour toutes ces raisons, il est vital de défendre les principes et les valeurs démocratiques là où ils sont vulnérables, de la même manière qu'il est essentiel de lutter sans repos pour le

La délégation espagnole à l'audition parlementaire au siège de l'ONU, février 2019 : Mme. Micaela Navarro, Mme. Carmen de Aragon, le Président M. Ignacio Echaniz, M. Ander Gil, M. Joaquin Garcia et M. Anton Gomez-Reino



© Secrétaire du groupe espagnol

respect, la dignité et les droits de l'homme de ces parlementaires démocratiquement choisis par leurs citoyens.

Les énormes défis auxquels notre planète est confrontée aujourd'hui : le changement climatique, les migrations, le terrorisme, les attaques contre la démocratie, la sécurité, le commerce, les ressources naturelles, le développement durable, les droits de l'homme et tant d'autres, sont des problèmes que nous devons tous affronter ensemble. L'UIP mérite un hommage pour les 130 années de partage des efforts pour que les parlements travaillent en coopération et nous espérons que l'UIP restera une organisation utile et indispensable pour notre monde.



## Contribution de la Fédération de Russie

**L**e Parlement de la Russie, l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, est un organe bicaméral composé du Conseil de la Fédération et de la Douma d'État. Dans ses fonctions, le Conseil de la Fédération respecte le concept général de chambre « supérieure », tandis que la Douma d'État est celui de chambre « inférieure », bien que les lois russes ne prévoient pas une telle classification.

*La Russie considère la diplomatie parlementaire comme un outil efficace pour rechercher un programme fédérateur dans les relations internationales d'aujourd'hui.*

Les projets de loi sont adoptés par la Douma d'État puis soumis au Conseil de la Fédération pour examen plus approfondi. S'ils sont approuvés, ils sont envoyés au Président de la Fédération de Russie pour être signés. Une différence significative entre les chambres réside dans le fait que les élections à la Douma sont basées sur la représentation proportionnelle de liste de parti, les partis dépassant le seuil électoral de 5% formant des factions parlementaires. Le Conseil de la Fédération est formé sur le principe régional : il se compose de deux représentants de chacune des 85 entités constitutives de la Fédération de Russie, un de la législature et un des autorités exécutives de chaque entité constituante.

Le Conseil de la Fédération, également surnommé la « chambre des régions », représente les intérêts des entités constituantes au niveau législatif fédéral, harmonise leurs intérêts avec ceux du centre fédéral et promeut une réelle participation des entités constitutives de la Fédération de Russie à rendre cruciales décisions étatiques.

Il ouvre de larges possibilités de vulgarisation des idées du parlementarisme, aide à familiariser le peuple russe avec le travail du Conseil de la Fédération et des autorités régionales et permet aux membres de la Chambre de trouver des solutions législatives efficaces aux problèmes de développement socio-économique des entités constituantes de la Fédération Russe.

Les Chambres entretiennent des contacts réguliers avec les parlementaires d'autres pays, notamment par le biais de groupes de travail conjoints et d'organisations parlementaires internationales, les relations avec l'UIP jouant un rôle particulier dans cette collaboration.

La résolution du Conseil de la Fédération du 19 juillet 2017 : La « Déclaration du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie sur la participation de la Russie aux activités de l'Union interparlementaire » confirme l'attachement de la Chambre aux principes communs de soutien aux parlements adoptés à la 195e session du Conseil directeur de l'UIP, ainsi que l'intérêt des parlementaires russes à renforcer le rôle de l'UIP dans les efforts conjoints visant à construire un monde juste et démocratique.

La Fédération de Russie a accueilli à deux reprises des assemblées de l'UIP. En 1998, l'UIP a tenu sa 100e Conférence à Moscou et, en 2017, la 137e Assemblée s'est tenue à Saint-Pétersbourg, accueillant un nombre record de délégations et d'orateurs.

À Saint-Pétersbourg, dans la résolution de l'IPA CIS : « À l'occasion du 20e anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie : Sharing Our Diversity », une proposition a été

faite pour une journée commémorative qui sera établie le 30 juin : La Journée internationale du parlementarisme. Ensuite, cette proposition a été inscrite dans la résolution 72/278 de l'Assemblée générale des Nations Unies : « Interaction entre les Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire » du 22 mai 2018.

Lors de la 137ème Assemblée, il a été proposé qu'une conférence mondiale sur le dialogue interconfessionnel et interethnique se tienne en Russie le 21 mai 2022. Cette proposition a été notée dans la déclaration finale de la 137ème Assemblée et incluse dans une résolution de 2018 de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a reçu l'approbation finale du Conseil directeur de l'UIP lors de la 140ème Assemblée à Doha en 2019. La date de la conférence n'est pas un hasard : elle a été choisie pour que la conférence se tienne à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement instituée par l'Assemblée générale des Nations Unies, et l'année 2022 a été choisie pour coïncider avec la fin de Décennie internationale du rapprochement des cultures déclarée par l'UNESCO. Nous sommes heureux que la conférence se tienne en Russie, un pays où différentes confessions, peuples et groupes ethniques vivent en paix et en amitié depuis des siècles.

Les parlementaires russes sont convaincus qu'à l'avenir, le rôle de l'UIP, l'une des organisations parlementaires les plus influentes et la plus universelle et la plus représentative de celles qui existent aujourd'hui, ne fera que renforcer à mesure que l'UIP défend les valeurs du parlementarisme et de la diplomatie parlementaire en parole et acte.

La Russie considère la diplomatie parlementaire comme un outil efficace pour rechercher un programme fédérateur dans les relations internationales d'aujourd'hui. En tant que représentants légitimes des peuples de leur pays, les législateurs ont la capacité comme aucun autre d'assurer la priorité du droit international dans les relations entre les pays, de faire progresser le rôle central de l'Organisation des Nations Unies et de promouvoir les idées et principes de démocratie et parlementarisme dans le monde.

© Le bureau de presse du Conseil de la Fédération



## Contribution de la Finlande

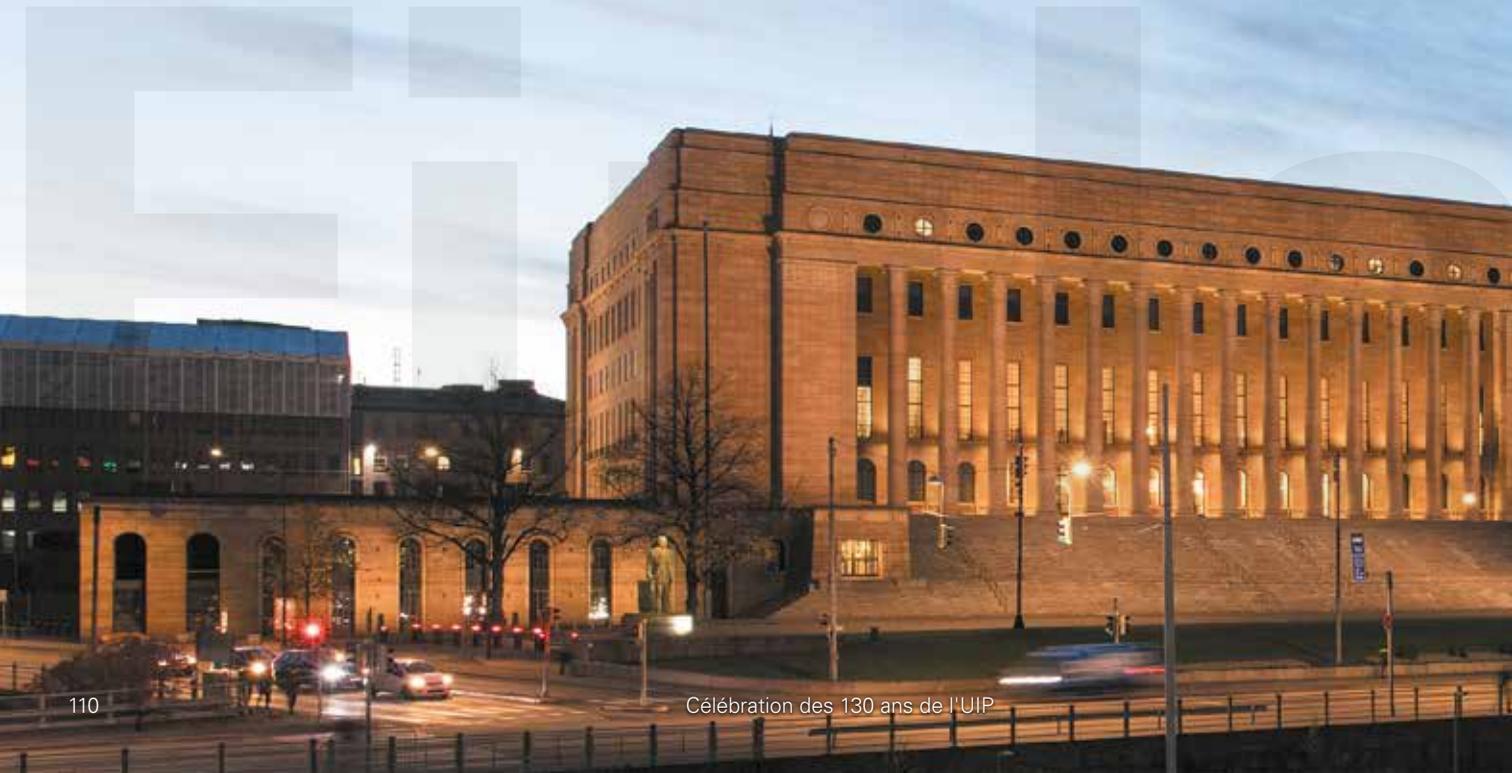
**L**e Parlement finlandais tient à féliciter la plus ancienne et la plus grande organisation parlementaire internationale au monde : Félicitations pour votre 130e anniversaire, UIP !

Il y a 130 ans, la Finlande n'était pas encore un pays indépendant et pas encore membre de l'UIP. Cependant, 2020 marque le centenaire de l'adhésion de la Finlande à l'Organisation. Pour un petit pays, qui a fait ses premiers pas en tant que nation indépendante il y a cent ans, l'UIP est une source précieuse de contacts internationaux.

*En 1906, la Finlande est devenue le premier pays au monde à accorder tous les droits politiques aux femmes. L'égalité des sexes est l'un des principes directeurs de notre société.*

C'était un forum pour que les parlementaires apprennent les « trucs du métier » en politique internationale, et c'est toujours le cas. En effet, de nombreux Membres des délégations finlandaises de l'UIP sont devenus par la suite ministres, présidents de parlement et ont occupé d'autres postes importants dans la politique finlandaise et internationale.

A bien des égards, les deux fondateurs de l'UIP, Frédéric Passy et William Randall Cremer ont jeté les bases d'une coopération multilatérale entre les nations. Ils ont ouvert la voie à la Société des Nations et aux Nations Unies des décennies plus tard. Comme beaucoup d'autres pays, la Finlande a beaucoup à gagner d'un ordre international fondé sur des règles où le commerce prospère et la stabilité apporte la sécurité. L'absence de règles internationales ne fera que créer de l'incertitude parmi les investisseurs et les citoyens ordinaires. La méfiance entre les peuples et les pays répandra les graines du conflit et entravera le développement de la société.



Nous pensons que des parlements forts sont au cœur de la démocratie représentative. Les parlements nationaux sont d'abord et avant tout chargés d'examiner et de superviser le travail de leurs gouvernements respectifs et d'adopter les budgets et la législation. Avec 179 Parlements membres, l'UIP offre une plate-forme unique de dialogue et d'échange de bonnes pratiques pour effectuer un examen par les pairs, recevoir de nouvelles idées et obtenir le soutien de collègues. Cela nous donne également l'occasion de créer des réseaux et de comprendre, de renforcer nos relations les uns avec les autres.

En 1906, la Finlande est devenue le premier pays au monde à accorder tous les droits politiques aux femmes. L'égalité des sexes est l'un des principes directeurs de notre société. Lors des élections législatives de 2019, les électeurs ont élu 46% de femmes au parlement sans aucun système de quota. Nous pensons que, dans une démocratie représentative, le parlement doit refléter étroitement la société et ses aspirations, représenter la volonté du peuple dans son ensemble, tout en respectant les droits des minorités.

Même si l'UIP est la plus ancienne des organisations parlementaires internationales et qu'elle doit prendre en compte un grand nombre de points de vue différents de ses Membres, elle n'a pas vieilli. Au contraire, l'UIP doit évoluer avec son temps. Nous devons constamment réfléchir aux moyens de défendre les valeurs fondamentales de la démocratie. Nous devons défendre la croyance des citoyens dans les institutions essentielles d'élections libres et régulières et l'intégrité des dirigeants qu'ils ont élus. La confiance des électeurs doit être gagnée chaque jour. Et quel que soit le niveau de départ du pays, les sociétés peuvent toujours être améliorées et la démocratie peut toujours être renforcée.

Enfin, le multilatéralisme étant attaqué à de nombreuses reprises, nous devons accorder une attention particulière à la défense du cadre international fondé sur des règles au lieu de le saper. Même le plus puissant des acteurs unilatéraux bénéficie de la stabilité et de la sécurité des règles convenues d'un accord commun. L'UIP a commencé ce travail il y a 130 ans. Continuons à contribuer à son objectif.

© Hanne Salonen / Parlement de Finlande

## Contribution de la France

**L**e Groupe français de l'UIP représente les deux chambres du Parlement français : L'Assemblée nationale et le Sénat. Il est composé de 100 Membres : 50 députés et 50 sénateurs. Il est coprésidé par le Président de l'Assemblée nationale et le Président du Sénat. Il y a aussi un président exécutif qui est choisi, tous les cinq ans, en alternance parmi les députés et les sénateurs. La sénatrice Michèle André a été présidente de 2012 à 2017, suivie des députés Sophie Errante et, depuis 2017, Hubert Julien-Laferrrière.

Des parlementaires britanniques et français ont fondé l'UIP. Le Groupe français de l'UIP est donc fortement attaché aux valeurs fondatrices de l'institution que sont la défense de la paix et la promotion de la démocratie parlementaire. Soucieux d'ancrer l'UIP dans les luttes de notre temps, nous soutenons sans réserve les efforts de l'UIP pour atteindre les ODD et lutter contre le changement climatique - la France a accueilli la réunion parlementaire en marge de la Conférence COP 21 sur le changement climatique - ainsi que pour la promotion de l'égalité des sexes.

*En adhérant à l'UIP, les parlements ont accepté de défendre sans réserve, selon leurs propres procédures, les valeurs universelles de paix et de respect de la vie humaine.*

L'UIP est née en 1889 de l'idée de deux parlementaires - le député britannique William Randal Cremer et le député français Frédéric Passy - qui croyaient au rôle que les parlementaires pouvaient jouer dans la promotion de la démocratie et de la paix par le dialogue. Dans un monde encore dominé par les conflits, cette vision novatrice, prônant l'arbitrage, la médiation et le règlement pacifique des différends entre nations, a semé les graines de futures institutions multilatérales comme la Société des Nations et l'ONU dont l'objectif premier était de déjouer tout recours à la guerre.

Les valeurs de la démocratie, du respect de la liberté des peuples et de l'arbitrage international ont gagné du terrain dans la seconde moitié du XXe siècle, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et dans le prolongement du mouvement d'émancipation qui a vu des États souverains sortir des décombres de les anciens empires coloniaux et idéologiques. La défense de ces valeurs est plus que jamais nécessaire aujourd'hui, car certaines nations préfèrent exercer une forme d'autoritarisme dans leurs affaires intérieures et d'unilatéralisme dans leurs relations diplomatiques, au risque de compromettre les droits de l'homme et de menacer la paix mondiale.

© Assemblée nationale



Tout comme il l'a fait récemment dans une déclaration conjointe publiée lors d'une réunion tenue avec le Groupe britannique de l'UIP à Paris, ville où l'Organisation a été fondée il y a 130 ans, le Groupe français réaffirme par la présente sa foi et son attachement à deux valeurs fondamentales :

- la démocratie représentative, qui peut prendre diverses formes en fonction des cultures et des traditions nationales, mais qui repose sur quelques principes fondamentaux : des élections libres, équitables et régulières ; la liberté de pensée et d'expression, en particulier grâce à une presse et des médias indépendants ; libre exercice par les parlementaires de leur mandat à l'abri des pressions ou des persécutions ; l'existence de freins et contrepoids garantis par l'état de droit ; et la sécurité, la dignité et les droits de l'homme de tous les citoyens et non-citoyens, sans distinction de race, de religion, de croyances, de sexe ou d'orientation sexuelle ; et
- la promotion de la paix par la négociation et le dialogue et par la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, et la foi dans la diplomatie interparlementaire pour maintenir les contacts et les canaux de négociation pour œuvrer à la compréhension mutuelle.

Chaque Membre de l'UIP respecte le modèle politique et le développement social qui sont choisis, librement et en connaissance de cause par leurs populations respectives. Toutefois, en adhérant à l'UIP les parlements ont accepté de défendre sans réserve, selon leurs propres procédures, les valeurs universelles de paix et de respect de la vie humaine décrites ci-dessus.

Aujourd'hui, le Groupe français exhorte l'UIP à ajouter à ses efforts de longue date :

- l'égalité entre les femmes et les hommes, en poursuivant et en intensifiant ses travaux pour parvenir à une représentation égale des femmes dans les parlements, en particulier aux postes d'autorité, et pour défendre les droits des femmes dans tous les aspects de leur vie sociale et personnelle; et
- la lutte contre le changement climatique et la promotion du développement durable, en tant que troisième dimension du travail vital pour améliorer le bien-être de tous et apporter un avenir meilleur à toute l'humanité.

L'UIP - la plus durable des organisations parlementaires internationales - continuera ainsi de s'affirmer comme l'organisation mondiale des parlements, à la pointe des luttes de notre temps.



## Contribution de la Gambie

**N**ous tenons à féliciter l'UIP pour le soutien, la coopération et l'éclaircissement continus de tous ses Membres sur la gouvernance, le dialogue parlementaire, la démocratie et l'état de droit. Malgré la période relativement courte de notre adhésion à l'Organisation, la relation entre l'Assemblée nationale de la Gambie et l'UIP est une relation de coopération, d'illumination et d'opportunité pour notre Parlement et les parlementaires compte tenu des meilleures pratiques internationales que nous avons pu apprendre grâce au partenariat.

L'UIP est le point focal du dialogue parlementaire mondial et œuvre pour la paix et la coopération et pour l'instauration ferme d'une démocratie représentative. À cette fin, elle favorise les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre les parlements et les parlementaires de tous les pays.

*En tant que Parlement de la République de Gambie nous sommes déterminés à exploiter notre détermination collective à promouvoir la participation des femmes et des jeunes au Parlement, à défendre les droits humains de tous et à garantir une démocratie représentative.*

Elle examine les questions d'intérêt et de préoccupation internationaux et exprime son point de vue sur ces questions afin de susciter l'action des parlements et des parlementaires. Il contribue à la défense et à la promotion des Droits de l'homme, à une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions représentatives et au renforcement et au développement de leurs moyens d'action.

En tant que Parlement de la République de Gambie nous sommes déterminés à exploiter notre détermination collective à promouvoir la participation des femmes et des jeunes au Parlement, à défendre les droits humains de tous et à garantir une démocratie représentative.

Outre ces succès, le Parlement de la République de Gambie estime que l'UIP doit s'engager davantage sur les questions suivantes dans sa volonté de fournir un service parlementaire holistique :

- Instruments législatifs de fond qui obligeront légalement tous les députés à accroître la représentation des femmes dans leurs parlements respectifs.
- Un mécanisme durable pour défendre les Droits de l'Homme des parlementaires et les aider à défendre les droits de tous.
- Engagement de ressources financières pour renforcer les capacités des jeunes parlements d'Afrique subsaharienne dans le cadre de l'UIP afin de les rendre plus efficaces, réactifs et représentatifs.

L'UIP et ses Membres doivent s'engager à œuvrer pour la paix et la sécurité, la coopération entre les nations et le respect universel de la justice, des droits de l'homme et des libertés fondamentales conformément aux objectifs et principes proclamés dans la Constitution de l'UNESCO. L'UIP devrait également étendre sa portée pour inclure le monde des affaires, la société civile et le monde universitaire, afin qu'ensemble nous puissions analyser les problèmes, définir des stratégies, concevoir des politiques et ensuite mettre en œuvre ces plans au profit de l'humanité.



© Assemblée nationale de la Gambie

## Contribution de la Géorgie

**L**e Parlement de Géorgie tient à féliciter tous les Parlements membres à l'occasion du 130e anniversaire de l'UIP. L'UIP est vraiment une excellente plateforme pour la diplomatie parlementaire mondiale, le dialogue et la mise en réseau. Il offre aux parlementaires d'excellentes occasions de contacter leurs collègues du monde entier et de renforcer les relations bilatérales et multilatérales. La poursuite du développement des formats de coopération régionale dans le cadre de l'UIP est de la plus haute importance pour partager les bonnes pratiques parlementaires et l'expérience au niveau national.

La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 reste l'un des plus grands défis mondiaux des années à venir. En tant qu'observateur aux Nations Unies, l'UIP a largement contribué à ce processus et elle devrait continuer à sensibiliser le public en dotant les parlements des outils appropriés pour fixer et atteindre les objectifs.

*UN parlement fort et efficace assure la chaîne de responsabilité des électeurs aux décideurs politiques ultimes, et la fourniture rapide des avantages à la population.*

Accroître l'ouverture et la responsabilité des parlements, et améliorer l'administration à l'aide de technologies innovantes, assure la stabilité, la légitimité et l'efficacité à long terme d'un organe législatif. Par conséquent, nous pensons que le rôle de l'UIP est essentiel pour créer des parlements plus forts, plus transparents, plus responsables et plus à l'écoute des citoyens. Dans ce contexte, le Parlement géorgien est l'un des membres les plus actifs concernant l'initiative de partenariat pour une gouvernance ouverte et a mis en œuvre un certain nombre de réformes importantes depuis l'adhésion à la déclaration sur l'ouverture parlementaire en 2015.

Une autre activité importante de l'UIP consiste à encourager les parlements nationaux à assurer une représentation égale des femmes et des jeunes en politique. L'UIP doit rester résolue à favoriser une participation équitable des femmes et des jeunes au processus décisionnel aux niveaux national et mondial. Le Parlement géorgien aurait dû accueillir la septième Conférence mondiale des jeunes parlementaires au printemps 2020, qui est une autre plateforme efficace de partage d'expériences entre différents parlements sur l'engagement des jeunes et d'autres questions pertinentes.

À l'occasion du 130e anniversaire, nous souhaitons que l'UIP fasse entendre la voix des parlementaires dans le processus décisionnel pour la politique mondiale : un parlement fort et efficace assure la chaîne de responsabilité des électeurs aux décideurs politiques ultimes, et la fourniture rapide des avantages à la population.



## Contribution de la Guinée-Bissau

**E**space de consultation et d'harmonisation des principes, des règles et des positions entre les parlements du monde, l'UIP représente pour la Guinée-Bissau un forum de renommée mondiale axé sur la réalisation des meilleures performances dans le fonctionnement des organes représentatifs du peuple, et un moyen important pour communiquer la volonté des citoyens.

En surveillant les problèmes mondiaux importants qui suscitent des préoccupations dans la politique internationale, allant de la lutte pour l'égalité des sexes aux questions économiques, en passant par la défense et la promotion des droits de l'homme, l'UIP englobe - de l'avis de l'Assemblée nationale - le champ des activités que les plus hautes entités représentatives des peuples du monde entier devraient poursuivre.

*L'UIP englobe - de l'avis de l'Assemblée nationale - la portée des activités que les plus hautes entités représentatives des peuples du monde entier devraient mener.*

L'émergence de la mondialisation comme espace naturel de connexion reconnu par les différentes civilisations exige un mécanisme harmonisé d'interaction entre les peuples et les communautés. Cela renforce également la nécessité de sensibiliser les responsables politiques du monde entier à l'importance d'adopter des mesures publiques fondées sur des normes internationalement acceptées, dans l'intérêt de tous.

La solidarité entre les Membres de l'UIP prône la dimension protectrice des principes et valeurs universels de l'UIP sur la scène internationale et au sein des États membres. Axée sur la défense et la protection des droits des peuples dans le monde, l'UIP est hautement appréciée en Guinée-Bissau, malgré la faible diffusion générale de ses activités au sein des populations. L'un des défis actuels de l'UIP est de mieux se faire connaître auprès des populations de ses Membres.

L'échange d'expériences entre les Membres devrait être renforcé et élargi pour permettre davantage de rapprochement et un plus grand partage des connaissances sur des réalités convergentes et pour faciliter la prise de décision conjointe.

En tant qu'institution au sein d'un pays qui évolue vers la consolidation de la démocratie et la mise en place d'institutions des droits de l'homme, le Parlement de Guinée-Bissau est confronté au défi de mettre les meilleures solutions à la disposition du pays. Elle compte, face à des résultats qui ne représentent pas toujours les solutions les plus démocratiques, sur la coopération forte et étroite de l'UIP en termes de renforcement des capacités et d'amélioration des conditions de travail des parlementaires.

Nous souhaitons à l'UIP, notre Organisation, et à tous les Parlements membres de meilleurs résultats et une meilleure compréhension des problèmes cruciaux auxquels notre planète est confrontée. Au Président de l'Organisation et au Secrétaire général, nous vous souhaitons beaucoup de succès dans l'exercice de vos activités.

© J cornelius / CC BY-SA (https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0)



## Contribution de la Guinée équatoriale

**N**ous félicitons chaleureusement la famille de l'UIP pour les 130 ans d'une institution qui, au fil du temps, a acquis sa place et son respect dans le contexte mondial grâce aux Présidents et Secrétaires généraux qui la dirigent depuis sa création.

Depuis l'intégration du Parlement de Guinée équatoriale dans l'UIP, il y a plusieurs décennies et il y a six ans, la Chambre haute (Sénat) du Parlement bicaméral de Guinée équatoriale, nous avons assisté, avec des membres de la Chambre des députés, à la plupart des événements organisés par l'UIP. Notre expérience concernant ces événements a été positive, témoignant du souci constant de l'UIP pour la défense de la paix, de la liberté et de la démocratie ainsi que de l'engagement en faveur de l'intégration des femmes et des jeunes parlementaires.

Le travail acharné accompli par l'UIP nous oblige à prendre plus conscience des défis auxquels nous sommes confrontés et à nous engager davantage dans les objectifs qui ont inspiré la création de l'UIP. Nous nous engageons à travailler pour résoudre les problèmes auxquels la communauté parlementaire internationale est confrontée.

La sensibilité, la solidarité et l'engagement en faveur de la défense des valeurs démocratiques, de la paix et de la liberté définissent clairement l'UIP comme une institution qui défend les droits et libertés des parlementaires du monde entier. Tout au long de notre participation à l'UIP, nous avons pu montrer que nos propres institutions sont sensibles aux problèmes qui affligent le monde, en organisant des débats sur des questions urgentes qui débouchent toujours sur une résolution définissant une solution.

*Depuis que nous faisons partie de l'UIP, nous avons pu montrer que nos propres institutions sont sensibles aux problèmes qui tourmentent le monde ...*

Le Parlement de Guinée équatoriale et le Sénat de la République se réjouissent à l'idée de travailler main dans la main avec l'UIP, renforçant à l'avenir les deux institutions.





© Parlement de Guyana

## Contribution du Guyana

L'Assemblée nationale du Parlement de la République coopérative du Guyana, par la Résolution n ° 26, est devenue Membre de l'UIP en 2016.

Nous croyons comprendre que l'UIP envisage un monde où chaque voix compte et où la démocratie et les parlements sont au service des peuples pour la paix et le développement.

En tant qu'organisation mondiale de parlements nationaux, l'UIP s'emploie à améliorer et à renforcer la paix, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, l'autonomisation des jeunes et le développement durable par le dialogue politique, la coopération et l'action parlementaire.

À la lumière de ce qui précède, le Parlement du Guyana est attaché aux travaux de l'UIP et continuera de participer aux divers forums qui contribuent au mandat de l'UIP.

Voici quelques-uns des avantages dont bénéficie le Parlement du Guyana en tant que membre de l'UIP :

- Aide à la promotion, à la protection et au renforcement de la démocratie.
- Accès à une base de données contenant des informations utiles, des études et des recherches sur les Parlements qui sont Membres de l'UIP.
- Occasions de faire entendre la voix des parlementaires dans les affaires mondiales.
- Renforcement des capacités et assistance technique pour les parlements et les parlementaires.
- Sensibilité au programme de développement mondial.
- Opportunités de dialogue et de coopération interparlementaires.

Le Parlement du Guyana est fier de son système de commissions parlementaires. Découlant des fonctions du Parlement, il existe quatre comités sectoriels qui supervisent quatre secteurs importants de l'économie guyanienne. Ces comités sont :

- Le Comité parlementaire sectoriel sur les ressources naturelles
- La Comité parlementaire sectorielle des services économiques
- La Comité parlementaire sectorielle des services sociaux
- La Comité parlementaire sectorielle des relations étrangères

Les réunions des Comités sectoriels ne se tiennent pas à huis clos, à moins que le comité n'en décide ainsi. Par contre, ces comités sont ouverts au public. Les membres des médias assistent et diffusent des informations. Les comités sectoriels ont le pouvoir de convoquer des témoins pour témoigner sur toute question à examiner. En outre, ces comités peuvent également solliciter des soumissions du grand public sur des questions à examiner. Le travail des Comités sectoriels favorise la transparence et la responsabilité et crée un moyen de faire entendre la voix du grand public.

*Le Parlement du Guyana est attaché aux travaux de l'UIP et continuera de participer aux divers forums qui contribuent au mandat de l'UIP.*

Les Comités sectoriels examinent toutes les politiques exécutives, les programmes, les performances et l'administration de chaque secteur afin de déterminer si l'exécution des politiques gouvernementales est conforme aux principes de bonne gouvernance et dans le meilleur intérêt de la population. Le gouvernement et l'opposition ont le droit d'élire chacun un membre suppléant pour chaque Comité sectoriel.

Les comités sectoriels ont le pouvoir de :

- (a) déterminer les domaines d'activité du gouvernement pour un examen minutieux ou un examen spécifique ;
- (b) demander au ministre chargé des responsabilités du secteur de soumettre des informations écrites ou orales, y compris des documents et dossiers gouvernementaux sur tout domaine spécifique de la politique et de l'administration gouvernementales ;
- (c) revoir la législation existante sur l'administration des politiques gouvernementales pour n'importe quel secteur ;
- (d) assigner des personnes à témoigner conformément à la loi sur les organes législatifs (preuve), chapitre 1:08 des lois du Guyana ;
- (e) examiner les documents, papiers et archives du gouvernement ;
- (f) visiter toute activité ou projet gouvernemental en Guyana comme convenu et organisé par le Comité sectoriel ;
- (g) dans l'accomplissement de leur mandat, recourir aux services d'experts, de spécialistes et d'autres sources de conseils que les comités peuvent déterminer ;
- (h) établir un calendrier pour la conduite de leurs travaux ;
- (i) faire des recommandations à l'Assemblée sur la législation ou toute autre mesure à prendre sur des questions relevant de sa compétence ; et
- (j) soumettre des rapports périodiques à l'Assemblée nationale concernant leur travail.

L'Assemblée peut demander à une Commission sectorielle d'enquêter et de faire rapport sur tout aspect de la politique ou de l'administration du gouvernement relevant de son mandat.

## Contribution de la Hongrie

**L**a Hongrie est une démocratie parlementaire depuis la disparition du système communiste. L'État est organisé selon les dispositions de la Loi fondamentale (Constitution), entrée en vigueur en 2011. Le chef de l'Etat hongrois, exprimant l'unité de la nation, est le président de la République. Les pouvoirs législatifs sont exercés par l'Assemblée nationale monocamérale. Le gouvernement qui relève du Parlement est le principal organe du pouvoir exécutif, tandis que le pouvoir judiciaire est composé des tribunaux indépendants et de la Cour constitutionnelle.

Les 199 membres du Parlement sont élus tous les quatre ans par le biais d'une liste de parti et d'un système électoral individuel. Les citoyens hongrois vivant à l'étranger ont également

*Le législateur hongrois a été le premier au monde à commémorer le cycle anniversaire de la création de l'UIP et à lancer une série d'événements à l'occasion du 130e anniversaire de l'Organisation internationale.*

le droit de voter aux élections législatives. La représentation parlementaire des minorités nationales vivant en Hongrie est assurée par leur droit de se présenter aux élections et d'obtenir un mandat préférentiel, ou en l'absence de celui-ci de déléguer un représentant de la nationalité.

En tant que l'un des neuf membres fondateurs de l'UIP, la Hongrie participe depuis le début à la diplomatie et à la coopération parlementaires internationales, animée par la conviction qu'un dialogue continu entre les législateurs du monde est indispensable pour surmonter les problèmes mondiaux.

Les parlementaires hongrois ont joué un rôle actif dans la création et le bon fonctionnement de l'UIP depuis le début. À ce jour, huit membres hongrois ont été élus au Comité exécutif et en 2019-2020, la Hongrie a présidé le Comité de l'UIP chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire. Depuis la fondation de l'UIP en 1889, l'Assemblée nationale hongroise a accueilli l'Assemblée générale à trois reprises : la 7e Conférence de l'UIP marquant la fin des célébrations du millénaire de 1896 par les Hongrois à la conquête du bassin des Carpates ; la 32e Conférence de l'UIP de 1936 et la 81e Conférence de l'UIP marquant le 100e anniversaire de l'Organisation en mars 1989.

En outre, Budapest a accueilli de nombreux événements politiques de l'UIP : sur les questions de sécurité en 1983 ; sur les droits de l'enfant en 1993 ; une réunion préparatoire de la Conférence mondiale des Présidents de parlement en 2004 ; une réunion sur les technologies de l'information et de la communication en 2009 et, en 2017, sur les ODD, en particulier le changement climatique et le rôle crucial de l'eau. La publication de l'UIP « Plan d'action parlementaire sur le changement climatique » a été publiée en hongrois pour ce séminaire,

tandis que la 136e Assemblée générale de l'UIP à Dhaka a accueilli une exposition d'affiches de la Hongrie : « La jeunesse pour le développement durable ».

Le législateur hongrois a été le premier au monde à commémorer le cycle anniversaire de la création de l'UIP et à lancer une série d'événements à l'occasion du 130e anniversaire de l'Organisation internationale. Lors de la visite du Président de l'UIP et du Secrétaire général à Budapest en juin 2019, la Poste hongroise a émis une série de timbres commémoratifs représentant le bâtiment de l'Assemblée nationale et le siège de l'UIP à Genève. L'exposition de photos commémorative a également été présentée au siège des Nations Unies à New York.

La communauté internationale ne peut gérer les défis mondiaux que par une action conjointe et concertée. L'UIP maintient en permanence l'élimination de la pauvreté, le désarmement nucléaire, la crise migratoire et la lutte contre les changements climatiques, l'extrémisme et le terrorisme à son ordre du jour, en vue d'attirer l'attention des législateurs du monde sur l'importance de ces questions souvent délicates.

L'UIP élabore des propositions de solutions tout en respectant la souveraineté politique des États-nations et les considérations nationales individuelles. La Hongrie défend les valeurs fondamentales - démocratie, institutions parlementaires, paix et sécurité et renforcement de la coopération internationale - de l'UIP. Animés par le désir de laisser derrière nous un monde meilleur pour les générations futures, nous soutenons en particulier la mise en œuvre complète des ODD, ainsi qu'une action ferme et efficace contre le changement climatique. Les parlements nationaux, en leur qualité d'organes représentatifs élus les plus élevés et en tenant compte des intérêts de l'ensemble de la population, y compris les citoyens les plus vulnérables et les plus démunis, doivent servir la cause de la construction d'un monde durable et vivable. L'UIP fournit aux législateurs du monde le forum nécessaire de dialogue et d'échange : la garantie d'un avenir meilleur.

© Benze-Kovács György / felvétel



## Contribution de l'Inde

Il est réconfortant de noter que l'organisation créée en 1889 par deux grands visionnaires, William Randal Cremer du Royaume-Uni et Frédéric Passy de France, a grandi au fil des ans pour devenir une force dynamique et influente avec 179 Parlements membres et 13 Membres associés. Cette année est l'occasion de célébrer ses efforts, ses initiatives et ses réalisations pour favoriser un esprit de fraternité et de bonhomie parmi les parlementaires du monde entier. Ce que l'ONU représente aux gouvernements, l'UIP représente aux parlements. L'Inde est fière d'avoir participé au parcours historique de l'UIP.

*La contribution de l'Inde dans le domaine de la santé et des questions de l'OMC nous a donné l'occasion de siéger au Comité directeur de la Conférence parlementaire sur l'OMC depuis 2003 et au Groupe consultatif de l'UIP sur la santé depuis 2006.*

Le Groupe parlementaire indien (GPI), qui fonctionne en tant que Groupe national de l'UIP, a depuis sa création énormément contribué à promouvoir les objectifs de l'UIP en Inde. L'engagement de l'Inde à l'égard de l'UIP est évident du fait que l'Inde a participé activement et régulièrement aux assemblées semestrielles organisées par l'UIP et à d'autres manifestations organisées au niveau régional. En plus d'avoir accueilli deux Assemblées de l'UIP en 1969 et 1993 et des conférences spécialisées en 1997, 2011 et 2012 à New Delhi, qui ont vu un grand nombre de participants et des délibérations fructueuses sur les questions fondamentales, nous avons organisé des séminaires et des ateliers au profit des parlementaires. Par exemple, le Sommet du Président sud-asiatique sur la réalisation des ODD, organisé conjointement par l'UIP et le Parlement indien en 2017, a identifié de nombreux domaines clés de coopération.

L'Inde a occupé le poste de Présidence de l'UIP : à deux reprises par le regretté Shri Gurdial Singh Dhillon, le Président à l'époque : Lok Sabha de 1973 à 1976, et par Dr. Najma Heptulla. C'était pendant le mandat du Dr. Najma Heptulla que l'UIP a organisé sa toute première Conférence des Présidents des parlements nationaux au Siège des Nations Unies à New York et que, depuis lors, cet événement a été institutionnalisé par l'UIP.

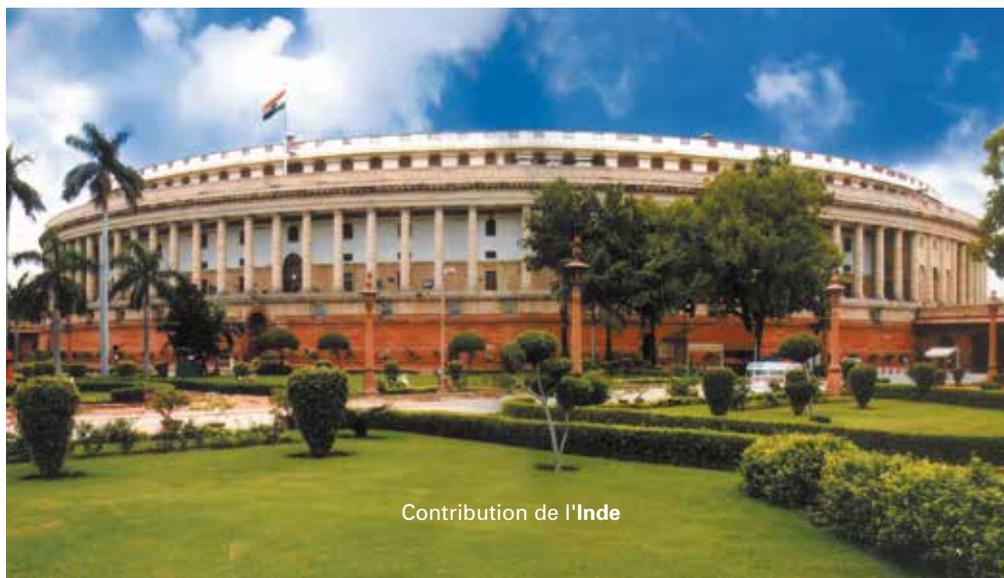
La contribution de l'Inde dans le domaine de la santé et des questions de l'OMC nous a donné l'occasion de siéger au Comité directeur de la Conférence parlementaire sur l'OMC depuis 2003 et au Groupe consultatif de l'UIP sur la santé depuis 2006, ce qui nous a fourni une plate-forme pour apprendre et partager nos expériences.



Conscient de l'importance de la présence des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels et pour accroître leur participation politique, l'Inde a mis en œuvre des politiques et des programmes pour atteindre cet objectif. La mission principale de l'UIP est de renforcer les institutions, pratiques et procédures démocratiques dans les parlements du monde entier et d'entreprendre le renforcement des capacités des Parlements membres afin de leur permettre d'assurer une bonne gouvernance, pierre d'angle d'une structure politique démocratique.

Le Parlement indien, par le biais de l'ancien Bureau d'études et de formation parlementaires (BPST) de l'Institut parlementaire de recherche et de formation pour les démocraties (PRIDE), donne une formation sur la procédure et la pratique parlementaires à divers pays du monde depuis 1976. L'Inde a l'intention de travailler avec l'UIP à la promotion d'initiatives de renforcement des capacités parmi les parlements dans le cadre d'une initiative indienne, le « Speaker's Research Initiative », une plateforme de partage des connaissances permettant de diffuser des informations et des compétences essentielles aux législateurs et de fournir également des bourses aux jeunes et aux cadres chercheurs.

Tout en réaffirmant fermement son attachement aux objectifs de l'UIP, l'Inde espère que cette Organisation renforcera également dans les années à venir son engagement en faveur du règlement des problèmes mondiaux qui affectent l'humanité.



© Parlement de l'Inde

## Contribution de l'Indonésie

**L**es parlements en tant qu'institutions, ainsi que les parlementaires individuels, jouent un rôle précieux et complémentaire en influençant la politique internationale et les relations extérieures. Depuis 130 ans, l'UIP est la principale institution interparlementaire facilitant la diplomatie parlementaire. L'UIP a habilité les parlements et les parlementaires à promouvoir la paix, la démocratie et le développement durable dans le monde.

*La croissance rapide de l'engagement interparlementaire a encore renforcé le rôle du parlement national au-delà de la législation nationale, de la budgétisation et du contrôle.*

Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à la transformation de la situation politique mondiale. La croissance rapide de l'engagement interparlementaire a encore renforcé le rôle du parlement national au-delà de la législation nationale, de la budgétisation et du contrôle.

Au fil des ans, la Chambre indonésienne a été très active au sein de l'UIP. Plusieurs articles d'urgence sur des questions d'intérêt commun allant de la situation humanitaire au Myanmar et de la crise des droits de l'homme en Palestine aux menaces à la sécurité mondiale telles que le terrorisme ont été transmis et soutenus par les Membres de l'UIP. Nos parlementaires ont tenu à représenter le groupe géopolitique Asie-Pacifique en occupant plusieurs postes stratégiques au sein de la structure de l'UIP. Nous avons eu des représentants au Comité exécutif, au Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient, au Comité des affaires des Nations Unies et au Forum des jeunes parlementaires, ainsi qu'au Bureau des femmes parlementaires pour deux mandats consécutifs et au Comité pour la promotion du respect de la Droit humanitaire internationale pour plus d'une nomination.

En octobre 2019, un nouveau Parlement indonésien a été inauguré à la suite des élections d'avril 2019. Nous y voyons un élan pour renouveler notre engagement avec l'UIP. À l'avenir, la Chambre indonésienne continuera de faire partie de l'UIP et de contribuer à ses travaux. Alors que l'UIP célèbre son 130e anniversaire, nous souhaitons souligner deux points essentiels. Premièrement, l'UIP pourrait renforcer son rôle dans la promotion de la démocratie dans le monde. Nous pensons que l'UIP est dans une position stratégique pour guider les parlements à travers les nombreux défis de la démocratie d'aujourd'hui, y compris rendre la démocratie plus inclusive. Deuxièmement, l'UIP pourrait renforcer sa coopération avec l'ONU et d'autres organes multilatéraux en vue de donner des perspectives parlementaires à la coopération internationale et à la gouvernance mondiale.



## Contribution de l'Iran

**L**a République islamique d'Iran a toujours été un membre actif et volontaire de l'UIP. L'Iran a rejoint l'UIP en 1930 au cours de son huitième mandat de l'Assemblée nationale consultative.

En 1966, le Parlement iranien a accueilli la 55ème Assemblée de l'UIP et des réunions connexes dans sa capitale Téhéran.

Après la Révolution islamique de 1979, une nouvelle série d'activités du Groupe de l'UIP au Parlement islamique d'Iran (PII) a repris. Le 7 août 1983, le statut et le règlement intérieur du Groupe PII-UIP ont été adoptés. Sous réserve de l'article 7 du statut, 15 parlementaires intéressés sont élus ouvertement pour un mandat de deux ans au Groupe PII-UIP. Les devoirs de ces législateurs élus sont de définir les politiques du Groupe de l'UIP et de désigner

leurs collègues parlementaires pour participer à l'Assemblée de l'UIP. Le Groupe PII-UIP se compose de 15 personnes, dont un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un trésorier et deux secrétaires, et cinq membres suppléants. Leurs tâches sont exercées soit en séance plénière, soit via des sous-comités.

Après avoir pris la décision concernant la composition du Groupe PII-UIP, les membres nouvellement élus sont autorisés à parvenir à un consensus de deux ans sur la composition de la délégation aux prochaines réunions.

La République islamique d'Iran dispose de neuf voix aux conseils directeurs de l'UIP et certains parlementaires iraniens bénéficient d'une assistance directe aux procédures de prise de décision au sein de l'UIP.

*Le PII est actif non seulement dans les assemblées semestrielles, mais également dans d'autres événements parallèles concernant les jeunes parlementaires, le changement climatique, la condition de la femme, les ODD et l'Organisation mondiale du commerce.*

Depuis 2008, pendant sa présidence du PII, le Président, M. Ali Larijani, Président du Parlement, a toujours participé aux conférences mondiales des Présidents de parlement et à la plupart des assemblées semestrielles et a donné aux objectifs suprêmes de l'UIP sa approbation totale. Il a également encouragé la contribution des collègues parlementaires à l'UIP : par exemple, le nombre de femmes parlementaires au sein du Groupe PII-UIP est passé d'un à quatre législateurs ces dernières années.

M. Kazem Jalali a été membre du Comité exécutif de l'UIP du Groupe géopolitique Asie-Pacifique et membre du Groupe consultatif de haut niveau de l'UIP sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. En outre, Mme Fatemeh Hosseini, la plus jeune législatrice

du mandat actuel du PII à la tête du Groupe PII-UIP, est membre du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP et du Comité de l'UIP pour la promotion du respect du droit international humanitaire. M.Mohammad Javad Jamali Nobandegani occupe le poste de Secrétaire général du Groupe iranien de l'UIP et dirige par conséquent le secrétariat du Groupe au Parlement.

Le PII est actif non seulement dans les assemblées semestrielles, mais également dans d'autres événements parallèles concernant les jeunes parlementaires, le changement climatique, la condition de la femme, les ODD et l'Organisation mondiale du commerce. Tout en tenant compte de l'expertise et du parcours professionnel des parlementaires, le PII a mis en place un mécanisme qui permet à l'ensemble du parlement de participer aux réunions spécialisées de l'UIP et de partager ses points de vue. Après chaque Assemblée de l'UIP, tous les parlementaires reçoivent les résultats et résolutions de l'UIP dans l'objectif de les informer des dernières règles et décisions approuvées au niveau mondial.

© Parlement de l'Iran



## Contribution de l'Islande

**L**e Parlement d'Islande - Alþingi - a été créé en 930 après JC, ce qui en fait le plus ancien parlement en fonction au monde. Elle est membre actif de l'UIP depuis 1951 et nomme une délégation permanente de trois députés après chaque élection.

L'Islande est un petit pays stable et démocratique dans lequel le respect des droits de l'homme, de l'état de droit et des valeurs démocratiques sont mis en œuvre grâce à une bonne gouvernance. Elle dispose d'une série d'institutions dédiées à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, notamment le médiateur parlementaire, le Centre pour l'égalité des sexes et l'Autorité de protection des données.

Depuis 1946, l'Islande est un membre engagé des Nations Unies. Il siège actuellement au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, ce qui reflète l'accent mis sur les droits de l'homme dans sa politique étrangère. En mettant l'accent sur la liberté et la démocratie en tant que valeurs fondamentales, le respect accru des Droits de l'Homme et la participation égale de chaque individu dans notre société, nous avons soutenu la prospérité et le bien-être.

*Nous sommes convaincus que l'UIP a un rôle important à jouer en tant que canal de dialogue entre les représentants du peuple, quelle que soit la relation entre les États et les gouvernements.*

Les Membres du parlement sont des acteurs importants lorsqu'il s'agit de défis de grande importance tels que l'égalité des sexes, le changement climatique, les droits de l'homme et la paix et la sécurité. En outre, nous devons reconnaître que certains de ces défis transcendent les frontières nationales, rendant la coopération internationale vitale et le rôle des organisations internationales comme l'UIP de la plus haute importance.

La délégation islandaise auprès de l'UIP tient à souligner l'importance de promouvoir l'égalité des sexes en tant que préoccupation majeure de l'UIP. Cela repose sur la conviction que l'égalité des sexes est un droit humain fondamental. En outre, les preuves montrent que dans les sociétés où la lutte pour l'égalité des sexes a été la plus fructueuse, les droits sociaux, économiques et démocratiques du public sont plus grands.

L'Islande est un pionnier en matière d'égalité des sexes et a dépassé l'indice mondial de l'écart entre les sexes du Forum économique mondial 10 années de suite, ce qui en fait le pays où l'écart entre les sexes est le plus étroit au monde.

En outre, il est important de poursuivre le dialogue au sein de l'UIP sur les défis posés par la plus grande menace mondiale : le changement climatique. Ce dialogue devrait porter sur le rôle

que les parlementaires peuvent jouer pour résoudre le problème, comment y répondre, réduire les risques de catastrophe naturelle et respecter les engagements internationaux pertinents.

L'Islande est fermement attachée à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat et est clairement déterminée à atteindre ses objectifs sur cette question très importante. Elle assume la présidence du Conseil de l'Arctique pour 2019-2021, ce qui reflète l'attachement de l'Islande au principe du développement durable et fait référence à la nécessité d'une coopération étroite entre les États et les peuples de la région et au-delà.

La délégation islandaise souhaite que l'UIP reste dynamique et au centre de la défense de l'état de droit et des valeurs fondamentales de la démocratie au niveau mondial. L'accent mis par l'UIP sur les Droits de l'Homme des parlementaires a été précieux et fructueux grâce aux travaux du Comité des Droits de l'Homme des parlementaires.

Avec le dialogue interparlementaire, nous avons une plate-forme pour aborder les questions urgentes, comme l'influence des médias sociaux sur la démocratie, les fausses nouvelles et la propagande, ainsi que la façon dont nous pouvons réparer la méfiance croissante envers les politiciens.

En tant que représentants élus de nos nations, il est de notre devoir de prêter attention aux nouveaux défis d'une importance capitale. En outre, les députés sont de plus en plus confrontés à des défis complexes de la part de groupes d'intérêts organisés et de lobbyistes qui doivent être abordés.

Nous sommes convaincus que l'UIP a un rôle important à jouer en tant que canal de dialogue entre les représentants du peuple, quelle que soit la relation entre les États et les gouvernements. Elle travaille en étroite collaboration avec l'ONU, avec lesquelles elle a le statut d'observateur permanent, et représente les opinions générales de ses nombreux États membres. Dans les années à venir, l'UIP a la responsabilité de veiller à ce que tous les groupes soient représentés à leurs réunions en mettant l'accent sur l'augmentation de la participation des femmes et des jeunes.

Depuis 130 ans, l'UIP a pris des mesures positives pour édifier la démocratie mondiale par le dialogue et l'action politiques. Pour être en mesure d'établir une base de confiance et de respect les uns avec les autres, nous devons construire des relations internationales solides avec l'égalité, la démocratie et la paix comme guide. Sur cette voie, l'UIP a un rôle important à jouer.

@Bragi Por Josefsson



## Contribution d'Israël

**N**ous sommes heureux de contribuer à l'occasion du 130e anniversaire de la fondation de l'UIP.

La Knesset, le parlement israélien, a été fondée il y a soixante-dix ans en 1949 et est devenue membre de l'UIP en un an. La promptitude avec laquelle la Knesset a rejoint l'UIP témoigne clairement de l'importance que la Knesset a toujours attachée à la diplomatie parlementaire, au dialogue entre les nations et les peuples et à l'appartenance active à la famille internationale des parlements. Au cours des sept dernières décennies, la Knesset a toujours pris son travail avec l'UIP très au sérieux, encourageant nos parlementaires à réfléchir à des moyens nouveaux et créatifs de jouer un rôle actif dans les efforts de l'Organisation.

*Les nouvelles technologies et initiatives ont rendu le travail de la Knesset plus transparent et plus ouvert à tous les membres du public. C'est la maison du peuple et le cœur de la démocratie israélienne.*

En novembre 2018, la Knesset a tenu sa première conférence avec l'UIP pour promouvoir les ODD. Ce fut une étape importante dans notre collaboration avec l'UIP : des dizaines de parlementaires sont venus apprendre de l'expérience d'Israël dans divers domaines d'innovation tels que la haute technologie, la gestion de l'eau, l'intégration sociale et l'inclusivité - grâce à des idées de pointe que La Knesset a développé une législation qui profite à la société israélienne dans son ensemble.

Bien que la Knesset soit un parlement jeune, elle est toujours tournée vers l'avenir. En effet, ces dernières années ont vu des améliorations de ses meilleures pratiques dans divers domaines. L'initiative de la Knesset verte a fait du Parlement israélien un modèle de durabilité pour le public israélien et pour d'autres législatures à travers le monde. L'accessibilité au bâtiment de la Knesset a été révolutionnée et la Knesset est devenue un chef de file en Israël dans l'emploi de personnes handicapées. Les nouvelles technologies et initiatives ont rendu le travail de la Knesset plus transparent et plus ouvert à tous les membres du public. C'est la maison du peuple et le cœur de la démocratie israélienne.

Bon nombre de ces meilleures pratiques découlent de l'expertise et de l'expérience acquises par des collègues du monde entier. Nous pensons que dans les années à venir, l'UIP continuera à encourager encore plus d'efforts communs et à accroître les échanges de connaissances et d'idées. Saisissons ces opportunités et utilisons-les pour nourrir le progrès et favoriser la prospérité dans les pays de chacun. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser passer ces chances de cultiver des amitiés entre les peuples, en particulier au Moyen-Orient. Nous appelons toutes les nations, et en particulier les voisins d'Israël, à réaliser tout le potentiel de cette instance et à l'utiliser pour offrir un avenir meilleur à tous nos peuples.

En tant que parlementaires, ce qui nous unit et motive notre travail, c'est notre engagement à bâtir cet avenir : le monde dans lequel grandiront nos enfants et petits-enfants. Nous devons lutter contre le réchauffement climatique, nous devons promouvoir les ODD et nous devons nous efforcer d'atteindre la justice, l'égalité et le progrès. Nous devons nous traiter les uns les autres avec honneur et dignité, indépendamment de la race, de la religion ou de la nationalité. Ces tâches vitales ne sont pas simples et transcendent les frontières nationales, de sorte que la mission de l'UIP ne fera qu'augmenter son importance et sa pertinence avec le temps.

Nous souhaitons à tous les Membres une poursuite fructueuse et enrichissante de nos collaborations et beaucoup de succès dans la réalisation de nos objectifs communs.

© Knesset Press Office / Isaac Harari



## Contribution du Japon

**D**epuis sa fondation en 1889, l'UIP a œuvré sans relâche pour promouvoir la paix mondiale et la démocratie parlementaire en favorisant le dialogue entre les membres des parlements nationaux et régionaux ainsi qu'en coopérant avec l'ONU et d'autres organisations internationales. La Diète nationale du Japon s'identifie aux idéaux de l'UIP et est attachée au développement de l'UIP.

Le Parlement japonais a rejoint l'UIP pour la première fois en 1908. Bien que les Assemblées de l'UIP aient été interrompues par la Seconde Guerre mondiale, l'UIP a repris en 1947, après la guerre. La Diète nationale du Japon est revenue à l'UIP en 1952. Depuis lors, la Diète nationale du Japon n'a cessé d'envoyer des délégations composées de membres des deux Chambres assister aux Assemblées de l'UIP et a contribué à son succès en participant activement aux discussions et en soumettant des projets de résolution.

La Diète nationale du Japon a accueilli à deux reprises l'Assemblée de l'UIP à Tokyo : la 49<sup>ème</sup> Assemblée en 1960 et la 61<sup>ème</sup> Assemblée en 1974. Il a contribué de manière

*En plus d'être l'un des plus grands contributeurs financiers, la Diète nationale du Japon contribue également de manière significative en termes de ressources humaines et nombreux sont ses Membres qui ont occupé des postes importants.*

proactive à la coopération internationale au niveau régional en accueillant la Conférence interparlementaire Asie et Pacifique sur « La science et la technologie au service du développement durable régional » en 1994 et la Réunion du Groupe UIP ASEAN +3 en 2005. En 2015, la Diète nationale du Japon a accueilli la Conférence mondiale de l'UIP des jeunes parlementaires à Tokyo et a fourni une plateforme de dialogue entre les jeunes parlementaires.

La Diète nationale du Japon fait bon usage des programmes de l'UIP pour mener des activités bilatérales. En 2006, dans le cadre du Programme de coopération technique de l'UIP pour aider à la démocratisation des parlements nouvellement créés, une délégation conduite par le vice-président de la Chambre haute du Parlement afghan a été invitée au Japon par la Chambre des conseillers pour une visite d'étude sur la structure, la fonction et les processus législatifs de la Diète nationale du Japon. En 2018, le Bureau législatif de la Chambre des représentants du Japon a lancé une série de programmes dans le cadre d'un projet d'appui législatif et rédactionnel de l'UIP pour le Secrétariat de la Chambre haute du Pakistan.

En plus d'être l'un des plus grands contributeurs financiers, la Diète nationale du Japon contribue également de manière significative en termes de ressources humaines et nombre de ses Membres ont occupé des postes importants. Il s'agit notamment du Comité exécutif de



Célébration des 130 ans de l'UIP

l'UIP, au sein duquel ont siégé des membres de la Chambre des représentants Messieurs Kenji Fukunaga, Jushiro Komiya, Wataru Hiraizumi, Tsutomu Kawara, Mitsuhiro Uesugi et Shunichi Suzuki ; le Comité de coordination des femmes parlementaires, dont les membres de la Chambre des représentants Mme Yoko Kamikawa et Mme Chinami Nishimura ont été respectivement vice-présidente et membre ; et le Groupe consultatif sur le VIH / sida, au sein duquel a siégé M. Ryuhei Kawada, membre de la Chambre des conseillers.

Depuis sa création, l'UIP est une organisation internationale pour les parlements des nations souveraines du monde entier qui s'efforce de promouvoir la mise en place de systèmes de démocratie parlementaire. La démocratie est une valeur universelle qui est un élément essentiel de la bonne gouvernance, et l'importance de respecter la démocratie représentative et de promouvoir son développement ne pourrait être surestimée.

Il est rassurant de voir que les Parlements membres de l'UIP se sont engagés à communiquer et à travailler ensemble conformément aux missions de l'UIP grâce aux opportunités offertes par l'UIP. Dans une communauté internationale en mutation rapide, nous espérons que l'UIP jouera un rôle de plus en plus important en tant que défenseur de la démocratie.

Avec l'avancée rapide de la mondialisation, trouver des solutions aux problèmes internationaux interdépendants tels que la sécurité, la lutte contre le terrorisme, le développement économique, les changements climatiques, solutions pour l'environnement et pour l'énergie et atteindre les objectifs de développement durable exige que tous les pays partagent de bonnes pratiques et poursuivent une coordination politique multilatérale, car les discussions ou initiatives dans un seul pays ne sont pas suffisantes.

La nécessité est évidente non seulement pour les branches administratives des gouvernements nationaux, mais aussi pour les branches législatives de poursuivre la coopération multilatérale, et l'importance de la diplomatie parlementaire et d'autres formes de coopération entre les élus augmente.

L'UIP a débuté en 1889 avec seulement neuf pays, mais compte 179 Membres depuis. L'attention constante de l'UIP à la promotion de l'adhésion universelle montre que des discussions et une coopération reflétant la volonté de tous les peuples du monde sont nécessaires pour résoudre les problèmes internationaux susmentionnés.

Tout comme elle l'a fait au cours des 130 dernières années, l'UIP devrait continuer à fonctionner comme une plate-forme de dialogue politique entre les parlementaires du monde entier et contribuer à l'instauration de la paix mondiale grâce à un réseau parlementaire.



## Contribution de la Jordanie

**L'**UIP continue d'explorer et de renforcer les relations entre le parlement et la démocratie, et de partager comment les parlements mettent en pratique les valeurs fondamentales de la démocratie.

L'UIP promeut la démocratie de différentes manières, allant de ses déclarations politiques, notamment la Déclaration universelle sur la démocratie, à ses programmes de renforcement des institutions parlementaires. En outre, il est résolu de protéger et de promouvoir les droits de l'homme, le dialogue politique, la bonne gouvernance et l'égalité des sexes. Le travail de l'UIP repose sur la simple idée qu'un parlement fort est le signe vital d'une démocratie saine.

S'agissant du cadre d'un parlement démocratique, le Parlement jordanien est un parlement élu socialement et politiquement représentatif de la diversité du peuple et garantit l'égalité des chances et la protection de tous ses Membres. Elle est ouverte à la nation à travers différents médias et transparente dans la conduite de ses travaux, impliquant le public, y compris les associations et les mouvements de la société civile. Les membres du Parlement sont responsables devant l'électorat de leur performance en fonction et de l'intégrité de leur conduite. L'organisation efficace des travaux conformément à ces valeurs démocratiques et l'exercice des fonctions législatives et de contrôle du Parlement garantissent que le Parlement fonctionne de manière à répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

*Le travail de l'UIP repose sur la simple idée qu'un parlement fort est le signe vital d'une démocratie saine.*

Les priorités du Parlement jordanien reposent sur la promotion de la mise en œuvre des ODD, le maintien d'une bonne gouvernance parlementaire et les relations avec les autorités exécutives et judiciaires et avec la société civile, la séparation des pouvoirs, le renforcement des capacités des parlementaires et du personnel exerçant des fonctions parlementaires de représentation et se concentrant sur l'élaboration des lois et la surveillance.

En outre, l'égalité des sexes et le renforcement du rôle et de la participation des femmes dans le processus politique sont importants pour le Parlement jordanien.



## Contribution du Kazakhstan

**A**ctuellement, le parlementarisme est l'institution démocratique la plus répandue, reconnue dans les pays aux traditions politiques et culturelles différentes. L'UIP contribue grandement à l'importance croissante de la diplomatie parlementaire, qui est devenue un facteur crucial dans les relations interétatiques et le développement mondial. Depuis 130 ans, l'UIP est l'une des plus importantes plateformes internationales pour débattre des questions urgentes liées à la promotion de l'égalité, du développement durable, de l'état de droit, de la paix et de la sécurité.

Organisation qui unit presque tous les parlements nationaux du monde, l'UIP promeut également les principes de transparence, d'équilibre entre les sexes, d'accessibilité et d'efficacité. En outre, l'UIP est devenue un maillon essentiel pour l'établissement de contacts personnels entre

*La société kazakhe est un exemple unique de pluralisme et de tolérance interethniques et interreligieux. Paix et tranquillité, consentement civil, tolérance religieuse, participation égale des représentants de diverses cultures dans la société.*

parlementaires afin de renforcer la coopération entre les pays. La participation de l'UIP et de ses Membres à la discussion et à la mise en œuvre des questions d'actualité soulevées au sein des Nations Unies contribue de manière significative à la réalisation des ODD, à relever les défis mondiaux et à créer des partenariats globaux.

Pour le Parlement du Kazakhstan, la participation aux travaux de l'UIP est l'un des domaines importants de l'activité interparlementaire. Au cours de nos années de coopération, les principales initiatives internationales du Premier Président de la République du Kazakhstan, Nursultan Nazarbayev, ont porté sur la non-prolifération, la lutte contre le terrorisme, l'instauration de la confiance et le dialogue interreligieux. Le chef de l'Etat, Kassym-Jomart Tokayev, dans un esprit de continuité, maintient la promotion des initiatives kazakhes sur la scène internationale.

La société kazakhe est un exemple unique de pluralisme et de tolérance interethniques et interreligieux. Paix et tranquillité, consentement civil, tolérance religieuse, participation égale des représentants de diverses cultures dans la société : ces principes ont formé la base de notre politique nationale au cours des années d'indépendance et ont marqué le Kazakhstan dans la communauté mondiale.

Pour le Kazakhstan, situé à la jonction de l'Europe et de l'Asie, le développement de la coopération régionale est particulièrement important. En vue de renforcer l'interaction interparlementaire entre les pays du continent, en septembre 2019 à Nur-Sultan, le Mazhilis du Parlement du Kazakhstan a tenu la quatrième réunion des Présidents des parlements des

© IC UMTO RK



pays eurasiens intitulée « Eurasie plus grande : Dialogue. Confiance. Partenariat. » Des parlementaires de 65 pays et 14 organisations internationales et interparlementaires ont participé à l'événement.

L'objectif principal de la réunion était d'établir un dialogue multilatéral direct entre les chefs des organes législatifs des pays eurasiens afin de renforcer les relations fondées sur la confiance, d'améliorer encore l'interaction en tant que mécanisme efficace de coopération interparlementaire et de consolider son développement à long terme.

La participation active des parlementaires aux débats sur les questions du commerce international et de la transparence de l'Organisation mondiale du commerce contribue également à instaurer un environnement commercial international équitable.

La Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce établit non seulement des contacts avec des collègues de parlements d'autres pays spécialisés dans les questions économiques et commerciales, mais démontre également le rôle important de la participation accrue des parlementaires aux débats sur les questions commerciales.

Nous pensons que l'UIP continuera de faciliter la participation des parlementaires à la discussion de ces questions et à l'échange d'expériences législatives. En outre, le travail conjoint des parlementaires, y compris les travaux menés dans le cadre de l'UIP, renforcera encore la coopération et l'interaction dans le contexte des relations internationales.

Sans aucun doute, ceci contribuera au développement de la diplomatie parlementaire et soulignera le rôle important des parlements dans la protection des droits de l'homme, la sécurité et le développement durable dans toutes les sphères de la société.

Nous sommes convaincus que les domaines de coopération entre le Parlement du Kazakhstan et l'UIP s'élargiront et que les travaux conjoints seront fructueux et efficaces.

© IC UMTO RK

Contribution du **Kazakhstan**



## Contribution du Kenya

**L**e Parlement du Kenya répond aux besoins de la société en formulant des lois et des politiques ; il a l'intégrité et la responsabilité dans l'utilisation des fonds publics et la surveillance des gouvernements nationaux et décentralisés. Le Parlement du Kenya se définit également par son caractère inclusif, sa coopération et sa consultation avec des organisations internationales telles que l'UIP et la compétence et le professionnalisme de son secrétariat.

Nous attendons avec intérêt un partenariat solide entre le Parlement du Kenya et l'UIP pour partager les connaissances et offrir une expertise par le biais du Centre d'études et de formation parlementaires ainsi que du Centre pour l'Afrique de l'est du Centre pour l'innovation au parlement hébergé au Kenya. Les partenariats peuvent également s'étendre à des programmes spécifiques ciblant le Parlement du Kenya en vue de renforcer les capacités de nos parlementaires et de notre secrétariat visant à ancrer les principes de la démocratie parlementaire et de la gouvernance.

Le Parlement du Kenya s'est efforcé de définir les meilleures pratiques de plusieurs manières :

*Afin d'assurer une plus grande inclusivité, nous souhaitons que le nombre des Membres de l'UIP atteigne le même nombre que celui des Nations Unies.*

L'examen préalable à la publication a été utilisé efficacement par notre Parlement pour solliciter les opinions du parrain d'un projet de loi, du Secrétaire du Cabinet concerné ou de toute autre personne sur l'impact, l'effet, le résultat et les conséquences probables d'une proposition législative et sur tout autre aspect qu'un membre du Parlement ou du Comité peut juger nécessaire de veiller à ce que les projets de loi publiés pour être transformés en loi améliorent la vie des citoyens.

Le Parlement du Kenya a pleinement mis en œuvre l'article 118 de la Constitution du Kenya qui oblige le Parlement à mener ses travaux de manière ouverte et à ce que ses séances et celles de ses commissions soient ouvertes au public et à faciliter la participation et la participation du public aux travaux législatifs et autres du Parlement et de ses comités.

Notre Parlement prévoit une plate-forme d'audience publique permettant aux membres du public et aux parties prenantes de soumettre leurs points de vue sur les projets de loi lus pour la première fois à la Chambre. Ces points de vue sont rassemblés dans un rapport qui est déposé à la Chambre pour éclairer le débat sur le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture en vue d'incorporer certaines des recommandations au Comité plénier sur les projets de loi avant qu'elles ne soient adoptées par la Chambre, puis par la suite transformées en loi.



Notre Parlement est responsable devant le public en respectant les délais de prestation de services indiqués dans le Règlement et les pratiques. Par exemple, les pétitions doivent être conclues et les rapports déposés dans un délai de 60 jours civils, les audiences publiques sur un projet de loi lu pour la première fois devraient commencer dès qu'un projet de loi est lu pour la première fois et renvoyé à un comité et conclu dans les 30 jours.

Le public a pleinement accès à notre Parlement pour transmettre des questions aux députés. En outre, le site Web du Parlement du Kenya est interactif et les membres du public peuvent utiliser la plate-forme pour atteindre le Parlement et faire entendre leurs voix.

Chaque année, le Parlement du Kenya organise la Semaine du Parlement. Au cours de cette semaine, les membres du public sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du Parlement pour une visite du Parlement et une interaction avec les députés et le secrétariat. Ce forum sert de plateforme pour sensibiliser le public au mandat du Parlement.

Pendant une semaine une fois par an, le Sénat a commencé à faire ses séances dans les comtés dans l'objectif d'interagir avec le pouvoir décentralisé et leur citoyens. En 2020, l'initiative « *Sénat mashinani* » en est à sa troisième année.

Afin d'assurer une plus grande inclusivité, nous souhaitons que le nombre des Membres de l'UIP atteigne le même nombre que celui des Nations Unies. En outre, l'UIP devrait promouvoir son mandat fondamental consistant à ancrer la démocratie et à aider les parlements et les parlementaires du monde entier à s'acquitter de leur mandat, en particulier dans les jeunes démocraties ou dans les pays où le progrès de la démocratie est menacé. Nous pensons que la technologie peut jouer un rôle clé pour mobiliser les parlementaires du monde entier à l'avenir.



## Contribution du Koweït

L'UIP a été créée en tant que premier forum pour les parlementaires du monde sans discrimination ni restriction. L'UIP est également devenue une voix appelant aux droits et libertés publics, au respect de la souveraineté nationale et à la protection de millions de personnes déplacées et de réfugiés grâce à des efforts législatifs concertés pour élaborer des politiques fructueuses conduisant à l'adoption de législations et de décisions garantissant les droits des personnes de vivre une vie digne où l'humanité et la vie sont honorées.

*En 1964, l'Assemblée nationale du Koweït a eu l'honneur de rejoindre les rangs des parlements internationaux qui croient fermement à la nécessité de créer un avenir meilleur basé sur la sécurité et la paix internationales.*

En 1964, l'Assemblée nationale du Koweït a eu l'honneur de rejoindre les rangs des parlements internationaux qui croient fermement à la nécessité de créer un avenir meilleur basé sur la sécurité et la paix internationales. Depuis que nous avons rejoint cette organisation internationale, nous avons assumé la responsabilité de sauvegarder et de protéger les droits et libertés publics dans toutes les enjeux mondiaux. Nous avons également réaffirmé notre plein engagement à l'égard de toutes les questions adoptées par l'UIP au cours des dernières années et traduit ces engagements dans la législation nationale, comme l'exigent les règles et règlements de l'UIP.

Nous avons également été témoins de l'évolution considérable de la taille des participations parlementaires de parlements frères et amis et de leur interaction inlassable pour le succès des travaux de l'UIP à travers ses sessions successives. L'UIP doit être remerciée pour son dévouement à soulever chaque année diverses questions pour parvenir à la justice et à l'égalité pour tous les segments de la société.

En tant que membre de cette communauté internationale, nous attendons avec intérêt d'autres instruments susceptibles d'être utilisés pour accroître l'efficacité de l'Organisation grâce à un dialogue direct et égal avec les gouvernements afin d'attirer leur attention sur les questions soulevées lors des réunions de l'UIP. L'UIP peut également utiliser ses bons offices en présentant les rapports et recommandations des conférences annuelles de l'UIP ou des négociations directes pour jeter des ponts de coopération législative-gouvernementale afin de parvenir à un règlement réussi qui améliore la vie de millions de personnes dans le monde.

À cette occasion, nous félicitons l'UIP et nous-mêmes pour la contribution et le soutien continus au cours des 130 dernières années et souhaitons à ce forum international de plus grands progrès dans l'allègement des souffrances, des préoccupations et des problèmes des peuples du monde. Nous sommes également conscients que la continuité ne sera assurée que grâce à nos efforts conjoints en tant que parlementaires et en redoublant d'efforts pour soutenir les résolutions, politiques et recommandations demandées par l'UIP lors de ses réunions.

Nous devons également profiter des opportunités offertes pour partager des expériences et des compétences qui rapprochent les points de vue et aident à formuler des propositions et des politiques pour garantir le soutien de la vision de l'UIP pour créer un monde meilleur régi par la paix et la sécurité internationales.

© Assemblée nationale du Koweït



Contribution du Koweït

## Contribution de la Lettonie

**N**otre UIP a 130 ans. Elle est expérimentée, intelligente et sage. Le travail de l'UIP peut être considéré comme « satisfaisant à bon » : bonne démocratie parlementaire, bonne gouvernance, autonomisation satisfaisante des femmes, implication satisfaisante des jeunes et quelque chose est également fait pour atteindre les ODD. Néanmoins, nous souhaitons tous le rendre encore meilleur.

La famille de l'UIP a une vision de l'excellence : un monde démocratique, sûr, respectueux, prospère et propre et elle est consciente de la responsabilité qu'elle a de donner vie à cette vision. Nous

*« Le Shadow Day a un but éducatif et représente un événement intéressant qui offre aux jeunes une excellente occasion de voir directement le travail du Parlement.*

aimerions que les Bureaux des commissions permanentes continuent d'être solides, assidus et gèrent le travail des commissions en traitant et en discutant activement des sujets et en contribuant à la préparation des résolutions.

Nous voudrions également un système uni où un seul sujet est débattu par différentes commissions, par exemple, aborder la mise en œuvre d'un ODD. Nous aimerions des débats animés en commission, des textes de résolution concis et davantage d'orateurs partageant leurs expériences spécifiques.

Ces dernières années, le Saeima (Parlement letton) s'est concentré sur la participation des jeunes et les questions de politique de jeunesse, se rendant compte que cette partie de la société apportera une nouvelle façon de penser au monde et créera une société sûre et amicale qui sera en mesure d'atteindre les ODD.

La Youth Saeima est un projet du Parlement letton qui donne aux jeunes la possibilité d'exprimer et de défendre leurs idées, ainsi que de découvrir la vie quotidienne des parlementaires. Les jeunes sont tenus de soumettre une idée et de la promouvoir pendant la période de campagne préélectorale.

Les 100 jeunes dont les idées recueillent le plus de voix sont élus au Parlement des jeunes. Ils se réunissent à la Saeima pour comprendre les spécificités du travail des législateurs et pour s'adresser à leurs pairs sur des questions d'actualité dans la société.

Le Parlement des jeunes fonctionne comme le vrai Parlement : les membres sont tenus de rédiger des propositions législatives en commissions, puis de les adopter en séance plénière. Les députés participent également aux débats de la tribune du Parlement, soutenant leurs idées. Le Parlement des jeunes adopte des déclarations rédigées sur le rôle des jeunes dans l'élaboration de l'avenir de la Lettonie, de l'UE, des opportunités d'éducation et d'autres sujets.

Le Président de la Saeima préside la session du Parlement des jeunes et les Présidents des Commissions Parlementaires président les réunions des commissions. À la fin de chaque Parlement des jeunes, les jeunes les plus actifs reçoivent le titre de futur politicien.

© Ernestis Dinka, Saeima



Les derniers thèmes abordés par le Parlement des jeunes ont été :

- La jeunesse. Lettonie. Union européenne, 2019
- Construire l'avenir de la Lettonie, 2018
- Éducation - Idées pour améliorer l'éducation formelle et informelle, 2017

Le Job Shadow Day est une autre initiative populaire en Lettonie. Dans le cadre de la formation professionnelle, la Saeima permet aux écoliers de passer une journée à suivre les parlementaires au travail, de se familiariser avec le Parlement et les procédures parlementaires.

Cette année, la Job Shadow Day a réuni près de 200 écoliers qui ont assisté aux réunions des comités et à d'autres événements au Parlement. La Saeima est l'organisation la plus active de Lettonie offrant des possibilités d'observation en milieu de travail. En 2019, la Saeima a participé à la Job Shadow Day pour la onzième année consécutive et au fil des ans, plus de 2200 écoliers ont suivi des parlementaires.

La tradition du Job Shadow Day a été lancée par la Saeima en 2009, lorsque M. Gundars Daudze, actuel chef du Groupe letton auprès de l'UIP, était Président de la Saeima.

*« Le Shadow Day a un but éducatif et représente un événement intéressant qui offre aux jeunes une excellente occasion de voir directement le travail du Parlement. Nous sommes ravis de la grande activité et de la volonté des écoliers de se familiariser avec le travail des députés. Cela montre qu'une forte génération de futurs politiciens se développe en Lettonie », a-t-il déclaré.*



## Contribution de la Libye

**L**e Parlement libyen souhaite développer sa diplomatie parlementaire et ses relations extérieures et défend la conviction que l'unité des Membres de l'UIP soit reposée sur la volonté de promouvoir les valeurs de la démocratie et égalité.

Le Parlement libyen considère l'UIP comme un outil important de la diplomatie parlementaire qui reflète une compréhension moderne des relations qui ne se limite pas aux pouvoirs exécutifs. C'est également l'occasion de renforcer la coordination entre les Membres.

*La Chambre des représentants a adopté un certain nombre de lois courageuses visant à soutenir les institutions de l'État et à assurer la stabilité, notamment la loi visant à dissoudre tous les groupes armés illégaux et la loi d'amnistie visant à promouvoir la réconciliation nationale.*

Lorsque l'autonomie a été déclarée dans la province de Cyrénaïque en 1941, l'Assemblée des députés a été créée et a ouvert sa première session en 1950 dans la région avec soixante membres élus dans les zones urbaines et rurales. Avec l'indépendance de la Libye, l'adoption de la Constitution libyenne est venue en 1951, par laquelle le système parlementaire a été adopté. Les premières élections ont eu lieu en 1952 et les sessions législatives du Parlement libyen ont duré quatre sessions jusqu'en 1969. Pendant cette période, le Parlement libyen est devenu membre de l'UIP. Depuis, la Libye a connu des périodes de changement politique, notamment le coup d'État de 1969, la révolution de février 2011 et de nouvelles élections législatives en 2014. Le Parlement actuel est composé de deux cents députés de treize circonscriptions formant la totalité des circonscriptions du pays.

La Chambre des représentants a adopté un certain nombre de lois courageuses visant à soutenir les institutions de l'État et à assurer la stabilité, notamment la loi visant à dissoudre tous les groupes armés illégaux et la loi d'amnistie visant à promouvoir la réconciliation nationale.

Les plus grands défis auxquels la Libye est confrontée sont la faiblesse de l'expérience parlementaire, qui a eu un impact négatif sur le niveau de représentation, la participation des institutions de la société civile et les relations entre les pouvoirs législatif et exécutif. C'est pourquoi notre engagement à participer et à soutenir les travaux de l'UIP représente une telle importance.

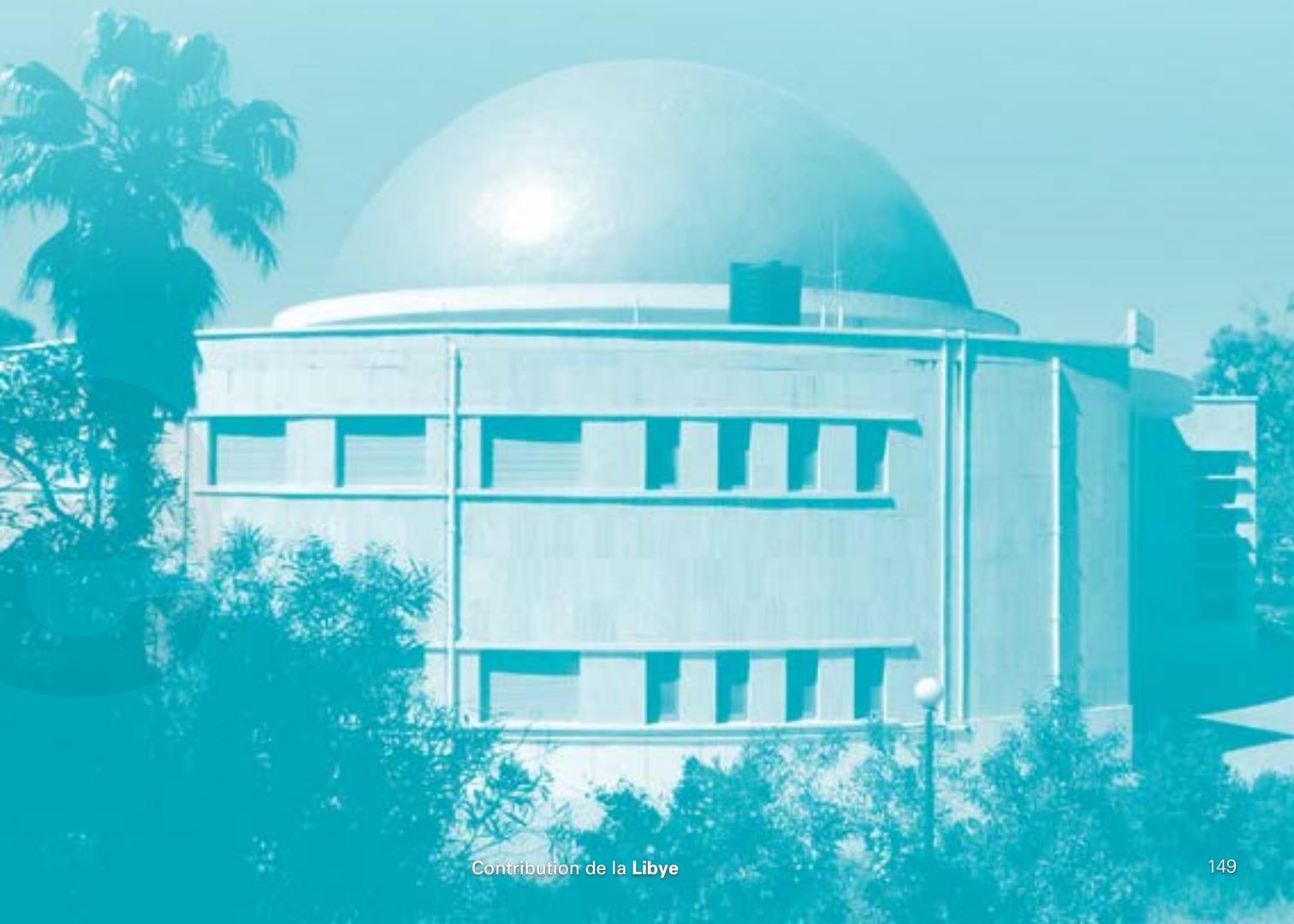
Alors que l'UIP entre dans le prochain chapitre de son histoire, le Groupe libyen souhaiterait utiliser cette participation pour influencer un certain nombre de questions :

L'adoption de la langue arabe pour encourager la communication entre les Parlements membres à tous les niveaux et le renforcement de la coopération parlementaire sur

les questions régionales grâce à une meilleure communication, une coordination entre les Parlements membres et les organismes des Nations Unies et un soutien pour une participation accrue des Parlements membres.

Augmentation des programmes de soutien consultatif, permettant l'échange d'expériences qui permet aux nouvelles démocraties de voir les meilleures pratiques des parlements avancés et des programmes de coopération plus développés entre les centres de recherche parlementaires.

Accroître la participation politique de l'UIP en jouant un rôle plus important aux Nations Unies et dans les questions régionales telles que la crise migratoire.





## Contribution du Liechtenstein

2019 a été une année spéciale tant pour l'UIP que pour la principauté du Liechtenstein : Alors que l'UIP célébrait son 130e anniversaire, le Liechtenstein a célébré son tricentenaire.

*Le multilatéralisme est d'importance capitale pour le Liechtenstein, en particulier en ce qui concerne les problèmes qui ne peuvent être résolus que par la coopération internationale.*

Le Liechtenstein, qui depuis 1868 n'a pas de forces armées, ne peut pas tenir sa souveraineté pour acquise. En raison de sa petite taille, elle a dépendu et dépend toujours de relations de bon voisinage, de partenaires mondiaux solides et du respect de l'état de droit international.

Dans sa politique étrangère, le Liechtenstein est constamment attaché à un multilatéralisme constructif et inclusif.

En tant qu'organisation mondiale de parlements nationaux, l'UIP est un groupe dynamique de 179 Membres. En faisant entendre la voix des parlements, elle peut jouer un rôle important dans les débats et les processus décisionnels au sein des agences des Nations Unies. L'UIP est également appelée à combler les lacunes démocratiques dans les relations internationales.

Dans sa politique intérieure, le Liechtenstein est très attaché à l'éducation. L'éducation durable est un sujet clé de notre époque et la communication des valeurs continue de jouer un rôle central. En tant que législateur doté de la souveraineté budgétaire, notre Parlement fixe également le cadre juridique de l'éducation. La tâche de l'État est de veiller à ce que chaque programme ne favorise pas seulement le transfert nécessaire des connaissances, mais aussi la tolérance et le respect entre eux. Ces valeurs forment la base d'une société qui fonctionne.

De plus, l'individualité de chaque personne est reconnue par ces valeurs et chacun doit avoir la possibilité de développer son potentiel. En tant que l'un des pays les plus industrialisés, le Liechtenstein est conscient du rôle crucial de l'éducation. Grâce à son système d'enseignement dual qui accorde une valeur égale à la formation professionnelle et aux études universitaires, le Liechtenstein a l'un des taux de chômage des jeunes les plus bas, à moins de 2%.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, avec ses 17 ODD, fournit un modèle visionnaire à tous les États membres. Le Programme comprend des objectifs que tous les pays du monde, quelle que soit leur taille, doivent s'adresser.

Le multilatéralisme est d'importance capitale pour le Liechtenstein, en particulier en ce qui concerne les problèmes qui ne peuvent être résolus que par la coopération internationale. Le Liechtenstein a également appelé à un mécanisme d'examen efficace pour la mise en œuvre

© Landtag de la principauté du Liechtenstein



des ODD. La soumission de rapports volontaires au Forum politique de haut niveau est un outil important dans cet examen.

En mettant en œuvre certains projets, le Liechtenstein peut même jouer un rôle de pionnier :

- La promotion constante de l'énergie solaire a fait du Liechtenstein le « champion du monde solaire » depuis 2015 avec la plus grande capacité photovoltaïque par habitant.
- Toutes les municipalités du Liechtenstein sont particulièrement engagées dans l'amélioration de l'efficacité énergétique et ont reçu le label « Energy City ». Le Liechtenstein est le premier « pays énergétique » du monde.
- Avec le projet « Waterfootprint Liechtenstein », le Liechtenstein veut devenir le premier pays à offrir un accès sécurisé à l'eau potable à autant de personnes dans les pays en développement que d'habitants.
- Avec « l'Initiative du Liechtenstein », le secteur financier et le gouvernement apportent une contribution conjointe importante pour mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains.
- Les projets « Pionniers de l'énergie et du climat » et « Atelier sur l'énergie et le climat », également soutenus par le secteur privé, enseignent aux jeunes la valeur de la durabilité et leur donnent les moyens de jouer un rôle actif.

Le Liechtenstein apporte une contribution substantielle à la mise en œuvre des ODD dans les pays en développement dans le cadre de la solidarité internationale. Il soutient des projets sur pratiquement tous les ODD axés sur l'éducation (ODD 4), l'état de droit (ODD 16) et la migration (ODD 10).

L'engagement du secteur privé au Liechtenstein mérite également d'être mentionné. Les fondations caritatives dépensent à elles seules environ 200 millions de francs suisses par an pour des projets philanthropiques. Un nombre supplémentaire de 2 millions de francs suisses sera levé par un grand nombre d'organisations d'aide de la société civile pour des projets d'aide humanitaire et de développement à l'étranger. Le gouvernement entend développer davantage la coopération entre les acteurs étatiques et privés.



## Contribution de la Lituanie

**L**a lutte pour la liberté et les valeurs démocratiques a joué un rôle important dans l'histoire de la Lituanie. L'adhésion au Seimas de la République de Lituanie de l'UIP place la Lituanie sur un pied d'égalité avec les autres membres de la communauté parlementaire mondiale.

La Lituanie a parcouru un long chemin dans sa lutte pour l'indépendance. Le Seimas de la République de Lituanie a rejoint l'UIP pour la première fois en 1923 et sa composition a duré jusqu'en 1928. L'occupation soviétique qui a suivi a obligé la Lituanie à quitter l'UIP, ne renouvelant son adhésion qu'en 1990 après avoir déclaré son indépendance. L'adhésion s'est révélée être une continuation de la lutte pour les valeurs démocratiques. Saluant la devise de l'UIP « Pour la démocratie, pour tous », nous chérissons et apprécions l'opportunité offerte par l'UIP de contribuer à la construction d'un monde meilleur et nous mettons tout en œuvre pour relever les grands défis mondiaux.

*La paix ne peut se construire aux dépens d'autres pays. L'UIP nous donne le pouvoir de parler des problèmes sur un pied d'égalité, quelle que soit la dimension de l'État.*

L'UIP a défini d'importantes orientations dans sa mission. La paix, la démocratie et les Droits de l'Homme sont les pierres d'angle sur lesquelles nous devons construire le monde. Dans l'esprit de liberté qui a réuni le peuple lituanien il y a 30 ans, le Seimas de la République de Lituanie a activement pris l'initiative de s'attaquer aux graves problèmes du pays. Alors que nous célébrons le 30e anniversaire de la voie baltique, une icône de notre lutte pour la liberté qui a pris la forme d'une chaîne humaine s'étendant sur des centaines de kilomètres de Vilnius à Tallinn, nous sommes déterminés à encourager les autres à éviter la fatigue des conflits prolongés et à ne jamais tourner un œil aveugle sur les violations du droit international. La paix ne peut se construire aux dépens d'autres pays. L'UIP nous donne le pouvoir de parler des problèmes sur un pied d'égalité, quelle que soit la dimension de l'État.

Nous devons continuer à nous concentrer sur l'égalité des sexes et l'inclusion des jeunes à mesure que nous progressons. Le modèle mondial d'égalité et d'unité entre hommes et femmes sans discrimination doit être reflété dans chaque pays. Il est à noter que, tout en traitant des questions relatives à l'État lituanien, le Grand Seimas de Vilnius a reconnu les principes démocratiques d'égalité entre les femmes et les hommes dès 1905 et a déclaré les principes d'élections parlementaires universelles, devenant l'un des premiers parlements d'Europe à accorder suffrage des femmes. Dans le même ordre d'idées, la première réunion de la Constituante Seimas en 1920 a été présidée par Gabrielė Petkevičaitė-Bitė, écrivain et une

personnalité de la vie publique féminine de premier plan. Cette expérience nous permet de bien comprendre l'importance de l'implication des femmes dans le travail parlementaire. Parallèlement, nous devons inciter les jeunes à travailler ensemble pour construire le monde d'aujourd'hui et à assumer la responsabilité partagée de l'avenir.

Les orientations élaborées par la mission de l'UIP sont d'une grande importance pour le monde de l'avenir, notamment en matière de protection de l'environnement. Ce n'est qu'en protégeant la planète Terre que nous pourrons rendre demain possible. Les problèmes causés par la pollution et le changement climatique constituent déjà une menace pour l'humanité. Le dialogue interparlementaire doit soulever cette question afin de sensibiliser le monde à la gravité de la situation et à la fragilité de notre planète.

En 130 ans, l'UIP est passée d'une assemblée de neuf pays à un forum parlementaire réunissant jusqu'à 179 Membres et 13 Membres associés. Cette portée permet non seulement aux parlementaires du monde entier de s'adresser à un public plus large, mais les oblige également à entendre ce que les autres ont à dire. Élargissons nos horizons en écoutant les autres et en construisant un monde meilleur grâce à une compréhension plus profonde.

© Seimas de la République de Lituanie





## Contribution du Luxembourg

**L**a Chambre des Députés souhaite profiter de l'occasion de l'anniversaire de l'UIP pour partager l'une de ses bonnes pratiques : un système de pétitions publiques destiné à moderniser la façon dont nous communiquons avec nos citoyens.

Les pétitions ordinaires sont traditionnellement soumises sur papier au président de la Chambre des députés. Depuis 2014, le Parlement luxembourgeois permet également de déposer, consulter et signer des pétitions sur le site de la Chambre des députés.

*Les médias luxembourgeois ont également commencé à publier systématiquement les nouvelles pétitions publiques lors de leur ouverture à la signature et même à créer des liens vers le site Web de la Chambre des députés pour certaines pétitions.*

Ce nouvel outil est largement accessible : toute personne âgée d'au moins 15 ans et inscrite au registre national des personnes physiques peut lancer une pétition publique en remplissant un formulaire électronique. En d'autres termes, vous n'êtes pas tenu de résider au Luxembourg ou d'être majeur pour déposer une réclamation auprès de la Chambre des députés en soumettant une pétition. Le nom, le prénom et le lieu de résidence du signataire ne sont pas publiés sauf décision contraire du signataire.

La recevabilité dépend de l'intérêt public du sujet de la pétition. Sur l'avis de la commission des pétitions, la Conférence des présidents évalue la recevabilité des pétitions publiques.

Lorsqu'une pétition est déclarée recevable, elle est ouverte à la signature sur le site Internet de la Chambre pendant 42 jours. Pour la même période, un forum de discussion est également mis en place sur le site Internet du Parlement.

Outre la procédure de signature sur le site Web du Parlement, une pétition publique peut également être signée en remplissant un formulaire papier disponible auprès de l'administration parlementaire. Les signatures soumises sur papier ne sont pas publiées sur le site.

L'une des principales caractéristiques de l'outil - qui, à en juger par les preuves, est également l'une des raisons de son succès - est que si une pétition publique a reçu au moins 4500 signatures après 42 jours, une audition conjointe de la commission des pétitions et la ou les commissions parlementaires compétentes sont réunies, auxquelles participent le ou les ministres chargés de la politique du sujet de la pétition.

Jusqu'à six pétitionnaires peuvent participer à l'audience, qui est également retransmise en direct sur la chaîne de télévision de la Chambre. Les journalistes accrédités ainsi que les membres du public peuvent également assister sur l'estrade mais ne sont pas autorisés à contribuer à la discussion.

Les médias luxembourgeois ont également commencé à publier systématiquement les nouvelles pétitions publiques lors de leur ouverture à la signature et même à créer des liens vers le site Web de la Chambre des députés pour certaines pétitions. Ce type de soutien médiatique facilite également la diffusion des pétitions publiques et contribue à leur succès.

Si une pétition publique n'a pas recueilli au moins 4 500 signatures après 42 jours, la commission des pétitions la convertit en pétition ordinaire, à condition que le pétitionnaire y consent dans un délai d'un mois. Dans ce cas, aucun débat public n'est organisé.

Entre 1945 et mars 2014, 328 pétitions ordinaires ont été soumises au président de la Chambre des députés, tandis que 924 pétitions publiques ont été déposées entre mars 2014 et mi-juin 2019.

Les pétitions publiques déposées depuis 2014 ont principalement porté sur des questions de mobilité, de travail, de santé et d'environnement.

Depuis l'introduction du nouveau système, 30 pétitions publiques ont donné lieu à un débat public dans la salle d'audience publique. Les sujets abordés couvraient un très large éventail de sujets : le bien-être animal, la gestion de la maladie de Lyme, l'octroi de plus de temps libre pour des raisons familiales, les produits régionaux dans la restauration et la légalisation du cannabis.

Il y a même eu deux cas où des pétitions publiques prônant des côtés opposés à la même question ont toutes deux reçu le nombre requis de signatures pour déclencher un débat public. Les pétitions étaient respectivement pour et contre l'utilisation du luxembourgeois comme principale langue officielle pour les affaires administratives et juridiques et une interdiction de fumer dans les espaces extérieurs des restaurants.

En conclusion, la Chambre des députés est, en tout état de cause, déterminée à poursuivre l'approche qu'elle a choisie pour promouvoir les pétitions publiques et renforcer encore cette installation moderne, qui a manifestement été populaire auprès de nos citoyens.



## Contribution de la Macédoine du Nord

L'Assemblée de la République de Macédoine du Nord est membre de l'UIP depuis 1994 et partage sa vision, sa mission et ses engagements en faveur de parlements représentatifs, transparents, accessibles, responsables et efficaces.

Un parlement représentatif est caractérisé comme un « miroir de la nation », qui comprend à la fois les femmes et les hommes, les jeunes et les vieux, les riches et les pauvres, et reflète les différents groupes ethniques et affiliations religieuses au sein d'une société, ainsi que la volonté politique de la population. L'Assemblée de la République de Macédoine du Nord est composée de représentants de huit communautés ethniques de différents partis politiques, avec divers horizons éducatifs et professionnels. 39,17% des parlementaires sont des femmes et 26,66% ont moins de 40 ans, ce qui rend l'Assemblée socialement et politiquement représentative et attachée à l'égalité des chances.

*Un parlement représentatif est caractérisé comme un « miroir de la nation », qui comprend à la fois les femmes et les hommes, les jeunes et les vieux, les riches et les pauvres, et reflète les différents groupes ethniques et affiliations religieuses au sein d'une société, ainsi que la volonté politique de la population.*

L'une des caractéristiques spécifiques de l'Assemblée de la République de Macédoine du Nord est la procédure d'adoption de lois et de décisions qui affectent directement la culture, l'utilisation de la langue, l'éducation, la documentation personnelle et l'utilisation des symboles des communautés ethniques qui ne sont pas majoritaires dans le pays. Dans ces cas, l'Assemblée adopte les décisions à la majorité des voix des parlementaires présents, au sein de laquelle il doit y avoir une majorité des voix des parlementaires présents qui appartiennent à des communautés non majoritaires dans la population.

L'Assemblée publie un rapport annuel sur ses activités, comme l'un des outils visant à accroître la responsabilité et la transparence envers les citoyens qu'elle représente. Le rapport contient des détails sur les sessions plénières et les réunions des commissions, les activités internationales des parlementaires, les auditions publiques et de contrôle et de nombreuses autres activités.

En ce moment, l'Assemblée de la République de Macédoine du Nord met en œuvre un projet de onze ans : le programme d'appui parlementaire (PSP) soutenu par la Suisse. Ce programme vise à aider l'Assemblée à gagner en crédibilité institutionnelle et en confiance du public en préservant les intérêts et les besoins des citoyens et par un débat et une prise de décision plus axés sur le consensus et l'inclusivité.

Le projet appuie l'Assemblée de la République de Macédoine du Nord par la recherche d'un consensus, la réforme structurelle et le renforcement des capacités dans le cadre du développement institutionnel de l'Assemblée, ses rôles législatifs et de contrôle et sa transparence institutionnelle et sa responsabilité.

Promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans le monde, tout en maintenant la pertinence permanente des valeurs et principes fondateurs de l'UIP, n'est pas une tâche facile.

L'UIP devrait continuer à collaborer avec les parlements, en tant qu'institutions efficaces, pour surmonter les principaux défis régionaux et mondiaux, ainsi que pour consolider et développer la démocratie parlementaire dans le monde. En outre, l'UIP doit se concentrer sur le prochain niveau de démocratie et participer activement à sa création et à son développement, sans oublier l'inclusion, l'égalité et l'autonomisation des peuples du monde entier.

En tant que premier forum de négociations politiques multilatérales en faveur de la paix, l'UIP a le devoir de maintenir sa vitalité et de trouver de nouvelles formes d'engagement et des solutions politiques aux problèmes mondiaux. En tant que parlements, nous devons travailler ensemble pour parvenir à une réponse unifiée aux défis auxquels nous pourrions être confrontés à l'avenir. Il est important que les contributions conjointes unissent les parlements autour d'objectifs communs.

En tant qu'organes législatifs, les parlements ont un rôle clé dans leurs États. L'UIP doit aider les parlements à prendre des mesures concrètes pour répondre à la pauvreté, au changement climatique et aux autres situations présentes et futures qui exigent des parlements actifs qui devraient être en mesure de réagir rapidement.

L'objectif de l'Organisation, initialement l'arbitrage des conflits et qui a ensuite évolué vers la promotion de la démocratie et du dialogue interparlementaire, devrait évoluer davantage vers de nouvelles formes de diplomatie parlementaire et de mobilisation autour du programme de développement, afin de remédier aux inégalités mondiales croissantes.

L'UIP, en tant qu'organisation unique composée de parlements nationaux du monde entier, peut faire beaucoup pour développer davantage la collaboration internationale des parlements et accroître son rôle à faire des liens entre les nations.

## Contribution du Malawi

**L**e Parlement du Malawi est membre de l'UIP depuis le retour du Malawi à la démocratie multipartite en 1994.

Depuis lors, le Parlement du Malawi a participé à la majorité des Assemblées générales de l'UIP. Grâce à une telle participation, nos Membres, tant individuellement que collectivement, en ont énormément bénéficié, ce qui a à son tour contribué à enraciner la démocratie parlementaire au Malawi.

Le caractère unique du Parlement du Malawi réside dans la façon dont il est dissous tous les cinq ans en prévision des élections générales. La Constitution prescrit la date exacte la cinquième année après une élection. Cela garantit que le calendrier électoral peut effectivement être mis en place et être activé avec un certain degré de précision.

*Le Parlement du Malawi souhaite voir l'UIP faire un pas de plus en adoptant des mesures efficaces pour suivre et évaluer les principes démocratiques dans les pays membres.*

Le Parlement du Malawi souhaite voir l'UIP faire un pas de plus en adoptant des mesures efficaces pour suivre et évaluer les principes démocratiques dans les pays membres. En outre, le Parlement du Malawi souhaiterait que l'UIP adopte des résolutions qui soient applicables dans les Parlements membres et qui œuvrent au renforcement de ses règles afin de garantir que les pays membres respectent ces résolutions.

En outre, le Parlement du Malawi prend note des contributions positives des groupes géopolitiques pour faciliter les discussions et les résolutions de l'UIP. Cependant, le Parlement du Malawi souhaiterait voir un espace dans le programme ordinaire d'une Assemblée générale pour permettre aux groupes géopolitiques de se réunir, de préférence le premier jour avant l'ouverture officielle d'une Assemblée générale. Cela donnerait aux groupes géopolitiques suffisamment d'espace et de temps pour toucher la base et élaborer des stratégies sur diverses questions à l'ordre du jour.

Le Parlement du Malawi s'efforce d'être plus attentif aux intérêts des Malawiens, comme le prévoit notre Constitution, section 8, qui dispose que : « Le corps législatif est responsable de la promulgation des lois et veille à ce que ses délibérations reflètent les intérêts de toute la population du Malawi et à ce que les valeurs exprimées ou implicites dans la présente Constitution soient promues par les lois adoptées. » Pour y parvenir, le Parlement du Malawi dispose d'un système de commissions actif qui engage efficacement les autres branches du gouvernement. En outre, sachant que les règles et procédures du parlement doivent être en parallèle avec les tendances démocratiques modernes de transparence, de responsabilité et d'accessibilité, le Parlement du Malawi rend obligatoire un examen continu des règles et procédures et qu'une fois tous les cinq ans, un examen complet de la même chose est effectuée.

Le Parlement du Malawi tient à réaffirmer son attachement aux idéaux et aux objectifs de l'UIP et à saisir cette occasion pour féliciter tous les membres de cette noble organisation pour 130 ans de démocraties parlementaires significatives dans le monde.

# Malawi

Bâtiment du Parlement du Malawi par Timon Zinggo sous licence CC BY-SA 3.0 allez à <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/> pour lire le texte complet de la licence



## Contribution du Mali



L'UIP, qui compte plus de 170 Parlements membres, est la plus ancienne organisation politique internationale universelle et traditionnelle. Il est considéré comme une version embryonnaire d'un parlement mondial à plusieurs égards. Pour les parlementaires, il s'agit sans aucun doute d'un forum unique où nous pouvons réseauter et développer des relations amicales et coopératives. Pour l'Assemblée nationale du Mali, il ouvre une large perspective à de nouveaux horizons de la régulation internationale et de la diplomatie parlementaire.

L'Assemblée nationale du Mali considère son appartenance à l'UIP comme très importante et participe activement aux activités de l'Organisation. La cinquième session du Parlement malien est actuellement installée. Au cours de cette session, le Président et d'autres membres de l'Assemblée nationale du Mali ont participé à plusieurs missions à travers le monde et se sont assurés que l'Assemblée nationale assiste à toutes les réunions statutaires de l'UIP. Nous avons des échanges pertinents et fructueux et une coopération dynamique avec l'UIP.

*Au cours de cette session, le Président et d'autres membres de l'Assemblée nationale du Mali ont participé à plusieurs missions à travers le monde et se sont assurés que l'Assemblée nationale assiste à toutes les réunions statutaires de l'UIP.*

Les réunions sont également des forums de dialogue, de consultation, d'échange d'idées, de lobbying et de mobilisation de ressources en vue de renforcer les capacités de l'Assemblée nationale et nous encourageons les parlements et les parlementaires de tous les pays à partager leurs expériences.

Les 27 et 28 février 2019, dans le cadre de la mise en œuvre de l'ODD 5 sur l'égalité des sexes, l'Assemblée nationale du Mali et l'UIP ont organisé un atelier à Bamako sur le renforcement de la représentation des femmes au parlement.

L'atelier a été conçu pour aider le Parlement à obliger le gouvernement à rendre des comptes sur l'égalité des sexes, encourager les femmes à entrer en politique,; soutenir le travail avec les partis politiques qui encouragerait les femmes à se présenter aux élections, par exemple en leur donnant accès à des financements, et sensibiliser les parlementaires, les médias et le grand public à l'importance de la représentation des femmes en politique. Même si les femmes représentent plus de la moitié de la population du Mali, elles sont sous-représentées aux postes de responsabilité : la pauvreté et l'analphabétisme empêchent souvent les femmes de participer à la politique.

Dans le cadre de l'engagement du pays à mettre en œuvre les ODD, le Gouvernement et le Parlement du Mali ont également mis en place des mesures pour promouvoir l'autonomisation des femmes. Ces mesures visent à améliorer la santé maternelle et infantile, à accroître

l'accès des filles à l'éducation, à combattre la violence à l'égard des femmes et à accroître la représentation des femmes au parlement. En 2015, une loi du Parlement a été promulguée visant à augmenter le nombre de femmes au parlement.

En conséquence, la proportion de femmes parlementaires est passée de 9% en 2009 à près de 27% en 2016. Un nouveau pas en avant aura été franchi dans cette direction lors des prochaines élections, lorsqu'une loi du Parlement sur l'égalité des sexes entrera en vigueur. Il prévoira que toutes les listes électorales dans lesquelles plus de 70% des candidats sont du même sexe ne seront pas acceptées.

À l'avenir, nous pensons que l'UIP devrait renforcer les relations diplomatiques parlementaires en ce qui concerne la résolution des conflits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des pays dont les parlements sont Membres de l'UIP. En matière de gouvernance, l'UIP doit être le creuset d'une démocratie où les libertés individuelles et collectives sont protégées. L'accent doit être mis sur les droits des femmes et des enfants, sur leur protection en temps de guerre et sur un mécanisme fonctionnel de justice réparatrice pour ces personnes vulnérables.

Il devrait y avoir une base solide sur laquelle la solidarité peut être renforcée entre les pays dont les parlements sont Membres de l'UIP, afin que les États vulnérables au terrorisme puissent être soutenus. L'assurance maladie universelle devrait être encouragée ou promue dans les pays dont les parlements sont Membres de l'UIP afin de contribuer à la santé des mères et de toutes les composantes de la société.

© Assemblée nationale du Mali



## Contribution de Malte

# A

l'occasion du 130e anniversaire de l'UIP, nous souhaitons aborder deux défis majeurs auxquels les parlements sont aujourd'hui confrontés.

L'un des plus grands défis modernes pour les parlements du monde entier est l'apathie des électeurs et un sentiment général de méfiance à l'égard de la politique. Comment les parlements peuvent-ils relever ces défis de manière décisive ? Une façon d'accroître la confiance dans la politique est de rendre l'administration législative plus moderne et démocratique.

*Une façon d'accroître la confiance dans la politique est de rendre l'administration législative plus moderne et démocratique.*

Malte a adopté un projet de loi bipartite sur les services parlementaires en 2017, rendant son Parlement autonome par rapport au gouvernement dans la manière dont il organise ses activités, en étant responsable de sa dotation en personnel et en contrôlant son propre budget. La fonction principale du service parlementaire est de fournir des services administratifs et de soutien au Parlement, aux députés et aux comités.

L'UIP est synonyme de promotion, de protection et de renforcement de la démocratie dans le monde. Les parlements ont la responsabilité de faire participer le public et la participation des jeunes aux élections est particulièrement vitale, surtout si l'on considère que les nouveaux électeurs sont plus enclins à l'absentéisme. Les jeunes peuvent choisir d'éviter de voter en tant que protestation politique parce qu'ils se méfient de la politique et ne peuvent s'identifier à aucun candidat ou mouvement. Néanmoins, l'absentéisme reste un problème qui doit être résolu. Les politiciens, et les parlementaires en particulier, doivent travailler plus dur pour impliquer les jeunes dans la politique afin de sauvegarder et de renforcer la démocratie. Les jeunes ont un intérêt dans la société et il est urgent que les parlementaires du monde agissent pour lutter contre la sous-représentation des jeunes.

En 2018, le Parlement a accordé à l'unanimité aux jeunes de 16 ans la possibilité de voter à toutes les élections dans le pays. Malte a été parmi les 10 premiers pays au monde à étendre le droit de vote aux jeunes de 16 ans. Outre l'abaissement de l'âge de vote, le Parlement encourage également la participation des jeunes en co-organisant des « parlements des jeunes » avec le Conseil national de la jeunesse. Ceci offre aux jeunes la possibilité de participer à une session parlementaire simulée aux côtés de parlementaires en exercice, au cours de laquelle ils débattent de plusieurs thèmes choisis par eux et concluent par diverses résolutions.

Le Parlement organise également un certain nombre d'activités au cours desquelles des étudiants de tous âges rencontrent le Président et les députés pour faire des propositions et des suggestions visant à améliorer la société dans le cadre d'un débat avec les législateurs. Nous organisons également des sessions spéciales avec des étudiants en se concentrant sur des questions particulières, telles que l'environnement. Toutes ces activités et sessions spéciales servent à faire connaître les fonctions du Parlement et l'importance de l'engagement des jeunes.

Un autre outil à la disposition des parlementaires est de légiférer pour protéger l'électorat contre les campagnes de désinformation en ligne. Dans un monde hautement numérique, les données personnelles deviennent une monnaie précieuse et les parlementaires ont la responsabilité de protéger la vie privée des citoyens. Les parlementaires pourraient être formés sur la façon de communiquer sur les réseaux sociaux, avec des directives spécifiques sur la façon de repérer les liens et les nouvelles de désinformation. La lutte contre la désinformation à l'ère des médias sociaux et des plateformes en ligne doit être un effort coordonné impliquant tous les acteurs concernés, des institutions aux plateformes sociales, des médias d'information aux utilisateurs individuels. Sur ce sujet, l'UIP peut être le fer de lance de lignes directrices et de bonnes pratiques pour accroître la culture numérique.

## Contribution du Mexique – Chambre des députés

**L**a grande occasion de célébrer le 130<sup>e</sup> anniversaire de l'UIP nous rappelle que ses objectifs étaient de réaliser un ordre international pacifique, ce qui signifie que la diplomatie et le dialogue parlementaire doivent prévaloir même en temps de guerre ou lorsque les tensions internationales constituent une menace réelle pour la paix entre les nations.

Au cours des dernières années, le scénario social et politique a changé et nous sommes confrontés à des défis complexes, tels que le terrorisme, l'extrémisme violent, le changement climatique, les inégalités, le durcissement des politiques d'immigration et un discours xénophobe croissant. L'UIP a montré sa capacité à créer des ponts de communication efficaces entre les parlements du monde entier pour trouver des solutions démocratiques à ces défis.

*La 64<sup>e</sup> législature est le résultat d'élections libres, authentiques et universellement reconnues, représentant l'aspiration mexicaine à un suffrage effectif.*

Les actions de l'UIP ont eu un impact dans le monde entier. Cela se reflète dans l'intérêt croissant des nations à faire partie du mouvement. Aujourd'hui, il compte 179 parlements membres et 13 membres associés, ce qui signifie qu'il est sur le point de devenir une adhérence mondiale.

Au vu de cet effort, le Congrès mexicain, en tant que membre de l'UIP, assume un double engagement. C'est celui qui découle du respect et de l'hommage historique de sa longue tradition diplomatique et publique, à travers des acteurs importants comme Gilberto Bosques Saldivar, Isidro Fabela Alfaro, Narciso Bassols García et Luis I. Rodríguez : tous des exemples notables qui ont approuvé l'idéologie mexicaine de la justice et de l'amitié dans les pays. Le Mexique a également démontré son attachement à l'UIP sous la direction de la Vice-présidente Gabriela Cuevas Barrón en tant que Présidente de l'UIP. Elle a été impliquée dans les objectifs de l'UIP, y compris d'importantes résolutions sur des questions liées aux droits des enfants et des migrants, à la prévention des guerres, à la coopération internationale concernant les ODD et à l'égalité des sexes.

La 64<sup>e</sup> législature de la Chambre des députés est au cœur de la transformation politique du Mexique, le pouvoir législatif mexicain s'efforçant d'être un modèle de bonnes pratiques et un jalon dans le pays en termes de transformation démocratique et de renforcement des institutions.

La 64<sup>e</sup> législature est le résultat d'élections libres, authentiques et universellement reconnues, représentant l'aspiration mexicaine à un suffrage effectif. Les députés qui font partie de cette législature représentent le point culminant d'une transformation démocratique amorcée il y a 30 ans.

C'est pourquoi nous avons une stratégie pour reconstruire les institutions nationales, selon les principes d'austérité, d'honnêteté, de transparence, de responsabilité, d'intégrité politique et d'égalité des sexes. En fait, notre slogan de la 64<sup>e</sup> législature est : « La législature de l'égalité des sexes » car 258 hommes et 242 femmes composent la Chambre des députés et 65 hommes et 63 femmes le Sénat.



Un an s'est écoulé depuis que nous avons prêté serment sur cette nouvelle législature. Au cours de cette période, nous avons réalisé une réduction budgétaire historique sans compromettre nos fonctions et notre mandat.

En outre, nous traitons et discutons d'une nouvelle loi sur le Congrès mexicain, qui transforme notre organe de réforme de l'État, le dotant d'efficacité dans son travail législatif et en honorant sa fonction de contrepoids efficace au pouvoir exécutif.

Il s'agit d'une réponse aux grands défis de notre démocratie nationale, en renforçant le travail parlementaire et en commission, les services de recherche et la coordination et un dialogue intense entre les deux chambres du Congrès.

Nous lançons la fonction publique en tant que fondement d'un Congrès plus professionnel et efficace dans l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels, des mécanismes de révision constitutionnelle et des procédures pertinentes pour assurer la transparence, l'accès à l'information gouvernementale et la responsabilité.

Dans le cadre de ce projet de réforme, nous sommes convaincus de l'importance de promouvoir l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes. Notre organe législatif a atteint une composition historique de parité hommes-femmes et nous mettons en œuvre en permanence des politiques sensibles à l'égalité des sexes.

La législature actuelle a accompli des actes qui symbolisent la transition vers une majorité progressiste, une nouvelle ère, née des combats populaires et reconnaissant ceux qui sont venus au Mexique dans l'espoir d'une nouvelle vie et reconnaissant la migration comme un phénomène humain protégé par notre Constitution.

Notre vision est d'être un Parlement ouvert, prenant toutes les demandes en considération, dans une recherche permanente d'accords et de consensus. Nous cherchons à conduire le pays à un niveau plus élevé de coexistence plurielle et d'inclusion sociale. Le Mexique souhaite partager cette vision lors du 130<sup>e</sup> anniversaire de l'UIP. Nous souhaitons commémorer l'héritage historique de l'UIP par des actions démocratiques de coopération et d'amitié entre tous les parlements du monde pour promouvoir la paix, le développement durable et la justice.

© Chambre des députés mexicaine



## Contribution du Mexique – Sénat

**E**n cette 130e année de l'UIP, le Sénat mexicain souhaite rendre hommage à la seule organisation parlementaire mondiale et réaffirmer son partage des principes et des valeurs de l'UIP.

Le Mexique est devenu membre de l'UIP en 1925, l'a quitté en 1928 et a réintégré en 1973. Depuis lors, les membres du Congrès mexicain ont participé activement aux deux assemblées annuelles, aux auditions parlementaires, aux conférences des Présidents de parlement, ainsi qu'aux réunions sur des thèmes spécifiques dans le cadre des Nations Unies.

Les législateurs mexicains partagent la mission de l'UIP et soutiennent son travail remarquable dans les domaines de la consolidation de la paix, de la démocratie, des Droits de l'Homme, de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des jeunes et du développement durable. L'assemblée, composée de parlementaires du monde entier, a joué un rôle crucial dans l'établissement de normes plus justes et plus efficaces, ainsi que de meilleures sociétés.

*Le Mexique a beaucoup en commun avec l'UIP, notamment des pratiques législatives remarquables telles que la transparence, la responsabilité, le développement durable et l'application d'une perspective sexospécifique : dans tous ces domaines, notre Congrès a fait des progrès importants.*

Nous pensons que l'UIP a réussi à rester une organisation pertinente dans un monde de plus en plus instable en raison de son engagement à épouser ses valeurs fondamentales : égalité, inclusion, respect, intégrité et solidarité.

Tout au long de son histoire, l'UIP s'est imposée comme une organisation par et pour les parlementaires. Son secrétaire général, Martin Chugong, a indiqué que l'Organisation continuerait d'aider les parlements du monde entier à s'assurer qu'ils acquièrent et appliquent les connaissances, les outils et les meilleures pratiques appropriés pour garantir que leur travail répond aux normes les plus élevées. Dans cette entreprise, le Congrès mexicain continuera d'être un allié fiable.

Les objectifs énoncés dans la stratégie pour 2017-2021, y compris la construction de parlements plus forts et plus démocratiques, promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes, protéger les Droits de l'Homme, autonomisation des jeunes, rallier les parlements autour du programme mondial pour le développement et résoudre le déficit démocratique dans les relations internationales, témoignent de certains des défis auxquels l'Organisation est confrontée, dans un contexte de défis en constante évolution. En tant que Présidente de l'Organisation, Gabriela Cuevas Barron a déclaré que la démocratie, les Droits de l'Homme, le multilatéralisme et l'état de droit sont confrontés à des menaces croissantes.

Par conséquent, l'UIP est la seule plateforme mondiale sur laquelle les parlementaires peuvent faire entendre leur voix et où ils peuvent œuvrer pour donner suite aux engagements internationaux que leurs gouvernements respectifs ont adoptés, notamment l'Accord de Paris sur le climat, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Pacte pour une migration sûre, ordonnée et régulière, pour n'en mentionner que quelques-uns.

L'engagement du Mexique envers l'UIP a été cohérent et renforcé à chaque réunion à laquelle nous avons participé. Notre intérêt à présider l'UIP doit être une preuve supplémentaire de

notre engagement envers l'Organisation. À partir d'octobre 2017, le soutien à la candidature du Mexique à la Présidence de l'UIP est un vote de confiance indéniable de la part de nos pairs, qui nous encourage à continuer d'avancer et à continuer de collaborer avec ce forum parlementaire.

En avril 2019, notre engagement en faveur de l'UIP s'est également traduit par l'adoption des Principes communs pour le soutien aux parlements, qui visent à renforcer les capacités des parlementaires à s'acquitter de leurs responsabilités.

Le Mexique a beaucoup en commun avec l'UIP, notamment des pratiques législatives remarquables telles que la transparence, la responsabilité, le développement durable et l'application d'une perspective sexospécifique : dans tous ces domaines, notre Congrès a fait des progrès importants.

Dans le contexte d'un anniversaire aussi important pour l'UIP, nous sommes ravis que tant la Chambre des députés que le Sénat aient atteint la parité entre les sexes. Le Sénat de la République, composé de 128 membres, comprend 65 hommes (50,7%) et 63 femmes (49,2%). De même, sur les 500 membres représentés à la Chambre des députés, 259 sont des parlementaires de sexe masculin (51,8%) et 241 des femmes parlementaires (48,2%).

Pour approfondir ces progrès, il convient de noter que pour répondre au mieux aux problèmes de transparence et d'accès à l'information, le Congrès mexicain a désigné des bureaux spécifiques. Les deux chambres doivent respecter la loi fédérale sur la transparence et l'accès à l'information publique (2016), qui nous oblige à partager les informations qui sont dans l'intérêt du public, telles que les dépenses des organes législatifs, les salaires accordés aux agents publics et les informations concernant travail législatif.

En ce qui concerne les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Sénat dispose d'un groupe de travail actif engagé à collaborer avec le pouvoir exécutif pour s'assurer que tous les objectifs sont réellement atteints.

Nos progrès reflètent notre engagement, notre soutien et notre solidarité avec les travaux actuels et à venir de l'UIP. Les parlementaires sont confrontés à de nombreux défis, mais en y travaillant aux côtés de l'UIP, nous réussirons à créer un environnement plus favorable au développement et à l'avancement de nos citoyens.

@ Sénat mexicain



## Contribution de la Mongolie

**E**n 1206, près de la rivière Onon dans le grand plateau asiatique, des chefs de tribus nomades mongoles et des guerriers renommés aux origines ordinaires se sont réunis pour une grande assemblée, Huraldai, pour déclarer la création du Grand Empire mongol et l'intronisation de Temuujin comme Chingis Haan.

En rassemblant les participants des dignitaires et des communes avec des efforts distincts et en prenant une décision par consensus, le Grand Huraldai a été la première forme de pratique parlementaire en Mongolie. Au cours des 700 années suivantes de hauts et de bas historiques, le Khural d'État, l'institut législatif mongol, a été rétabli avec une nouvelle forme avec les chambres haute et basse en 1914.

*En janvier 1992, le Grand Khural d'État monocaméral de Mongolie, organisation législative représentative, a été créé avec pour mission de développer une société humaine, civile et démocratique tout en garantissant l'autorité du peuple en matière de gouvernance.*

Conformément à l'adoption de la dernière Constitution en janvier 1992, le Grand Khural d'État monocaméral de Mongolie, organisation législative représentative, a été créé avec pour mission de développer une société humaine, civile et démocratique tout en garantissant l'autorité du peuple en matière de gouvernance.

Pour remplir cette mission, le Grand Khural d'État de Mongolie s'est activement engagé dans des outils interactifs pour maintenir un lien plus étroit avec les électeurs et assurer leur participation à la gouvernance. Comme c'est une pratique courante dans de nombreux autres parlements membres de l'UIP, le parlement mongol dispose d'une chaîne de télévision dédiée pour diffuser les informations concernant ses décisions et les législations adoptées ainsi que les activités de son Secrétariat auprès du grand public.

En outre, afin de diffuser efficacement des mises à jour sur ses activités, le Grand Khural d'État de Mongolie utilise d'autres outils multimédias, notamment son site Web. Ce site bilingue assure non seulement une diffusion rapide et transparente des dernières nouvelles, mais permet et offre également aux citoyens mongols un canal alternatif pour participer aux processus législatifs garantis par la Constitution de la Mongolie.



© Parliament mongol

## Contribution du Myanmar

**L**e Myanmar a été membre de l'UIP de 1957 à 1963, jusqu'au coup d'état de 1962 qui a supprimé le Parlement. Après les élections générales de 2010, son Parlement a été rétabli en 2011 et le Myanmar a rejoint à nouveau l'UIP en avril 2012.

Le Parlement du Myanmar (Pyidaungsu Hluttaw) est bicaméral et se compose de la Chambre des nationalités (Amyothar Hluttaw) et de la Chambre des représentants (Pyithu Hluttaw). Des délégations du Parlement du Myanmar assistent régulièrement aux Assemblées générales de l'UIP et les expériences sont rapportées au Parlement. Le Parlement du Myanmar participe également aux activités initiées par l'UIP telles que les commémorations de la Journée internationale de la démocratie et l'intensification des mouvements de nutrition. L'UIP a aidé le Myanmar à organiser un cours d'initiation pour les parlementaires, divers programmes de

*L'UIP a aidé le Myanmar à organiser un cours d'initiation pour les parlementaires, divers programmes de renforcement des capacités du personnel parlementaire et le développement d'un système informatique au Parlement.*



renforcement des capacités du personnel parlementaire et le développement d'un système informatique au Parlement. En tant qu'organisation des parlements du monde entier depuis 130 ans, l'UIP aide et encourage les nouveaux parlements à jouer leur rôle de législation, de représentation et de contrôle auprès des gouvernements respectifs. En participant aux activités de l'UIP, il y aura davantage de contacts, de coopération et de compréhension entre les parlements et les peuples au sein de la famille des nations.

mmar

© Myanmar Parliament





## Contribution de la Namibie

**L**a Namibie a rejoint l'UIP peu après son indépendance en 1990. L'UIP est l'une des plates-formes parlementaires où les parlementaires namibiens jouent un rôle important dans l'élaboration et l'adoption d'importants instruments internationaux et l'échange de vues sur des questions d'intérêt mutuel.

Les parlementaires namibiens ont joué et continuent de jouer un rôle important dans la réforme de l'UIP. Ils ont siégé et continuent de siéger aux structures et comités de l'UIP concernés.

*Afin de renforcer la législation namibienne, l'UIP est invitée à mener un exercice d'évaluation des besoins qui cible à la fois les parlementaires et le personnel d'appui qui sont essentiels à l'exécution du mandat du Parlement.*

La 99e Conférence de l'UIP a été accueillie par la Namibie en avril 1998 à l'invitation de l'Assemblée nationale namibienne et a attiré au total 994 délégués, dont 567 parlementaires. Le regretté Dr Mosé Tjitendero a été membre du Comité exécutif de l'UIP pendant quatre ans.

Le regretté Dr. Theo-Ben Gurirab, Président de l'Assemblée nationale de 2005 à 2015, a été élu Président de l'UIP en 2008. Il a contribué à forger un partenariat entre les Nations Unies et l'UIP, en utilisant son expérience en tant qu'ancien Président de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1999 à 2000.

Le président actuel de l'Assemblée nationale, le professeur Peter H. Katjavivi, a été élu à la commission des affaires des Nations Unies, créée en 2007, pour relier les parlements aux activités et objectifs des Nations Unies à l'échelle mondiale.

La présidente du Conseil national, Margaret Mensah-Williams, a précédemment exercé deux mandats en tant que présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP. Elle a également été membre du Comité exécutif de l'UIP jusqu'en 2018.

Mme. Mensah-Williams a récemment été élue coprésidente de la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce et vice-présidente du Groupe consultatif de haut niveau concernant la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Elle est également membre du Comité préparatoire de la cinquième conférence mondiale des Présidents de parlement en 2020.

En mars 2018, la Secrétaire de l'Assemblée nationale, Mme Lydia Kandetu, a été élue au Comité exécutif qui rassemble les secrétaires généraux et d'autres hauts fonctionnaires et greffiers chargés des services parlementaires.

La Namibie contribue aux débats de l'UIP. Le Président de l'Assemblée nationale de Namibie, par l'intermédiaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et du Groupe des pays africains, a défendu la résolution d'urgence présentée par la délégation néerlandaise lors de la 140e Assemblée générale de l'UIP à Doha, appelant à un soutien humanitaire urgent pour les peuples du Mozambique, Malawi et Zimbabwe après le cyclone Idai en 2018.

La Namibie a accueilli plus de 60 parlementaires de 14 pays de la SADC pour une conférence de deux jours en septembre 2015. L'événement, organisé par le Parlement namibien en

partenariat avec l'UIP et l'UNICEF, visait à mobiliser les parlementaires pour libérer des ressources en vue d'intensifier et de renforcer les programmes et politiques de nutrition.

En février 2018, un exercice de sensibilisation à l'égalité des sexes organisé conjointement par l'UIP et le Parlement namibien a eu lieu. Il s'agissait de faire le point sur les progrès réalisés en matière de représentation des sexes par le Parlement namibien à la suite d'un séminaire tenu en 2016 sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le Parlement namibien est salué comme l'un des parlements les plus progressistes au monde sur la représentation des femmes.

Le Centre pour l'innovation au Parlement est un partenariat entre l'UIP et les parlements visant à soutenir l'innovation parlementaire par une meilleure utilisation des outils numériques, le développement et le partage de bonnes pratiques en matière de stratégies de transformation numérique dans des domaines tels que la planification stratégique des outils et services numériques ; ouverture parlementaire, ouverture des normes ouvertes et des données ; l'engagement des citoyens dans les travaux du parlement ; Internet et médias sociaux ; gestion électronique des documents et des archives et services de bibliothèque et de recherche numériques.

Il existe plusieurs domaines de future coopération. Par exemple, les Membres du Parlement ne disposent pas des compétences nécessaires pour exercer leur fonction de contrôle, en particulier en ce qui concerne la formulation et l'exécution du budget. Le renforcement des capacités des parlementaires namubiens pour leur permettre d'influencer le processus budgétaire et de demander des comptes à l'exécutif sur la mise en œuvre des politiques est un domaine possible pour la future coopération.

Afin de renforcer la législature namibienne, l'UIP est invitée à mener un exercice d'évaluation des besoins qui cible à la fois le MPS et le personnel d'appui qui sont essentiels à l'exécution du mandat du Parlement.

L'UIP a estimé qu'il était sage de rechercher l'engagement des parlements nationaux dans la réalisation des ODD. L'UIP a créé une plate-forme contenant des orientations sur la manière dont chaque Parlement membre peut s'engager avec les ODD et le soutien des partenaires de développement qui pourraient être utilisée pour faciliter cet exercice. Le Parlement namibien a l'intention d'utiliser cette plate-forme pour renforcer sa capacité à évaluer la réalisation des ODD tout en liant cet effort aux projets et programmes de développement du pays.

Le Parlement namibien souhaite voir et appartenir à une UIP qui puisse faciliter la transformation du programme des ODD en réalités quotidiennes. Il souhaite également promouvoir des parlements forts, diversifiés, démocratiques et inclusifs avec un élément renforcé de participation des jeunes et d'émancipation de genre. En outre, tous nos parlements doivent s'adapter et être sensibles aux innovations et avancées technologiques mondiales.



## Contribution du Nicaragua

**A**vec le plus grand plaisir, l'Assemblée nationale du Nicaragua se joint aux parlements du monde entier pour célébrer les 130 ans de l'UIP et souhaite qu'elle continue de contribuer à la paix, à la sécurité, à la démocratie parlementaire et gouvernementale, par le biais d'un dialogue politique et inclusif, expression légitime de l'exercice démocratique.

*C'est pourquoi nous considérons que l'UIP, aujourd'hui dirigée par une femme latino-américaine, est l'expression même d'un défi qui a été relevé avec la volonté d'obtenir les meilleurs résultats.*

En 1965, le Congrès national nicaraguayen est devenu Membre officiel de l'UIP. La résolution demandant l'affiliation du Congrès à l'UIP a été signée le 15 mars 1965 par M. Juan José Morales Marengo et acceptée lors des réunions tenues en mai 1965 à Dublin, Irlande.

Depuis 1985, l'Assemblée nationale a participé activement aux conférences, assemblées et réunions concernées promues par l'UIP. En 1987, la République du Nicaragua a eu l'honneur d'accueillir la 77<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, événement qui offrait un soutien international au Parlement nicaraguayen naissant à un moment où la Constitution politique du pays venait d'être approuvée.

Le Nicaragua et l'UIP se sont engagés à promouvoir la diplomatie parlementaire, l'autonomisation des femmes avec l'égalité et l'équité des sexes, les politiques interculturelles, la protection des peuples autochtones et d'ascendance africaine, le développement des parlements grâce à la technologie, le renforcement de la lutte contre le changement de climat et le rôle de premier plan des jeunes, ainsi que toutes les autres questions qui exigent l'attention des législatures internationales.

Pour les Membres de l'Assemblée nationale, contribuer à un parlement sensible à l'égalité des sexes a été un grand défi, non seulement de type législatif, politique, idéologique ou générationnel, mais encore plus formidable, culturel. C'est pourquoi nous considérons que l'UIP, aujourd'hui dirigée par une femme latino-américaine, est l'expression même d'un défi qui a été relevé avec la volonté d'obtenir les meilleurs résultats.

© Assemblée nationale du Nicaragua



Les parlements du monde entier ont besoin du soutien et de l'intérêt d'organisations et de forums internationaux tels que l'UIP, qui contribuent à améliorer la gestion de la coopération parlementaire multilatérale, afin de réaliser les ODD. Il est important de donner une continuité aux séminaires, ateliers et réunions régionales sur les questions liées aux ODD, en créant des espaces pour les législateurs pour échanger des idées, des connaissances et des expériences, et de cette manière, acquérir de nouvelles informations pour faire progresser le programme du développement national et international.

Conscients que nous sommes dans un monde en mutation avec de grands défis, nous devons continuer à renforcer les initiatives qui nous permettent d'influencer nos sociétés de manière positive, avec une inclusion sociale et interculturelle, en incorporant des représentants autochtones et afro-descendants de la côte caribéenne nicaraguayenne à notre législature.

Nous sommes convaincus que l'UIP continuera à développer des relations fluides et dynamiques avec les parlements, dans le but de renforcer les relations internationales et la diplomatie parlementaire, dans les domaines sensibles qui requièrent davantage d'attention de la part de nos parlements et gouvernements.



## Contribution du Nigéria

L'Assemblée nationale du Nigéria est située à Abuja, siège du gouvernement du Nigéria. C'est une législature bicamérale composée du Sénat qui compte 109 membres et de la Chambre des représentants qui compte 360 membres. Outre l'Assemblée nationale, qui est l'Assemblée législative fédérale, il existe 36 autres parlements monocaméraux dans les 36 États qui composent le Nigéria. Ces parlements sont appelés Chambres d'Assemblée d'État, ce qui fait des dispositions législatives du Nigéria l'une des plus grandes démocraties du monde.

*Grâce aux délégations du Nigéria, les membres de l'Assemblée nationale ont pu partager leurs expériences et échanger des idées et des idéaux démocratiques ainsi que les meilleures stratégies applicables pour construire et maintenir la démocratie et le développement mondiaux.*

Depuis le retour du Nigéria à la démocratie législative en 1999, le pays a adhéré avec diligence aux activités de l'UIP et y a pleinement participé, tout en localisant les affiliés instrumentaux de l'UIP tels que les femmes dans les parlements et le Forum des jeunes parlementaires. Au fil des ans, la participation des délégations nigérianes aux débats de l'Assemblée générale de l'UIP, aux délibérations des commissions, aux séminaires et aux ateliers a contribué au renforcement des capacités des membres participants. Grâce aux délégations du Nigéria, les membres de l'Assemblée nationale ont pu partager leurs expériences et échanger des idées et des idéaux démocratiques ainsi que les meilleures stratégies applicables pour construire et maintenir la démocratie et le développement mondiaux.

Il est important de noter que ce qui nous définit en tant que Membre de l'UIP est le fait que nous représentons la voix d'un village planétaire, un peuple libre qui a son mot à dire sur la manière dont son monde est gouverné et guidé vers l'émancipation totale, améliorations et développement socio-économiques et politiques. Il y a un sentiment d'appartenance à une institution mondiale qui représente la justice, la liberté, l'égalité et le développement de tous les peuples et races.

L'engagement du Parlement nigérian envers les principes et les statuts de l'UIP résonne du rôle que joue l'UIP dans la construction des parlements et des parlementaires des États membres et de l'assistance fournie aux États membres sur demande lors de la mise en œuvre de projets et de programmes visant un développement démocratique durable et renforcement des capacités des parlements et des parlementaires.

L'Assemblée générale de l'UIP est une plate-forme plénière où les parlements participants ont la possibilité de contribuer aux débats, d'exprimer leurs opinions sur les questions mises en évidence pour les discussions et d'autres domaines qui pourraient découler du thème de la convocation. Cependant, il est nécessaire d'améliorer l'approche de la résolution des conflits entre les Membres de l'UIP.

L'inclusion des parlements des États, régionaux et provinciaux dans les activités de l'UIP par le biais d'une plate-forme élargie de l'UIP est importante pour un pays comme le Nigeria qui compte au total 36 Assemblée législatives d'État. Cette initiative contribuera grandement à renforcer la capacité législative des parlementaires au niveau basique et accélérera le processus d'autonomie législative, ce qui représente un défi majeur pour les organes législatifs de base, en particulier dans les démocraties en développement.



Le bâtiment de l'Assemblée nationale du Nigeria par Kabusarib sous licence CC BY-SA 4.0 allez à <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr> pour lire le texte complet de la licence

## Contribution de la Norvège

**L**e Parlement norvégien - le Storting - a une longue histoire avec l'UIP. Des parlementaires norvégiens participent à l'UIP depuis la deuxième Assemblée de l'UIP à Londres en 1890. Le Storting a accueilli la 9e Assemblée de l'UIP en 1899. Le Norvégien Christian Lange a été Secrétaire général de l'UIP de 1909 à 1932 et a reçu en 1921 le prix Nobel de la paix pour son travail.

La délégation norvégienne actuelle auprès de l'UIP estime que l'UIP doit s'efforcer de se rendre pertinente au regard des grands défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Nous, députés élus au suffrage direct, représentons les peuples du monde et devons donc être une voix importante qui doit être entendue par les décideurs d'aujourd'hui. Indépendamment de la relation entre les États et les gouvernements, nous pensons qu'il est toujours important d'avoir une certaine dialogue. L'UIP a été et devrait continuer d'être le lieu d'un tel dialogue entre les représentants des peuples de toutes les nations du monde.

La délégation norvégienne souhaite que l'UIP veille à ce que les hommes et les femmes, jeunes et plus âgés, soient représentés au sein de l'Organisation et que l'UIP communique cette représentation inclusive comme un facteur important pour parvenir à un monde plus démocratique. L'UIP doit également veiller à ce que les minorités soient représentées dans les parlements du monde entier. Être député et représentant du peuple doit être une chose à l'abri des menaces, du harcèlement et de la violence et ceci doit toujours figurer à l'ordre du jour de l'UIP.

*La Norvège est un petit pays ouvert avec une politique étrangère active. Nous sommes ouverts à la coopération internationale et dépendants d'un système international fondé sur l'état de droit.*

La Norvège est un petit pays ouvert avec une politique étrangère active. Nous sommes ouverts à la coopération internationale et dépendants d'un système international fondé sur l'état de droit. Les questions importantes pour nous, et nous croyons également pour l'UIP, sont les droits de l'homme, le libre-échange, l'égalité des sexes, la liberté d'expression, l'environnement, la paix et la sécurité.

Nous pensons qu'à l'avenir, l'UIP doit œuvrer pour devenir encore plus représentative. Le nombre de femmes et de jeunes qui participent aux réunions de l'UIP devrait augmenter. La délégation norvégienne est très satisfaite du fait que l'UIP ait créé un Forum pour les jeunes parlementaires. Nous souhaiterions également une adhésion universelle. Il est important que même les plus petites nations du monde puissent faire entendre leur voix dans une organisation telle que l'UIP.



## Contribution de la Nouvelle-Zélande

**L'**UIP doit être ambitieuse et implacable dans la promotion des valeurs démocratiques, de l'état de droit et d'institutions fortes et représentatives, et dans la promotion de l'égalité des sexes et des Droits de l'Homme.

La Nouvelle-Zélande a une solide réputation internationale en tant que démocratie responsable et transparente. Nous avons été le premier pays dans lequel les femmes ont obtenu leur droit de vote et nous encourageons depuis longtemps la représentation maorie au Parlement.

*À mesure que le monde évolue, les parlements doivent suivre. Les développements technologiques et les changements législatifs, sociétaux et politiques peuvent tous entraîner des changements dans la manière dont les parlements fonctionnent.*

Le passage à un système électoral proportionnel mixte en 1996 a été une étape importante pour faire en sorte que notre Chambre des représentants reflète la diversité de nos citoyens. Nous sommes fiers que les femmes représentent plus de 40% des députés et nombre d'entre elles occupent des postes de direction. Néanmoins, tout en célébrant nos atouts, nous reconnaissons que nous devons également travailler en permanence pour maintenir la diversité de la représentation et de l'engagement des Néo-Zélandais auprès du Parlement.

Au cours des dernières années, le Parlement néo-zélandais s'est employé à renforcer sa démocratie et à encourager la participation du public. Avec une dose d'autocritique, nous avons dû évaluer les perceptions des gens et mettre en œuvre des changements pour être plus axés sur leurs besoins. Nous avons également dû affronter les obstacles à l'accès des communautés sous-représentées ou non atteintes, y compris les jeunes, les personnes LGBTIQ+ et les personnes handicapées, et examiner de près le Parlement en tant qu'institution et lieu de travail, pour faire face aux comportements négatifs.

Pour renforcer la démocratie, tous les Membres de l'UIP doivent tenir compte de l'équilibre entre tradition et innovation, et de la nécessité d'un examen et d'une réforme réguliers. L'institution parlementaire met en péril sa légitimité si elle perd sa pertinence et sa réactivité face au peuple.

À mesure que le monde évolue, les parlements doivent suivre. Les développements technologiques et les changements législatifs, sociétaux et politiques peuvent tous entraîner des changements dans la manière dont les parlements fonctionnent. À cette fin, nous devons être ouverts à l'exploration des nouvelles technologies et à leur application dans le contexte parlementaire. Le Centre en plein essor de l'UIP pour l'innovation au Parlement est une excellente plate-forme pour partager les meilleures pratiques et les explications sur les médias numériques et sociaux.

Il est important de faire le point sur l'efficacité de nos institutions. Les parlements en tant qu'institutions devraient s'engager dans une évaluation d'autocritique et une amélioration continue. La Nouvelle-Zélande, par exemple, a aboli sa chambre haute le siècle dernier et a créé un solide système de comités pour entreprendre un examen détaillé des propositions et des résultats législatifs et financiers. Nos secrétariats constituent la mémoire institutionnelle du Parlement et sont les principaux gardiens de la démocratie. Plus récemment, nous avons créé des hauts fonctionnaires du Parlement : Le contrôleur et le vérificateur général, le



médiateur et le commissaire parlementaire pour l'environnement, pour effectuer un travail important, indépendamment du gouvernement exécutif.

L'UIP offre une occasion unique de tirer parti de l'expertise et d'apporter un soutien pratique aux pays. La Nouvelle-Zélande se trouve dans et fait partie du Pacifique et nous travaillons en partenariat avec les parlements de la zone pour partager nos connaissances et notre soutien. L'UIP facilite le partage des connaissances et des expériences entre les parlementaires. Nous apprenons mutuellement, car toutes les démocraties s'efforcent d'améliorer et de renforcer la démocratie.

L'UIP est également un corps de pairs à travers lequel nous pouvons nous demander des comptes. Cela comprend toute violation de nos valeurs et comportements démocratiques communément admis qui mettent en danger ou empêchent les députés de s'acquitter de leurs fonctions.

L'UIP est composée de parlementaires : alors que nos représentants sont souvent multipartites, nous ne sommes pas un gouvernement exécutif. La politique étrangère est considérée par certains comme le domaine du pouvoir exécutif. Cependant, les parlementaires néo-zélandais qui participent aux activités de l'UIP en ressortent avec une compréhension plus approfondie de ces enjeux et engagements mondiaux. Ils acquièrent des connaissances, des données et des outils, non seulement pour demander des comptes au gouvernement, mais pour alimenter de manière constructive les débats sur les politiques et influencer les résultats législatifs et les investissements gouvernementaux.

Lorsque l'UIP a été créée en 1889, il n'existait aucun moyen établi de travailler ensemble à travers les nations. La population mondiale était estimée à 1,65 milliard d'habitants en 1889, aujourd'hui, il dépasse 7,35 milliards. Maintenant, nous avons des systèmes multilatéraux établis et solides. Cependant, les défis auxquels le monde est confronté sont vastes : le changement climatique et les conditions météorologiques extrêmes, l'acidification des océans, la pénurie de nourriture et d'eau, le terrorisme et l'extrémisme violent, les chocs économiques et bien d'autres problèmes intersectoriels.

Alors, où mène le chemin de l'UIP ? Premièrement, nous devons partager nos histoires de manière efficace. Ce faisant, nous renforcerons et conserverons nos adhésions. Deuxièmement, l'UIP devrait favoriser les réseaux avec d'autres partenaires, partager des informations et coordonner les activités afin de tirer le meilleur parti des ressources limitées et d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour notre Organisation et les personnes que nous servons. Enfin, l'UIP ne doit pas perdre de vue son mandat fondamental : promouvoir, protéger et renforcer la démocratie.



Contribution de la Nouvelle-Zélande

© Parlement néo-zélandais

## Contribution d'Oman

**L'**UIP est l'organisation la plus importante qui s'occupe des questions législatives et de contrôle dans le monde. Son importance découle de sa volonté d'apporter la paix et la stabilité dans le monde et de parvenir à la prospérité et au développement.

Aujourd'hui, notre monde est confronté à des défis qui affectent chaque coin de notre planète et touchent directement la vie des gens. Par conséquent, l'UIP devrait jouer un rôle efficace et être présente dans les débats sur ces questions vitales par l'intermédiaire de ses Membres. Nous espérons que l'impact de l'UIP sera évident et que ses décisions seront mises en œuvre par l'intermédiaire des parlements, ouvrant la voie à une communauté internationale où les gens bénéficieront de leurs droits et de leur bien-être grâce à un engagement global. La réalisation de cet objectif nécessite une collaboration plus sérieuse et des efforts plus soutenus de tous.

*Nous exhortons tous les Parlements membres à accorder plus d'attention à l'éducation et à la connaissance. Nous devons tous travailler pour atteindre notre destination et nous entraider.*

Nous avons un engagement que nous devons respecter devant notre peuple et le monde entier. Cet engagement exige que nous soyons les défenseurs de la paix, de l'amour et de l'harmonie, car le développement ne peut être réalisé sans la paix et la sécurité. Au Sultanat d'Oman, nous sommes attachés à ce principe et il constitue un élément fondamental de nos travaux à tous les niveaux. Nous pensons que ce principe devrait être adopté par tous les Parlements membres pour créer un avenir meilleur pour le bien-être de tous nos citoyens.

Nous exhortons tous les Parlements membres à accorder plus d'attention à l'éducation et à la connaissance. Nous devons tous travailler pour atteindre notre destination et nous entraider. Nous devons convenir d'objectifs, de stratégies, de plans et de programmes communs que nous pouvons tous mettre en œuvre dans nos pays. L'éducation et la connaissance sont la clé de notre succès.

Nous appelons tous les Parlements membres à utiliser efficacement leur influence et à accorder plus d'attention au développement durable dans leurs pays respectifs. Les pratiques parlementaires devraient viser à surmonter les défis auxquels nous sommes confrontés en développant des stratégies et des politiques.

Nous sommes certains que l'UIP sera plus efficace et plus présente si nous nous unissons nos forces et collaborons pour atteindre ces nobles objectifs. Grâce à cette coopération, nous pouvons avancer et maintenir la position prestigieuse de notre Organisation. Nous devons tous œuvrer pour une UIP plus efficace.



## Contribution du Pakistan

**L'**UIP a parcouru un long chemin en fournissant un mécanisme interparlementaire pour échanger des idées, partager l'expertise et les meilleures pratiques, et œuvrer conjointement pour traiter des problèmes communs par le dialogue et la compréhension.

Des parlements efficaces, dynamiques et transparents sont la clé d'une démocratie solide, d'une bonne gouvernance et de la réalisation du programme mondial de développement durable à l'horizon 2030. De la même façon, la diplomatie parlementaire a le potentiel de relancer et de renforcer le dialogue politique vers la paix et le développement coopératif.

*Des parlements efficaces, dynamiques et transparents sont la clé d'une démocratie solide, d'une bonne gouvernance et de la réalisation du programme mondial de développement durable à l'horizon 2030.*

La voie à suivre pour nous consiste donc à aider à construire, renforcer, équiper et moderniser les Parlements membres en vue d'une législation, d'un contrôle et d'une représentation efficaces, renforçant ainsi la démocratie et la bonne gouvernance.

Le Sénat du Pakistan a introduit un certain nombre de mesures procédurales, législatives, politiques, administratives et réformatrices, tout comme des meilleures pratiques institutionnalisées et des règles de procédure modifiées, pour rendre ses matrices de travail internes, ses mécanismes de procédure, ses procédures et son processus décisionnel plus représentatifs, transparents, accessibles, responsables et efficaces.

Le site Web du Sénat permet au public d'accéder à des informations sur les débats, les journaux quotidiens, le résumé des sessions, les rapports de comités et plus encore. Les délibérations du Sénat sont également diffusées en direct sur le site Web. En outre, une table de pétition publique a été créée pour permettre aux citoyens de déposer leurs pétitions sur le site Web du Sénat.

Le Sénat du Pakistan a également identifié la nécessité de mobiliser les jeunes. Il s'agit notamment de plusieurs programmes de stages et de sessions « Connaissez votre Parlement » où les étudiants et d'autres membres du public peuvent visiter le Musée du Sénat et l'Allée constitutionnelle pour en apprendre davantage sur l'histoire politique et parlementaire. De plus, une présence active sur les plateformes de médias sociaux continue d'aider le Sénat à communiquer efficacement avec le grand public.

Les principaux forums décisionnels internes tels que le Comité consultatif des affaires de la Chambre et le Comité des finances ont été renforcés pour assurer une bonne gouvernance fiscale et administrative.

© Parlement du Pakistan / Hassan Mahmood



À l'avenir, nous espérons voir s'élargir le rôle de l'UIP, en devenant un partenaire actif, un facilitateur sur le terrain avec les Parlements membres pour renforcer les institutions démocratiques représentatives et réaliser les idéaux communément appréciés d'une démocratie solide, d'une paix durable, État de droit, développement inclusif, respect des droits de l'homme et résolution efficace des conflits.

Nous, Membres de l'UIP, en tant que fraternité collective, devons déployer des efforts concertés pour redéfinir le rôle de l'UIP en élaborant des plans d'action concrets.

Ce qui nous définit, ce ne sont pas seulement nos bonnes intentions et nos engagements, mais une action positive et des mesures concrètes soutenues par une forte volonté politique de changement, définissant l'UIP comme un creuset de consensus, de compréhension, de respect mutuel et de coopération multilatérale au XXI<sup>e</sup> siècle.

Nous sommes unis dans notre engagement à renforcer les institutions démocratiques représentatives, à créer des sociétés pluralistes inclusives, pacifiques et fondées sur les droits et à jeter des ponts entre les citoyens, les représentants publics et les fonctionnaires de l'État afin d'influencer et de susciter des interventions politiques et législatives visant à intégrer ceux qui sont marginalisés.

Nous sommes déterminés à atteindre nos objectifs fondamentaux de paix, de démocratie et de progrès; des valeurs fondamentales qui seront dûment enracinées dans nos cadres et plans d'action, et stratégiquement inscrites dans nos résolutions, communiqués et traités en tant que feuilles de route pour l'avenir.





## Contribution des Pays-Bas

**L**a délégation néerlandaise des Staten Generaal, représentant à la fois le Sénat (Eerste Kamer) et le Parlement (Tweede Kamer), félicite l'UIP pour son 130e anniversaire. À partir de 1889 et au fil des années, avec un petit groupe de parlementaires au début, l'UIP a évolué pour devenir la plus grande plate-forme parlementaire au monde consacrée aux questions mondiales, à la démocratie et aux Droits de l'Homme. C'est une grande réussite.

Depuis ses premières années, les Pays-Bas participent à l'UIP. Nous avons vu l'UIP devenir une organisation internationale qui aide et conseille les parlements à renforcer leurs capacités et à se moderniser, à demander des comptes aux gouvernements, à améliorer leur capacité budgétaire et à accroître la transparence. L'UIP a également accordé beaucoup d'attention à l'égalité de représentation des femmes dans les délégations aux réunions de l'UIP ainsi que dans les parlements. De nombreux parlements s'éloignent de leur appartenance traditionnelle dominée par les hommes pour promouvoir l'égalité. L'UIP a été la première organisation à offrir des plates-formes aux femmes parlementaires pour se rencontrer, échanger des idées

*La valeur ajoutée de l'UIP est de rassembler régulièrement les parlementaires en leur donnant la possibilité de se rencontrer, d'apprendre les uns des autres et de débattre de sujets internationaux, d'échanger des vues ou de présenter des questions urgentes qui nécessitent une attention particulière.*

et travailler ensemble pour attirer davantage de femmes dans la politique. Ce sont des réalisations précieuses de l'UIP et elle devrait continuer à s'impliquer dans ces questions dans les années à venir, car de nombreuses femmes n'ont toujours pas les mêmes droits et sont confrontées à la discrimination et à la démocratie. Le respect des Droits de l'Homme et un dialogue pacifique dans le monde ne peuvent être tenus pour acquis.

La valeur ajoutée de l'UIP est de rassembler régulièrement les parlementaires en leur donnant la possibilité de se rencontrer, d'apprendre les uns des autres et de débattre de sujets internationaux, d'échanger des vues ou de présenter des questions urgentes qui nécessitent une attention particulière. Le dialogue, le rapprochement des divergences et les échanges de vues sont tous des

© Hans Kouwenhoven





éléments importants qui contribuent au travail des parlementaires dans leurs propres parlements nationaux et, en fin de compte, à améliorer la vie de la population.

Les Membres de l'UIP partagent les principes de la démocratie et du libre dialogue. L'une des tâches les plus importantes de l'UIP est de protéger et de défendre les Droits de l'Homme des parlementaires individuels dans les États membres. En approuvant les travaux du Comité des Droits de l'Homme des parlementaires lors de la réunion de l'Assemblée, tous les Membres de l'UIP soutiennent ses décisions et font preuve de solidarité parlementaire. Cette tâche importante mais difficile doit se poursuivre.

Le partage des meilleures pratiques pour rendre les parlements plus efficaces est un élément très précieux de l'UIP. Les Staten Generaal des Pays-Bas apprécient l'occasion de tirer des enseignements des meilleures pratiques d'autres parlements et sont disposés à partager leurs initiatives pour améliorer leur rôle législatif et de contrôle. Les Staten Generaal des Pays-Bas se concentre sur l'amélioration de la position des deux chambres, en termes de sécurité de l'information et de qualité de la fonction publique. Un autre objectif est d'impliquer davantage de citoyens dans le travail parlementaire. Un exemple concret est la récente expérience de la Commission des affaires sociales et de l'emploi à la Chambre des représentants en organisant un webinaire sur la dette. Au cours du webinaire, plus de 200 participants ont partagé leurs expériences et répondu aux questions. Le Président du comité, qui dirigeait le débat, et plusieurs députés ainsi que deux experts étaient dans le studio pour discuter des problèmes avec les participants. C'était la première fois que le Parlement demandait à un plus grand groupe de personnes de partager leurs expériences sur un sujet spécifique de cette manière. Selon le comité d'organisation, le webinaire a été un grand succès.

Nous souhaitons à l'UIP un avenir fructueux, une coopération accrue et des échanges précieux entre les peuples pour nous rapprocher de la paix.

© Jeroen van der Meijde



## Contribution de la Pologne

**D**epuis 1921, la Pologne est membre de l'UIP et a accueilli la 48e Assemblée de l'UIP en 1959.

La contribution de l'UIP à la promotion des principes de la démocratie et du droit international et à la protection des droits de l'homme est incontestable. Dans le monde dangereux d'aujourd'hui, ceci semble d'une importance particulière. Nous sommes confrontés à des défis sans précédent, tels que le terrorisme, les guerres hybrides, les crises migratoires et le changement climatique. Celles-ci rendent le monde de plus en plus instable et imprévisible. L'ordre mondial, fondé sur la croyance prédominante que la démocratie est la meilleure forme de gouvernement, les droits de l'homme sont universels et inhérents et le droit international devrait constituer le fondement des relations internationales, s'abrase systématiquement. Les forces militaires sont de plus en plus utilisées comme un outil pour changer les frontières des États.

*Les Parlementaires polonais soutiennent les pays en développement dans le cadre du forum de l'UIP. Gardant à l'esprit le soutien qui nous a été offert dans les moments difficiles de notre histoire, nous souhaitons maintenant partager cette solidarité avec d'autres.*

Actuellement, le Groupe polonais de l'UIP est composé de tous les députés et sénateurs : 560 députés. Les travaux en cours sont coordonnés par le Conseil d'administration du Groupe polonais de l'UIP, composé de représentants de tous les clubs parlementaires. Outre la participation aux sessions statutaires, séminaires et conférences organisés sous les auspices de l'UIP, des groupes de coopération internationale bilatérale opèrent au sein du Groupe polonais de l'UIP. Entre 2015 et 2019, 85 de ces groupes ont fonctionné. Cette forme de coopération permet d'échanger des expériences et de se familiariser avec les bonnes pratiques des parlements partenaires et offre un complément précieux à la coopération internationale bilatérale entre les gouvernements.

La Pologne accorde une grande importance aux menaces découlant du changement climatique. En décembre 2014, lors du sommet de la COP24, le Groupe polonais, en coopération avec l'UIP, a accueilli près de 200 parlementaires du monde entier à Cracovie. Limiter efficacement le changement climatique contribuera à atténuer les effets néfastes sur les écosystèmes et la santé humaine et à réduire les besoins d'adaptation et en même temps facilitera la réalisation des ODD du Programme 2030.

Les Parlementaires polonais soutiennent les pays en développement dans le cadre du forum de l'UIP. Gardant à l'esprit le soutien qui nous a été offert dans les moments difficiles de notre

histoire, nous souhaitons maintenant partager cette solidarité avec d'autres. C'est aussi un investissement dans la stabilité et la sécurité mondiales. Nous nous engageons dans les actions de la communauté internationale pour mettre en œuvre les ODD - combattre la pauvreté, promouvoir le développement social et aider les communautés touchées par les conflits armés.

La question des migrations et des réfugiés est de plus en plus fréquemment au cœur de l'UIP. La Pologne a toujours plaidé pour une vision systématique des actions : celui qui prévoit une assistance et une réponse efficace aux défis les plus proches des sources des crises humanitaires et migratoires, par opposition à un accueil inconditionnel et automatique de tous les migrants. Parallèlement, nous renforçons nos relations avec les principaux partenaires du système humanitaire mondial. En 2018, la Pologne a signé un protocole d'accord avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Nos parlementaires ont rencontré les représentants du CICR non seulement à l'occasion de la session de l'UIP tenue à Genève, mais aussi lors de la visite du Président du CICR en Pologne.

Nous apprécions le fait que l'UIP joue le rôle de pont entre les membres des parlements qui représentent la volonté du peuple et les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales. Nous espérons que l'importance et l'autorité mondiales de l'UIP en tant qu'organisation avec une histoire aussi remarquable seront encore renforcées.

© Kancelaria Sejmu (Chancellerie du Sejm)

## Contribution du Portugal

**C**'est un honneur et un privilège d'associer l'Assemblée de la République du Portugal aux célébrations du 130e anniversaire de l'UIP.

Le Portugal fait partie des premiers pays à avoir rejoint l'UIP, lors de la 3e Assemblée à Rome en 1891. Aujourd'hui, nous restons pleinement attachés aux objectifs de l'Organisation. Quant à l'importance de l'UIP, nous comptons sur un consensus général au sein de notre Parlement, renforcé par une délégation parlementaire dynamique, activement engagée dans son groupe géopolitique et dans la promotion de l'agenda de l'UIP.

L'UIP a été une précurseuse dans la promotion du multilatéralisme et a toujours été une défenderesse de la diplomatie parlementaire. Depuis sa fondation, l'UIP a la vision et la capacité de s'adapter à différents environnements. Avec ses 179 Membres et 13 Membres associés, l'UIP est une organisation universelle, bénéficiant d'un partenariat stratégique avec les Nations Unies, dont elle partage les objectifs et auxquels elle contribue. Nous ajoutons une dimension parlementaire à la gouvernance mondiale.

*Le Portugal fait partie des premiers pays à avoir rejoint l'UIP, lors de la 3e Assemblée à Rome en 1891. Aujourd'hui, nous restons pleinement attachés aux objectifs de l'Organisation.*

Le dialogue politique, la coopération et l'action parlementaire sont les méthodes de travail de l'UIP. La mission est claire : défendre les droits de l'homme, œuvrer pour la paix et la sécurité, lutter pour l'égalité entre les sexes et autonomiser les jeunes, contribuer au Programme international. Le rendement est remarquable. Un exemple typique est la résolution adoptée à la 141ème Assemblée de l'UIP, tenue à Belgrade en Serbie, en 2019. Elle fait appel à tous les parlements à prendre toutes les mesures juridiques et politiques pour atteindre la couverture maladie universelle d'ici 2030. C'est une tâche ambitieuse mais urgente. Ceci rejoint l'objectif fondamental de l'UIP : travailler pour nos citoyens et pour un monde meilleur et cohésif. Faire avancer le progrès a toujours été notre devise. Il est de notre responsabilité d'honorer l'illustre histoire de l'UIP et de nous préparer aux défis qui nous attendent.



PSD	88,000	100,000
BE	24,000	25,000
PS	17,000	22,000
CDU	5,000	5,000
FEUC	1,000	1,000
CDU	88,000	100,000

PSD	88,000	100,000
BE	24,000	25,000
PS	17,000	22,000
CDU	5,000	5,000
FEUC	1,000	1,000
CDU	88,000	100,000

## Contribution du Qatar

**L**e 30 juin 2019, l'UIP et tous les parlements du monde ont célébré son 130e anniversaire. L'UIP a commencé comme une organisation rassemblant des parlementaires de quelques pays. Pourtant, aujourd'hui, il s'agit d'une organisation mondiale de 179 parlements de différents continents et travaille dur pour atteindre tous les parlements du monde et les unir en une seule institution internationale puissante pour atteindre les objectifs pour lesquels l'UIP a été créée : en particulier l'instauration de la sécurité et de la paix entre les pays du monde, l'autonomisation de sa population pour un développement économique durable et vivre en sécurité dans des systèmes démocratiques qui respectent les droits de l'homme, les libertés publiques et pour jouir de la prospérité.

Depuis son adhésion à l'UIP, le Conseil de la Choura de l'État du Qatar s'est engagé à réaliser les objectifs de développement économique et social, qui sont considérés comme les piliers essentiels de la paix et de la sécurité internationales. En avril 2019, le Conseil de la Choura de l'État du Qatar a accueilli la 140ème Assemblée générale de l'UIP et des réunions connexes à Doha. L'Assemblée générale a réuni un nombre record de parlementaires, d'organisations et de syndicats parlementaires.

*Depuis son adhésion à l'UIP, le Conseil de la Choura de l'État du Qatar s'est engagé à réaliser les objectifs de développement économique et social, qui sont considérés comme les piliers essentiels de la paix et de la sécurité internationales.*

Son Altesse Cheikh Tamim Bin Hamad Al Thani, émir de l'État du Qatar, a prononcé un discours qui incluait des références aux principaux thèmes des politiques que l'État du Qatar mène à la fois en interne et en externe.

Au niveau national, le Qatar continue de maintenir sa politique de développement visant à assurer le bien-être de ses citoyens et de tous les résidents du Qatar. Au niveau international, le Qatar, en coopération avec divers peuples épris de paix, poursuit sa politique de paix et de sécurité dans le monde et travaille dur, d'une façon sincère et fidèle pour résoudre les différends entre les pays et entre les parties en conflit dans la région. Il cherche également à aider l'humanité à éliminer la pauvreté, la faim, les privations, l'analphabétisme et le sous-développement grâce à une coopération internationale et une assistance économique et financière significatives et à évoluer vers une société internationale plus juste, plus développée et plus prospère.



Le Conseil de la Choura de l'État du Qatar croit aux objectifs pour lesquels l'UIP travaille. Le Conseil de la Choura confirme son adhésion continue à ces engagements et sa volonté de poursuivre la coordination et la coopération avec l'UIP dans les années à venir pour atteindre les objectifs de l'UIP et mettre en œuvre ses programmes prévus, qui visent à renforcer la paix et la sécurité dans le monde, en œuvrant pour développement global et durable dans le monde, ainsi que le soutien des institutions parlementaires et le renforcement de leur rôle législatif et de contrôle, renforcer leur présence au niveau international par la diplomatie parlementaire, qui doit non seulement œuvrer à la résolution des différends et des différends entre pays, mais aussi prendre toutes les initiatives préventives visant à éviter ces divergences avant qu'elles ne surviennent.

Au Conseil de la Choura de l'État du Qatar, nous jouerons pleinement notre rôle dans cette mission humanitaire et nous n'épargnerons aucun effort pour soutenir la Présidence de l'UIP et son Secrétariat, dans lesquels nous avons trouvé l'engagement, le sérieux et l'honnêteté dans la mise en œuvre des décisions et objectifs des organes de l'UIP.



© Brian S / Shutterstock.com

## Contribution de la République tchèque

**L**e Parlement de la République tchèque a fait un long chemin vers une démocratie ouverte, fonctionnant avec transparence et efficacité.

En l'année du 130e anniversaire de l'UIP, la République tchèque célèbre le 30e anniversaire de la Révolution de velours - une fin pacifique à la dictature d'un parti et la restauration d'une société libre et démocratique.

Ayant eu cette expérience, les parlementaires tchèques apprécient la contribution de l'UIP au droit international humanitaire, au développement durable et aux activités de renforcement de la démocratie dans le monde entier. Les résolutions et recommandations de l'UIP sont observées et prises en compte dans le processus législatif.

L'adhésion à l'UIP offre une plate-forme pour un dialogue libre entre les nations, la coopération des parlements dans les programmes de développement, l'échange d'expériences et l'amélioration de la démocratie afin de soutenir le bien-être des citoyens.

Le Parlement de la République tchèque souhaite saisir cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude et ses sincères félicitations à l'UIP.

*Les parlementaires tchèques  
apprécient la contribution de  
l'UIP au droit international  
humanitaire, au développement  
durable et aux activités de  
renforcement de la démocratie  
dans le monde entier.*



## Contribution de la Roumanie

**L**e Groupe roumain célèbre fièrement le 130<sup>e</sup> anniversaire de l'UIP. En tant que Membre de l'UIP depuis 1891, la contribution de notre Parlement au tout premier forum parlementaire international a été riche et significative, à la mesure de notre attachement à la vision et aux objectifs de l'UIP.

Tout au long de cette période, de nombreux Roumains ont laissé leur empreinte sur les travaux de l'UIP dans des domaines tels que le règlement pacifique des différends internationaux, la réduction des armements, le développement du droit international et la justice pénale internationale. Indépendamment des différents contextes historiques et politiques, le Groupe roumain n'a jamais cessé de participer activement à l'élaboration du profil international de l'UIP tel qu'il se présente aujourd'hui.

Selon les statuts adoptés par la Chambre des députés et le Sénat en 1990 après la chute du régime totalitaire, « le Groupe roumain de l'UIP, partageant pleinement les principes et les objectifs de l'UIP, soutient la participation des parlementaires roumains aux activités interparlementaires bilatérales et multilatérales. et leur collaboration active avec les parlementaires d'autres États, en vue de promouvoir les idéaux de liberté et de démocratie, de développer des institutions représentatives, de réaliser les aspirations de paix, de compréhension et de coopération de tous les peuples du monde, conformément aux objectifs approuvés par les Nations Unies. »

*À l'occasion de cet anniversaire, les députés et sénateurs roumains représentant le Groupe parlementaire roumain réaffirment leur engagement à promouvoir davantage les valeurs de l'UIP et à défendre sa mission en tant que moteur de l'action parlementaire pour le bien-être des peuples du monde entier.*

Le Groupe roumain comprend tous les membres de la Chambre des députés et du Sénat. Ainsi il a été décidé en 1990, dans le but de sensibiliser le parlement à la valeur et aux caractéristiques uniques de ce forum et de permettre au plus grand nombre de parlementaires roumains possible de s'engager dans les activités de l'UIP, en fonction de leur expertise, de leurs objectifs et de leurs intérêts. Depuis, notre groupe a activement contribué aux processus visant à renforcer le rôle et la pertinence de l'UIP vis-à-vis de ses parlements membres et des Nations Unies et a fermement soutenu les initiatives et les projets de l'UIP visant à promouvoir la démocratie représentative avec des parlements plus forts et prise de décision parlementaire internationale solide.

Au cours des dernières décennies, dans le cadre de sa contribution aux travaux de l'UIP, le Parlement roumain a accueilli la 94<sup>e</sup> Conférence interparlementaire en 1995 et trois séminaires régionaux : sur la contribution des parlements aux travaux le Conseil sur les droits de l'homme des Nations Unies en 2014, les parlements et les ODD en 2015 et 2016, et la conférence régionale « Faire fonctionner les lois pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles » en 2017.

Depuis 2004, le Groupe roumain publie un bulletin d'information semestriel présentant ses activités et celles des Groupes d'amitié parlementaires, la contribution de notre Parlement

aux activités liées aux Nations Unies, ainsi que les principaux événements de la vie de l'UIP et ses plus récentes publications.

En 2016, notre Groupe a célébré ses 125 ans en tant que Membre de l'UIP. Sous ces auspices, le Parlement roumain a adopté à l'unanimité une Déclaration sur les objectifs de développement durable, devenant ainsi le premier parlement au monde à consacrer son engagement dans la mise en œuvre nationale des ODD par un document politique. À cette occasion, le Groupe roumain a félicité l'UIP « pour sa contribution significative au maintien, au renforcement et à la reconnaissance internationale du rôle crucial des parlements dans la réalisation du Programme 2030 » et s'est engagé à « mobiliser son expertise et ses ressources dans le but d'agir en tant que centre régional de l'UIP pour promouvoir la bonne gouvernance et le développement durable. »

Aujourd'hui, alors que le monde est confronté à une série de défis sans précédent, le rôle de l'UIP dans la mobilisation des parlements pour faire avancer les ODD est d'une importance cruciale pour ses Membres et devrait être priorisé et renforcé, en tant que caractéristique déterminante de l'Organisation.

Le Groupe roumain continuera à participer à ces efforts, tout en soutenant ce qu'il considère être les atouts majeurs de l'UIP : sa vocation universelle, son expertise exceptionnelle dans le renforcement de la démocratie parlementaire et son partenariat avec les Nations Unies, avec un potentiel significatif contribution aux processus internationaux et mise en œuvre des décisions mondiales au niveau des pays.

À l'occasion de cet anniversaire, les députés et sénateurs roumains représentant le Groupe parlementaire roumain réaffirment leur engagement à promouvoir davantage les valeurs de l'UIP et à défendre sa mission en tant que moteur de l'action parlementaire pour le bien-être des peuples du monde entier.

## Contribution du Royaume-Uni

**L'**Union interparlementaire britannique (BGIPU = British Group Inter-Parliamentary Union) est le groupe national officiel représentant les parlementaires du Royaume-Uni au sein de l'UIP. Nos membres comprennent tous les membres en exercice de la Chambre des communes et de la Chambre des lords de tous les partis politiques et les bancs transversaux du Palais de Westminster. Composée de plus de 1400 parlementaires, nous représentons l'une des plus grandes législatures de l'UIP.

Le BGIPU est très fier d'avoir été l'un des deux premiers groupes nationaux de l'UIP sous la direction de Sir William Randal Cremer MP, qui a fondé l'organisation avec son homologue français, Frédéric Passy en 1889. Récompensant ce rôle, le parlementaire Randal Cremer est devenu le premier britannique lauréat du prix Nobel de la paix en 1903. Des délégations issues du Parlement britannique ont assisté à toutes les conférences des membres de l'UIP depuis sa création et ont accueilli six assemblées statutaires (1890, 1906, 1930, 1957, 1975 et 1989), y compris l'événement historique du centenaire de l'UIP qui a été ouvert par la reine Elizabeth II. Les parlementaires britanniques ont également assuré la Présidence de l'UIP à quatre reprises (1912-1922, 1947-1957, 1976-1979 et 1991-1994).

Au fil des ans, l'UIP a évolué et s'est adaptée aux nouveaux défis et événements, restant pertinente pour le monde en tant que point focal pour le dialogue et la coopération parlementaires concertés. Dans sa promotion de principes et d'institutions démocratiques plus solides et pour la défense des droits de l'homme, l'UIP a également travaillé pour élaborer des règles et des normes importantes, en diffusant des orientations essentielles sur les bonnes pratiques parlementaires et les enseignements tirés par d'autres homologues parlementaires. Ces travaux ont permis de renforcer les capacités et l'efficacité parlementaires en abordant un large éventail de questions de grande valeur pour de nombreux parlements, contribuant à la diffusion des idées démocratiques et à la croissance régulière des pays démocratiques au cours des dernières années du XXe et des XXIe siècles.

*Nous souhaitons vivement que les principales activités de l'UIP soient étroitement axées sur la facilitation d'échanges et de dialogues significatifs entre les parlementaires du monde entier afin de renforcer la compréhension mutuelle et d'éviter les conflits sur les différences ou les désaccords.*

L'UIP s'est également efforcée de faire en sorte que les voix des parlementaires soient entendues à travers le programme des relations internationales, en particulier en ce qui concerne la réalisation des ODD, et également de garantir des contributions parlementaires sur les principaux mécanismes mondiaux pour résoudre les problèmes des réfugiés et des migrations, en apportant des perspectives parlementaires aux politiques économiques mondiales dans l'Organisation mondiale du commerce et

d'autres institutions économiques mondiales. Dans ce qui est peut-être aujourd'hui son plus grand défi, l'UIP a joué un rôle actif pour encourager une prise de conscience accrue et conduire à une action interparlementaire concertée pour faire face à l'urgence climatique à laquelle notre planète est confrontée.

De façon particulière, l'un des rôles les plus importants de l'UIP est de surveiller et de défendre les Droits de l'Homme des parlementaires dans le monde entier, en tenant pour responsables les violations et les abus dans de nombreux contextes politiques différents. Ce rôle s'accompagne d'une mission plus large visant à promouvoir le respect des valeurs, normes et principes universels en matière de droits de l'homme. À cette fin, l'UIP œuvre également en faveur de l'égalité des sexes et fait progresser la pleine participation des femmes, des jeunes, des minorités et des peuples autochtones à la vie politique et publique, ce qui est vital dans un monde où la différence mène trop souvent encore à des désavantages.

L'UIP a un rôle clé à jouer dans l'engagement direct entre les parlementaires et les autres politiciens et, tout comme en 1889, lorsque le dialogue était l'objectif clé poursuivi par Cremer et Passy, l'importance de construire des ponts et d'abaisser les barrières entre nos pays reste aussi pertinente et nécessaire aujourd'hui comme jamais auparavant. L'UIP est une organisation mondiale qui défend des valeurs fondamentales : promouvoir la démocratie et les droits de l'homme universels, faire progresser la bonne gouvernance, respecter la primauté du droit et garantir la responsabilité. Il doit continuer à œuvrer pour faire avancer les arguments en faveur d'une gouvernance représentative dans le monde, soulignant le principe fondamental selon lequel tous les citoyens du monde devraient avoir une voix concernant qui les gouverne et comment ils sont gouvernés.

Nous souhaitons vivement que les principales activités de l'UIP soient étroitement axées sur la facilitation d'échanges et de dialogues significatifs entre les parlementaires du monde entier afin de renforcer la compréhension mutuelle et d'éviter les conflits sur les différences ou les désaccords. Dans cette mesure, le BGIPU considère que la tâche principale de l'UIP est peu modifiée par rapport à sa vision fondatrice. Néanmoins, il s'agit d'un objectif qui reste aussi vital que jamais et où l'UIP occupe une place unique compte tenu de son histoire, de sa position et de son universalité pour continuer à jouer son rôle pendant de nombreuses décennies.

© Roger Harris

## Contribution du Rwanda

**D**epuis le génocide de 1994 contre les Tutsi, le Parlement du Rwanda a joué un rôle interchangeable dans les législatures ultérieures. Le rôle du Parlement a changé de législation, de surveillance et de représentation à l'approbation du budget et à la vérification des personnes nommées à des fonctions publiques.

Plus important encore, le Parlement a élargi son cercle d'intérêt concernant la politique étrangère. Les délégations parlementaires participent aux travaux d'organisations internationales telles que l'UIP, l'Association parlementaire du Commonwealth et le Parlement panafricain. L'influence potentielle du Parlement rwandais dans la production législative est très significative à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de la République du Rwanda.

L'une des caractéristiques du Rwanda post-génocide est la politique inclusive. La plupart des personnes les plus pauvres du monde sont des femmes. Actuellement, nous créons des programmes et des politiques pour remédier à ce déséquilibre. Le Parlement rwandais est reconnu comme ayant le plus grand nombre de femmes dans toutes les législatures du monde avec 61 pour cent : c'est le résultat d'une volonté politique.

*L'influence potentielle du Parlement rwandais dans la production législative est très significative à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de la République du Rwanda.*

Nous croyons également que la jeunesse est l'avenir de toute société progressiste et c'est dans ce contexte que les dirigeants rwandais encouragent les jeunes ayant des compétences dans le secteur des TIC, une formation professionnelle et leadership à aider à donner à notre pays un avantage concurrentiel dans l'arène mondiale.

Alors que nous célébrons cette étape importante pour l'UIP, la recherche et le maintien de la paix et la promotion du développement solidaire sont au cœur de la mission de l'Organisation des Nations Unies et de tout son système.

Le programme de développement mondial actuel diffère considérablement de ceux qui l'ont précédé : il est ambitieux, révolutionnaire, transformateur et universel. Pour réussir, ce programme exige un changement de paradigme radical et sans précédent. Nous ne pouvons pas stabiliser ou inverser la destruction continue de notre habitat naturel ou l'augmentation de la température de l'atmosphère mondiale sans un changement des modes de production et de consommation contemporains. Nous ne pouvons pas non plus contenir ou inverser l'écart qui se creuse en permanence entre les riches et les pauvres de nos pays sans une coopération internationale plus approfondie et une véritable réforme du système international inéquitable existant. Le système actuel est structuré de façon inhérente pour enrichir

quelques personnes et appauvrir la plupart des autres. Il ne peut donc pas répondre à une aspiration et à un objectif clés du Programme 2030 : celui de « ne laisser personne de côté ».

L'UIP, en tant qu'organe mondial des assemblées législatives du monde entier, devrait travailler 24 heures sur 24 pour corriger le système mondial actuel, intrinsèquement structuré pour quelques personnes et appauvrir la plupart des autres ; accélérer la mise en œuvre des ODD et plaider pour la paix, la justice et le progrès ; nous pensons que cela ne peut être réalisé qu'en transformant les inégalités de revenus qui se creusent de plus en plus entre les nations.

Ce que nous avons appris il y a 74 ans, avec la formation de l'Organisation des Nations Unies, c'est que nous devons nous soutenir mutuellement. Nous devons nous permettre, en tant que peuple et plus encore en tant que nations, de s'appartenir mutuellement.



© Parlement du Rwanda

## Contribution de Saint-Marin

**L**e Groupe de Saint-Marin a été créé en 1987 conformément à la résolution adoptée par le Grand Conseil général en octobre de la même année pour adhérer à l'UIP.

En septembre 1988, le Groupe a adopté son propre règlement intérieur contenant des dispositions sur la nomination d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire général.

*Saint-Marin est convaincu que dans les années à venir, l'UIP poursuivra ses efforts pour préserver la paix et encourager le dialogue, mais également pour se concentrer sur le désarmement, les inégalités, gérer les flux de migrants et, enfin et surtout, lutter contre l'urgence du changement climatique.*

En octobre 1988, la République de Saint-Marin a présenté sa demande d'adhésion à l'UIP et a été officiellement admise en tant que Membre de l'Organisation en mars 1989, lors de la 81<sup>e</sup> Conférence interparlementaire tenue à Budapest.

Actuellement, le Groupe de Saint-Marin est composé de 16 membres représentant toutes les listes élues au Parlement et reflétant la proportion de groupes parlementaires.

La République de Saint-Marin soutient fermement l'UIP et croit en son rôle crucial de protection et de renforcement de la démocratie dans le monde.

Saint-Marin est convaincu que dans les années à venir, l'UIP poursuivra ses efforts pour préserver la paix et encourager le dialogue, mais également pour se concentrer sur le désarmement, les inégalités, gérer les flux de migrants et, enfin et surtout, lutter contre l'urgence du changement climatique.



© MSSIC/H / Shutterstock.com



## Contribution du Sénégal

**E**n 1889, lorsque l'Anglais William Randal Cremer et le Français Frédéric Passy fondent l'UIP, il y avait deux objectifs :

- Permettre aux gouvernements et aux parlements d'améliorer la coopération internationale et
- Promouvoir la paix parmi les peuples du monde.

Plus tard, à la lumière du contexte de l'époque, l'UIP a axé ses travaux sur la défense des droits de l'homme, en particulier les droits des groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

À l'avenir, l'UIP arrivait à adopter une approche plus globale des autres défis auxquels l'humanité est confrontée, tels que le changement climatique, avec les conséquences qu'il entraîne, telles que les catastrophes naturelles, les inondations et la sécheresse. Lors de diverses réunions de l'UIP, il faudrait que les décideurs du monde entier s'engagent à réduire les émissions de CO2 afin de ramener le réchauffement climatique à des niveaux acceptables.

La lutte contre le terrorisme est le deuxième défi auquel nous sommes confrontés. L'UIP devrait également consacrer du temps à prendre des mesures qui mettraient fin à ce problème. Le troisième défi auquel l'UIP doit faire face est une cause de conflits : la prolifération des armes. Son travail le plus sérieux est de savoir comment contrôler l'accès aux armes nucléaires et chimiques. La quatrième question à laquelle l'UIP devrait se pencher est la lutte contre la pauvreté, la faim et les maladies dans le monde.

*En termes de bonnes pratiques, l'Assemblée nationale du Sénégal est fière de partager avec l'UIP une loi qui prévoit une parité globale entre les sexes dans toutes les assemblées élues et semi-élues.*

En plus de tenir les débats nécessaires sur ces sujets, il serait avantageux pour les députés de faire les mêmes débats devant leurs parlements nationaux. Il serait avantageux que les parlementaires soient informés de ces questions et des résolutions adoptées lors des réunions de l'UIP. Des ateliers ou des réunions peuvent offrir la possibilité de rester en contact avec divers bureaux des Nations Unies installés dans chaque pays. L'UIP pourrait inviter les parlements nationaux à s'approprier les sujets débattus lors des Assemblées de l'UIP et, si nécessaire, à légiférer sur des questions particulières.

Il sera tout aussi important pour chaque parlement national de faire de la Journée internationale du parlementarisme un événement permanent.

En termes de bonnes pratiques, l'Assemblée nationale du Sénégal est fière de partager avec l'UIP une loi qui prévoit une parité globale entre les sexes dans toutes les assemblées élues et semi-élues. La loi est devenue emblématique du Sénégal. D'autres Parlements membres de l'UIP pourraient en tirer parti pour augmenter le nombre de femmes parlementaires dans leurs institutions.

Pour améliorer la visibilité de l'UIP dans divers pays dont les parlements sont Membres de l'UIP, chaque parlement pourrait être invité à utiliser le logo de l'UIP et à soutenir les initiatives de l'Organisation lors de tout événement international. En gardant à l'esprit les Assemblées de l'UIP, chaque Membre pourrait également faire une déclaration conforme aux objectifs de l'UIP et discuter de sa propre contribution et implication depuis son adhésion jusqu'aujourd'hui.



## Contribution de la Serbie

**L**e début du XXI<sup>e</sup> siècle a été marqué par des relations internationales complexes. La période du monde unipolaire qui a caractérisé le XX<sup>e</sup> siècle est terminée et les relations internationales contemporaines sont dans une transition forte et dynamique vers la multipolarité.

Dans un environnement mondial aussi complexe, l'UIP célèbre son 130<sup>e</sup> anniversaire. La devise principale de ses fondateurs était la lutte pour la paix internationale et la primauté du droit international. C'est la cohérence de son approche, ainsi que la continuité de son fonctionnement et de ses actions pendant 130 ans qui confirment et recommandent l'UIP en tant qu'organisation ayant un rôle et une importance mondiaux dans les relations internationales complexes contemporaines et futures.

*Au cours de la prochaine période, l'Assemblée nationale de Serbie continuera de s'engager à atteindre les objectifs communs promus par l'UIP et à renforcer la coopération avec l'organisation elle-même et ses Membres.*

L'Assemblée nationale de Serbie est pleinement attachée aux objectifs de l'UIP tels que définis dans ses Statuts et autres documents et, dans ce contexte, planifie et coordonne sa participation à son travail. Cela s'applique principalement à la promotion de la paix et une coopération internationale active, à la promotion de la démocratie et des institutions démocratiques et à l'état de droit. À cet égard, les efforts de l'UIP, ses résolutions et autres activités jouent un rôle clé dans les efforts de la délégation de l'Assemblée nationale de la République de Serbie.

L'UIP, en tant qu'organisation comptant 179 Membres et dotée d'importance mondiale, a la responsabilité essentielle de réaliser ses objectifs en renforçant les parlements eux-mêmes et leur champ d'action, ainsi qu'en renforçant la démocratie parlementaire et les institutions démocratiques par l'application de mécanismes appropriés de diplomatie multilatérale et parlementaire. Plus précisément, en promouvant et en inculquant ses programmes et ses objectifs, l'UIP est en mesure de renforcer l'importance et le rôle des parlements en tant que bases légitimes et garants de systèmes politiques démocratiques, quelle que soit la forme de l'État, et dans le but de garantir et établir des relations internationales stables sur la voie de la paix et de la stabilité mondiales.

Au cours de la prochaine période, l'Assemblée nationale de Serbie continuera de s'engager à atteindre les objectifs communs promus par l'UIP et à renforcer la coopération avec l'organisation elle-même et ses Membres.



## Contribution de Singapour

**E**n 1967, le Groupe national de Singapour de l'UIP a été constitué. Le rapport inaugural du Groupe indiquait : « Avec l'adhésion à l'UIP... nos relations parlementaires se sont considérablement élargies... Comme l'APC, l'UIP tient une conférence annuelle à laquelle nous pouvons envoyer des délégués. Dans les années à venir, ces conférences offriront sans aucun doute à nos Membres d'excellentes occasions de rencontrer leurs homologues non seulement du Commonwealth, mais aussi d'une communauté plus large. »

Depuis lors, nos Membres ont régulièrement participé aux Assemblées générales de l'UIP. Grâce à ces réunions, nos parlementaires ont élargi leurs perspectives à partir des discussions et du partage d'expériences avec leurs homologues internationaux sur des questions régionales et des questions d'intérêt mutuel. Ils ont également noué et entretenu des amitiés étroites et durables avec ces pairs au fil des ans, avec des invitations pour le Groupe national de Singapour à entreprendre des visites d'étude dans d'autres parlements. En retour, nous avons accueilli de nombreuses visites de parlementaires de l'UIP.

*Les parlementaires de Singapour resteront déterminés à se tenir au courant des problèmes actuels et à rester en contact avec nos citoyens pour une démocratie efficace et prospère à Singapour.*

Au fil des décennies, le Parlement a été l'espace de délibération et de décision sur l'avenir d'une jeune nation. Des années 50 au milieu des années 60, il a parfois été l'objet de débats féroces et longs. Après l'indépendance de Singapour en 1965, le Parlement a engagé de nombreux débats sérieux sur le développement de son économie, de son système éducatif et de son infrastructure sociale.

Aujourd'hui, le Parlement continue de débattre de l'affinement des politiques pour relever les défis du pays. Assurer une représentation adéquate, tout en maintenant l'harmonie politique et sociale, sont des problèmes complexes auxquels les parlements nationaux sont confrontés. Dans le contexte de Singapour, les principales caractéristiques traitant de cette question comprennent le régime de député sans circonscription (NCMP) introduit en 1984 et le régime de député désigné (NMP) en 1990.

Dans le cadre du programme du NCMP, les candidats de l'opposition qui ont recueilli le pourcentage de voix le plus élevé parmi ceux qui n'ont pas voté dans leurs deux circonscriptions contestées seront nommés NCMP. De cette manière, les opinions de ceux qui ont voté contre le gouvernement et les opinions alternatives sont représentées au Parlement. Jusqu'à 12 NCMP peuvent être désignés pour former la représentation minimale de l'opposition.

Le système NMP permet une représentation plus large des opinions non partisans au Parlement. Le public nomme des candidats qui sont interviewés par un comité spécial composé de députés élus. Le Comité soumettra les noms des candidats recommandés au Président pour nomination en tant que NMP. Les NMP proviennent de tout un éventail de groupes d'intérêt représentant des universités, des syndicats, des verts, des groupes d'entreprises, des métiers, des associations artistiques et sportives. Jusqu'à neuf NMP peuvent être nommés pour un mandat de deux ans et demi.

Outre une représentation adéquate, les discussions et les décisions au Parlement doivent rester pertinentes pour résonner avec l'électorat. Pour y parvenir, le Parlement doit rester ouvert, informatif et accessible. Avoir une présence sur les réseaux sociaux est essentiel pour faire participer les citoyens à l'ère actuelle de la technologie numérique.

En 2018, le Parlement de Singapour a lancé une page Facebook officielle comme une autre plate-forme pour informer les Singapouriens de ce qui se passe au Parlement, avec un accès facile aux documents parlementaires tels que les feuillets, la liste des députés qui prennent la parole et les projets de loi présentés à chaque séance.

En 2018, nous avons également lancé le compte Instagram du Parlement pour offrir aux citoyens du pays et de l'étranger une vision plus légère des affaires du Parlement.

Conformément à l'initiative Smart Nation de Singapour, nous nous dirigeons vers un Parlement sans papier. Lancée en 2019, SG-PARL MP est une nouvelle application de jour de séance qui permet aux députés d'accéder facilement aux documents parlementaires pour une séance à partir de leur smart phone ou de leur tablette, de n'importe où et à tout moment. Ces documents comprennent les avis de séance, les feuillets de commande, les projets de loi, le Hansard, les statuts, les circulaires et les rapports. En outre, les députés reçoivent des notifications sur l'ajournement du Parlement et la reprise des heures de séance, ainsi que des mises à jour sur la disponibilité des documents le jour de la séance. Nous travaillons actuellement sur trois améliorations pour faciliter les transactions bidirectionnelles d'une façon encore plus conviviales pour les appareils mobiles et pour le développement d'un secrétariat électronique.

Alors que notre nation continue de relever les défis d'un monde en constante évolution pour maintenir notre avantage concurrentiel mondial, les parlementaires de Singapour resteront déterminés à se tenir au courant des problèmes actuels et à rester connectés à nos citoyens pour une démocratie efficace et prospère à Singapour.

© Parlement de Singapour

## Contribution de la Slovénie

**E**n tant que plus ancienne organisation parlementaire internationale, l'UIP représente le cadre du parlementarisme mondial, qui repose sur la promotion, la protection et le renforcement de la démocratie dans le monde. Les nouveaux défis mondiaux rencontrés par la communauté internationale présentent également un défi pour l'UIP, qui ne peut être relevé que par une action unifiée et efficace.

Depuis 1993, date à laquelle nous avons rejoint l'UIP, l'Assemblée nationale de la République de Slovénie a participé activement à ses œuvres, la considérant comme l'un des facteurs clés de la diplomatie parlementaire mondiale. À l'avenir, le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale entre parlements jouera effectivement un rôle important dans la recherche de solutions aux défis auxquels la communauté internationale est confrontée.

*À l'avenir, le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale entre parlements jouera effectivement un rôle important dans la recherche de solutions aux défis auxquels la communauté internationale est confrontée.*

À la lumière de ce qui précède, une importance considérable est également attachée à l'étroite coopération entre l'UIP et les Nations Unies, au sein de laquelle l'UIP a le statut d'observateur permanent depuis 2002. Une telle coopération permet à la perspective parlementaire de se refléter dans les processus mondiaux, tandis que les résultats concrets de la coopération se manifestent, en particulier par l'adoption des mesures nécessaires dans le domaine du changement climatique et une assurance santé pour tous. Dans les années à venir, le rôle des parlements dans ce processus devrait être encore renforcé, notamment en ce qui concerne la gestion des crises dans le monde.

En coopération avec l'Organisation des Nations Unies, l'UIP devrait poursuivre ses activités dans la poursuite des objectifs de développement durable. Réduire la pauvreté, agir contre le changement climatique et assurer une meilleure santé sont essentiels pour le bien-être de tous. Seules une approche unifiée et une action commune peuvent produire les résultats escomptés, garantissant ainsi un avenir meilleur pour le monde et les générations à venir.

Grâce à son approche active au cours des dernières années, l'UIP a développé des valeurs et des principes universels pour autonomiser les parlementaires et renforcer la démocratie dans le monde. Avec ses programmes, elle aide également les parlements à devenir plus forts, plus jeunes, plus équilibrés entre les sexes et donc plus représentatifs de la population.

L'Assemblée nationale accorde une attention particulière aux questions concernant l'égalité des sexes. En 2006, elle a adopté la loi sur les élections à l'Assemblée nationale, qui stipule qu'aucun sexe ne doit être représenté sur une liste de candidats comportant moins de 35% du nombre total de candidats. Concernant la législature actuelle, 27,77% de ses membres sont des femmes et 23,33% des députés ont moins de 40 ans. Afin de renforcer le rôle des femmes, l'Assemblée nationale a également créé le Club des femmes parlementaires, qui participe activement aux activités internationales de l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale accorde une attention particulière à l'ouverture du parlement en fournissant des informations et des documents et en gérant son propre site Web, qui publie des contenus relatifs au travail parlementaire et donne accès aux documents relatifs aux sessions plénières et aux réunions des commissions, ainsi qu'aux comptes rendus in extenso et transcriptions de sessions. Depuis 2008, la Société de radio et de télévision de Slovénie diffuse des séances plénières et des réunions de commissions et informe pleinement le public sur toutes les autres activités parlementaires sur la « Chaîne parlementaire ».

Les journalistes professionnels, les journalistes non professionnels, les blogueurs et les employés des ONG, ainsi que d'autres représentants du public intéressé, peuvent entrer au Parlement et assister aux sessions, conférences de presse et événements publics. L'Assemblée nationale est visitée par de nombreuses écoles élémentaires, écoles secondaires et étudiants et, moins fréquemment, par des écoles maternelles. Il existe également de nombreux autres groupes de la société civile et groupes de citoyens intéressés qui visitent le Parlement. En coopération avec d'autres institutions, l'Assemblée nationale effectue occasionnellement des simulations de sessions plénières, appelées Parlement des enfants ou Parlement des étudiants.

Un autre domaine auquel la Slovénie accorde une grande attention est celui des droits de l'enfant et de l'éducation sur les droits de l'enfant. Ainsi, le 16 novembre 2009, l'Assemblée nationale est devenue le premier parlement au monde à faire partie du réseau de l'UNICEF de Safe Spots.

© Džavni zbor / Matilja Sušnik.

## Contribution du Sri Lanka

**L**e Parlement du Sri Lanka est l'une des plus anciennes législatures au monde. Sous la domination coloniale, un Conseil législatif a été créé en 1833 en tant que première forme de gouvernement représentatif du pays. Avec l'introduction de la franchise universelle pour adultes en 1931, un Conseil d'État a été créé cette année-là. Depuis l'indépendance en 1948, le Parlement du Sri Lanka a fonctionné sans interruption, avec régulièrement des élections.

Dans notre monde moderne, la voix du peuple résonne avec plus de force. Les meilleures institutions pour que ces voix soient entendues régulièrement sont nos parlements.

À cet égard, nous devons d'abord reconnaître la clairvoyance des fondateurs de l'UIP qui, depuis sa création, a fourni une plate-forme pour la voix du peuple à travers ses représentants. La célébration de l'UIP pour 130 ans de travail n'est pas seulement une occasion de rendre hommage à son succès, mais une occasion de définir une stratégie sur la façon dont nous, parlementaires, pouvons continuer à écouter les voix des citoyens pour mieux les servir.

*Le Parlement du Sri Lanka est fier de jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre des ODD, avec une Commission parlementaire spéciale qui guide les stratégies de mise en œuvre.*

Au fil des ans, les valeurs fondamentales promues par l'UIP se sont élargies avec les exigences de l'époque et souvent en parallèle avec les initiatives des Nations Unies. Dans ce contexte, près de 180 parlements sont aujourd'hui associés à l'UIP dans plusieurs projets de renforcement des capacités locales, de partage d'expériences précieuses et, surtout, de diplomatie parlementaire pour promouvoir la compréhension et l'harmonie entre les peuples et les nations et pour instaurer la paix et la prospérité aux niveaux local et mondial. Des engagements par le biais de la diplomatie parlementaire, dans l'objectif de renforcer la démocratie, les droits de l'homme, l'État de droit et le pluralisme, ont facilité ces efforts. Le Parlement du Sri Lanka a travaillé avec l'UIP et d'autres pays partenaires pour promouvoir ces objectifs.



En cette année anniversaire, l'UIP peut être fière, à juste titre, d'avoir pu aider tous les pays membres, y compris le Sri Lanka, à être encore plus efficaces dans la pratique démocratique.

Depuis son adhésion à l'UIP en 1980, le Sri Lanka collabore activement avec l'UIP en organisant plusieurs séminaires et ateliers : Le Sommet des orateurs sud-asiatiques sur la réalisation des objectifs de développement durable en juillet 2018 et la réunion régionale des jeunes parlementaires de la région Asie-Pacifique en avril 2017 ont tous deux eu lieu à Colombo.

Le Parlement du Sri Lanka est fier de jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre des ODD, avec une Commission parlementaire spéciale qui guide les stratégies de mise en œuvre. Le Parlement a également joué un rôle de premier plan au sein du Forum mondial des parlementaires sur l'évaluation du développement et a créé un caucus parlementaire et un comité restreint pour renforcer la capacité nationale d'évaluation pour le suivi et l'évolution des méthodes pour améliorer l'efficacité, réduire le gaspillage et prévenir la corruption.

Une politique de parlement ouvert a été créée pour améliorer la participation des citoyens et leur engagement dans le processus parlementaire. De plus, des commissions parlementaires sont ouvertes aux médias, ce qui permet de couvrir les activités des commissions spéciales et de contrôle. Ceci a ouvert la voie à une attention publique enthousiaste sur les questions critiques de gouvernance.

La diplomatie parlementaire peut devenir un outil efficace pour résoudre les problèmes mondiaux d'intérêt commun tels que le changement climatique, la migration, les droits de l'homme, la sécurité maritime, la lutte contre le terrorisme, l'élimination de la cybercriminalité et le trafic de drogue. Lors de la promotion de la coopération sur de telles préoccupations mondiales, les tensions bilatérales et régionales peuvent souvent devenir plus faciles pour arriver aux accords. Dans tous ces efforts de l'UIP, des mesures doivent être prises pour mobiliser les outils modernes de l'ère technologique. Le Sri Lanka est déterminé à rester un partenaire solide, non seulement avec l'UIP, mais aussi avec tous les Parlements membres, pour notre bien commun et notre prospérité.



## Contribution de la Suède

**L**a Délégation suédoise auprès de l'UIP tient à féliciter l'organisation pour son 130e anniversaire !

La Charte des Nations Unies commence par les mots : « Nous les peuples... » et en tant que parlementaires, nous avons une légitimité unique pour parler au nom du peuple en tant que ses représentants élus.

Le Parlement suédois est fier de sa tradition d'engagement international. Nous travaillons au sein de l'UIP depuis 127 ans et notre Parlement a également été l'un des tout premiers à envoyer des Membres assister à l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Parlement suédois nomme aujourd'hui une délégation permanente de cinq députés auprès de l'UIP après chaque élection, qui devrait également représenter l'ensemble du spectre politique de notre pays. Nous pensons que cette continuité fait une différence.

Le multilatéralisme est au cœur de la politique étrangère suédoise et c'est pourquoi il est tellement important pour nous, parlementaires suédois, de rester également attachés aux organismes internationaux, tels que les Nations Unies, l'UIP et l'Union européenne. Le deuxième Secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, a souvent souligné le fait que ce sont les petites nations qui ont besoin du multilatéralisme et des Nations Unies pour leur protection et leur avenir.

*En tant que parlementaires suédois, nous croyons fermement que la démocratie doit être gagnée chaque jour.*

En tant que parlementaires, nous sommes des acteurs importants lorsqu'il s'agit de défis d'une importance capitale comme la paix et la sécurité, le changement climatique, le développement durable, les droits de l'homme et l'égalité des sexes. Nous devons également reconnaître que nombre de ces défis sont devenus des problèmes sans frontières. Par conséquent, des échanges et une coopération au sein de l'UIP avec d'autres parlementaires sont nécessaires pour obtenir de nouvelles idées, développer le programme et contribuer au progrès.

En tant que parlementaires suédois, nous sommes convaincus que notre ferme attachement au multilatéralisme doit se traduire par des paroles en actes. Nous sommes donc non seulement le plus grand donateur à l'important programme de travail de l'UIP, mais aussi le sixième donateur du système des Nations Unies et l'un des rares pays qui contribuent au moins 0,7% de notre PIB à l'aide publique au développement, essentiel si nous voulons tenir les organismes internationaux responsables de l'obtention de résultats.

Actuellement, nous célébrons cent ans de démocratie en Suède. En 1918, la première décision a été prise dans notre parlement d'introduire le suffrage universel et égal. En tant que parlementaires suédois, nous croyons fermement que la démocratie doit être gagnée chaque jour.

Les Parlements de l'UIP jouent également un rôle critique lorsqu'il s'agit de défendre l'état de droit, qui est de plus en plus contesté dans de nombreuses parties du monde, y compris sur notre propre continent - l'Europe. En tant que parlementaires suédois, nous croyons

fermement que la fierté de la coopération européenne après la Seconde Guerre mondiale a été de traiter les conflits par l'arbitrage et les tribunaux plutôt que par les conflits armés.

Les séquelles du printemps arabe ont clairement démontré qu'une démocratie dynamique exige plus que la simple organisation d'élections. Le fondement de la démocratie est également constitué d'institutions fonctionnelles telles qu'un pouvoir judiciaire indépendant, une banque nationale et des agences gouvernementales. Cependant, au centre de nos intuitions nationales se trouvent les parlements nationaux avec leurs responsabilités particulières en matière d'approbation du budget de l'État et de contrôle des activités quotidiennes des gouvernements élus.

Nous espérons certainement que l'UIP restera au centre de la défense des valeurs fondamentales de la démocratie et de l'état de droit au niveau mondial. Nous sommes convaincus que tant que les citoyens pourront remplacer leurs dirigeants nationaux lors des élections, les chances des efforts visant à maintenir avec succès la paix et la sécurité internationales dans le monde augmenteront considérablement.

À l'UIP, nous disons : Reste fort, notre monde a plus que jamais besoin de vous !



De gauche à droite : M. Mattias Karlsson, Mme. Teres Lindberg (Vice-présidente de la délégation), Mme. Cecilia Widegren (Présidente de la délégation), M. Olle Thorell, Mme. Ulrika Heindoff.

## Contribution de la Suisse

**D**epuis le tout début, l'UIP et la Suisse partagent une grande tradition. La Suisse est active au sein de l'UIP depuis 1891 et reconnaît l'importance de l'Organisation à un stade très précoce. Un membre du Conseil national de Berne appelé Albert Godat (1843–1914) a pris l'initiative de créer l'UIP en tant qu'organisation permanente avec un secrétariat et le nom sous lequel elle est connue aujourd'hui. M. Godat a pris le poste de Secrétaire général de l'UIP et a été lauréat du prix Nobel de la paix en 1902. Les destins de la Suisse et de l'UIP se rejoignent désormais.

*Le groupe interparlementaire suisse est convaincu que le renforcement et le développement de l'UIP en tant que plate-forme vitale pour le dialogue, ainsi que pour la promotion et le partage des bonnes pratiques parlementaires, contribuera à renforcer la protection de la démocratie dans les parlements.*

Cependant, il a fallu attendre 1986 pour que l'Assemblée fédérale prenne l'initiative de créer un groupe national interparlementaire suisse (décret fédéral du 19 décembre 1986). Composée de trois membres du Conseil des États et de cinq membres du Conseil national, la délégation nouvellement créée a permis à l'Assemblée fédérale d'assurer une présence régulière et de s'engager durablement dans le travail de l'Organisation. Le groupe suisse a rejoint les 104 autres groupes interparlementaires. Depuis, la Suisse n'a jamais failli à son devoir de participer aux assemblées, que ce soit en Suisse ou à l'étranger.

Le groupe interparlementaire suisse a toujours été attaché aux missions de l'Organisation et a toujours été impliqué dans les activités de l'UIP, que ce soit au sein de divers comités, tels que le Comité exécutif, le Comité des

droits de l'homme des parlementaires et d'autres groupes de haut niveau, ou les comités permanents. Les parlementaires suisses parlent souvent d'une seule voix au centre de la scène mondiale, même s'il existe des positions politiques différentes au sein de la délégation. En tant que pays neutre, la Suisse est reconnue internationalement pour son engagement en faveur des bonnes pratiques parlementaires et de la promotion de la démocratie.

Le 130<sup>e</sup> anniversaire est l'occasion de réfléchir à la position internationale de l'UIP. Une organisation mûrit au fil du temps, à condition de pouvoir s'adapter aux défis mondiaux et de s'autocritiquer. Il est important de souligner à quel point l'UIP prend sa stratégie au sérieux et comment la mettre en œuvre, là où l'intention est d'agir de manière plus ciblée et pertinente. À cet égard, la Suisse souhaite que l'UIP continue de renforcer sa position de plateforme parlementaire et son rôle dans la promotion de la démocratie. Le dialogue parlementaire est un forum qui complète le travail des gouvernements et permet d'aborder de nombreuses questions dans une nouvelle perspective.



L'UIP joue un rôle décisif dans la défense des droits de l'homme et la promotion de la représentation des femmes au parlement. C'est la seule organisation internationale qui dispose d'un tel mandat et qui a fait ses preuves par le soutien spécifique qu'elle apporte aux parlementaires victimes de violences. Le groupe interparlementaire suisse est convaincu que le renforcement et le développement de l'UIP en tant que plate-forme vitale pour le dialogue, ainsi que pour la promotion et le partage des bonnes pratiques parlementaires, contribuera à renforcer la protection de la démocratie dans les parlements.

Là où il y a une volonté, il y a un moyen!

SAFE



© Le Parlement suisse



## Contribution de la Syrie

**A**u cours des 130 dernières années, l'UIP s'est employée à fournir le cadre politique d'une action efficace pour trouver des solutions pacifiques aux conflits et menaces mondiaux. La confirmation se trouve dans l'attribution du prix Nobel de la paix à huit dirigeants de l'UIP.

L'UIP a déployé des efforts positifs et constructifs dans un large éventail de questions politiques, économiques, sociales et environnementales. Elle a cherché à améliorer la vie et le bien-être des citoyens du monde et à protéger l'environnement. En outre, l'UIP s'emploie également à encourager la gouvernance démocratique et à activer les institutions et les valeurs en travaillant avec les parlements et les parlementaires pour répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens. En outre, elle œuvre pour la paix, la démocratie, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, l'autonomisation des jeunes et le développement durable par le dialogue politique, la coopération et l'action parlementaire, en plus de relier les parlements aux activités des Nations Unies et à ses objectifs.

L'Assemblée populaire de la République arabe syrienne est fière de son appartenance à l'UIP et a une longue histoire parlementaire. La vie parlementaire en Syrie a été fondée en 1919, et ses membres actuels représentent de nombreux partis politiques et un certain nombre d'indépendants, et 31 femmes ont été élues directement - en Syrie, les femmes parlementaires n'ont jamais été nommées par quota.

Au cours des dernières décennies, l'Assemblée du peuple a tenu à participer aux réunions, activités, séminaires et ateliers de l'UIP. Même au cours des huit dernières années de guerre, l'Assemblée populaire a continué à participer efficacement et n'a cessé de représenter la Syrie dans le forum le plus important pour la diplomatie parlementaire au monde.

*Même au cours des huit dernières années de guerre, l'Assemblée populaire a continué à participer efficacement et n'a cessé de représenter la Syrie dans le forum le plus important pour la diplomatie parlementaire au monde.*

Pendant les années de la guerre, le peuple syrien a adopté une nouvelle constitution et l'a approuvée par un référendum populaire. Ils ont adopté une loi électorale moderne en vertu de laquelle de multiples élections présidentielles ont eu lieu en 2014, et les Syriens ont élu leurs représentants à l'Assemblée du peuple dans deux rôles législatifs en 2012 et 2016.

L'UIP devrait partager les meilleures pratiques entre ses Membres en s'appuyant sur les expériences de pays chefs de file dans divers domaines pour faire face aux crises et aux difficultés successives auxquelles le monde est confronté comme l'éruption de crises politiques, économiques, climatiques et humanitaires et l'augmentation de l'extrémisme, l'intolérance raciale et religieuse, la violence et le terrorisme.

L'UIP a toujours été une plate-forme de réflexion, de culture et de respect du droit où ses Membres sont tenus de respecter la confiance et les aspirations des électeurs. Ici, nous devons continuer à organiser davantage de réunions, d'ateliers et d'événements pour activer le travail parlementaire conjoint et créer davantage d'occasions d'échanger des expériences et des expertises entre parlementaires, coopérer entre eux, rechercher des solutions à de nombreux problèmes communs auxquels le monde est confronté, aider les pays en développement et protéger l'environnement.

Nous attendons avec impatience le rôle croissant de l'UIP dans le changement du monde grâce à notre coopération pour composer des sociétés qui garantissent aux citoyens le bien-être, la liberté et l'égalité. En outre, nous devons nous consacrer au principe de la justice internationale, résoudre pacifiquement les problèmes en suspens et respecter le droit du peuple à l'autodétermination.

En conclusion, nous remercions l'UIP et nous espérons que tous nos efforts aboutiront pour le bien du peuple que nous représentons.

© Attila Jandi / Shutterstock.com



## Contribution de la Thaïlande

L'Assemblée nationale de Thaïlande, dans la célébration de la longue et riche histoire de l'UIP, est fière de notre implication dans cette étape capitale, une occasion historique soulignant 130 ans de succès et de réalisations de l'UIP en apportant une dimension parlementaire à la communauté internationale et dans la création d'une communauté mondiale universelle et dynamique de parlements nationaux à la recherche de l'amélioration du monde.

L'UIP, en tant que plus ancienne organisation politique multilatérale du monde, fondée en 1889, a joué un rôle irremplaçable dans l'union des parlements pour travailler à des solutions équilibrées aux problèmes mondiaux. Depuis sa création, l'engagement inlassable de l'UIP auprès de ses Parlements membres a jeté les bases solides pour lesquelles une voie de progrès a été pavée, nous menant à travers une série de succès étonnants, notamment l'autonomisation des femmes et des jeunes, la défense de la démocratie et des droits de l'homme et la promotion multilatéralisme fondé sur des règles. Malgré les formidables obstacles rencontrés et quelles que soient les tribulations que les temps ont pu engendrer, l'UIP a émergé en triomphe avec le maintien de sa pertinence dans les affaires internationales d'aujourd'hui.

*En 1987, l'Assemblée nationale de Thaïlande est devenue le premier parlement d'Asie du sud-est à accueillir une Assemblée de l'UIP et a ensuite été choisie pour accueillir deux autres Assemblées de l'UIP en 2010 et 2010.*

Depuis longtemps, la Thaïlande reconnaît l'UIP comme le principal défenseur des rôles significatifs des parlements dans la gouvernance mondiale, offrant aux parlementaires du monde entier une source d'inspiration et d'éclaircissement pour la réalisation de leur plein potentiel. Depuis 2015, l'UIP a uni et mobilisé l'ensemble de la communauté des parlements nationaux du monde autour d'un programme de développement mondial, conforme aux principes des Nations Unies, à savoir le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'UIP a mis en évidence le rôle clé des parlements dans la traduction du programme mondial dans les réalités nationales, ainsi que pour permettre aux parlements d'agir plus efficacement et de monter à une position de plus en plus importante au XXI<sup>e</sup> siècle.

L'Assemblée nationale thaïlandaise a exercé la présidence de l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE en 2019 pour promouvoir les ODD en accueillant une série de réunions interparlementaires régionales sur le thème « Faire progresser le partenariat parlementaire pour une communauté durable », parallèlement aux événements du gouvernement de l'ANASE. En tant que coordinateur de l'ANASE sur la coopération pour le développement durable depuis 2016, la Thaïlande continue de contribuer aux complémentarités des ODD

et de la Vision 2025 de l'ANASE avec la philosophie de l'économie de suffisance (SEP), une approche holistique et ascendante de la durabilité, comme l'a initié Sa Majesté le regretté Le roi Bhumibol Adulyadej, contenant des éléments essentiels pour le développement par l'ANASE d'une communauté qui tient son peuple en son cœur, avec la promesse de donner à chaque citoyen les mêmes chances, les mêmes possibilités et les mêmes perspectives.

Pour commémorer cet événement remarquable, l'Assemblée nationale thaïlandaise souligne son attachement aux valeurs et principes fondamentaux durables de l'UIP, dont la création remonte à la première affiliation du Parlement thaïlandais à l'UIP en 1950. En 1956, l'Assemblée nationale de Thaïlande est devenue le premier parlement d'Asie du sud-est à accueillir une Assemblée de l'UIP et a ensuite été choisie pour accueillir deux autres Assemblées de l'UIP en 1987 et 2010. De nombreux parlementaires thaïlandais ont eu le privilège d'être élus en tant que prestigieux titulaires de fonctions de l'UIP à divers titres.

En outre, nous avons été parmi les premiers parlements à approuver les « Principes communs pour le soutien aux parlements » en 2014.

À ce jour, l'UIP continue d'être une source d'inspiration pour l'Assemblée nationale thaïlandaise, motivant le développement de notre capacité législative à honorer nos engagements et contribuant au renforcement de ce partenariat de longue date. Pour aller de l'avant ensemble, il est impératif que nous réfléchissions aux programmes qui restent inachevés, tels que les problèmes de sécurité non traditionnels, y compris l'extrémisme violent, et les défis transnationaux tels que la migration, la santé et le changement climatique.

Examinons les moyens par lesquels les parlements peuvent continuer à fournir et à approfondir la coopération au XXI<sup>e</sup> siècle. Nos efforts pour rationaliser les principes fondamentaux guidés par l'UIP dans notre programme national clé seront intensifiés pour la réalisation de la paix mondiale, de la démocratie, des droits de l'homme et du développement durable.

Cet anniversaire historique renforce notre engagement à faire de l'UIP une organisation véritablement centrée sur les personnes et à améliorer sa capacité à affronter et à surmonter les défis internationaux auxquels nous sommes confrontés. Au-delà de donner une chance de réaffirmer les valeurs et les visions intemporelles de l'UIP, c'est l'occasion de s'appuyer sur ses réalisations passées et d'élaborer un futur plan d'action pour garantir un engagement plus fort de l'UIP et pour inciter ses parlements membres à devenir pleinement efficaces, responsable et inclusif. L'Assemblée nationale de Thaïlande se réjouit de travailler en étroite collaboration avec l'UIP afin de contribuer à ses efforts futurs, d'écrire un nouveau chapitre de succès et de profiter à tous les peuples du monde.



## Contribution du Timor-Leste

**L**e Timor-Leste est Membre de l'UIP depuis le début de leur indépendance et continue de soutenir nos efforts en cours pour renforcer nos capacités et promouvoir les valeurs démocratiques en rendant le Parlement national plus ouvert, transparent, efficace et proche des citoyens. En 2018, le Parlement national du Timor-Leste a signé un mémorandum d'accord pour renforcer nos capacités, ce qui est un signe clair de confiance dans la capacité de l'UIP à nous aider dans notre développement. Nous apprécions également le soutien que nous accordons, par exemple, à la création d'un G7+une Assemblée parlementaire, qui sera l'un des principaux objectifs du Parlement national pour les années à venir.

L'engagement du peuple timorais en faveur d'un système démocratique a commencé bien avant 2002, l'année de notre indépendance. Le rêve démocratique s'est forgé au cours de 24 années d'occupation, où le peuple timorais a fait preuve de résilience et de conviction.

*« Toutes les nations sont des mystères. Chacun représente seul le monde entier. »*

Fernando Pessoa, le poète portugais, a déclaré : « Toutes les nations sont des mystères. Chacun représente seul le monde entier. » Notre nation ne fait pas exception, comme le montre l'évolution de notre processus démocratique.

Cependant, pour poursuivre la feuille de route vers le développement, nous avons besoin de repères. Nous avons besoin d'amis qui peuvent nous aider à trouver le bon chemin et à partager les meilleures pratiques avec nous. L'UIP est l'un de ces amis. Neutre, impartiale et une organisation sur laquelle nous pouvons compter, l'UIP sert non seulement de référentiel des meilleures pratiques internationales, mais facilite la connexion avec d'autres parlements, favorisant et promouvant un dialogue politique important.

L'UIP travaille avec de nombreuses organisations et institutions au niveau intergouvernemental, y compris l'ONU, organisation avec laquelle elle coopère et avec laquelle elle a le statut d'observatrice en permanence. Nous voyons l'UIP continuer à améliorer les relations entre les citoyens et les Parlements à l'avenir.

L'existence d'un parlement n'est pas synonyme de démocratie, bien que la démocratie ne puisse exister sans parlement. Les parlements établissent un lien entre les préoccupations des citoyens et ceux qui gouvernent. L'existence d'un forum public pour exprimer les préoccupations des citoyens est une condition préalable à la légitimité du gouvernement et d'un système démocratique. Nous pensons tous que la volonté du peuple devrait être le fondement de l'autorité du gouvernement.

Pour faire confiance à la démocratie, les citoyens doivent croire que la démocratie est le régime qui les représente et assure le mieux leur qualité de vie. La corruption et le manque de clarté du discours démocratique à long terme condamnent finalement la démocratie en tant que système.

L'UIP doit donc continuer à nous mobiliser pour développer les meilleures pratiques que nous pouvons mettre en œuvre dans nos pays afin de rendre les parlements plus ouverts et transparents et, en fin de compte, plus proches des citoyens.

© Parlement national du Timor-Leste



## Contribution du Turkménistan

**N**ous, membres de l'une des organisations les plus importantes et les plus anciennes du monde, célébrons le 130<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'UIP, dont l'objectif est d'instaurer la paix et l'état de droit grâce à la diplomatie parlementaire.

Aujourd'hui, la diplomatie parlementaire joue un rôle important en rapprochant les nations et les États et en promouvant les idées de paix et de développement internationales. Les relations interparlementaires contribuent à la compréhension de la structure politique de divers pays, de leur économie, culture, coutumes, traditions, réalisations dans divers domaines, à l'échange d'expériences positives, y compris le travail législatif, et surtout, au renforcement d'un climat de confiance et la compréhension mutuelle entre les peuples et les États. C'est pourquoi nous attachons une grande importance au travail de l'UIP.

L'UIP travaille en étroite collaboration avec les Nations Unies en partageant ses objectifs. Des représentants de l'UIP participent aux grandes manifestations des organes des Nations Unies, notamment par le biais du Comité des droits de l'homme.

*Grâce au travail efficace de l'UIP, les relations bilatérales entre les Mejlis du Turkménistan et les parlements du monde ont été établies et renforcées.*

La politique étrangère du Turkménistan se fonde sur le statut neutre du pays, deux fois reconnu par les États membres de l'ONU. Toutes les autorités de l'État, ainsi que les Mejlis du Turkménistan, interagissent activement et élargissent le champ de la coopération avec les Nations Unies et ses structures. Dans le cadre de cette coopération, diverses mesures sont prises pour clarifier la législation internationale et nationale dans tous les secteurs de la population, ainsi que des projets de soutien à l'enfance, à la maternité et à l'égalité des sexes.

À notre avis, cette forme de coopération est efficace en termes de mise en œuvre des ODD au niveau national, et nous pensons que l'expérience positive acquise par notre Parlement peut être partagée avec les parlements nationaux du monde.

Nous sommes clairement conscients du rôle des parlementaires dans la consolidation des efforts pour parvenir à un consensus universel et au développement durable aux niveaux national et international. L'article six de la Loi fondamentale du Turkménistan stipule que le pouvoir de l'État au Turkménistan est fondé sur le principe de la séparation des pouvoirs entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, qui agissent de manière indépendante et s'équilibrent.

Notre pays attache la plus grande importance à la coopération parlementaire internationale, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Nous considérons les relations interparlementaires comme un élément important de la politique étrangère nationale visant à instaurer la paix et l'harmonie internationales. À cet égard, nous jugeons opportun d'introduire la pratique de l'élaboration et de l'adoption de lois types, qui rapprochera les approches de tous les pays des principales questions inscrites à l'ordre du jour de l'UIP. À notre avis, cela deviendrait une réelle contribution à la réalisation d'un consensus universel sur certaines questions cruciales de notre temps, ramenant les législations nationales des pays participants à un niveau unique qui répond aux exigences et aux normes du droit international.

Nous pensons également que l'UIP devrait traiter des questions de cybersécurité, de protection des droits et libertés des citoyens, de la propriété intellectuelle et de la protection des bases de données l'une des questions fondamentales de son activité future.

Le Mejlis du Turkménistan est devenu membre officiel de l'UIP en 2017 et est aujourd'hui un participant actif et responsable, dont les efforts ont été salués par les parlementaires de la région d'Asie centrale et du monde entier. Grâce au travail efficace de l'UIP, les relations bilatérales entre les Mejlis du Turkménistan et les parlements du monde ont été établies et renforcées.

Nous souhaitons que l'UIP fasse autorité, qu'elle soit forte, démocratique et impartiale, qu'elle maintienne et renforce son autorité en tant qu'organe faisant autorité pour la consolidation des efforts de tous les parlements en faveur des idéaux de paix et de progrès.



## Contribution de la Turquie

**C**e qui a commencé en 1889 en tant que petit groupe de parlementaires, voué à la promotion de la paix par la diplomatie parlementaire et le dialogue, est devenu depuis une organisation qui compte 179 Parlements membres, représentant des milliards de citoyens, organisant chaque année deux sessions générales et des dizaines d'autres événements. Depuis sa fondation en 1889, l'UIP a énormément contribué à la démocratie, au multilatéralisme, à l'égalité, aux droits de l'homme, à l'état de droit et au développement durable en promouvant des parlements socialement et politiquement inclusifs, représentatifs, ouverts, transparents, accessibles et responsables.

Aujourd'hui, la démocratie, qui est au cœur de tout le travail de l'UIP, est de plus en plus menacée par une nouvelle série de défis tels que le changement climatique, l'instabilité économique, les conflits émergents, la montée du populisme, la xénophobie croissante, l'islamophobie et d'autres formes de haine et de discrimination. Dans ce monde en mutation, le rôle de l'UIP dans la construction et la protection de la démocratie mondiale devient de plus en plus crucial. En ce sens, l'UIP doit être plus influente et efficace. Nous devons renforcer la capacité de l'UIP en matière de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de réconciliation. Avec 179 Parlements membres et 13 Membres associés, l'UIP est dans une position unique pour promouvoir

*Dans ce monde en mutation, le rôle de l'UIP dans la construction et la protection de la démocratie mondiale devient de plus en plus crucial.*

le dialogue et la coopération interparlementaires. Cette caractéristique exceptionnelle de l'UIP rend son rôle dans la lutte contre les défis émergents contre nos démocraties d'autant plus important.

Pour soutenir le travail essentiel de l'UIP dans les années à venir, tous les parlements doivent intensifier leur participation aux efforts de l'UIP. Ils devraient encourager leurs collègues parlementaires du monde entier à participer activement et à contribuer aux manifestations de l'UIP et à

promouvoir le programme de l'UIP dans leurs pays. D'autre part, l'UIP en tant qu'organisation inclusive, devrait tenir compte du fait que, dans ce monde en mutation, une approche universelle de la démocratie ne donne pas toujours les résultats escomptés.

L'UIP a toujours été l'une des plates-formes de diplomatie parlementaire les plus importantes de la Grande Assemblée nationale de Turquie. La délégation turque auprès de l'UIP a été un participant actif concernant les événements de l'UIP et aux efforts de l'UIP chaque fois que nécessaire. Conformément aux efforts de l'UIP pour « promouvoir des parlements inclusifs et représentatifs », la Turquie s'emploie constamment à accroître le nombre de jeunes et de femmes parlementaires. Après les dernières élections législatives de juin 2018, le nombre

de femmes parlementaires a augmenté de 104 à 600. Le ratio de femmes parlementaires est passé de 14,7 pour cent de la législature précédente à 17,4 pour cent. Les femmes parlementaires représentent 48 provinces de Turquie.

L'amendement constitutionnel de 2017 qui a abaissé l'âge minimum d'admissibilité de 25 à 18 ans représente une autre étape importante dans la réalisation d'un parlement plus inclusif. L'élection de 2018 a été la première fois dans l'histoire de la Turquie que des candidats âgés de 18 ans se sont présentés aux élections. Après cette élection, le parlement actuel comptait 141 jeunes parlementaires. Avec un nombre accru de femmes et de jeunes parlementaires, membres de neuf partis politiques différents et députés indépendants, la composition actuelle du parlement est vraiment représentative et inclusive. Tous ces développements reflètent la volonté et l'engagement du peuple turc de promouvoir l'égalité des sexes, l'inclusion et la représentativité. À cet égard, la Turquie continuera à travailler en coordination avec l'UIP.

130 ans après sa création, l'UIP offre toujours un espace mondial unique à la diplomatie parlementaire en autonomisant les parlementaires, en faisant évoluer le commerce avec le développement durable, en promouvant les droits de l'homme et l'égalité des sexes, la paix et la sécurité, en encourageant les jeunes et en rassemblant les parties opposées autour d'une même table. Nous appuyons pleinement l'UIP dans son travail et ses efforts fondés sur la démocratie, le multilatéralisme, l'égalité, le développement durable, les droits de l'homme et l'état de droit.

De gauche à droite : Mme Katharina LUMPP Représentante du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en Turquie, Mme Ravza KAVAKCI KAN, Chef de la délégation turque de l'UIP, M. Mustafa SENTOP, Président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Mme Gabriela Cuevas BARRON, Présidente de l'UIP.



Contribution de la Turquie

## Contribution de l'Ukraine

**L'**UIP est une plateforme mondiale de coopération pour la paix et l'interaction de parlementaires de 179 pays. À cet égard et pour la mise en place solide d'institutions représentatives, nous devons renforcer encore nos travaux sur le développement du multilatéralisme et la coopération pour la paix. L'UIP doit conserver son rôle de plateforme unique de discussion sur la lutte contre les défis mondiaux, la paix et la sécurité, ainsi que la protection des droits de l'homme dans le monde.

Les parlementaires ont un rôle crucial à jouer en tant que représentants des citoyens dans l'édification de sociétés démocratiques, libres, ouvertes et sûres.

*La délégation parlementaire ukrainienne attache une grande importance aux activités et au programme de travail de l'Organisation. Au cours des dernières années, elle a participé activement aux décisions de l'UIP et lui a donné sa vision des questions concernées.*

Le rôle des parlements au niveau national dans la promotion et la protection des droits de l'homme peut être considérablement renforcé grâce à leur engagement actif et proactif avec les mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme, y compris le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, son mécanisme d'examen périodique universel et les procédures spéciales et les organes conventionnels des droits de l'homme.

L'application des recommandations du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies au niveau national, en particulier celles qui impliquent la nécessité de modifier la législation, devrait exiger la plus grande attention de la part des parlementaires du monde entier.

Le soutien au multilatéralisme est fondé sur un modèle basé sur des règles de la communauté internationale et sur la croyance en une coopération fondée sur des valeurs partagées. Nous devons demander instamment des mécanismes de multilatéralisme efficaces et un meilleur alignement des organisations régionales pour faire progresser les processus de paix et la stabilité de la sécurité dans le monde.

À l'occasion du 40e anniversaire de la Conférence du désarmement et du centenaire de la Société des Nations, nous pensons que l'UIP devrait continuer à déployer des efforts constants pour contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Les parlementaires devraient jouer un rôle important dans la mise en œuvre des engagements internationaux, y compris ceux qui figurent dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et ses 17 objectifs, en particulier la promotion de sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable et l'accès à la justice pour tous et construire des institutions responsables et inclusives à tous les niveaux.

Pour cette raison, nous devons renforcer la participation des femmes parlementaires et des jeunes parlementaires au processus décisionnel et l'ouverture des organes de l'État, y compris les parlements.

À cet égard, les 19 et 20 mai 2017, la Verkhovna Rada d'Ukraine a accueilli et organisé la Conférence mondiale sur l'ouverture législative en coopération avec le Groupe de travail sur l'ouverture législative du Partenariat pour un gouvernement ouvert. De plus, avec l'aide du PNUD, le Parlement ukrainien a lancé la plate-forme Web Parlement ouvert pour les citoyens ukrainiens.

Il convient de mentionner l'approfondissement de la coopération entre l'UIP et l'Organisation mondiale du commerce, qui devrait déboucher sur la création de nouvelles incitations et le renforcement des incitations existantes afin d'assurer et de faciliter la libéralisation des échanges dans le monde. L'Ukraine, en tant que membre de l'Organisation mondiale du commerce, soutient fermement le système commercial multilatéral et réaffirme les principes et les objectifs énoncés dans l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce et la centralité du système commercial multilatéral fondé sur des règles.

La délégation parlementaire ukrainienne attache une grande importance aux activités et au programme de travail de l'Organisation. Au cours des dernières années, elle a participé activement aux décisions de l'UIP et lui a donné sa vision des questions concernées.

La Verkhovna Rada d'Ukraine s'est engagée à mettre en œuvre les décisions et résolutions de l'UIP afin d'assurer son respect des meilleures pratiques internationales, ainsi que de renforcer la coopération bilatérale et multilatérale avec ses partenaires, y compris sous les auspices de l'UIP.

© Andrii Nesterenko



## Contribution de l'Uruguay

**L**e Parlement uruguayen est Membre de l'UIP depuis les années '30, avec une interruption lors de l'éclatement de l'ordre institutionnel, qui s'est réaffilié en 1985. En raison de son engagement fort avec l'UIP, le Parlement uruguayen a accueilli la 84e Conférence de l'UIP à Punta del Este en 1990 et a créé le Groupe interparlementaire permanent de l'UIP de l'Uruguay, étant composé de huit membres permanents appartenant proportionnellement aux partis politiques les plus représentés dans notre Parlement. Le Président du Groupe de l'Uruguay est le Président de l'Assemblée générale et du Sénat, et le Coprésident est le Président de la Chambre des représentants, en alternant chaque année.

*Le Parlement uruguayen attache une grande importance à la diplomatie parlementaire, profitant des Assemblées de l'UIP pour resserrer les liens avec d'autres parlements et en créer de nouveaux.*

Depuis son adhésion à l'UIP, et plus particulièrement après le retour à la démocratie en 1985, au fil des ans, le Parlement uruguayen a participé activement aux travaux de l'UIP, avec des représentants à la Vice-Présidence de l'UIP, au Comité exécutif et à la Présidence de l'UIP. Comité de coordination des femmes parlementaires. Une députée uruguayenne est la première parlementaire latino-américaine à occuper ce poste. L'Uruguay a également assuré la présidence du Comité des droits de l'homme des parlementaires, des Bureaux de tous les comités permanents de l'UIP, la présidence du troisième Comité permanent de la démocratie et des droits de l'homme et la vice-présidence du deuxième Comité permanent du développement durable, des finances et du commerce. Pendant de nombreuses années, notre Parlement a été membre du Comité directeur de la Conférence parlementaire sur l'OMC, avait un auditeur chargé de l'audit interne des comptes de l'UIP pour 2011 et un co-rapporteur pour de nombreux projets de résolution, le plus récemment sur les personnes disparues et la cyberguerre.

Le grand effort pour donner une meilleure visibilité à l'UIP dans notre pays a été réalisé en 2010, grâce à la bonne volonté de la plus haute autorité de notre Parlement, le Président de l'Assemblée générale, parvenant enfin à trouver un équilibre entre les participants des deux Chambres.

Le Parlement uruguayen attache une grande importance à la diplomatie parlementaire, profitant des Assemblées de l'UIP pour resserrer les liens avec d'autres parlements et en créer de nouveaux. Ceci a été un facteur de succès incontestable dans la connaissance des activités de l'UIP par les médias et le public sur les actions positives à cet égard. Ce type d'activité de diplomatie parlementaire est souhaitable dans chaque Parlement membre de l'UIP.

Il est recommandé aux Parlements membres de profiter pleinement des initiatives prises par l'UIP, par exemple la Journée internationale de la démocratie et la promotion du Programme 2030 avec les ODD inclus. Si ces initiatives sont prises avec compétence, nous pouvons impliquer la société civile dans ces activités. Il faut garder à l'esprit que l'activité parlementaire n'est pas populaire dans la plupart des pays et que ces actions sont un excellent exemple d'activité et de responsabilité communautaires.

Au début de chaque législature, notre Parlement demande des ateliers de formation sur le fonctionnement du Parlement dans les affaires internationales. À cette fin, il utilise toute la documentation publiée par l'UIP, qui est également utilisée et distribuée aux nouveaux parlementaires. La bibliographie de l'UIP est considérée comme importante pour la région et est imprimée pour servir de référence à nos parlementaires.

L'engagement du Parlement uruguayen envers l'UIP est tel que, depuis 2000, il met ses ressources humaines et matérielles au service des objectifs et des tâches de l'UIP par l'intermédiaire du Secrétariat du Groupe géopolitique d'Amérique latine et des Caraïbes, qui sert de point focal de l'UIP pour la région.

Nous sommes bien conscients qu'au niveau mondial, l'UIP est une petite organisation qui a besoin d'un grand effort supplémentaire pour rendre la société consciente de ses activités importantes au profit de la construction de la démocratie et c'est la responsabilité de tous les parlementaires.

© Fuente : Departamento de Fotografía del Parlamento del Uruguay



## Contribution du Viet Nam

**N**ous vivons dans un monde complexe, imprévisible et en évolution rapide, confronté à de nombreux défis sécuritaires émergents, traditionnels et non traditionnels, qui menacent la paix, la sécurité et la prospérité. L'UIP, forum mondial qui compte 179 parlements membres et 13 membres associés, doit renforcer l'esprit de solidarité, se réformer pour devenir plus réactive, transparente, efficace, efficiente et responsable pour assumer son rôle de plus en plus important dans la vie politique internationale.

Toutes les décisions et tous les programmes de l'UIP doivent découler de la réalité de la vie, refléter les souhaits et les aspirations des peuples du monde entier. L'UIP doit s'engager davantage dans les questions internationales, en servant de pont pour régler les différends et les désaccords entre les pays par des moyens pacifiques, conformément aux principes d'égalité entre les pays, de respect du droit international, de souveraineté nationale et d'intégrité territoriale. En outre, l'UIP devrait continuer à promouvoir sa stratégie d'adhésion universelle afin d'admettre davantage de parlements, en particulier en accueillant d'anciens Membres fondateurs tels que le Congrès américain à rejoindre l'UIP.

*Le Viet Nam attache une grande importance au maintien de la stabilité politique et du développement économique et la mise en œuvre des droits de l'homme, des droits à la liberté et de la démocratie des citoyens.*

L'UIP est façonnée par des valeurs fondamentales communes que sont la démocratie, la représentation, l'égalité et l'état de droit. Héritant et promouvant les bonnes expériences acquises au cours de 130 ans de

fonctionnement, l'UIP devrait continuer à revoir et à ajuster les réglementations et les règles de fonctionnement : promouvoir, soutenir et renforcer la capacité des parlements membres et aider les parlements membres à bien remplir leurs fonctions. Une UIP forte et influente repose sur la force de ses Membres. Les parlements peuvent également partager leurs meilleures pratiques ou tout élément distinctif qui rend leur parlement plus respectif, transparent, accessible, responsable et efficace.

Ces dernières années, le rôle de l'Assemblée nationale du Viet Nam s'est de plus en plus amélioré. Les activités législatives et de contrôle de l'Assemblée nationale ont été régulièrement réformées pour plus d'efficacité, de transparence, de publicité et plus d'accessibilité. Par conséquent, l'Assemblée nationale du Viet Nam a obtenu d'importantes réalisations, créant la base juridique du processus de réforme global du pays, favorisant une intégration économique internationale plus poussée en mettant l'accent sur l'état de droit ainsi que la construction d'un état du peuple, par le peuple et pour le peuple. Le Viet Nam attache une grande importance au maintien de la stabilité politique et du développement économique

© Assemblée nationale du Viet Nam



et la mise en œuvre des droits de l'homme, des droits à la liberté et de la démocratie des citoyens. Au fil des ans, le nombre de documents juridiques adoptés par l'Assemblée nationale a augmenté avec une meilleure qualité et des portées plus larges qui couvrent tous les domaines de la vie sociale. Dans le cadre du processus législatif, l'Assemblée nationale a mené différentes activités telles que des visites sur le terrain, des consultations avec des experts et une collecte d'opinions de partout au pays. L'Assemblée nationale a activement touché le peuple grâce à l'expansion des séances d'information et de presse, de propagande et de diffusion en direct de l'Assemblée nationale et de ses agences. La publication des projets de loi sur les médias de masse a fourni aux personnes, aux organisations et aux entreprises des informations sur les changements de politiques et de lois afin que tous les secteurs puissent contribuer à l'achèvement des lois, politiques et réglementations nationales. Cela reflète le lien étroit entre l'Assemblée nationale et le peuple dans le processus législatif visant à accroître la transparence des travaux de l'Assemblée nationale.

L'Assemblée nationale du Viet Nam accorde une attention particulière à la promotion de l'ouverture et de la transparence dans les activités de l'Assemblée nationale, dans le but de mettre en place un parlement électronique pour permettre aux députés d'interagir plus facilement avec la population et de faciliter l'information réciproque entre l'Assemblée nationale et la population directement et rapidement.

L'Assemblée nationale a réformé ses auditions, ses activités de questions et réponses, en respectant l'esprit de construction, de démocratie et d'ouverture. Les sessions de l'Assemblée nationale sont devenues les événements politiques du pays, attirant l'attention de la majorité des électeurs du pays.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale a également procédé à un vote de confiance sous forme de scrutin secret concernant les postes élus ou approuvés par l'Assemblée nationale. Il s'agit d'une des formes importantes d'évaluation et de supervision pour rendre les députés, le gouvernement, les ministères et les organismes responsables de l'exercice de leurs fonctions et de leurs responsabilités.



## Contribution du Yémen

**T**out d'abord, nous tenons à remercier l'UIP pour son rôle de soutien aux Parlements membres et pour le renforcement de sa position de contribuer à la promotion du développement durable, des droits de l'homme, de l'éducation et de la démocratie.

Nous, au Yémen, vivons des circonstances difficiles et exceptionnelles. Le Parlement a un rôle central après le coup d'État contre le gouvernement légitime par les milices houthistes, qui ont fait du contrôle du Parlement, et de la perturbation de son efficacité et de ses performances, leur premier objectif après l'invasion de la capitale yéménite Sana'a en 2014.

Par conséquent, le Parlement yéménite a besoin du soutien de l'UIP pour mener à bien les lourdes tâches qui lui ont été confiées et reprendre son travail malgré les circonstances et les crises difficiles, après avoir convoqué sa première session depuis le coup d'État dans la ville de Sayoun-Hadramout et l'élection d'un nouveau présidium.

Le processus de renforcement de l'approche démocratique au Yémen et des valeurs de liberté, d'égalité, de droits de l'homme et de promotion du développement durable reste un objectif suprême pour lequel le Parlement yéménite lutte, mais il lui manque toujours les besoins fondamentaux que l'UIP soutient depuis elle a été fondée il y a plus d'un siècle. Cela nécessite donc un approfondissement de la coopération et du partenariat avec l'UIP.

L'UIP devrait accorder une plus grande attention au transfert d'expertise vers les parlements des pays en développement en fournissant un appui technique, des formations et des ateliers, en transférant les expériences réussies d'autres parlements, en sensibilisant les parlements aux problèmes urgents et en améliorant leurs performances pour accroître leur capacité de réponse et d'interagir avec diverses questions d'intérêt international.

L'amélioration des fonctions de l'UIP et de ses objectifs futurs doit prendre en compte les crises qui ont frappé le Moyen-Orient, l'éloignant de la démocratie et conduisant à l'émergence de responsables de sectes et de chefs de guerre. Cela ne sera possible que si l'UIP suit ces changements, de sorte que son travail devienne permanent plutôt que saisonnier, passe de la réaction à ces crises à l'action et crée des comités et des outils qui peuvent évoluer dans tous les pays en fonction de leurs besoins et spécificités.

*L'amélioration des fonctions de l'UIP et de ses objectifs futurs doit prendre en compte les crises qui ont frappé le Moyen-Orient, l'éloignant de la démocratie et conduisant à l'émergence de responsables de sectes et de chefs de guerre.*

© H.E. Sultan Saeed Albarikani - Président du Parlement yéménite



Le phénomène d'incitation à la haine et au racisme est l'un des défis les plus graves auxquels notre monde est confronté aujourd'hui. L'UIP devra placer cette menace au premier plan de ses objectifs grâce à une stratégie à trois volets. La première piste consiste à soutenir et à encourager le dialogue entre les religions et les civilisations ; la seconde est d'établir un dialogue avec les médias mondiaux, car ce phénomène est principalement alimenté par les médias, qui ont délibérément ou involontairement agi pour inciter à la haine, au racisme et à la phobie à travers leur couverture de certains incidents et problèmes, menaçant la coexistence dans le monde ; la troisième voie devrait viser à encourager les parlements nationaux à promulguer des lois empêchant le plaidoyer pour la haine et l'intolérance par les médias.



## Contribution du Zimbabwe

**L**a devise de l'UIP, « Pour la démocratie, pour tous » résume ce qui différencie l'UIP des autres organisations parlementaires nationales, régionales et continentales. En tant que défenseur de la démocratie, l'UIP se définit par son engagement indéfectible en faveur de l'avancement, de la promotion et de la protection de la paix et de la démocratie par le biais des processus parlementaires. En tant que plus grande organisation parlementaire mondiale, l'UIP défend les droits de chacun sans distinction de religion, de race, de situation géographique, de sexe ou de croyance. Son travail est ainsi renforcé par une volonté de promouvoir la gouvernance démocratique, de faciliter la mise en place d'institutions démocratiques et de faire avancer les valeurs démocratiques.

*Face à la multiplication des conflits et des défis mondiaux, il convient de renforcer la coopération entre l'UIP et l'ONU pour trouver des solutions durables aux défis mondiaux actuels.*

Cela repose sur sa vision d'un monde où la démocratie et les parlements sont au service du peuple pour la paix et le développement et d'un monde où chaque voix compte.

À la base des travaux de l'UIP se trouve l'idée qu'un parlement fort est le signe vital d'une démocratie saine. À cette fin, l'UIP s'inspire d'un engagement à renforcer les institutions parlementaires, à dissiper la domination de l'exécutif et à veiller à ce que les parlements protègent et promeuvent les droits de l'homme, la paix dans le monde, l'égalité des sexes, l'autonomisation des jeunes et le développement durable.

Face à l'intensification des conflits et des défis mondiaux, la coopération entre l'UIP et l'ONU devrait être renforcée pour trouver des solutions durables aux défis mondiaux actuels, notamment le changement climatique, la pauvreté, les inégalités entre les sexes et les troubles civils et politiques. Bien que les progrès réalisés grâce à la convocation d'auditions parlementaires aux Nations Unies soient une très bonne initiative, l'UIP devrait s'efforcer d'obtenir plus qu'un statut d'observateur à l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans le même esprit, les missions de lobbying auprès des non-membres devraient être accélérées

afin que tous les parlements nationaux de bonne foi deviennent Membres de l'UIP. Dans cette mesure, l'UIP pourrait accroître la visibilité de ses activités auprès des parlements nationaux.

L'UIP devrait également jouer un rôle plus important dans le renforcement des capacités des parlementaires en organisant des ateliers sur des questions essentielles de développement aux niveaux national, régional et international sur des questions telles que les ODD.

L'UIP devrait également rechercher activement des synergies mutuellement bénéfiques avec les organes parlementaires régionaux et continentaux tels que le Forum parlementaire de la SADC, l'Assemblée législative de l'Afrique de l'est, le Parlement européen et le Parlement panafricain. Cela garantira que les questions inscrites à l'ordre du jour de ces organes seront transmises à l'UIP, ce qui rendra l'UIP véritablement mondiale dans son orientation et sa concentration parlementaires.

Le Parlement du Zimbabwe est déterminé à promouvoir une plus grande implication du public dans ses processus législatif et parlementaire. En vertu de cela, les 60 projets de loi adoptés lors de la huitième législature du Zimbabwe ont été soumis à des auditions publiques et à la contribution des citoyens. En fait, le projet de loi sur la Commission nationale pour la paix et la réconciliation a été retiré par l'exécutif à la suite d'un tollé provoqué par les audiences publiques. Ceci fait preuve de la maturité de la démocratie au Zimbabwe et de l'influence croissante de la démocratie participative.

Le Parlement du Zimbabwe a des stratégies pour accroître la participation du public à ses processus. Le Président de l'Assemblée nationale organise des programmes trimestriels de sensibilisation auprès des établissements d'enseignement supérieur dans toutes les provinces du pays. Les programmes de sensibilisation qui cherchent à expliquer le rôle du Parlement ont abouti, entre autres, à l'élaboration de lois types par les institutions tertiaires qui ont influencé les projets de loi soumis au Parlement par l'Exécutif. Cet engagement a également abouti à la traduction de la Constitution du pays en langues vernaculaires par cinq des universités du pays. Le Parlement du Zimbabwe reste déterminé à faire avancer la démocratie pluraliste et participative et, ce faisant, à amplifier la voix du peuple dont il représente les intérêts.

© Parlement du Zimbabwe









Union Interparlementaire  
*Pour la démocratie. Pour la paix.*

**T** +41 22 919 41 50

**F** +41 22 919 41 60

**E** [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Geneva – Switzerland

Suivez-nous sur [ipu.org](http://ipu.org) et

